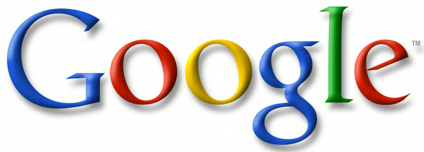




HISTOIRE

DE

LA PRESSE

EN FRANCE

Typ. de Poulet Malassis et De Broise

HISTOIRE

POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

DE

LA PRESSE

EN FRANCE

AVEC UNE INTRODUCTION HISTORIQUE SUR LES

ORIGINES DU JOURNAL

ET LA

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE DES JOURNAUX

DEPUIS LEUR ORIGINE

PAR

EUGÈNE HATIN

TOME CINQUIÈME



PARIS

POULET-MALASSIS ET DE BROISE

IMPRIMEURS-LIBRAIRES-ÉDITEURS

9, rue des Beaux-Arts

1860

HISTOIRE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
DE LA
PRESSE EN FRANCE

LA PRESSE MODERNE
1789 - 1860

NOTICES
SUR
LES PRINCIPAUX JOURNAUX ET JOURNALISTES
DE LA RÉVOLUTION

(Suite)

LA PRESSE
PENDANT LA RÉVOLUTION

BRISSOT

Premiers essais. — Le Patriote français.

Brissot, qui est le premier en date des républicains français, est aussi le premier en date des journalistes de la Révolution; c'est, comme le dit Manuel, la première védette qui cria : *Constitution, Patrie, Vérité, Liberté;* son *Patriote français* est l'aîné, le précurseur de cette multitude de journaux qui allaient bientôt incendier la France.

Il ne m'est pas possible de préciser le jour où commença la publication de cette feuille célèbre. Selon Deschiens, ce serait le 28 juin 1789; selon Léonard Gallois, le 29 juillet; le catalogue de la Bibliothèque impériale, qui donne le 28 juillet, est plus dans la vérité, mais n'y est pas encore tout à fait.

La publication du Patriote français remonte, au

moins, aux premiers jours de mai ; cela résulte et du prospectus et des Mémoires de Brissot.

Le prospectus est du 1er avril, et il annonce l'apparition du journal pour le 20 du même mois. Voici, du reste, ce prospectus, qui m'a semblé mériter à tous égards d'être reproduit. C'est une sorte de manifeste, et comme une prise de possession de la Révolution, si l'on peut ainsi parler. Il faut, en le lisant, se rappeler qu'à l'époque où il fut publié, le vieil édifice, s'il chancelait sur ses bases, était encore debout, pourtant, et entier, que la censure régnait encore toute-puissante.

> Une gazette libre est une sentinelle avancée qui veille sans cesse pour le peuple.
>
> JEBB.

Ce serait insulter à la nation française que de lui démontrer longuement l'utilité et la nécessité de ce journal dans les circonstances actuelles. Elle touche au moment d'obtenir une Constitution qui doit à jamais assurer sa liberté : cette Constitution ne peut être que le fruit de l'harmonie entre tous les membres de l'Etat, et cette harmonie ne peut exister que par l'instruction universelle.

La foule de brochures qui ont paru depuis la naissance de cette révolution a commencé cette instruction ; mais ces brochures ne peuvent être lues par tous ; mais il est un choix à faire, et ce choix est impossible sans les lire, et pour les lire il faut les acheter ; mais l'achat en est dispendieux, et peu de gens en ont les moyens ; mais enfin, sur chaque question les brochures se multiplieront, et peut-être, quoique soutenue par un vif intérêt, l'attention se fatiguera. Il faut donc trouver un autre moyen pour instruire *tous les Français sans cesse, à peu de frais, et sous*

une forme qui ne les fatigue pas. Ce moyen est un journal politique, ou une gazette. C'est l'unique moyen d'instruction pour une nation nombreuse, gênée dans ses facultés, peu accoutumée à lire, et qui cherche à sortir de l'ignorance et de l'esclavage.

Sans les gazettes, la révolution de l'Amériqne, à laquelle la France a pris une part si glorieuse, ne se serait jamais faite. Toutes, par exemple, réimprimèrent le *Sens commun*. Cet écrit, où triomphe la raison, ranima les esprits abattus ; sans le secours des gazettes, il fût resté inconnu, sans effet, sous la forme d'une brochure.

Ce sont les gazettes qui ont tiré l'Irlande de la langueur et de l'abjection où la tenait le Parlement anglais ; ce sont les gazettes qui conservent le peu de liberté politique qui reste en Angleterre. Une gazette, disait le docteur Jebb, est une sentinelle qui veille sans cesse pour le peuple.

Mais c'est d'une gazette *libre, indépendante*, que le docteur Jebb parlait ainsi, car celles qui sont soumises à une censure quelconque portent avec elles un sceau de réprobation. L'autorité, qui les domine, en écarte, ou (ce qui revient au même) est supposée en écarter les faits et les réflexions qui pourraient éclairer la nation, elle est soupçonnée d'en commander les éloges et les satires. Eh ! jusqu'à quel point cette prostitution des gazettes censurées n'a-t-elle pas été portée dans ces derniers temps ! N'ont-elles pas été tour à tour, et pour les mêmes personnes, l'organe de l'adulation et de la calomnie ? Le ministre en place était toujours un Colbert ou un Sully ; disgracié, il n'était qu'un Law ou un Terray.

La nécessité contraint les rédacteurs à jouer ce méprisable rôle. Mais ce trafic honteux de la presse, qui, en France, a tant avili la profession de journaliste et de gazetier, profession vraiment respectable dans un pays libre, lorsqu'elle est exercée par des hommes indépendants, ce trafic va cesser ; ou, s'il se trouve encore des gazetiers assez corrompus pour sacrifier la vérité, au moins ils pourront être démasqués, au moins leur déshonneur sera volontaire, ils ne pourront plus en accuser la force. Plus éclairée aujourd'hui, et surtout plus irréprochable, l'autorité

n'arrêtera plus, ne commandera plus la pensée. L'homme de génie, le bon citoyen, peuvent donc développer leurs idées, et c'est dans cet heureux ordre de choses que nous nous proposons de publier un journal *politique, national, libre, indépendant de la censure et de toute espèce d'influence.*

A ces titres il méritera sans doute la confiance de la nation : il la méritera, parce qu'il ne respirera jamais que les principes les plus purs ; il la méritera par ses bons effets. Écrit au sein de la capitale, au foyer du mouvement et des lumières, circulant avec rapidité, ce journal apprendra dans le même instant à toutes les provinces le fait nouveau, la mesure importante, qui exige souvent une résolution prompte et uniforme. Il les mettra toutes en correspondance entre elles, les instruira l'une par l'autre, et produira ainsi une harmonie de plans et d'opérations ; ce sera un moyen d'éviter de nouvelles scènes de sang, car ces scènes n'arrivent, ne se répètent, que faute de s'entendre. On le sait, *il n'y a qu'un intérêt,* mais l'*opinion n'est pas une.* Le monarque qui nous gouverne est l'ami de son peuple ; le ministre se montre l'ami du peuple ; la noblesse et le clergé sacrifient tout privilége contraire au bien du peuple : il y a donc harmonie d'intention. Il en faut une d'opinion ; mais celle-là ne peut être que le fruit d'une instruction graduelle, et cette instruction ne peut s'étendre à tous que par un journal libre et indépendant.

Ce journal sera entièrement consacré à marquer les progrès de la révolution actuelle.

1° Les faits y seront fidèlement racontés.

2° Toutes les pièces publiques du gouvernement, des États et des corps, tels que les édits, arrêts, résolutions des assemblées provinciales, des États provinciaux, des bailliages, etc., relativement à l'Assemblée nationale ; toutes les pièces, en un mot, qui auront rapport aux États-Généraux, y seront fidèlement consignées.

Nous espérons même pouvoir y joindre des esquisses des débats qui auront lieu dans les États-Généraux, publicité précieuse, qui sera le seul moyen de faire connaître à la nation ses défenseurs, et d'arrêter la trahison de ses ennemis.

3° On y enregistrera de même toutes les transactions des assemblées provinciales, transactions qu'on ne peut connaître qu'en parcourant des volumes immenses, dont l'achat est dispendieux. La comparaison des opérations de chacune produira entre elles une émulation qui fera hâter les progrès.

4° Il y aura toujours quelques pages réservées pour la discussion des questions les plus importantes, à mesure qu'elles naîtront. Cette arène sera ouverte à tous, mais uniquement pour le bien et l'instruction de la nation. C'est annoncer qu'on en proscrira les libelles et ce qui peut exciter la fermentation.

On y analysera avec impartialité les brochures politiques qui paraîtront. On y insérera même celles qui, peu volumineuses, pourront être utiles.

Le respect le plus constant pour les droits du peuple dirigera les auteurs de ce journal, déjà connus par de bons ouvrages publiés en sa faveur. M. Brissot de Warville, l'un d'eux, se fait un devoir d'y consigner ses recherches nombreuses sur les Constitutions de l'Angleterre et des Etats-Unis de l'Amérique, qu'il vient de parcourir, recherches qui ne peuvent qu'être très-utiles dans les circonstances actuelles.

On n'entrera pas dans de plus grands détails sur l'objet de ce journal; le lecteur y suppléera en considérant le titre.

Il paraîtra le 10 avril prochain, et sera publié quatre fois la semaine : les mardi, jeudi, samedi et dimanche. Chaque numéro sera composé d'une demi-feuille, formant huit pages d'impression. Le prix de la souscription sera de 24 livres pour un an, 12 livres pour six mois.

Paris, ce 1er avril 1789.

On comprendra aisément l'impression que dut produire une pareille *audace*. La police fut aussitôt sur pied; le directeur de la librairie, de Maissemi, écrivait au lieutenant de police :

J'apprends qu'on distribue dans Paris le prospectus d'un ou-

vrage périodique intitulé le *Patriote français*, dont la permission n'a été ni demandée ni accordée, et dont la souscription est annoncée comme ouverte chez le sieur Buisson, libraire, qui m'assure que c'est sans son aveu que son nom s'y trouve placé. J'ai écrit sur-le-champ une lettre circulaire aux officiers de la chambre syndicale de Paris et à tous les inspecteurs de la librairie du royaume, pour défendre la distribution de ce prospectus et du *journal qui en est la suite*. J'ai adressé cette lettre toute signée à M. le garde des sceaux, afin qu'il l'approuve, comme je n'en doute pas, et la fasse passer dans mes bureaux ; et dès le même jour elle sera imprimée et notifiée sans délai à tous les imprimeurs et libraires de France.

J'ai l'honneur de vous prier, Monsieur, de donner, de votre côté, les ordres les plus précis pour empêcher la circulation du prospectus dont il s'agit ; et ce concours entre nos deux administrations est d'autant plus nécessaire que vraisemblablement on tentera d'imprimer cet ouvrage périodique avec des presses placées dans des maisons particulières. Vous avez sûrement connaissance du prospectus en question, et il vous paraîtra, comme à moi, être le dernier degré de l'audace enhardie par l'impunité.

Brissot parvint-il à déjouer les efforts de la police ? Le premier numéro parut-il exactement au jour fixé par le prospectus ? C'est ce que je ne saurais affirmer. On pourrait inférer d'une phrase de la lettre de Maissemi que la publication avait déjà commencé au moment où il l'écrivait ; ce qui me paraît incontestable, c'est qu'elle précéda l'ouverture des Etats-Généraux. Je lis, en effet, dans les Mémoires de Brissot (t. 4, p. 42) : « Le croira-t-on ? c'était sur la dénonciation des journaux privilégiés qu'avait *d'abord* été publiée la défense qui suspen-

dait la circulation du Patriote, dont le premier numéro seulement avait paru, et qu'*ensuite* avaient été rendus les arrêtés des 6 et 7 mai qui supprimaient d'autres journaux publiés sans permission (1).

« J'adressai aux Etats-Généraux, ajoute Brissot, un mémoire dans lequel, après m'être plaint de la mesure arbitraire qui suspendait la publication de mon journal, je signalais les scandaleux abus de la censure, et démontrais la nécessité de déclarer sur-le-champ la presse entièrement libre. »

Il résulte de là, à ne laisser subsister aucun doute, qu'il y eut un premier Patriote français, de format in-8°, comme l'annonçait le prospectus ci-dessus, et qu'un numéro en avait été publié avant le 6 mai, et assez longtemps avant pour que les réclamations des journaux privilégiés eussent pu se produire et avoir leur effet. Je trouve même dans le catalogue Deschiens, immédiatement avant le Patriote qu'il met sous le nom de Brissot, cet article : *Le Patriote français*, *in*-8°, — *mai* 1789. Evidemment c'est le Patriote, la première forme du Patriote de Brissot. Rebuté par les obstacles qu'il rencontrait, et qu'il n'était pas de force à briser, Brissot abandonna son entreprise, bien résolu pourtant à la reprendre aussitôt que les circonstances le lui permettraient, et il la reprit, en effet, le 28 juillet, mais sur un nouveau plan, dans un nouveau

(1) Voir t. IV, p. 436.

format et dans des conditions de périodicité différentes, ce qui l'engagea à dater de ce jour-là seulement la naissance de son journal, sans tenir compte des quelques numéros précédemment publiés.

Avant d'entrer dans l'examen de cette feuille, « le fléau de la cour et la terreur des terroristes », je dois dire quelques mots des antécédents de son auteur comme journaliste.

Brissot était un de ces bohêmes littéraires qui pullulaient à Paris dans les dernières années du 18e siècle, et qui, débordant sur le monde, allaient porter de côté et d'autre leur fiévreuse impatience, leurs aspirations, leurs rêves; on pourrait dire aussi que ce fut un des ces apôtres comme il s'en trouve toujours à l'approche des révolutions, pour les préparer et les faire éclore.

Nous avons déjà eu occasion de parler des commencements aventureux de Brissot dans notre tome III, à l'article du *Courrier de l'Europe;* ils ont, si l'on pouvait ainsi parler, déteint sur sa réputation, qui jusqu'ici encore en est demeurée entachée aux yeux de certaines personnes prévenues. Il faut dire aussi qu'aucun homme peut-être, dans ces jours de violences furieuses, n'a été présenté sous des couleurs plus noires et outragé avec plus d'acharnement.

Mais pour comprendre la valeur des accusa-

tions auxquelles il fut en butte, il faut se rappeler que l'instigateur de ce système de diffamation était l'infâme Morande; il faut se rappeler encore et la fureur des temps et le rôle de Brissot. Il a eu pour ennemis tous les plus puissants ennemis du peuple. Fondateur de la Société des Amis des Noirs en 1788, ardent patriote et déjà républicain en 89, défenseur courageux de la justice et de l'humanité en 93, sa voix a grondé contre toutes les oppressions et tous les despotismes, et il s'est vu également déchiré par les oppresseurs déchus et par les tyrans vainqueurs. Les journaux, les libelles, les placards, attaquaient à l'envi son honneur et le vouaient à l'infamie. Parmi les journaux qui lui étaient le plus hostiles, nous citerons l'*Argus patriote*, de Morande, et l'on sait d'où lui venait son animosité, à cet infâme pamphlétaire. Parmi les placards, nous avons déjà parlé du *Chant du Coq*, qui avait pour mission de le décrier et de l'empêcher d'arriver à la Législative, et qui produisit l'effet tout contraire à celui qu'en attendaient ceux qui soudoyaient cette affiche, malgré la grande habileté dont fit preuve son rédacteur principal, Esmenard. Seulement, la malicieuse affiche, remplie d'anecdotes cruelles, vraies ou hasardées, servit d'arme dans la suite contre Brissot, qui se vit proscrit par ceux-là mêmes qui s'étaient montrés ses plus ardents défenseurs.

On ramassa également, de si bas qu'elles partissent, les diffamations de Morande, pour essayer de l'en salir. L'*Argus* allait jusqu'à l'accuser de vol en termes formels; il appelait ses amis *Brissotins*, et voler *brissoter*. Cette méchanceté fit fortune. Les enfants, dans leurs jeux, ne disaient plus : *Tu m'as pris ou volé une boule*, ou *ma toupie ;* mais : *Tu m'as* brissoté *ma toupie*, *tu m'as* brissoté *ma boule* (1). Par cela seul, Brissot et ses amis furent perdus dans l'esprit du petit peuple. Le nom de Brissotin devint une injure, ridicule sans doute, mais la tache n'en fut pas moins ineffaçable. C'est dans ce sens que Camille Desmoulins, l'un des plus violents antagonistes de Brissot, disait de lui, en le mettant en scène dans un de ses pamphlets : *Et factus sum proverbium.*

De la calomnie, il reste toujours quelque chose ; mais il me semble impossible, quand on a lu les écrits de Brissot, de douter de sa probité. Qu'on ne partage pas ses opinions politiques, qu'on les réprouve même et qu'on l'attaque de ce chef, oh ! je le comprends parfaitement; mais qu'on puisse imprimer de nos jours qu'il était le complice de Morande, qu'il faisait partie de la bande des *sommateurs*, de ces écrivains infâmes qui mettaient à contribution les hommes riches et puissants en les menaçant de

(1) Beaulieu, *Essais historiques sur les causes et les effets de la Révolution de France*, t. II, p. 47.

la divulgation de quelque secret acheté ou surpris, en vérité cela ne se comprend plus.

« Les manières simples de Brissot, dit madame Roland, sa franchise, sa négligence naturelle, me parurent en parfaite harmonie avec l'austérité de ses principes ; mais je lui trouvais une sorte de légèreté d'esprit et de caractère qui ne convenait pas également bien à la gravité de la philosophie ; elle m'a toujours fait peine, et ses ennemis en ont toujours tiré parti..... Son activité, sa bonhomie, ne se refusant à rien de ce qu'il croit être utile, lui ont donné l'air de se mêler de tout, et l'ont fait accuser d'intrigue par ceux qui avaient besoin de l'accuser de quelque chose. Le plaisant intrigant, que l'homme qui ne songe jamais à lui ni aux siens, qui a autant d'incapacité que de répugnance pour s'occuper de ses intérêts, et qui n'a pas plus de honte de la pauvreté que de crainte de la mort, regardant l'une et l'autre comme le salaire accoutumé des vertus publiques !.... A mesure que je l'ai connu davantage, je l'ai plus estimé ; il est impossible d'unir un plus entier désintéressement à un plus grand zèle pour la chose publique, et de s'adonner au bien avec plus d'oubli de soi-même..... Je l'ai vu, consacrant tout son temps à la Révolution, sans autre but que de faire triompher la vérité et de concourir au bien général, rédigeant assidûment son journal, dont il aurait pu faire un objet de spéculation, se

contenter de la modeste rétribution que lui donnait son associé. »

Voilà la vérité sur Brissot, et j'ai cru devoir la dire, puisque l'occasion s'en présentait, bien qu'il n'entre pas dans mon plan de suivre les journalistes hors de leur journal; et il me semble que l'homme qui peut offrir à la postérité un pareil témoignage n'a rien à redouter de son jugement.

« Brissot, dit encore madame Roland, écrivain dès son jeune âge, avait prêché la liberté sous le despotisme, l'humanité sous la tyrannie, appelé la Révolution par ses vœux, et préparé ses mouvements par des réclamations contre les abus du jour. Il avait essuyé la captivité pour punition de sa franchise, et, plus occupé des vérités morales et politiques que du soin de sa propre fortune, il avait fait quelques entreprises malheureuses, d'où il était sorti intact et plus pauvre qu'il n'y était entré. »

Brissot, d'ailleurs, ne fut pas sans trouver parmi ses confrères de chaleureux défenseurs. « M. Brissot, dit la *Chronique de Paris*, vient de publier une réponse à ses détracteurs, dans laquelle il nous semble s'être pleinement justifié des odieuses inculpations qu'on a multipliées contre lui avec tant d'acharnement. L'exposé simple de l'histoire de toute sa vie est la réfutation victorieuse de toutes les inculpations dont on s'est plu à le noircir..... On voit qu'une grande pensée, celle d'affranchir les hommes

du joug de la tyrannie, a rempli sa vie tout entière. Ses diverses tentatives pour opérer ce grand œuvre sont toutes à sa gloire. La philanthropie, l'amour de la retraite et des mœurs, des ouvrages utiles, une honorable activité, voilà ce qui caractérise tous les jours de sa vie. Mais qui peut commander à son indignation en voyant quel est son principal ennemi!...— On n'a pas manqué, et on ne manquera pas, dans des lettres anonymes écrites en style d'antichambre, de nous appeler des *républicains*, des *factieux*, de dire que nous sommes des amis de Marat et de Martel, contre qui nous n'avons cessé de témoigner notre indignation ; de nous reprocher d'être du club des Cordeliers, où nous n'avons jamais mis le pied, et nous n'avons jamais parlé à M. Brissot ; mais quel est l'homme honnête, quelle est l'âme franche et pure dont l'intérêt pour son semblable ne s'échauffe et ne redouble à la vue de l'acharnement avec lequel on le persécute?... — Il faut que Pierre Brissot soit un homme bien redoutable pour les intrigants, puisqu'ils emploient tant de moyens pour le perdre. Il nous semble que, pour tout homme qui réfléchit, cet acharnement doit être un motif de se décider en sa faveur (1). »

Comme Mallet du Pan, Brissot avait été entraîné d'abord dans le tourbillon de Linguet, qui exerçait

(1) *Chronique de Paris,* 18 août, 3 et 5 septembre 1791.

lait Linguet, c'était des collaborateurs purement officieux, des correspondants bénévoles, des gens qui fussent en position de le servir, de le prôner, et Brissot malheureusement ne pouvait faire ni l'un ni l'autre. Linguet cependant avait fait espérer à son jeune adepte qu'il l'attacherait à la rédaction de son *Journal de Politique et de Littérature;* mais ces promesses ne se réalisèrent pas, et quand Brissot, avant rompu avec Swinton, réclama plus instamment des preuves de son amitié, tout ce qu'il fit pour lui, ce fut de le charger des tables des tomes 4, 5 et 6 de ses *Annales* (1).

Nous savons la part que prit Brissot à la rédaction du *Courrier de l'Europe*, d'abord à Boulogne, puis à Londres, où l'avait conduit un projet de lycée auquel nous avons déjà fait allusion. Cet établissement, qui eut un commencement d'exécution, cachait, sous des dehors scientifiques, un but qu'on eût été certes loin de soupçonner, si Brissot ne nous l'eût révélé lui-même dans ses Mémoires, et cela avec une crudité qui ne laisse pas tout d'abord que de vous impressionner singulièrement.

« Renverser, dit-il, cette royauté que l'on croyait nécessaire à la France, était, dès ce temps, le but de tous mes écrits, de tous mes projets. Je haïssais

(1) Selon la *Biographie universelle*, Linguet aurait chargé Brissot de quelques articles pour le *Mercure*; une intrigue lui aurait enlevé ce journal, et il fut obligé d'aller rédiger le *Courrier de l'Europe*, journal *anglais* dont on publiait une *traduction* à Boulogne. Autant d'assertions, autant d'erreurs, qu'il nous aura suffi de signaler à nos lecteurs, sans avoir autrement besoin d'y insister.

profondément les rois; je ne pouvais en entendre parler de sang froid. La vue de Versailles me donnait le frisson...

» Je formai, pour abattre le despotisme, un projet qui me paraissait infaillible. Il fallait, pour préparer une insurrection générale contre les gouvernements absolus, éclairer sans cesse les esprits, non pas par des ouvrages bien raisonnés et volumineux, car le peuple ne les lit pas, mais par de petits écrits, tels que ceux répandus par Voltaire pour détruire la superstition religieuse, mais par un journal qui répandrait de tous côtés la lumière. Comment exécuter ce projet?

» J'avais remarqué que, si les livres philosophiques étaient le meilleur véhicule des révolutions politiques, de grands obstacles s'opposaient à son efficacité. La crainte des bastilles arrêtait le génie; la crainte de la police arrêtait les imprimeurs; les libraires seuls bravaient les prohibitions. La difficulté n'était donc pas dans la vente, mais à trouver des auteurs et des imprimeurs. Or, en plaçant les uns et les autres en pays étranger, loin des atteintes de la tyrannie, on remédiait à ce double obstacle; car ensuite la cupidité des contrebandiers répondait du succès de l'introduction.

» Plein de cette idée, j'imaginai que le projet de répandre en France les grands principes politiques s'effectuerait aisément si des amis intrépides et éclai-

rés de la liberté pouvaient s'unir, se communiquer leurs idées et composer leurs ouvrages dans un lieu d'où on les ferait imprimer et circuler par toute la terre.

» Je ne voyais qu'un seul gouvernement où cet établissement pût se faire avec sûreté, c'était l'Angleterre. Le seul cabinet de Saint-James n'obéissait pas aux impulsions du ministère français. Dans tout autre pays, même en Hollande, même en Suisse, il eût aisément obtenu l'expulsion de ses auteurs, et peut-être même eût-il eu le crédit de se les faire livrer.

» Afin d'inonder plus sûrement l'Europe et surtout la France de tous ces écrits, et de mettre en défaut les alguazils de l'inquisition française, je pensais qu'il fallait réimprimer en Suisse, en Allemagne, en Hollande, les écrits politiques qui d'abord auraient été imprimés à Londres, ville où la liberté individuelle était portée au plus haut degré. La Suisse, l'Allemagne et la Hollande, voilà les contrées où l'impression, le papier et la main-d'œuvre étaient le moins coûteux, et d'où l'on pouvait plus aisément les introduire et les répandre en France.

» Annoncer ouvertement ce projet, c'était le faire échouer; il fallait lui donner une enveloppe pour tromper le cabinet de Versailles, et cette enveloppe était bien naturelle.

» J'imaginai d'exécuter à Londres une partie de l'établissement pour les sciences et les arts créé par La Blancherie à Paris. (Nous savons que Brissot avait été l'un des collaborateurs de La Blancherie.) Je devais y former un lycée, un muséum, où se réuniraient, à certains jours de la semaine, les savants, les philosophes de tout l'univers, et où seraient rassemblées toutes les productions des arts; je songeai à un journal consacré à propager les résultats de ces rendez-vous scientifiques, et qui servirait de passeport aux vérités philosophiques et politiques qu'il fallait inoculer dans tous les esprits français...

» C'était, à l'extérieur, une institution semblable à celle des lycées et musées existant en France; mais ce lycée ne devait pas être restreint dans les bornes sévères que la tyrannie du ministère avait mises à ceux de Paris.

» Ce n'était ni le spectacle, ni l'amusement, ni l'enseignement, ni les nouvelles, ni la musique, ni les tableaux, qui devaient attirer à mon lycée; c'était l'utilité seule que les amis des lettres peuvent tirer de leur société réciproque, utilité qui doublait dans un pays où rien n'en gênait la liberté, utilité qui se transformait en nécessité quand on pensait au caractère des savants anglais et au vide absolu de communication; je voulais, en un mot, créer cette *confédération universelle des amis de la liberté*

et de la vérité que des philosophes plus heureux que moi ont réalisée à Paris depuis la Révolution. »

Tel était le projet favori que Brissot nourrissait dans son âme. Mais il avait besoin de coopérateurs pour les écrits et de secours pour leur circulation, et il fallait agir avec discrétion en les cherchant. Ils ne lui vinrent les uns et les autres que d'une façon insuffisante, et il fut contraint de se mettre dans les mains d'un spéculateur mercenaire. Les associations entre de pareilles gens et les écrivains finissent presque toujours par des ruptures, comme le dit Brissot lui-même. Les premiers ne cherchent ordinairement que l'utilité publique ou la gloire, les autres ne voient que l'argent. Brissot ne tarda pas, en effet, à se trouver engagé dans de fâcheux procès, et, pour comble, le privilége qu'il avait obtenu du ministre français lui fut retiré. Accouru à Paris pour faire lever la suspension, il n'y réussit qu'après six mois de sollicitations. C'était, dit-il, lui rendre les armes après l'avoir égorgé. Déjà il était dans les embarras d'un procès causé par cette suspension même; le peu de souscripteurs que son journal avait acquis en France, en ayant été privés si longtemps, s'en étaient dégoûtés; la crainte de pareille interruption en avait dégoûté les autres. Tous ses travaux, toutes ses espérances, étaient déjà à moitié perdus, quand il fut arrêté et mis à la Bastille, sous l'inculpation d'avoir

composé, à Londres, des libelles contre la reine. Il y demeura deux mois. « Quels cruels moments, s'écrie-t-il, j'avais passés, ainsi courbé sous la verge du despotisme ! Devais-je présumer que j'étais destiné à de plus rudes épreuves sous le règne de la liberté ! »

Le ministre avait mis une dure condition à sa sortie de la Bastille. Redoutant les écrivains français qui respiraient l'air de l'Angleterre, il avait exigé que Brissot abandonnât son établissement du lycée. Il fallut obéir, quitter tout, vendre tout, perdre tout, car son associé, en mettant opposition à toutes ses mesures, le jeta dans les mains des procureurs, qui absorbèrent jusqu'au dernier sou. Cependant, grâce au généreux concours de Clavière et de quelques autres amis, il satisfit à tout, il désintéressa tous ses créanciers; ce qui n'empêcha pas Morande, venu à Paris pour faire un journal et de nouveaux libelles au profit de ceux qui le payaient, de réveiller ce procès, endormi depuis sept ans. « Remuant la fange et la boue au milieu de laquelle il a toujours vécu, il s'imagina qu'il allait m'en couvrir. Dans l'impuissance de trouver d'autres moyens de m'avilir, tous les ennemis politiques que m'avaient fait le patriotisme et l'énergie de mon journal se sont salis de ces ordures pour me les jeter. On se rappellera leur rage lorsque, me voyant porté à l'Assemblée législative par l'estime d'une

foule de bons citoyens, ils me dénoncèrent dans leurs discours, dans leurs journaux, dans leurs livres, et jusque dans les placards qu'ils affichaient dans les rues contre moi. Que la Cour ait payé ces placards, je le conçois, elle savait bien qui elle voulait écarter..... mais qu'il se soit trouvé des écrivains assez mercenaires pour les écrire et les colporter ; que des hommes qui se disent encore aujourd'hui les amis de la liberté aient cherché à les reproduire, voilà ce que la passion, les haines de parti, peuvent à peine expliquer, et ce qu'on n'excusera jamais. »

Le *Journal du Lycée de Londres,* qui renferme des notices intéressantes sur la littérature anglaise, forme deux volumes in-8°. Ce n'était pas le premier journal de Brissot. A peine arrivé à Londres, il y avait fondé, tout en s'occupant de l'édification de son lycée, une *Correspondance philosophique et politique ;* mais le succès, dit-il, ne répondit pas à son attente ; on imprimait bien les divers numéros qu'il composait, mais à peine en vendait-on quelques exemplaires, et les libraires semblaient même lui faire une grâce en se chargeant du débit. Il paraît qu'alors on estimait peu à Londres les écrivains français, et qu'on les lisait encore moins ; j'entends dans l'original, car presque tous les bons ouvrages français étaient rapidement traduits en anglais. Cependant le succès de cette Correspondance fut assez grand en Allemagne pour qu'un libraire de Ham-

bourg en entreprît une édition; mais il absorba tous les profits, et Brissot, qui n'était décidément pas heureux dans ses entreprises, ne retira de ses liaisons avec ce libraire que des embarras et le désagrément d'être compris dans sa banqueroute. En France, le ministère, « effrayé de cet ouvrage », avait donné des ordres pour l'arrêter partout; pas un exemplaire n'y pénétra, et cette édition fut perdue pour Brissot. Il le regrettait d'autant plus, qu'il était fermement convaincu que cette feuille eût accéléré la Révolution. Malgré tous ces désagréments, il eut le courage de composer douze numéros, qui forment 2 volumes in-8°. Brissot, d'ailleurs, n'était pas homme à se décourager; il se confirma même dans son projet en voyant Saint-Flomel en tenter un semblable (1). Mais, convaincu de l'insurmontable difficulté de faire parvenir régulièrement en France et par contrebande un ouvrage périodique qui contiendrait des vérités hardies sur les gouvernements, il crut devoir changer de tactique, et employer la mine, au lieu de dresser ouvertement ses batteries. La Constitution anglaise, qu'il avait étudiée sur les lieux mêmes, lui avait paru, malgré ses défauts, pouvoir servir de modèle aux sociétés qui voudraient changer leur régime. Elle était peu connue en France; il résolut de l'y faire connaître, mais en détail, chaque jour : la faire connaître,

(1) V. t. III, p. 481.

pensait-il, c'était la faire aimer, la faire désirer. Mais le gouvernement français, craignant de voir trop de lumière éclairer ce sujet, était sur ses gardes; il fallait le tromper. Il lui fit donc demander une permission pour imprimer un journal qui serait le *Tableau exact des Sciences et des Arts en Angleterre*. Ce titre n'avait rien d'effrayant, et l'appui de quelques personnes puissantes lui fit obtenir un privilége, qu'on assujettit cependant à la condition que le nouveau journal, composé et imprimé en Angleterre, serait réimprimé à Paris et soumis à une censure très-sévère. Je ne saurais dire ce qui est advenu de cette entreprise, dont Brissot dit avoir donné les détails dans certain écrit que je n'ai point rencontré. Je lis dans un autre passage de ses Mémoires, à la suite du récit des difficultés qu'éprouva la création du Patriote français, ce passage:

« Rien n'était plus variable, et souvent plus ridicule, que les décisions de l'administration de la librairie; en voici un exemple. Pendant mon séjour en Angleterre, en 1783, je vis que l'on y publiait une foule de livres sur la situation des Anglais dans les Indes Orientales, livres et situation parfaitement inconnus en France. Je crus que le tableau en serait utile à ma patrie; j'entrepris de le faire, et je me plongeai pendant quinze mois dans l'examen de ces ouvrages. Au lieu de m'encourager, on me suscita mille tracasseries; on me nomma

quatre censeurs, un dans chaque département; mon manuscrit devait subir toutes les mutilations que leur dictaient leurs préjugés. Ces entraves me dégoûtèrent; martyrisé à chaque numéro que je voulais faire paraître, je fus obligé de suspendre; et, cependant, on a vu la même administration, cédant à la crainte, permettre la publication de feuilles entreprises par des hommes dont l'audace l'effrayait et dont l'énergie paralysait son pouvoir. »

S'agit-il dans ce passage de ce même Tableau des Sciences en Angleterre, ou de quelqu'autre feuille? C'est là une question que je ne suis pas en mesure de décider. Dans tous les cas, on y voit une nouvelle preuve de la prédilection de Brissot pour le journal, auquel il était toujours ramené, tout en écrivant force livres et brochures. Le premier peut-être, en France, il avait compris toute la puissance de cet instrument.

Aussi, lorsque, quelques années après, Brissot eut fondé la Société des Noirs, le voyons-nous préoccupé tout d'abord de lui trouver un organe. Mirabeau publiait alors son *Analyse des Papiers anglais.* Brissot, qui savait combien le crédit et l'infatigable énergie de cet homme pouvaient lui être utiles, l'avait affilié à sa Société, et Mirabeau, qui espérait aussi, de son côté, que la Société pourrait ne pas lui être inutile, se montrait désireux de la servir. « Il offrit d'étendre au *Recueil des Ouvrages sur la*

Traite des Noirs le bienfait de son privilége; il se chargea de faire goûter cet arrangement au ministre, en lui montrant cette publication comme une espèce de supplément ou d'appendice à son journal, comme un développement nécessaire d'une grande question, à la discussion de laquelle ce journal était nécessairement consacré. Il se chargea même de prendre avec son libraire et son imprimeur des arrangements tels qu'il publierait chaque semaine deux ou trois feuilles de cette collection; il se chargea de faire payer à la Société, par le libraire, le prix des traductions, sur un taux convenable, et de l'affranchir de tous les frais d'impression. On ne pouvait être plus obligeant et plus aimable. Cet arrangement, qui servait les intérêts particuliers de Mirabeau, n'était pas moins avantageux à ceux de la Société; il assurait un prix régulier pour le travail des personnes qui voudraient bien consacrer leur temps à ces traductions, et il nous débarrassait du soin de tenir des comptes pour l'impression et les ventes, en même temps qu'il accélérait la publication de ces ouvrages. Enfin, il remplissait un des vœux que nous partagions avec la Société de Londres, celui de donner à bon marché cette collection, et, par conséquent, de la répandre dans un plus grand nombre de mains : Mirabeau offrait à moitié prix aux souscripteurs de son journal, ou à ceux qui l'eussent demandée, cette intéres-

sante collection. Il en résultait deux avantages : pour nous, celui de procurer aux noirs un plus grand nombre de lecteurs, et, par conséquent, plus de partisans ; pour Mirabeau, celui de propager l'Analyse des Papiers anglais qu'il publiait. »

Par un singulier privilége, Mirabeau avait obtenu du ministère que son journal serait affranchi de la censure. C'est là surtout ce qui avait déterminé Brissot à rechercher cette association. « Si la feuille de Mirabeau, dit-il, eût été seulement soumise à la censure, je n'aurais point songé à lui confier la publication de la traduction des ouvrages publiés en faveur des nègres. Mais, exempte de l'inquisition, ses rédacteurs pouvaient se livrer à leur énergie pour le bien public ; ils pouvaient, en la tempérant par la sagesse, assurer à ce journal une longue durée, et, par conséquent, une grande utilité. J'employai alors tous mes soins à sa propagation ; je contribuai même avec zèle et sans rétribution à sa rédaction, et en cela je ne consultai point mon intérêt, mais l'intérêt général...

» Propager l'Analyse des Papiers anglais, dit-il encore, c'était rendre service à la liberté : cette feuille était un foyer d'où s'échappaient mille lumières. Tout ami du bien public devait chercher à la répandre, et, loin d'envier lâchement la fortune de ce journal, il fallait l'augmenter de ses efforts. Aucun de nous ne devait donc être étranger à son

succès. Ceux qui le connaissaient avaient dû voir qu'il était alors le seul consacré à naturaliser insensiblement parmi nous ces grandes vérités politiques qui avaient assuré une Constitution à l'Angleterre, et qui devaient en donner une à la France; que c'était le seul où ces vérités fussent développées avec autant de force que de clarté; ils devaient voir encore que ses rédacteurs étaient sans cesse occupés à combattre un triumvirat redoutable, quoique lâche et servile, d'écrivains qui semblaient soudoyés par le despotisme, et qui, s'ils ne l'étaient pas, paraissaient encore bien plus coupables, puisque sans aucune nécessité, et uniquement entraînés par la perversité de leurs principes, ils cherchaient à retarder le progrès des lumières et des idées philosophiques.

» Or, si notre but, à nous, était d'accélérer de toutes nos forces cette révolution, nous ne pouvions voir d'un œil indifférent les progrès d'un journal dont l'effet infaillible, s'il acquérait de la vogue, eût été de rendre populaires les vérités qui sont encore malheureusement circonscrites dans un trop petit nombre d'esprits, qui même, dans une grande partie de ces esprits, se trouvent étrangement mêlées avec les préjugés consacrés par l'éducation et les opinions qui existaient il y a quelques années. La popularité de ces grandes vérités ne pouvait être que l'effet de la lecture des gazettes. Un bon livre

prétendue propriété exclusive de ces entrepreneurs de gazettes privilégiées était une usurpation atroce, faite à l'aide d'une loi injuste.

» Car, qu'est-ce qu'un journal? C'est le canal par lequel un écrivain peut transmettre ses lumières au public. Pourquoi chacun ne pourrait-il pas user de ce moyen? Celui qui veut en jouir seul n'est-il pas un monopoleur atroce? Et combien est-il plus coupable, lorsqu'au lieu de donner à ce canal une destination honnête, il n'y fait couler que des eaux impures pour empoisonner le peuple? C'est là, en effet, le tableau des gazettes privilégiées. N'avaient-elles pas été jusqu'alors le véhicule des mensonges, des calomnies, des principes les plus lâches et les plus serviles? N'avaient-elles pas été le moyen constant de tromper le public? Dans la crainte que leurs injustices et toutes leurs turpitudes ne vinssent à être dévoilées, ne les avait-on pas vues sans cesse s'attacher à étouffer toute publicité dont elles ne devaient pas être les organes? Le *Journal de Paris*, entre autres, jusque dans les petits riens dont il remplissait ses colonnes, avait de tout temps été vendu aux hommes en place, en crédit, aux petits despotes de la littérature, tandis qu'il prodiguait les plus grossières injures aux hommes qui ne caressaient pas les divinités du jour, qui ne savaient dire que la vérité. »

La chute de la Bastille entraîna enfin dans ses

ruines toutes les barrières qui s'opposaient à la libre manifestation de la pensée, et Brissot put reprendre, comme nous l'avons dit, la publication de son Patriote français.

Je n'essaierai pas d'analyser cette feuille non plus que les autres dont j'aurai à parler : l'espace me manquerait absolument (1), et ce serait d'ailleurs à recommencer toujours l'histoire de la Révolution. Tout ce que je puis faire, c'est, autant que cela est possible, d'en préciser le caractère, d'en marquer le rôle, d'en indiquer les parties saillantes.

Dans le projet primitif, le Patriote français devait paraître quatre fois par semaine, en une demi-feuille in-8°, et coûter 24 livres. Quand il le reprit définitivement, Brissot, voyant l'abondance des matières, le publia tous les jours, dans le format petit in-4° à deux colonnes, et en porta le prix à 36 livres. Quoique ce nouveau format admît un peu plus de matière, il était encore bien insuffisant; aussi Brissot fut-il bientôt obligé de l'agrandir, ce qui n'empêcha pas qu'il ne se trouvât souvent encore dans la nécessité de donner des suppléments.

Comme la plupart des journaux qui parurent à

(1) La seule analyse du *Patriote français*, analyse très-incomplète encore, occupe, dans l'Histoire de Léonard Gallois, près de 300 pages d'un grand in-octavo compact.

l'ouverture des Etats-Généraux, la feuille de Brissot ne contint guères d'abord que le résumé de ce qui se passait dans l'Assemblée ; mais ce résumé était bien fait ; le rédacteur s'y attachait beaucoup plus à l'esprit qu'au texte des débats, et il les rendait d'une manière piquante, assaisonnant son analyse de réflexions judicieuses, ce dont les autres journaux de l'époque s'abstenaient généralement, et cela, semble-t-il, par système. « Il est des écrivains, lit-on dans le Patriote, qui voudraient proscrire les réflexions du récit des débats ; ils accusent leur impuissance et voudraient y condamner les autres : ces réflexions sont nécessaires pour un peuple qui sort de l'ignorance. » Si les séances de l'Assemblée nationale étaient aussi complètes que possible dans le Patriote, le reste y était forcément très-négligé ; l'espace manquait pour ce que nous appelons aujourd'hui les articles de fond, c'est-à-dire l'examen des questions à l'ordre du jour, l'appréciation des circonstances et des événements. Les seuls sujets sur lesquels Brissot revienne souvent et qu'il développe assez longuement sont l'abolition de la traite des noirs et les questions relatives aux colonies.

Cependant le Patriote se fit tout d'abord remarquer par sa bonne tenue, par la correction, la sagacité, l'érudition même de sa rédaction. « Esprit délié, intelligence ouverte et facile, Brissot montrait, avec plus de modération que la plupart des

écrivains de la presse, plus d'expérience des choses politiques, et possédait déjà le langage des affaires, grâce à son long séjour en Angleterre et aux Etats-Unis, dont il connaissait à fond les institutions. On devinait l'homme d'Etat sous le journaliste (1). » On lui trouvait seulement un air quelque peu sévère. « On m'a dit que j'étais trop sérieux, écrivait-il; on voudrait me voir dérider, persiffler et faire des caricatures. Ce rôle ne me convient pas. Il faut être soi; et, lors même que le peuple français retomberait dans le goût des bouffonneries politiques et littéraires, un écrivain qui se respecte et qui ne veut qu'être utile ne devrait jamais se dégrader jusqu'à s'y prêter... Il y a des gens, ajoutait-il, assez malheureux pour vouloir toujours être gais, même au milieu des discussions les plus sérieuses. Ce rire convulsif doit disparaître avec la démence qui caractérise les esclaves, et faire place à la sérénité de la raison. »

Nous verrons plus tard Brissot admonester vertement Camille Desmoulins sur sa propension au sarcasme, et tracer éloquemment à son jeune confrère les devoirs du journaliste populaire.

Toujours en avant, le Patriote français se prononce avec force pour toutes les idées nouvelles ou qui pouvaient alors passer pour telles; pendant

(1) Lanfrey, *Essai sur la Révolution*, p. 248.

deux ans on le voit prendre l'initiative de toutes les innovations. Ainsi il attaque vigoureusement l'ordre de primogéniture et le droit d'aînesse, et demande l'égalité des partages. La question du transport des lettres et journaux, question assez neuve pour la France, est de bonne heure abordée et débattue dans le Patriote. Brissot appuie chaleureusement l'abolition du port des journaux, demandée par la *Feuille villageoise*; il voudrait, en outre, que la taxe des lettres fût réduite à un taux qui facilitât les correspondances intimes et commerciales, provoquant ainsi, dès 1790, une réforme qui devait se faire attendre si longtemps.

Une chose à remarquer encore, c'est sa prédilection pour cette alliance anglaise, sur la valeur de laquelle je n'ai point à me prononcer ici, mais qui est si profondément antipathique à la masse de la nation : Brissot se montre constamment préoccupé d'en resserrer les liens; il considère cette union de deux peuples libres comme le gage de la paix européenne.

Dès le commencement de 1790, il laisse percer ses idées de fédéralisme. La Bretagne et l'Anjou ayant conçu l'idée de se fédérer pour le succès de la Révolution, Brissot est un des premiers à publier, en y applaudissant, leur pacte fédératif. Quelques jours après, il apprend que les sociétés populaires de Clermont-Ferrand se sont aussi confédérées

entre elles. « Il est à désirer, écrit-il aussitôt, que ces sortes de confédérations se multiplient partout. Cette confédération des lumières sera plus utile et plus redoutable encore que celle des armes du despotisme. »

Un des premiers, en 1791, il met en avant l'idée de République.

Profondément convaincu que tous les efforts de la contre-révolution se briseront contre la liberté de la presse et la force morale des clubs patriotiques, il s'attache journellement à défendre l'une et à soutenir les autres. Cependant il met la presse, dont nous avons vu qu'il fut l'un des premiers et des plus vigoureux champions, bien au-dessus des clubs. Dans une polémique avec Camille Desmoulins, qui lui reprochait ses préventions contre certains membres de l'Assemblée et son indulgence pour certains autres, il répondait au rédacteur des *Révolutions de France et de Brabant* :

Vous me reprochez d'attaquer MM. Barnave et Lameth, parce que vous les croyez les plus fermes arcs-boutants de la *Société des Amis de la Constitution*; vous me reprochez d'ébranler cette société, parce que vous la regardez comme la plus solide colonne de la Constitution elle-même, comme la grande tribune d'où l'on peut parler à la fois à vingt-cinq millions d'hommes, d'où la voix de la liberté et de la raison foudroie les entreprises nationicides.

Idées exagérées! et je vous le prouve..... Appuyer la Constitution sur les Jacobins, c'est, comme les Indiens, appuyer le globe ur un éléphant.....

Que me parlez-vous de la tribune des Jacobins pour éclairer le peuple! Toute la France, que dis-je? le peuple de Paris peut-il y assister? Cette tribune n'est-elle pas exclusivement circonscrite? L'admission des membres ne l'est-elle pas? N'en exclut-on pas surtout les citoyens *passifs*, ceux-là qui seuls font les révolutions, et derrière lesquels se cachent ces patriotes? Et comment osez-vous dire que *tous les citoyens en sont membres*, lorsqu'elle est réduite à douze cents sociétaires!... Puis, cette tribune des Jacobins a-t-elle donc un accès bien facile? Pour y être entendu ne faut-il pas, presque toujours, ou être investi d'une grande considération, ou annoncé par une grande réputation, ou précédé par quelque intrigue secrète des membres *influentiels?*

Une pareille tribune ne peut donc éclairer le peuple; elle est trop orageuse, trop sujette aux passions. La tribune du peuple ne peut être privilégiée, partiale, locale ; la tribune de l'instruction publique doit embrasser le peuple entier, ses accents doivent frapper les oreilles du public le plus nombreux. En un mot, cette tribune c'est la PRESSE. Là, mille orateurs haranguent le peuple à la fois; là se forme l'opinion publique; là elle n'est point commandée par des accès passagers d'enthousiasme ; là on compare, on juge, dans le silence de la méditation, et d'après la comparaison des faits et des raisons apportés par mille canaux ouverts à tous, et dont la distribution est régulière et constante.

De bonne foi, pouvez-vous comparer à cet océan de lumière ce petit filet péniblement, obscurément et irrégulièrement transmis par le directoire des Jacobins à trois ou quatre cents sociétés, où il se perd ensuite sans laisser aucune trace utile? Et encore ce filet n'est-il pas toujours pur et homogène; il est souvent teint par les passions, les intrigues, les vues secrètes : tandis que la lumière répandue par la presse, jaillissant de tous les côtés, de tous les partis à la fois, s'élabore, se purifie par une opposition franche et ouverte, et par une comparaison qui précipite le limon pour ne laisser à la surface qu'une liqueur limpide.....

Je l'ai déjà dit, ajoutait Brissot, les Jacobins peuvent passer, mais la liberté de la presse fera insensiblement de tous les Français des Jacobins, et la liberté de vingt-cinq millions d'hommes qui savent et qui veulent devenir libres n'a rien à redouter d'aucune force connue. Continuons d'aller aux Jacobins pour y entretenir sans cesse le feu du patriotisme, mais n'exagérons pas l'influence de cette société, et ne prenons pas *Vaugirard pour Rome*. Continuons d'y aller pour essayer d'en bannir le tumulte des débats, l'impatience avec laquelle on y entend ceux qui heurtent le système prédominant, la prédilection marquée pour ceux qui flagornent, la prostitution des applaudissements, la tiédeur sur les matières les plus importantes ou les plus justes, l'insouciance des patriotes.....

La feuille de Brissot, d'ailleurs, est ouverte à tous les hommes qui marchent dans les voies de la liberté. On y rencontre, sous forme de lettres, des thèses fort remarquables soutenues par Condorcet, Pétion, Payne, Grégoire, Clavière, Kersaint, Lanthénas, et plusieurs autres députés siégeant au côté gauche, sur les grandes questions qui s'agitaient dans l'Assemblée, telles que l'organisation de l'armée et des tribunaux, le droit de paix et de guerre, les bases du code civil, les milices nationales, la liberté des cultes, la liberté de la presse, le cens d'éligibilité, le mariage des prêtres, la refonte des monnaies, la marine de l'Etat, le duel, etc., etc. Le Patriote français est le seul journal qui ait publié toutes les lettres, avis, observations, etc., de Pétion, pièces très-curieuses et rangées parmi les meilleurs matériaux pour l'histoire de la Révolu-

tion. Enfin il reçut plus d'une fois d'utiles communications de madame Roland et de son mari.

Mais c'est surtout dans la dernière moitié de 1792 et la première de 1793 que cette feuille offre un puissant intérêt. Durant cette période, la plus émouvante d'une révolution si féconde en péripéties, tous les journaux abondent en faits, en détails historiques de la plus haute importance; mais celui de Brissot les surpasse tous, et contient une infinité de choses qui ne se trouvent dans aucune des autres feuilles périodiques. Il a sur le *Moniteur* lui-même un immense avantage. Celui-ci, en effet, ne donne guère que les séances de l'Assemblée nationale, et les relations officielles des événements militaires ou civils. Le Patriote français, au contraire, se bornant à analyser, avec esprit, les séances, porte son attention sur tout ce qui se passe, sur tout ce qui se fait, sur tout ce qui se dit et s'écrit en dehors de l'enceinte législative; il est riche surtout de ces faits anecdotiques ou personnels, si propres à peindre les hommes et les choses, et à rendre l'histoire piquante. Nulle autre part on ne trouverait des matériaux aussi abondants pour retracer ces différends haineux entre Brissot et Robespierre qui divisèrent la société des Jacobins et qui eurent pour résultat les journées des 31 mai et 2 juin 1793; pour peindre la lutte des Rolandins et des Brissotins avec la Commune de Paris, la guerre entre les Girondins

et les Montagnards. Il n'est pas, du mois de juin 1792 au mois de mai 1793, un numéro du Patriote qui n'offre, sur cette guerre des partis, les particularités les plus circonstanciées, les plus curieuses, les plus importantes.

En un mot, le Patriote français peut être considéré en quelque sorte comme le journal modèle de l'époque; c'est, de tous, celui qui contient le plus de détails historiques, et les détails les plus propres à éclairer le lecteur. C'est là aussi, nous le répétons, qu'il faut chercher toute l'histoire du parti girondin.

« Brissot, dit M. Maron (1), était raisonneur, mais il rachetait ce défaut par une grande vivacité de style, par une verve toujours soutenue, qui diminuaient sa prolixité. Il se fiait à son érudition politique, et avait du penchant à s'appuyer sur des preuves historiques. A cela joignez beaucoup de sagacité, l'art de saisir vite et bien les rapports. Laborieux à l'excès, il aborde toutes les questions avec développement, *in extenso :* grand moyen d'influence, car le public aime qu'on lui fournisse des arguments. Aussi, en voyant la grande masse de travaux contenue dans la volumineuse collection du Patriote français, on ne s'étonne plus de l'importance de ce journal. Son public était plus nom-

(1) *Histoire littéraire de la Révolution*, p. 277.

breux dans les départements qu'à Paris ; d'abord, sans doute, parce que la province a plus le temps de lire et de réfléchir, mais aussi parce que Brissot, peut-être parce qu'il connaissait l'Amérique et l'Angleterre, voulait donner pour base à la liberté nationale la liberté communale : car en cela seulement consistait son prétendu fédéralisme. Il craignait la concentration des pouvoirs politiques, et se défiait de la centralisation administrative : que d'autres lui en fassent un crime, moi je l'en absous. »

Là-dessus, écoutons Brissot lui-même :

C'étaient des pouvoirs concentrés, dit-il, que les despotismes de l'Orient. A Rome, le pouvoir se concentre dans les mains de César, et le monde romain se courbe quatre siècles sous le despotisme honteux de ses empereurs. En France, le pouvoir se concentre dans les mains d'un roi qui dit insolemment : « L'Etat, c'est moi ! » et la France subit les dernières années de Louis XIV, le règne de Louis XV, un siècle et demi de servitude. Non, Richelieu, Louis XI, parce que vous avez abattu quelques têtes féodales ou aristocratiques, vous n'êtes pas pour moi les précurseurs de la liberté, les saints Jean-Baptiste de la Révolution. Ils ont abattu la noblesse, dites-vous ; mais qu'ont-ils fait de nos franchises municipales, de nos libertés communales? Qu'ont-ils fait des parlements et des Etats provinciaux et des Etats généraux? Sachons-le bien, plus la liberté se divise, plus elle est forte. »

Le 23 septembre 1791, Brissot annonça que, voulant se dévouer entièrement aux fonctions importantes auxquelles le choix de ses concitoyens l'avait appelé, il se voyait forcé d'abandonner la

rédaction principale du Patriote français à ses collaborateurs; mais il s'en réservait la propriété, et, désirant qu'il continuât de tracer aux lecteurs qui lui étaient restés fidèles les suites d'une révolution si glorieuse et les principes qui pouvaient la consolider, il promettait d'y donner une attention constante. « Mon caractère, ajoutait-il, le but principal d'instruction nationale que j'avais en vue, et la polémique où j'ai été souvent engagé malgré moi, m'ont empêché de m'occuper avec exactitude, et de l'état journalier des puissances étrangères, et de ces anecdotes qui peignent si bien les personnages de la scène du jour : ces deux parties seront suivies avec exactitude, et en même temps avec cette décence dont un patriote qui ne veut que le bien ne doit jamais s'écarter. »

Nous avons déjà nommé la plupart des littérateurs ou hommes politiques qui contribuaient à la rédaction du Patriote : c'étaient Pétion, Condorcet, Charles Villette, Manuel, Lanthénas, Chepy, Roland, Clavières, Payne, Kersaint; mais le principal collaborateur de Brissot était le jeune et ardent Girey-Dupré, qui, depuis la fin de 1791, eut la rédaction en chef du journal girondin. Brissot, revenant, quelques mois après, le 1er janvier 1792, en partie du moins, sur sa détermination, déclarait qu'il rédigerait seul la partie de son journal concernant les séances de l'Assemblée nationale, qu'il ne

répondrait personnellement que de cette partie, confiant le reste à ses amis politiques et collaborateurs, et principalement à Girey-Duprey. Mais il fut de nouveau contraint de se retirer tout à fait de la rédaction dès les premières séances de la Convention, accablé qu'il se trouva de travaux, et comme secrétaire et comme membre de plusieurs commissions; les comptes-rendus de la nouvelle Assemblée sont signés de Girey.

On s'aperçoit dès-lors que Brissot ne rédige plus sa feuille, et même qu'il n'en surveille plus guère la rédaction. Quoique le Patriote français reflète toujours les opinions de son fondateur, il est facile de reconnaître qu'un autre que lui le dirige, dit Léonard Gallois. Brissot en avait fait un journal grave, fort en principes philosophiques, s'occupant peu de personnalités, et n'étant entré en lice avec ses adversaires qu'à son corps défendant. A partir de la Convention nationale, le Patriote français devient insensiblement railleur, mordant, incisif, querelleur, hargneux comme l'*Ami du Peuple*. Considéré jusque là comme un organe national, il devient, plus évidemment de jour en jour, la tribune d'un parti qui ne tarda pas à s'appeler *parti Brissot,* et bientôt *parti des Brissotins*.

Brissot, cependant, avec la propriété du Patriote, en conservait encore la direction, au moins nominale; le décret de la Convention qui mit les

députés journalistes en demeure d'opter le força d'abandonner tout à fait son journal. Voici comment il s'exprimait sur cette mesure :

On a décrété la création d'un tribunal révolutionnaire.... Mais le comble de l'opprobre était réservé à la fin de la séance. Ce que les Feuillants n'ont pu obtenir dans le temps même de leur plus grande influence dans l'Assemblée législative ; ce qui avait été repoussé avec indignation il n'y avait pas vingt-quatre heures comme le renversement de la liberté de la presse et des droits de l'homme, a été décrété. Les députés-journalistes seront tenus d'opter entre les fonctions de journaliste et celles de représentant du peuple. Ainsi il y a incompatibilité entre la faculté de représenter ses concitoyens et le devoir de les éclairer. Ainsi..... mais il serait absurde de commenter un pareil décret. »

Brissot dut pourtant s'y soumettre ; un avis placé en tête du n° 1306 l'annonçait en ces termes :

Les Droits de l'Homme ne sont plus ; toutes les lois naturelles sont foulées aux pieds ; une nuit a renversé l'ouvrage de quatre ans : la liberté individuelle, la liberté de la presse. Une faction qui veut régner au milieu des ténèbres a défendu à des députés philosophes d'éclairer leurs concitoyens. La loi, car il y a encore des lois pour l'homme vertueux, la loi ne permet plus à Brissot de travailler à la rédaction de ce journal. Je le rédigerai seul ; j'appelle sur ma tête toute la responsabilité, sur mon cœur tous les poignards.

J.-M. Girey.

Ce numéro est le dernier qui sera imprimé rue Favart, 3.

Et en effet, à partir du 11 mars 1793 et du n° 1307, le Patriote change d'imprimeur, et la rédaction en reste entièrement confiée à Girey. Il

paraît néanmoins qu'on soupçonnait Brissot d'y être encore pour quelque chose, car vingt jours après il éprouvait le besoin de s'en défendre, ce qui n'empêcha pas les soupçons de persister jusqu'au bout, et avec raison, croyons-nous.

Quelques personnes ont feint de croire et se plaisent à répandre que je continue d'avoir part à la rédaction de ce journal. Je dois déclarer que je n'ai plus aucune part à cette rédaction, et que je n'en ai plus même à la propriété de cette feuille..... On a cru que je dictais à Girey mes opinions : on ne commande point des opinions à un homme libre par principes, et Girey a prouvé, en septembre 1792 et en mars 1793, qu'il avait l'âme trop fière pour obéir à d'autres impulsions qu'à celles de sa conscience.

Girey-Dupré, en effet, digne élève de Brissot, déploya, dans la rédaction du Patriote, autant de fermeté que de verve et de talent. Mandé à la barre de la Commune, le 28 août 1792, pour s'y expliquer, portait la délibération, relativement à une imposture qu'il avait imprimée dans sa feuille sur le compte du Conseil général (il s'agissait de l'état de contrainte où la Commune tenait le maire Pétion), il adressait aussitôt au redoutable Conseil cette fière réponse :

Vous m'avez mandé à votre barre ; je ne m'y rends pas, parce que vous n'avez pas le droit de m'y mander, parce que je connais et maintiendrai mes droits. Si vous vous croyez calomniés ou insultés, il est des tribunaux où je vous attends ; mais vous n'êtes point un tribunal, et encore moins pouvez-vous juger

dans votre propre cause. Si vous avez voulu essayer votre pouvoir contre les écrivains patriotes, et détourner, en les effrayant, la vérité, qu'ils doivent au peuple, et qu'*ils lui diront,* vous avez mal choisi l'objet de cette épreuve. Je suis fermement résolu à défendre jusqu'à la mort les libertés individuelles et la liberté de la presse, que vous attaquez; les droits de l'homme, auxquels vous attentez; les droits du peuple, que vous usurpez. Il ne tient qu'à vous de commencer une lutte que je ne redoute pas plus que je n'ai redouté la puissance des réviseurs et le mandat du juge de paix Larivière.

Post-scriptum. Comme je n'ai jamais refusé de donner des explications fraternelles aux citoyens qui ont cru avoir à se plaindre de moi, motivez l'objet de votre plainte : je suis prêt à soutenir la vérité, si je l'ai dite, ou à rétracter une erreur, si elle m'est échappée.

Girey s'adressa en même temps à l'Assemblée nationale, et lui envoya une copie de la délibération de la Commune à son égard, ainsi que sa réponse :

Déjà des plaintes graves, disait le rédacteur du Patriote français au président, ont retenti dans le sein de l'Assemblée nationale contre la conduite des commissaires *provisoires* de la Commune. On a réclamé contre leur usurpation des droits du peuple, auquel ils enlèvent les magistrats que ses suffrages avaient choisis et que son cœur chérissait. On a réclamé contre leur avidité funeste à se partager comme un butin les places de l'administration, à dévorer les fruits de leur dictature d'un moment. On a réclamé contre leur système d'avilissement du Corps législatif, système qu'ils développent chaque jour avec plus d'audace, et à la faveur duquel ils marchent à grands pas vers la dissolution de l'empire. Revêtu, comme écrivain patriote, d'une sorte de dictature morale, j'ai obéi à la voix impérieuse du devoir, en m'élevant avec énergie contre les entreprises de ces commissaires, en défendant contre eux l'indépendance et la suprématie de

l'Assemblée nationale. Ils ont voulu me punir de mon courage et effrayer ceux qui seraient tentés de l'imiter : *ils m'ont mandé à leur barre.*

Monsieur le président, il est temps que ce désordre cesse ; il est temps que l'Assemblée nationale rende enfin au peuple ses véritables magistrats ; il est temps qu'elle assure à la Commune ses droits, usurpés ou méconnus, et à tous les citoyens la liberté individuelle, sans laquelle il n'est point de liberté. Le moment presse, monsieur le président : le corps électoral va s'assembler ; il est essentiel de le soustraire à l'influence de quelques intrigants armés d'un grand pouvoir, et qui veulent régner à quelque prix que ce soit.

L'Assemblée, sur le rapport de Vergniaud, considérant qu'il importait de réprimer les atteintes portées à la liberté individuelle, par quelque autorité que ce fût, après avoir voté l'urgence, décréta que les mandats d'amener à la barre et d'arrêt étaient attentatoires à la liberté individuelle et à la liberté de la presse, et les déclara nuls et non avenus. Mais pendant que l'Assemblée délibérait, la Commune ne laissait pas que de poursuivre son œuvre. C'est ce que nous apprend Girey-Dupré dans une autre lettre à ses concitoyens, où il exposait sa conduite et celle de la Commune.

Ce qu'on ne sait pas, disait-il, c'est que, pendant que l'Assemblée nationale mandait à sa barre le président et le secrétaire qui avaient signé le mandat lancé contre moi, ce mandat était converti en mandat d'arrêt ; c'est que mon imprimeur a été conduit à la maison commune au milieu de huit fusiliers ; c'est qu'une force armée a investi et occupé la maison que j'habite ; c'est qu'on a fait le siége de l'hôtel de la guerre, où l'on me croyait

Mercure de France. — Mercure britannique.

Nos lecteurs connaissent déjà Mallet du Pan, et savent quelle impulsion il avait imprimée au *Mercure* dans les années qui précédèrent la Révolution. Cependant son rôle, alors, était singulièrement limité par la censure, et bien s'en fallait qu'il y pût développer les facultés dont il était si éminemment doué. La tâche du rédacteur politique était de résumer les événements de chaque semaine. Pour l'intérieur, il devait se renfermer dans l'indication succincte et sans commentaire aucun des faits officiels; pour les affaires étrangères, il était plus libre, à la condition cependant de respecter le privilége qu'avait la *Gazette* d'annoncer la première les nouvelles importantes, et encore pourvu que le ministère n'eût pas quelque intrigue à dissimuler ou quelque prétention à faire accepter par l'opinion. En pareil cas, la tâche devenait délicate pour un homme tel que Mallet du Pan, incapable de changer par ordre sa manière de voir. C'est ainsi que

les troubles de la Hollande, ménagés de longue main par M. de Vergennes, le mirent, comme nous l'avons vu, en conflit direct avec le ministre au département duquel son travail était subordonné. Mallet, pour avoir vu trop juste, s'était trouvé en butte, d'un côté, à la mauvaise humeur du gouvernement, et, de l'autre, aux déclamations violentes des patriotes hollandais et de leurs amis de France, qui le traitaient d'ennemi de la liberté et des républiques, tandis que le *Journal de Paris* l'accusait d'avoir parlé avec mépris des Etats monarchiques.

Ces tiraillements, ces attaques en sens contraires, peuvent donner une idée des difficultés que rencontrait le rédacteur dans son travail; elles montrent aussi quelle conscience il y apportait. Mallet écrivait sa semaine politique non en gazetier à la tâche, mais en historien, et, dans la brièveté de ses récits, il avait le talent d'éclairer philosophiquement les faits, et d'en faire apercevoir la suite et le lien par quelques remarques sommaires comme le texte, mais qui faisaient réfléchir.

C'est surtout dans les articles sur les affaires d'Angleterre qu'on peut juger de la sagacité politique de Mallet du Pan; ils offrent véritablement, dans leur suite, des annales non-seulement exactes, mais animées, dramatiques et philosophiques à un haut degré, de la Grande-Bretagne, durant une des périodes les plus curieuses de son histoire. On

remarque encore ses articles sur les matières économiques : il traitait ce sujet avec une grande intelligence des choses, et, de plus, avec beaucoup d'esprit.

Mallet ne bornait pas son activité à la rédaction de la partie politique du Mercure, qui lui était exclusivement dévolue; il fournissait encore son contingent à la partie littéraire. Outre que cela était entré, comme nous l'avons vu, dans ses conventions avec Panckoucke, le libre penseur trouvait à se dédommager sur ce terrain des entraves qui lui étaient imposées sur le terrain de la politique. Si Mallet, en effet, avait été laissé au Mercure, malgré la hardiesse des vérités qu'il ne savait pas retenir, il l'avait dû à son honnêteté; mais on le surveillait rigoureusement, et trois censeurs qu'on lui avait donnés mutilaient à l'envi ses articles. La place n'eût pas été tenable pour un esprit aussi libre et aussi méditatif, s'il n'avait pu donner l'essor à sa pensée dans la partie littéraire du journal. La plupart des ouvrages qui se succédaient alors avec profusion sur les grands sujets de philosophie politique étaient dévolus à son analyse; il leur consacrait des articles toujours étudiés en conscience, et écrits d'un style vigoureux et animé, qui les distingue assez des articles plus élégants, plus académiques, de ses collaborateurs. A un grand sens politique Mallet joignait en effet un remarquable

le plus habile et le plus répandu des journaux. Le fougueux tribun avait vu une insolence dans une phrase assez inoffensive de Mallet au sujet de l'Assemblée nationale, et il voulait faire réprimer cette insolence, « sans toucher à la liberté de la presse »; il proposait donc que l'auteur de la partie politique du Mercure et le propriétaire de ce journal fussent mandés à la barre et censurés par le président, pour servir d'avertissement salutaire aux journaux. Mieux avisé, Mirabeau abandonna son dessein.

Ce succès du Mercure n'était pas mérité seulement par la sûreté et l'exactitude de ses nouvelles et de ses comptes-rendus, auxquels présidait sans relâche la conscience inébranlable du rédacteur; l'indépendance éprouvée de Mallet, indépendance de caractère, et non de calcul, assurait à ses jugements une autorité plus grande qu'à ceux d'aucun autre journaliste.

Quand la Révolution éclata, dit M. Sainte-Beuve (*Causeries du Lundi*, t. IV, p. 359); quand les luttes de l'Assemblée constituante occupèrent l'attention de l'Europe, Mallet du Pan, dans le Mercure, fut le seul écrivain qui sut, sans insulte ni flatterie, donner une analyse raisonnée de ces grands débats. Ses comptes-rendus prirent dès lors la plus grande importance. « Pendant trois années, son analyse des débats fut lue dans toute l'Europe comme un modèle de discussion aussi lumineuse qu'impar-

drons jamais de vue le précepte de Tacite : *Præcipuum munus annalium*.... « Mon dessein, disait Tacite en parlant des délibérations du sénat sous Tibère, n'est pas de rapporter tous les avis des sénateurs ; je me borne à ceux qui offrent un caractère remarquable d'honneur ou d'opprobre, persuadé que le principal objet de l'histoire est de préserver les vertus de l'oubli, et de contenir par la crainte de l'infamie et de la postérité les discours et les actions vicieuses. » Ce fut le programme de Mallet, programme d'historien encore plus que de journaliste, a-t-on dit avec justesse, mais qu'on voudrait voir plus fréquemment suivi. Ne serait-il pas à souhaiter, en effet, que le journaliste politique se considérât ainsi comme un historien à la journée, un *historien pionnier*, qui n'a pas les honneurs de l'autre, mais qui en a les devoirs, qui en anticipe les charges, et qui peut un jour en acquérir les mérites par le retour attentif d'une postérité rémunératrice ? Mallet du Pan, à cet égard, au milieu des inévitables rudesses et des duretés personnelles qui se rencontrent sous sa plume, offre une sorte de modèle pour l'honnêteté, la suite et le courage, et il est le plus recommandable de nos devanciers.

A cette méthode de Mallet du Pan, opposons celle, toute contraire, qu'affectait et que professait Garat, rédacteur des séances politiques pour le

Journal de Paris. Dans un épanchement qu'il adressait à Condorcet en 1792, le sophiste littérateur écrit, en se reportant aux scènes de la Constituante:

« Vous savez, Monsieur, qu'à ces mêmes époques les séances de l'Assemblée nationale, d'où tous les mouvements partaient et où tous venaient retentir et se répéter, étaient beaucoup moins des délibérations que des actions et des événements. Aujourd'hui il n'y a plus d'inconvénient à le dire, ces séances si orageuses ont été moins des combats d'opinions que des combats de passions; on y entendait des cris beaucoup plus que des discours; elles paraissaient devoir se terminer par des combats plutôt que par des décrets. Vingt fois, en sortant, pour aller les décrire, de ces séances qui se prolongeaient si avant dans la nuit, et perdant dans les ténèbres et dans le silence des rues de Versailles ou de Paris les agitations que j'avais partagées, je me suis avoué que, si quelque chose pouvait arrêter et faire rétrograder la Révolution, c'était un tableau de ces séances retracé sans précaution et sans ménagement, par une âme et par une plume connues pour être libres. Ah! Monsieur, combien j'étais éloigné de le faire, et combien j'aurais été coupable! J'étais persuadé que tout était perdu, et notre liberté, et les plus belles espérances du genre humain, si l'Assemblée nationale cessait un moment d'être, devant la nation, l'objet le plus digne de son

respect, de son amour et de toutes ses attentes. Tous mes soins se portaient donc à présenter la vérité, mais sans la rendre effrayante. De ce qui n'avait été qu'un tumulte, j'en faisais un tableau; je cherchais et je saisissais, dans la confusion de ces bouleversements du sanctuaire des lois, les traits qui avaient un caractère et un intérêt pour l'imagination. Je préparais les esprits à assister à une espèce d'action dramatique plutôt qu'à une séance de législateurs. Je peignais les personnages avant de les mettre aux prises; je rendais tous leurs sentiments, mais non pas toujours avec les mêmes expressions; de leurs cris je faisais des mots, de leurs gestes furieux des attitudes, et, lorsque je ne pouvais inspirer de l'estime, je tâchais de donner des émotions. »

Nous laissons au lecteur à se prononcer entre les deux méthodes.

Mallet, dès les premiers jours, se prononce contre les exagérations, de quelque part qu'elles viennent. Ainsi, tout calviniste qu'il est, il se sépare avec éclat des persécuteurs du clergé catholique. Il comprend à la rigueur la mainmise de l'Etat sur les biens de cet ordre, mais il s'indigne de l'acharnement qu'on met à poursuivre ceux qu'on a dépossédés, et il est éloquent dans l'expression de sa douleur, qui l'emporte jusqu'à la colère.

cisive, Mallet du Pan, qui peut décharger son cœur en toute liberté, trace des héros de l'émigration une peinture pour laquelle le pinceau satirique d'un ennemi n'aurait pas trouvé des traits aussi piquants. Venant d'un ami sincère de la cause royale, elle n'en est que plus précieuse. Nous y trouvons sans apprêt toute la pensée et tout le talent de l'homme même.

Si l'on veut tout perdre, il faut encore des équipées à la Quiberon, des extravagances à la Coblentz, des romans de chevalerie, des Dunois, des Gastons de Foix, des rois qui parlent de conquérir leurs royaumes sans avoir un bataillon, et qui parlent à Vérone comme Henri IV parlait et pouvait parler sur le champ d'Ivry. Au nom du ciel et une fois pour toutes, faites finir ce déluge de sottises; dites aux émigrés qu'ils cessent enfin de s'égorger de leurs propres mains, s'ils veulent rentrer en France et dans leurs propriétés. S'ils veulent que leur patrie ne reste pas république, qu'ils restent immobiles, et ne mêlent pas leur action funeste à celle du dedans, qu'ils contrarient sans relâche. Ce n'est pas à nous à diriger l'intérieur, c'est lui qui doit nous diriger. Les monarchistes ne redoutent rien tant que nos grandes mesures, nos grandes armées, nos grands projets, dont nous avons vu de si grands résultats.

Mallet, nous l'avons déjà dit, est pour le gouvernement mixte, le seul qu'il croyait compatible avec la vraie liberté, quand on la veut réelle et sincère chez une grande nation, c'est-à-dire qu'il ne partage nullement les exagérations de la droite pure, et en bien des cas, on peut l'affirmer, il est aussi loin de l'abbé Maury que de l'abbé Siéyes. La ligne

ou plus instruits. Mallet dénonce avec force ce nouveau despotisme. Au mois de septembre, accusé dans la feuille de Brissot d'être un *buveur de sang,* il écrivait :

Dans un instant où l'on frappe tous les abus, il est nécessaire d'en dénoncer un qui, plus que tout autre, menace la liberté et la sûreté personnelles. Depuis quelque temps, une classe d'écrivains regarde toutes ses opinions comme des dogmes, ses décisions comme des oracles, ses récits comme des procès-verbaux. Adopte-t-on d'autres idées, que dis-je ? élève-t-on un doute, propose-t-on une modification, une voix furieuse de despotisme dénonce, déchire, diffame tout ce qui lui résiste ; la moindre contradiction qu'éprouve sa doctrine devient un attentat au droit naturel. Echappés au glaive censorial, nous tombons sous les assassinats de l'intolérance. On défigure les opinions, on suspecte les motifs, on cherche à rendre odieux ceux auxquels on ne peut répondre, et il n'est peut-être maintenant pas un esprit vraiment libre et indépendant qui ne gémisse sous ce genre d'oppression. La liberté de la presse en sera le préservatif ; mais pour que cette liberté ait son efficace, il faut attendre le règne de la liberté des opinions, et nous en sommes encore bien éloignés.

A la fin du mois de janvier 1790, Sièyes ayant présenté à l'Assemblée nationale, au nom du Comité de Constitution, le projet d'une loi provisoire sur la presse, Mallet l'attaqua avec une grande force. Il observait d'abord que cette loi, de toutes la plus difficile à faire exécuter, même en temps de calme, était proposée dans l'instant où les lois de la plus facile exécution étaient impuissantes ou endormies ; il lui reprochait ensuite de n'être annoncée que comme provisoire :

lérats, la liberté de la presse devient l'opprobre et le fléau de la société; elle en est la consolatrice et l'ange tutélaire quand elle est l'instrument d'un génie vertueux.

Il revient encore sur cette question capitale dans le tableau qu'il trace de l'année 1789 :

La Déclaration des Droits et l'impunité des écrits les plus scandaleux semblaient avoir assuré à tout citoyen le droit d'imprimer librement ses opinions, d'examiner les lois naissantes, en leur soumettant religieusement ses actions, et de prendre part à cette censure publique, importante dans tous les temps au maintien de la liberté, et si nécessaire à l'aurore d'une législation dont l'intelligence humaine embrasse à peine l'étendue. Mais à cet égard, comme à tant d'autres, nous sommes encore sous l'arbitraire le plus absolu. Aucune loi n'a fixé la liberté de la presse, ni la responsabilité des auteurs, ni les tribunaux exclusifs auxquels il appartient d'en poursuivre les excès, ni la nature du délit, ni celle de la peine. Suivant les hommes, suivant les circonstances, suivant les opinions, on répond de tout, ou l'on ne répond de rien. L'un prêche périodiquement le meurtre et le vol, dont il prépare le succès par la calomnie : il reçoit une couronne civique; l'autre expose un doute, un fait prouvé, un principe contraire à ceux qu'il croit contraires à l'intérêt public, et l'on crie à la révolte. La sphère des délits de la presse s'est agrandie à l'instant où l'on en proclamait l'indépendance; on a transformé en *crimes de lèse-nation* les abus du raisonnement et quelquefois la raison même : ainsi l'échafaud pourrait devenir le châtiment d'un délit que les tyrans ont rarement osé punir d'une peine capitale. Et qui dénonce? qui poursuit? qui juge? Quiconque veut aujourd'hui usurper ce ministère, particuliers, municipalités, districts, comités, clubs, associations politiques. Comment échapper à cette chaîne de surveillants, de dénonciateurs, de délégués arbitraires, qui poursuivent l'esprit humain et la raison publique!

Quand cette police anticonstitutionnelle n'inspirerait pas le découragement, où conduit la fermeté à obéir à sa conscience et à

›fendre sa liberté? A des malheurs inutiles, à des persécutions ont nul de nous ne peut mesurer la gravité, et, enfin, à des ›crits avortés, dont la terreur ou la prudence comprime chaque réflexion et chaque sentiment.

Les effets de ce fanatisme des journaux ne se firent pas attendre, et, après les affreuses scènes de Versailles, Mallet disait :

C'est le fer ou la corde à la main que l'opinion dicte aujourd'hui ses arrêts. *Crois ou meurs*, voilà l'anathème que prononcent des esprits ardents ; ils le prononcent au nom de la liberté. Mais, sans l'appui des lois, où existerait cette liberté? A qui répondre de ses pensées et de ses publications? Vainement, au milieu de tant d'écueils, prendrait-on pour guide la modération : elle est devenue un crime ; en vain chercherait-on avec candeur l'intérêt public et la vérité : tant de plumes corrompues profanent ces noms sacrés qu'il faut les profaner comme elles, ou flotter entre le rebut et la persécution. Surmontons néanmoins la terreur profonde dont l'homme indépendant et véridique est pénétré en mêlant sa voix impuissante au bruit des tempêtes, et poursuivons la tâche accablante qui nous est imposée.

Accablante était bien le mot. Dans le temps qu l'Assemblée nationale agitait la question de la san tion royale, Mallet fut mis au nombre des têt dévouées, et depuis lors il fut en butte à d'ince santes persécutions, dont il va nous faire lui-mêı le récit instructif.

Ce sont d'abord quatre furieux qui viennent signifier dans sa maison, le pistolet sur la poitr qu'il répondra sur sa vie de ce qu'il oserait é en faveur de l'opinion de Mounier sur le *veto* : M

le défend huit jours après. Nouvelles sentences de proscription, nouvelles visites menaçantes, lorsque seul il a osé tracer le tableau véridique de ce qui s'est passé à Versailles dans les journées des 5 et 6 octobre.

Mais rien ne pouvait faire fléchir la conscience ni la plume du courageux écrivain; il n'en était que plus résolu à signaler les crimes, les projets malfaisants, les maximes pernicieuses, ainsi que la faiblesse des hommes appelés à combattre l'anarchie croissante. Aussi la fureur de ses ennemis alla-t-elle redoublant; les clubs, la feuille de Brissot, le plus implacable de ses persécuteurs, et d'autres encore, lui prodiguèrent avec un redoublement de violence les calomnies et les délations.

Je n'ai opposé, put dire Mallet en toute vérité, je n'ai opposé à cette guerre affreuse que ma vie présente et passée. Je l'ai offerte à l'examen de la méchanceté et de la fureur. J'ai continué, avec la fermeté qui sied à l'homme de bien, à manifester les principes que la Révolution ne m'a pas donnés, et qui m'ont appris à voir l'abîme de la liberté, de l'ordre public et de l'Etat, dans les exagérations de l'enthousiasme et dans les méprises de l'inexpérience.

On peut croire que ce plan de conduite, auquel je dois l'estime de ceux à qui le sentiment de l'honneur, du respect de soi-même et de la liberté n'est pas étranger, n'a désarmé aucune des passions dont je suis par état condamné à tracer l'ouvrage toutes les semaines.

Dans les derniers mois de 1790, nouvelles scènes, qui montrent jusqu'où allait l'aveuglement des esprits :

Le lundi 15, on m'informa que j'étais, dans quelques lieux pu-

plus fort : vous êtes sous l'empire du plus fort et vous devez vous y soumettre. Nous vous exprimons le vœu de la nation, et c'est la loi.

Je ne doutais pas, en effet, de cette terrible vérité, que nous vivions sous la loi du plus fort; mais inutilement essayai-je de leur faire sentir que la liberté et la force étaient incompatibles. Cinq ou six parlaient à la fois et se contredisaient mutuellement. L'un d'eux m'ayant reproché de remplir le Mercure de faits faux, je l'invitai à me le prouver en citant des faits. Pour exemple il choisit l'affaire de M. de Castries, et ce ne fut pas sans peine que je parvins à lui démontrer que, le dernier Mercure ayant paru avant cet événement, il était impossible que j'en eusse parlé d'aucune manière. L'un des députés convint de la justesse de cette observation : elle prouve à quel point on avait abusé de leur bonne foi. D'autres, revenant aux griefs généraux, me reprochèrent de favoriser l'ancien régime et de parler sans cesse du pouvoir exécutif. — L'ancien régime, leur répondis-je, n'a eu et n'aura jamais d'ennemi plus décidé que moi, qui ai gémi plus que personne sous son oppression. Citez une ligne du Mercure qui ait exprimé le vœu de son retour. Quant à l'autorité royale, oui, certes, je la défendrai, et jusqu'à ce que la violence m'en empêche, comme le plus solide rempart de votre liberté et comme le gage de la conservation de la monarchie. — Oh! répliquèrent-ils en commun, nous serions bien fâchés d'être sans roi : nous aimons le roi et nous défendons son autorité; mais il vous est défendu d'aller contre l'opinion dominante et contre la liberté décrétée par l'Assemblée nationale.

— Messieurs, repris-je, je ne suis pas venu en France prendre de vous des leçons de liberté : je suis né dans son élément; j'ai vécu vingt ans au milieu de ses orages; ce n'est pas depuis vingt-quatre heures que j'en ai étudié le système. Y a-t-il un écriteau d'évidence qui nous enseigne la véritable route? Attendez l'expérience, et jusqu'alors respectez la liberté des opinions. Je ne donne pas les miennes comme infaillibles; mais personne à cet égard n'a plus de droits que moi. Est-ce dans l'anarchie que vous entendez juger des effets de théories contraires à l'autorité de

vêtus, n'aient pas substitué à des discours vagues et cent fois interrompus un entretien plus serré, où, le Mercure à la main, je leur eusse montré l'énormité des calomnies par lesquelles on avait égaré leur jugement.

Le même jour, M. Panckoucke, propriétaire des journaux dont la rédaction m'est confiée, reçut le même arrêt, et dans les mêmes formes, quoique, à plusieurs reprises et publiquement, il se soit, à juste titre, déchargé de toute responsabilité personnelle à l'égard des opinions que manifestent les rédacteurs.

De tels faits suffiraient à démontrer l'anéantissement de l'ordre public et l'impuissance des lois civiles à protéger la sûreté des individus.

Que répondre, observe Mallet, à ceux qui, à mon exemple, seront en droit de dire : Et que m'importent ces Droits de l'Homme que vous avez gravés sur parchemin, si ceux de la force prévalent impunément sur eux ? Que m'importent les droits qui ne sont respectés que par ceux qui n'ont ni la puissance de les violer, ni celle de les défendre ?

La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme. Tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de cette liberté dans les cas déterminés par la loi. Ou ce décret est une insigne tromperie, ou nul individu ne peut sans délit m'enlever l'exercice de cette liberté. Si chaque société partielle, s'attribuant la puissance de la nation et celle de l'autorité publique, est maîtresse de faire taire la loi, d'opposer le vœu du peuple aux privilèges sacrés des citoyens, de les dévouer par sentence à l'anathème et de l'exécuter, la société est dissoute, l'innocence n'a plus d'asile, et la Constitution n'est autre chose que l'absence de tout gouvernement. J'invoque ici la sincérité de ceux-là même qui se permettent d'offenser dans autrui la liberté qu'ils réclament pour eux-mêmes. Qu'était donc cet ancien régime, dont ils ont abattu la tyrannie, si ce n'est le droit du plus fort ? Qu'avons-nous gagné si, au lieu d'émaner des bureaux d'un ministre, les lettres de ca-

ciés ainsi à la discrétion des clubs, des folliculaires et du Palais-Royal ?

L'homme désigné par les libellistes aux fureurs de la multitude comme ennemi de la Révolution avait bien le droit de se tourner vers ceux qui, s'en disant les amis, oubliaient trop leur passé. C'est ce que fit Mallet dans cette apologie pleine de dignité :

Je répondrai, dit-il dans le même morceau, je répondrai, une fois pour toutes aux calomnies qui m'ont valu la visite domiciliaire de la semaine dernière.

J'y répondrai d'un mot, en livrant ma vie et mes ouvrages à la plus rigoureuse inquisition.

On m'accuse d'être l'*ennemi de la Révolution*, terme sacramental et mystique, qui sert de signal aux meurtriers, comme celui de huguenot leur en servait au XVIe siècle. Si l'on entend par *Révolution* le changement mémorable, digne de l'admiration des siècles, à la suite duquel une monarchie absolue, gangrenée d'abus, déjà dissoute avant sa chute, devait faire place au gouvernement légal et régulier dont le roi, dans son abnégation paternelle, avait lui-même posé les fondements, nul n'a fait, n'a exprimé de vœu plus ardent et plus désintéressé pour le succès d'une si noble entreprise.

Mais si l'amour prétendu de la Révolution n'est qu'un cri d'inimitié et de violence, s'il consiste à provoquer tous les trois mois des catastrophes et à y applaudir ; à ne mettre aucun terme à cette anarchie favorable aux factieux seuls, ni aucun choix dans les moyens d'acquérir la liberté ; s'il consiste à méconnaître tous les principes et à saper successivement la Constitution elle-même ; à troubler l'ordre public, la sûreté, la liberté individuelle, sous prétexte de vigilance et de zèle civique ; à constituer un état de guerre épouvantable entre les faibles et les forts ; à persécuter pour un soupçon, à susciter des insurrections renaissantes pour

des ombragés, et à faire de la souveraineté du peuple un despotisme illimité, multiplié autant de fois qu'il existe de sections dans l'empire ; si c'est là, dis-je, ce qu'il faut préconiser comme le plus beau système de gouvernement humain, *qu'on me ramène aux carrières*.

Ajouterai-je qu'un de mes crimes est d'attaquer ceux que des chroniqueurs et des gazetiers universels appellent les défenseurs de la liberté? Certes, ce n'est pas sur la parole de quelques feuillistes que l'histoire et la postérité adjugeront ainsi les titres. Ce n'est point au fort de la mêlée, ni dans l'obscurité de la tempête, qu'on peut distinguer les panaches. Tel ami du peuple est à mes yeux le bourreau de ses droits : aucune loi ne m'oblige à soumettre mon jugement, à cet égard, à celui de personne. Le temps prononcera entre les opinions contraires ; et jusqu'alors je ne donnerai ce nom si profané de défenseur de la liberté qu'à celui qui sait la respecter et la défendre pour tout le monde.

Le jour de la fuite du roi, Mallet rentrait chez lui avec sa femme, lorsqu'à deux cents pas de la maison qu'il habitait dans la rue Taranne, il apprit que son domicile était occupé par un détachement militaire dirigé par un commissaire de la section.

Dans une journée comme celle du 21 juin, dit-il, au milieu de l'extrême fermentation qui régnait dans Paris, la prudence m'ordonna d'abandonner la maison à ceux qui s'en étaient rendus maîtres. Ils questionnèrent mes domestiques pour leur arracher le nom de notre séjour du moment, et plusieurs d'entre eux annoncèrent le dessein de nous conduire à l'Abbaye-Saint-Germain, nouvelle bastille qui a recélé plus d'innocents, depuis deux ans, que l'ancienne n'a renfermé de prisonniers pendant le règne de Louis XVI.

Les envoyés de la section visitèrent mes papiers, mes livres, mes lettres ; transcrivirent quelques-unes de celles-ci, empor-

tirent copies et originaux, et apposèrent sur le reste le scellé, qu'ils laissèrent sous la garde de deux fusiliers. Jamais exécution arbitraire ne fut consommée, je dois le dire, avec plus d'ordre et de ménagements.

Dès le lendemain, j'écrivis au président de la section pour connaître les motifs de cette invasion, pour provoquer toutes les recherches. Un procès-verbal dressé chez moi, en mon absence, et sans que personne me représentât, avait été envoyé par la section, ainsi que mes lettres, au Comité des Recherches de la municipalité. Celle-ci ordonna le rapport de l'affaire ; la décision fut accélérée par les soins de M. Cahier de Gerville, substitut du procureur-syndic de la Commune. Sur le rapport de ce magistrat, je fus autorisé à requérir la levée du scellé ; mais on réserva mes lettres au Comité des Recherches de l'Assemblée nationale. Enfin, au bout de quinze jours, mon domicile fut libre et j'y rentrai.

Pendant ce temps les journaux racontaient, les uns la fuite, les autres la mort de l'auteur du Mercure, tué *civiquement* dans la rue Taranne. Un seul journaliste, Parisot, rédacteur de la *Feuille du Jour*, osa réclamer en sa faveur, et fit observer le contraste que présentait la persécution éprouvée par Mallet avec l'impunité, ou, pour mieux dire, la protection assurée aux libellistes les plus criminels. Mallet, du reste, n'avait pas quitté Paris un seul instant.

Je ne formai pas de plainte, parce que la conjoncture et l'effervescence qui en était résultée excusaient à mes yeux la démarche illicite de la section du Luxembourg, et que, d'ailleurs, un homme entaché d'aristocratie par des gens qui appellent aristocrate quiconque poudre ses cheveux ne plaide point à Paris contre une section.

D'autres inquiétudes que le souci de cette affaire occupaient son âme, et, dès qu'il le put, il exprima ses sentiments avec énergie :

La misérable aventure de ma cancellation formait, dit-il, la plus faible de mes sollicitudes, à l'instant des malheurs du roi, de ce prince auquel on ne reprochera qu'une faiblesse, celle d'avoir jugé les hommes aussi vertueux que lui, et d'avoir cru à la probité publique; de ce prince qui, seul peut-être dans le royaume, a désiré avec candeur l'alliance de la liberté et de la monarchie; qui avait plus fait pour les droits du peuple que tous les souverains, tous les démagogues réunis des temps anciens et modernes; qui, abaissant volontairement sa puissance héréditaire, et malheureusement illimitée, devant l'opinion et le vœu des sages, n'avait pas dû s'attendre à se voir traiter comme Néron ne le fut jamais. Je ne suis pas né sous sa domination, je donnerais mon sang pour le maintien du gouvernement républicain qui a formé mon enfance, mes inclinations, mon esprit et mon caractère; mais je m'honore, avec tout ce que les Etats libres renferment d'hommes généreux, de verser des larmes sur le sort d'un roi qui ne peut ni me récompenser, ni me punir.

Après deux mois de silence, pendant lesquels le Mercure fut rédigé par Peuchet, Mallet chargea encore une fois son fardeau, mais non sans dire tout ce qu'il avait sur le cœur. Il s'adresse d'abord aux souscripteurs du Mercure, qui s'étaient plaints vivement de son inaction; car, dans les temps de révolution, c'est le propre de ce qu'on appelle les honnêtes gens d'être difficiles et exigeants pour les autres en fait de courage et de sacrifices; ce genre d'héroïsme leur suffit.

En renouvelant le témoignage de ma reconnaissance à ceux qui

ont accompagné leurs plaintes de marques touchantes d'intérêt et d'attachement. J'exprimerai ma surprise du calcul singulier de quelques-uns. Ils paraissent considérer un auteur, dans les conjonctures où nous sommes, comme un serviteur qu'ils ont chargé de défendre leurs opinions, et qui doit monter à la tranchée pendant qu'ils dorment ou se divertissent. Ils trouvent commode qu'un homme s'occupe, tous les huit jours, au risque de sa vie, de sa liberté, de ses propriétés, de leur faire lire quelques pages qui amusent leurs passions durant l'heure du chocolat ; ils regardent comme un devoir, comme une dette, qu'on s'immole à leur incurie et à leurs ridicules illusions. Ces messieurs ont cherché à me prouver, avec humeur, que je ne pouvais me permettre aucun relâche, que mon intrépidité devait suppléer à la leur, et que, fort de l'approche des contre-révolutionnaires, il m'était facile de me dévouer au *salut public*. Voilà certes de plaisants conseils et de plaisantes sûretés ! Je répondrai à ces égoïstes que la mesure de mon courage, fixée par la raison ou par le sentiment, ne le sera jamais par les forfanteries des têtes exaltées qui, sans mettre un écu ni une goutte de sang dans la balance des dangers, sont des Euménides pour y précipiter les autres, et des puissances mortes pour les en tirer.

Parmi les causes de découragement qui avaient été sur le point de faire renoncer Mallet à la tâche d'écrivain politique, il en est qui méritent d'être relevées.

L'écrivaillerie, disait l'observateur Montaigne, *est le symptôme d'un siècle débordé*. Nous sommes un triste exemple de cette vérité. Si les excès de la Révolution n'ont rencontré aucun obstacle, si la violence en est devenue le seul mobile, si les citoyens sages ont perdu toute influence, si la terreur a glacé les courages, même celui de l'esprit, si la plupart des événements n'ont offert qu'une lutte entre la perversité et la mollesse, si, dans le cours de tant de catastrophes, on a retrouvé si peu de ces sentiments

généreux, si peu de ces actions fortes qui éclatèrent dans les plus horribles révolutions, n'en doutons point, il faut en chercher une des principales causes dans le caractère que l'*écrivaillerie* et des habitudes efféminées ont donné aux mœurs. Chacun a cherché sa défense dans des brochures. Les oppresseurs en ont fait l'arsenal de leur tyrannie; les opprimés ont remis à des imprimeurs le soin de les venger. Après avoir épuisé les imprécations contre l'Assemblée nationale et les menaces impuissantes contre ses chefs, on s'est cru quitte envers la patrie. Les lecteurs de ces diatribes, consolés, presque triomphants, et trouvant une victoire dans chaque imprimé, se sont reposés avec sécurité sur l'effet prodigieux de ces pamphlets, oubliés huit jours après leur naissance. Au milieu de tous les désordres et de tous les malheurs, ils n'ont envisagé la Révolution que comme une escrime de raisonnements, d'éloquence et d'invectives. Quand on s'habitue à juger, à sentir ainsi par autrui, on devient soi-même incapable du moindre effort. Ce que l'esprit gagne en jouissances, le caractère le perd en énergie. L'activité de l'âme, ce feu sacré qui ne s'évapore point comme celui de l'entendement, s'affaiblit au milieu de tant de controverses. Cependant, dans les orages de la société, c'est à agir, et non à lire, que les hommes sont destinés. Partout où vous apercevrez le contraire, vous apercevrez encore des indices de dégénération : des têtes noyées dans l'océan des sottises imprimées ne sont plus propres à se conduire; n'en attendez ni grandeur, ni énergie; ces roseaux polis plieront sous les coups de vent sans jamais se relever.

Mais toute l'énergie et toute la raison de Mallet étaient en pure perte: le poste devenait chaque jour et plus inutile et plus dangereux. Il sentait vivement combien il y avait de disproportion entre la puissance de l'entraînement révolutionnaire dirigé par des hommes résolus à tout, et la résistance d'un journal qui ne pouvait parler que raison et

résistance impossible ; mais, indomptable jusqu'au bout, il ne le fit pas sans avoir dit encore une fois la vérité à tout le monde, à la Révolution, à ses amis comme à ses ennemis, dans un très-remarquable article que nous ne saurions reproduire après avoir déjà tant cité, mais qu'on pourra lire dans le *Mercure* du 7 avril 1792.

Ignorait-on sa fuite, ou pensait-on que c'était encore lui qui, du fond de sa retraite, rédigeait le Mercure? Toujours est-il que les dénonciations continuèrent de plus belle.

« Mallet du Pan, dit la *Chronique de Paris* du 25 juillet, est enfin dénoncé à l'Assemblée nationale. Il y a longtemps qu'il aurait dû l'être, mais actuellement il n'est plus en France.

» Les sept ou huit derniers numéros du Mercure sont remarquables par un redoublement de rage contre-révolutionnaire et par une diminution sensible de talent. Mallet du Pan, quand la guerre fut déclarée, avait écrit que désormais tous les esprits devaient se réunir dans un vœu commun, il avait pris une sorte d'engagement d'être à l'avenir plus modéré ; cependant, depuis le numéro 20 ou 21, on trouve dans le Mercure plus de fiel, moins de mesure et de retenue qu'il n'y en mit jamais dans ses plus grands accès de fureur aristocratique.

» Le fait est que Mallet du Pan est maintenant à Francfort, et que sa famille est retournée à Genève.

nent, et aussi incurable que Maury. Il regimbe contre la Constitution et s'acharne contre ceux qui font avorter les complots. N'a-t-il pas une fois comparé les réclamations des philosophes et des patriotes aux cris de l'hyène, qui, disait-il, imitant la voix humaine, attire les passants pour les dévorer ! Heureusement que cette hyène n'a dévoré que les catins, les calotins, les publicains, les robins mangeurs de gens, sur qui il était bien permis d'user de représailles... Si le bourreau trouve mauvais qu'on touche à son honneur, pouvons-nous souffrir qu'un étranger attente ainsi à la gloire du nom français ?... »

Forcé de quitter son poste, qu'il n'abandonna, comme nous venons de le voir, qu'à la dernière extrémité, Mallet du Pan, après s'être acquitté d'une mission de confiance dont Louis XVI l'avait chargé auprès des souverains, s'était retiré en Suisse. Expulsé de cet asile par les menaces du Directoire, il se réfugia en Angleterre. « Votre continent, écrit-il à l'abbé de Pradt, votre continent me fait horreur, avec ses esclaves et ses bourreaux, ses bassesses et sa lâcheté. Il n'y a que l'Angleterre où l'on puisse écrire, parler, penser et agir. Voilà ma place, il n'y en a plus d'autre pour quiconque veut continuer la guerre. » A peine y est-il débarqué (mai 1798), qu'il dresse ses batteries ; à l'instigation et avec l'appui de quelques amis

qui lui avaient fait espérer qu'un journal politique analogue à l'ancien Mercure de France aurait de grandes chances de succès, il fonde le *Mercure britannique*. Ce n'était point une gazette ordinaire qu'il entendait faire, mais un ouvrage de circonstance, qui dirigeât contre la République française et son gouvernement, contre tout ce que faisait et débitait le Directoire, un système suivi et lié de contradiction, fondé sur les faits et la discussion la plus simple. « C'est à grands traits, disait-il, en éclairant sans cesse le présent et l'avenir par des retours et des tableaux du passé, que je me propose de composer cette rédaction, en lui donnant une forme méthodique et suivie. Il n'existe aucun ouvrage de ce genre en Europe, et nul doute qu'il ne fût le plus nécessaire de tous. L'expérience est perdue si on ne la grave pas au moment même par des écrits qui en fixent l'impression. »

On ne doit point chercher dans cet ouvrage le calme de l'historien, le sang-froid du philosophe politique qui n'a d'autre passion que de découvrir les rapports logiques entre les effets et les causes ; Mallet en convient lui-même avec la franchise qui lui est habituelle : « Je préviens une classe d'hommes très-sensibles à leurs maux, très-indifférents à ceux des autres, et qui pardonneraient à la République française la désolation du globe, pourvu qu'elle voulût bien les épargner, qu'ils ne trouve-

ront point dans cet ouvrage ce qu'il leur plaît d'appeler de la modération ; c'est aux oppresseurs, et non aux victimes, que je les invite à la prêcher. On a d'ailleurs conservé toute l'impartialité que permettait l'exactitude historique. » Et en effet la passion déclarée et le parti pris de l'attaque n'empêche point dans ce Mercure la sagacité, et, jusqu'à un certain point, l'impartialité des jugements ; il y a des vérités pour tous, et pour les incorrigibles émigrés tout les premiers. C'est une des publications les plus utiles à consulter pour l'histoire du temps (1).

Mallet mourut à la peine, le 10 mai 1800, pauvre et pur, hautement estimé et considéré de tous ceux qui l'avaient connu. Pour tous ceux qui liront ses Mémoires il restera désormais démontré qu'il doit être placé et maintenu au premier rang des observateurs et des juges les plus éclairés du dernier siècle. Comme journaliste et comme publiciste, dans cette rude fonction de saisir, d'embrasser au passage des événements orageux et compliqués qui se déroulent et se précipitent, nul n'a été plus clairvoyant ni plus sincère, nul n'a eu plus souvent raison, plume en main, que lui. Prudent, circonspect, jamais entraîné, il se trompe aussi rarement qu'il

(1) Le *Mercure britannique* finit peu de temps après l'avénement de Bonaparte au consulat. Il y en a eu deux éditions, l'édition originale, imprimée à Londres, et difficile à compléter, et l'édition de Paris, dont il existe aussi une contrefaçon en petit texte.

s un cachet d'élévation, de respect pour soi-
ie et de dignité, qui tient à la pureté de son
ition, à son désintéressement fondamental, et
pour nous tous aujourd'hui devient une le-
1).

ɔir *Mémoires et correspondance de Mallet du Pan*, recueillis et mis en
ar M. Sayous, 2 vol. in-8, où se trouvent classés avec ordre et choisis avec
; titres principaux de l'éminent publiciste à l'estime publique, et qui nous
d'un grand secours. — Voir aussi Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi,*
359; Geruzez, *Histoire de la Littérature française pendant la Révolution,*

CH. F. PANCKOUCKE

Encore le Mercure. — Le Moniteur universel. — La Clef du Cabinet des Souverains.

La retraite de Mallet du Pan et la révolution du 10 août furent deux coups très-sensibles pour le Mercure, qui se trouva compris dans le nombre des journaux frappés par la terrible Commune. Cependant il ne succomba point, grâce aux ressources infinies de son éditeur, qui déploya dans les circonstances difficiles où le plaça la Révolution une rare habileté. Et Panckoucke ne se recommande pas seulement de ce chef à notre attention ; ce ne fut pas seulement un entrepreneur de journaux libéral et très-entendu, ce fut encore un écrivain et un journaliste qui en valait bien d'autres : sans parler de ses œuvres littéraires, il fournit d'assez nombreux articles au Mercure, au *Journal encyclopédique* et à d'autres recueils. Nous ne ferons donc que justice en lui consacrant quelques pages.

Panckoucke n'avait pu voir assurément sans inquiétude ce débordement effréné de journaux qui menaçait d'engloutir son Mercure et les autres feuilles dont il était propriétaire; mais il était homme à tenir tête à l'orage. S'il avait contre lui quelques préjugés, en revanche, outre le nerf de la guerre, il possédait, pour la manutention des journaux, une expérience et des notions qui manquaient à peu près absolument aux nouveaux arrivants. Il avait d'ailleurs dans Mallet du Pan un collaborateur à la hauteur de toutes les nécessités, et l'on sait quels puissants auxiliaires il lui avait adjoints pour la littérature.

On lit dans un *Avis* publié à la fin de 1789 *sur le Mercure de France, le Journal politique qui y est annexé, et les pensions dépendant de ces deux journaux :*

La Révolution ayant amené un nouvel ordre de choses et ne nous laissant plus jouir, comme auparavant, de l'*exclusif,* nous nous sommes vus obligé, pour soutenir la concurrence d'une foule de nouveaux écrits périodiques de toute espèce, d'augmenter de nouveau le nombre des feuilles de ce journal, afin de présenter dans toute son étendue ce qui concerne l'Assemblée nationale, objet du plus grand intérêt pour toutes les classes de citoyens, dans les circonstances actuelles.

Nous n'ignorions point que, la liberté de la presse étant désormais le grand privilége national, devant lequel ont disparu tous les priviléges exclusifs de ces sortes d'ouvrages, celui qui était attaché au Mercure était aboli de droit et de fait, et que l'on ne pouvait exiger de nous ni pension, ni rétribution; nous n'igno-

rions pas non plus que plusieurs journaux et almanachs se sont même affranchis déjà des charges que le gouvernement leur a précédemment imposées; mais nous avons voulu, par de nouveaux efforts et de nouvelles combinaisons, donner aux gens de lettres une nouvelle preuve du désir que nous avons toujours montré de leur être utile; et c'est pour parvenir sûrement à ce but que nous avons cru devoir apporter quelques changements dans la composition et rédaction de la partie littéraire du Mercure, et nous devons en rendre compte au public et aux souscripteurs.

Des circonstances impérieuses nous avaient forcé de sacrifier cette partie presque entièrement au journal politique, dont l'objet, depuis un an, occupait de préférence tous les esprits; mais à mesure que l'ordre et le calme semblent prêts à renaître, on revient plus volontiers aux jouissances du goût et de l'imagination, consolation nécessaire des maux de la vie et ornement de la prospérité publique. Il y a plus : la liberté de penser faisant rentrer désormais dans l'étude des lettres tous les objets de la raison, la vraie littérature, celle des esprits supérieurs, peut enfin tout embrasser, et n'a plus ni limites ni entraves.

Pour rendre donc cette partie littéraire plus intéressante et aussi digne qu'il est possible d'attirer sur elle l'attention des souscripteurs, MM. Marmontel, de La Harpe et Chamfort, tous trois de l'Académie française, dans la vue de contribuer, autant qu'il est en eux, à maintenir les engagements de M. Panckoucke relativement aux pensions actuelles des gens de lettres sur le Mercure, se sont chargés de le composer et rédiger, conjointement avec M. Imbert, ancien éditeur de ce journal. Les deux premiers ont autrefois travaillé à ce même journal avec un succès reconnu. Ainsi, à commencer du premier samedi de janvier prochain, le Mercure de France sera leur ouvrage, et la littérature, qui n'est aujourd'hui que d'une feuille, en contiendra toujours deux...

Quant au Journal politique, dit de Bruxelles, rédigé et composé par M. Mallet du Pan, citoyen de Genève, nous ne pouvons mieux faire que de rapporter en son entier la note qu'il nous a remise sur cet ouvrage.

Voici cette note, que j'ai cru devoir reproduire, parce qu'elle montre quel genre d'intérêt, et j'ajouterai quel sérieux intérêt, le Mercure des premières années de la Révolution offre aux historiens, mais qui m'a semblé être mieux à sa place à l'article de Panckoucke qu'à celui de Mallet du Pan, parce que, si ce n'est pas Panckoucke qui l'a écrite, c'est évidemment lui qui l'a inspirée, parce que c'est plutôt un prospectus qu'un programme.

Un journal politique n'est point une gazette; il doit porter un caractère absolument différent. Dans une gazette, on recueille les premiers récits, les bruits de l'instant, les relations vraies ou fausses qui circulent, et que l'on répète sans avoir le temps de les apprécier. La vérité historique ne se présente pas d'elle-même, et l'on ne peut aller au-devant d'elle, lorsque tous les jours ou tous les deux jours on est condamné à instruire le public, bien ou mal, d'événements sur lesquels il faudrait rester dans le doute.

Un journal peut, en très-grande partie, éviter cet inconvénient, Le rédacteur a une semaine devant lui pour réfléchir avant de raconter, pour comparer les relations, pour les confronter à ses propres correspondances, pour évaluer le degré de créance dû à chaque fait, pour indiquer le rapport des événements avec leurs causes, rapport qui en fonde seul la probabilité. Maître du choix des nouvelles, il l'est d'employer son discernement à ne pas abuser de la crédulité publique. Il est moins exposé à ces démentis, à ces rétractations, qui rendent la lecture des gazettes si dégoûtante; enfin, il doit résumer et apprécier dans le calme ce que trente personnes différentes ont publié précipitamment dans le cours d'une semaine. Ainsi, une feuille publique parle à la curiosité de chacun et ne tend qu'à l'entretenir; un journal, au contraire, s'adresse à la curiosité éclairée, et ne doit ni l'abuser par des rumeurs données pour des événements, ni la refroidir par la

transcription mécanique de récits décousus, dont on n'aperçoit ni la preuve, ni l'enchaînement, ni les conséquences.

C'est pour un travail de cette nature que le rédacteur du Journal de Bruxelles avait été appelé en France ; le régime accablant de la censure ne permit de le suivre que très-imparfaitement. Cependant, autant qu'on le pouvait sous une gêne excessive, on s'est constamment attaché à la critique des nouvelles autant qu'aux nouvelles mêmes, aux notions historiques qui les rappelaient, et aux points de droit public dont elles nécessitaient la déduction.

Outre le résumé d'une foule d'articles dispersés dans les feuilles publiques et les journaux en toutes les langues de l'Europe, on a constamment rassemblé des faits importants, échappés à la connaissance des papiers publics, et que nous devions à des instructions et à des correspondances particulières. Sans le secours de celles-ci, on marche à l'aveugle et l'on n'est que le copiste téméraire des légèretés que répandent les gazettes. Les mêmes chaînes qui pesaient sur tous les points de notre rédaction nous ont permis trop rarement de faire usage de ces correspondances politiques ; elles vont devenir maintenant le fondement de nos récits et le garant de leur certitude. Elles nous aideront efficacement à prémunir nos lecteurs contre les erreurs et les faussetés à l'aide desquelles la politique, l'esprit de parti, l'orgueil national, les intrigues des cours, cherchent à donner le change à l'opinion publique.

Pour rapprocher ce journal de l'histoire autant qu'il est possible, nous avons tâché de rassembler les faits par une liaison constante, en sorte qu'il se trouve dans les choses la même suite que dans les cahiers. Pour rendre même ces notices plus complètes, nous avons soigneusement recueilli les traités, les actes publics, les mémoires, les négociations importantes, les détails biographiques relatifs aux principaux acteurs de la grande scène où l'on joue les destinées des sociétés. Nous préparons ainsi des matériaux à l'histoire, et à nos souscripteurs une bibliothèque politique, utile à consulter dans tous les temps.

Depuis la mémorable révolution qui a redonné à la France des

représentants, l'exercice de ses droits politiques, et une liberté qui ne peut plus compter d'ennemis que ceux qui tenteraient d'en abuser, ce journal a acquis un nouveau degré d'intérêt. Nous n'avons épargné ni dépenses, ni peines, ni dangers, ni travaux de toute espèce, pour remplir l'attente de nos lecteurs. Personne n'a donné avec plus d'étendue que nous, et, nous le dirons hardiment, avec plus d'impartialité et d'exactitude, les débats volumineux de l'Assemblée nationale. Nous avons tâché de peindre l'esprit des séances, et le caractère des discussions, sans nous écarter des devoirs de rapporteur; devoirs qui ne peuvent être sacrifiés aux passions de personne, à des abus d'esprit, à des épigrammes indécentes. Aux débats nous avons joint, et avec profusion, une foule de motions originales, dont les auteurs nous honoraient de leur confiance, les mémoires des ministres, les rapports des comités en leur entier, et une quantité de pièces justificatives, essentielles à l'histoire de cette Assemblée.

Quant à celle de Paris, nous y donnerons une attention particulière ; mais le public doit observer qu'il s'en faut bien, pour son bonheur, que cette capitale offre chaque jour des événements dignes de mention. Lorsqu'on a séparé des feuilles publiques tout ce qu'enfante la calomnie, l'habitude de l'imposture, la malignité toujours en haleine, le fanatisme toujours en action, les accusations téméraires, les bruits hasardés un jour et tombés le lendemain, le reste est indigne d'être recueilli. D'ailleurs, nous avons pour principe (ce sera celui de tout homme d'honneur) que plus on a de liberté d'écrire, plus on est coupable d'assassiner la plume à la main; car les lois, en vous rendant votre indépendance, ont compté sur votre probité, elle leur sert de garant; et le législateur, en vous donnant de nouveaux droits, vous a imposé de nouveaux devoirs. Il s'ensuit de ces vérités qu'il est encore moins permis qu'autrefois de hasarder une fausseté nuisible. Or, rien de plus difficile que de se préserver de l'erreur : elle circule maintenant par tant d'imprimés, elle se multiplie par tant de feuilles, qu'il faut plus de travail pour écarter le mensonge qu'il n'en fallait autrefois pour découvrir la vérité.

Ces considérations nous mériteront quelque indulgence; mais

elles sont loin de nous décourager, et nos souscripteurs peuvent être certains qu'on ne leur soustraira pas un fait important, ni une vérité utile.

« M. Panckoucke, comme tout le monde sait, dit Camille Desmoulins à propos de cette nouvelle organisation du Mercure, a craint que, si chacun des nouveaux journalistes arrachait aux talons de son Mercure une plume de ses ailes, le pauvre Mercure, qui déclinait déjà sensiblement, ne fît une lourde chute. Ce dieu très-mal famé dans le ciel, puisqu'il était à la fois l'ami du prince, le porteur d'ordres du seigneur Jupiter, et le dieu des menteurs, a parfaitement soutenu sa réputation parmi nous. Messager des lettres amoureuses de M. de l'Empirée à Mademoiselle de Meriadec de Kersic de Quimper, il s'était encore vendu au Jupin de Versailles, et c'était le colporteur centenaire des mensonges ministériels. Parlons sans figures : M. Panckoucke s'est fait un point d'honneur de soutenir son journal au milieu des grands débris qui le menaçaient d'une ruine commune, et il vient de conclure une triple alliance entre MM. Marmontel, de La Harpe et Chamfort. En lisant la publication de cette ligue formidable, j'avais tremblé pour mon journal, et j'aurais bien voulu regagner le port avec ma frêle barque. Comment tenir la mer contre ces gros vaisseaux, qui allaient croiser au mois de janvier? Je respire et je reprends courage depuis

que j'ai vu la première expédition de M. de La Harpe (1). »

Cette première expédition de La Harpe, à sa rentrée au Mercure (décembre 1789), était une *Diatribe sur les mots* DÉNONCIATION, DÉLATION, ACCUSATION, dans laquelle il s'efforçait de flétrir le mot *délation* et de le chasser du dictionnaire. « Notre professeur de lycée, dit Camille, se récrie qu'on ait imprimé ces étonnantes paroles : *La délation est la plus importante de nos nouvelles vertus.* On a voulu confondre l'accusation et la délation, dit-il, et, dans une longue diatribe contre ce dernier mot, il ne tient pas à lui qu'il ne soit proscrit de la langue. Les patriotes ne souffriront pas que M. de La Harpe fasse cette injure au mot *délation,* et je me rends partie intervenante en sa faveur : jeune Darès, j'oserai me mesurer avec ce vieux Entelle redescendu dans l'arène.... »

Suit une dissertation, aussi savante que spirituelle, dans laquelle Desmoulins s'efforce de réhabiliter ce mot *délation,* « parce que, comme M. de La Harpe nous le fait observer, les mots détournés de leur vrai sens sont le meilleur moyen d'égarer le jugement et de changer les opinions. Nous avons besoin, ajoute-t-il, dans les circonstances, que le mot *délation* soit en honneur, et nous ne laisserons pas M. de La Harpe, en sa qualité d'académicien,

(1) *Révolutions de France et de Brabant,* n° 5.

des événements : « Les circonstances extraordinaires, dit le Mercure en rendant compte de la journée du 10 août, viennent enfin de consommer la Révolution, et de faire triompher la liberté et l'égalité en France. » Cependant il était impossible que cette journée, que l'accélération imprimée dès lors au mouvement révolutionnaire, jointe à la perte de son principal rédacteur, n'eût pas des conséquences fâcheuses pour le Mercure. Ce double fait avait été mortel pour son consort, le *Journal historique et politique*, dit *de Genève*, qui était, on le sait, la même chose que le *Mercure historique et politique*, c'est-à-dire que la partie politique du Mercure français, laquelle en formait les cinq sixièmes. Ce journal, en raison des événements, étant tout à fait tombé, Panckoucke, c'est lui qui le dit, crut que le même sort attendait le Mercure, et, pour le sauver, il prit le parti de le faire paraître tous les jours, et dans le format in-8°, à partir du 15 décembre 1792. A ce sujet il publia un prospectus dans lequel il exposait les nouveaux principes et les différents objets qui rendraient toujours le Mercure un des ouvrages périodiques les plus variés et les plus instructifs, et qui lui assureraient entre toutes les productions de ce genre un caractère particulier. Il y faisait, du reste, bon marché de la thèse que trois ans auparavant il soutenait en faveur des journaux contre les gazettes.

Au milieu de cette multitude de journaux auxquels la Révolution imprime une si grande activité, qui naissent, meurent, renaissent, et se disputent l'empire de l'intérêt et de la nouveauté, nous ne ferons point valoir en faveur du Mercure son ancienne existence, sa réputation faite, les soins sans nombre et les sacrifices mêmes de son entrepreneur pour le rendre digne des regards du public. La liberté de la presse ne souffre plus d'autres titres de préférence que celui qui tient au mérite de l'ouvrage; le journal qui obtiendra le plus de succès sera toujours celui qui inspirera le plus d'intérêt dans les choses et dans la rédaction.

Tous les journaux aujourd'hui devant avoir la même physionomie, le même caractère dans leur composition et rédaction, ne respirer que l'amour de la liberté et de l'égalité, qui, avant peu, seront les vertus et le partage de tous les peuples de l'Europe, il ne manquait au Mercure français, dans les circonstances actuelles, où le public avide, impatient de curiosité, semble dévorer les nouvelles, il ne lui manquait, dis-je, que de satisfaire son impatience à cet égard, en paraissant tous les jours, à l'instar de toutes les autres feuilles et papiers-nouvelles qui s'impriment à Paris et dans les départements : c'est le parti que nous venons de prendre, après y avoir très-mûrement réfléchi; et nous avons tâché, dans la nouvelle forme que présentera le Mercure français, de lui conserver tous ses avantages, et même de les multiplier.

Les auteurs étaient : La Harpe, pour la poésie, la littérature, les extraits ou notices de livres; Suard, littérature anglaise; Framery, spectacles; Marmontel, les contes; Rabaud Saint-Etienne, la Convention; Lenoir-Laroche, Commune de Paris, nouvelles intérieures; Garat, tableau moral, à la fin de chaque mois, résultant des événements politiques de l'Europe; Castéra, politique, nouvelles étrangères et rédaction.

Dans la nouvelle disposition qui fut alors adoptée, la partie littéraire était d'abord un peu sacrifiée; mais, dès le 6 janvier, Panckoucke, qui ne reculait jamais devant un sacrifice utile, annonçait un supplément hebdomadaire à cette partie, ce qui devait permettre de donner plus de place à la politique, et de rendre aux articles de littérature leur première étendue.

L'événement ne répondit point aux espérances de Panckoucke, et, après trois mois de cette marche accélérée, le Mercure, essoufflé, dut reprendre son ancienne allure, tout en conservant néanmoins le format in-8°. Et comme il s'était cru obligé de rendre compte aux souscripteurs des raisons qui l'avaient déterminé à changer le plan *très-ancien* du Mercure, notre perplexe éditeur se crut également dans l'obligation de leur exposer les nouveaux motifs qui l'engageaient à le rétablir dans son ancienne forme ; car il lui importait, à lui, Panckoucke, qu'on ne le crût ni léger, ni inconsidéré dans ses opérations commerciales. C'était, dit-il, pour conserver à la nation un journal qui existait depuis plus de 150 ans qu'il avait imaginé de le faire paraître tous les jours et qu'il en publia le prospectus ; mais, soit qu'il eût commencé cette opération trop tard, soit que l'exécution du nouveau Mercure n'ait pas eu d'abord toute la perfection qu'il espérait d'obtenir, soit que le public, déjà attaché à d'autres

tion entière des articles de la Convention ; Charles Denis, son collaborateur au *Journal de Genève*, lui fut adjoint pour la politique intérieure et extérieure.

C'était un échec, un échec honorable assurément, mais qui dut néanmoins être d'autant plus sensible à Panckoucke que ses envieux, je ne voudrais pas dire ses ennemis, en triomphaient plus haut. Il se réfugie alors dans le sein des « amis de l'ordre et de la paix », et essaie de les apitoyer sur son sort.

Si quelqu'un pouvait s'étonner de cette continuité d'efforts que fait le propriétaire du Mercure français pour la restauration de ce journal, il n'aurait qu'un mot à dire pour sa défense : c'est qu'il est une des grandes victimes de la Révolution, qu'elle lui ôte plus d'un million, et le fruit de près de quarante années de pénibles travaux ; qu'il a exposé sa fortune entière pour soutenir l'*Encyclopédie*; que par les travaux continués de sa maison il a été un des hommes les plus utiles dans la Révolution, en procurant tous les jours de l'occupation à plus de six cents personnes, à cent gens de lettres, soixante graveurs, deux cents ouvriers imprimeurs, et à un plus grand nombre d'ouvriers dans les manufactures de papiers. Les nouveaux malheurs qu'il vient d'éprouver par la suspension des paiements d'une des principales maisons de banque de Paris suffiraient seuls pour ôter toute idée de malveillance à son égard. Dans tout autre temps cette réflexion serait ridicule et déplacée, il est même douloureux qu'on se croie obligé d'entrer dans de pareils détails ; mais les amis de l'ordre et de la paix, sans lesquels la liberté et l'égalité ne seraient que de vains avantages, en pénétreront les motifs et ne les regarderont point comme inutiles dans les circonstances actuelles.

Hélas ! il connaissait bien mal le cœur humain, ce pauvre Panckoucke ! Les amis de l'ordre, comme

les autres, probablement, haussaient les épaules à ces doléances. C'était là malheureusement le faible de Panckoucke : il ne pouvait résister à la démangeaison de mettre sans cesse son individualité en avant, d'initier le public aux secrets de sa boutique, de l'en fatiguer. De ce côté, il prêtait singulièrement le flanc à ses détracteurs. On sait, en outre, que concurremment avec le Mercure Panckoucke éditait encore le Moniteur, et le fait de deux journaux d'opinions si opposées dans la même main était un autre sujet de sarcasmes et d'interminables plaisanteries. Il n'est pas jusqu'aux *Révolutions de Paris,* dont le rigorisme ne se déridait pas souvent, qui ne plaisantent sur la transformation du vieux Mercure en gazette quotidienne.

Avis aux amateurs du Mercure de France.

Le Mercure de France vient de subir une nouvelle métamorphose. Panckoucke, dans un avis à ses souscripteurs, les prévient que son journal paraîtra dorénavant tous les jours. En tête du prospectus, comme sur les affiches de spectacles, on lit le nom des auteurs de cette entreprise littéraire : c'est M. La Harpe pour la poésie, etc. : le destin de ce poëte serait-il d'être condamné toute sa vie au Mercure de France? C'est M. Suard pour la littérature étrangère : celui-ci, quant au civisme et au talent, sera l'eunuque du sérail Panckoucke. Quatre rédacteurs se sont distribué le travail que rédigeait à lui tout seul Mallet du Pan : ce sont MM. Castéra, le traducteur; Lenoir, le député constituant; Rabaud, le député conventionnel, et Garat, ministre de la justice, que Panckoucke, qui s'y connaît, compare à Cicéron.

Le libraire prévient son monde qu'on ne perdra rien à la nou-

velle forme qu'il donne à son Mercure : *Il lui conservera son caractère et tous ses avantages;* la charade, dit-il, avec une naïveté qui a son prix, paraîtra le dimanche, l'énigme le lundi, le logogriphe le mardi. Et puis du Marmontel, c'est-à-dire un petit conte moral, le 1er de chaque mois.

Assurément, avec tous ces ingrédients, un journal ne peut manquer d'être utile, et le *rédacteur du Mercure français* a bien mérité de la République.

Dans un *P. S.* il cherche à nous apitoyer sur les pertes qu'il a faites. *Il est une des grandes victimes de la Révolution!* On croirait qu'il s'agit de quelque citoyen qui se serait immolé pour le salut de son pays. Point du tout; celui qui parle ainsi est un libraire trop entreprenant qui, *per fas et nefas,* c'est-à-dire par deux journaux, l'un semi-patriote, l'autre tout-à-fait aristocrate, a voulu aller à la fortune par deux chemins opposés, et puiser dans deux bourses à la fois. Vraiment ce plan était adroitement conçu; mais les événements l'ont un peu contrarié : en sorte qu'il faut aujourd'hui essayer de ramener les souscripteurs par l'attrait des nouvelles de tous les jours. Si cette dernière phase du Mercure ne tourne pas au profit de Panckoucke, sans doute la République s'empressera de le dédommager des chances malheureuses qu'il éprouve.

Mais parlons sérieusement. Ne faut-il pas avoir perdu la tête ou toute pudeur pour oser se faire un mérite des pertes résultant de la chute d'un journal rédigé par Mallet du Pan?...

Panckoucke s'étant mis sur les rangs pour la députation, le journal de Prudhomme le prend encore à partie, et le raille impitoyablement.

Trait de folie remarquable.

Il vient de passer par la tête du libraire Panckoucke un trait de folie trop singulier pour n'en pas dire un mot. Cet accès, qui lui prit le 9 septembre, est consigné dans une lettre à MM. les électeurs, écrite d'un bout à l'autre par lui-même, car *personne ne*

Il a écrit un *mémoire sur le cerveau*. Le sien fournirait matière à une dissertation curieuse. Nous proposons en conséquence un prix à l'anatomiste qui nous démontrera le mieux comment il est possible que le même cerveau rassemble à la fois tant de platitude et d'amour-propre, tant d'idées serviles et de prétentions hautaines.

Nous ouvrirons incessamment aussi une souscription pour un monument à élever, rue des Poitevins, en l'honneur du libraire Panckoucke, afin de le dédommager de l'ingratitude de ses concitoyens. Ce monument consistera en une statue du dieu Mercure faite à la ressemblance dudit sieur Panckoucke. L'artiste, dérogeant en cela à la mythologie, au lieu d'une bourse, en donnera deux à sa figure, une dans chaque main. Sur celle de la droite on lira : *Mercure de France;* sur celle de la gauche : *Moniteur;* et au-dessous, pour inscription : *L'homme à toutes mains* (1).

Camille Desmoulins, lui, représentait Panckoucke sous les traits du dieu Janus, avec un visage tout rayonnant des bienfaits de la liberté, et l'autre visage assombri par les regrets du passé et la perspective de l'avenir. « Quand M. Panckoucke, disait le spirituel auteur des *Révolutions de France et de Brabant*, sort des ateliers où s'imprime son Moniteur universel, il est *patriote* en diable ; lorsqu'il met les pieds dans l'officine de son Mercure de France, dédié au roi, une métamorphose subite s'opère en lui, et on le voit devenir aristocrate enragé. »

Et ailleurs encore : « Ce M. Panckoucke est véritablement le dieu Janus des journalistes. Quand il tient son papier in-8°, son Mercure, c'est le visage de l'abbé Sabatier : *Sic oculos, sic ille manus, sic*

(1) *Révolutions de Paris*, n° 116, 24 sept. - 1er oct. 1791.

ques ; il n'a pas le droit de s'en constituer le censeur ; il n'a pas non plus celui d'en changer les auteurs à sa volonté, ayant passé avec eux, devant notaire, avant et depuis la Révolution, des actes qu'il doit respecter, qu'il ne lui serait même pas permis d'enfreindre. Il ne saurait donc être responsable, directement ni indirectement, des articles insérés dans les feuilles qu'il édite. Tous les auteurs et rédacteurs sont connus, et eux seuls doivent répondre de leurs écrits.

J'ai eu dans les mains un *Mémoire en faveur de M. Panckoucke*, *relatif aux journaux dont il est propriétaire* (sans date, mais de la fin de 1790 ou de 1791), écrit, selon toutes les apparences, par lui-même, et dans lequel il avait concentré et résumé tous ses moyens de défense. Nous en reproduisons les parties les plus saillantes.

M. Panckoucke a senti dès le commencement de la Révolution la position difficile où allaient le mettre les journaux et gazettes dont il était chargé. L'auteur de la *Gazette de France*, M. Fontanelle, a été menacé dans sa propre maison ; des lettres anonymes, plus effrayantes les unes que les autres, lui ordonnaient de rendre libre cette gazette ministérielle, qui n'appartient point à M. Panckoucke. Qu'a fait ce dernier? Pour satisfaire le public, il y a joint un supplément sous le titre de *Gazettin ;* l'on y traite de l'Assemblée nationale, des nouvelles de France et étrangères qui ne sont pas de nature à entrer dans la Gazette de France. Ce Gazettin respire le patriotisme le plus pur.

Le Mercure de France mettait le libraire dans une position encore plus embarrassante. Son grand succès était une sorte de

crime aux yeux de ceux qui allaient devenir ses rivaux. Les moyens les plus vils furent employés pour lui enlever les souscriptions...... Ces efforts, en aigrissant M. Panckoucke, lui firent naître de nouvelles combinaisons. C'est presque toujours l'effet que produit le mal que l'on veut faire à une tête active, et qui a une grande habitude des ressources et des affaires. Non-seulement le Mercure fut sauvé, mais on gagna de nouvelles souscriptions, et, dans cette position, M. Panckoucke eut le plaisir d'annoncer au public et aux pensionnaires qu'il paierait les redevances imposées avant la Révolution.

Les pensions que payait M. Panckoucke sur le Mercure, la Gazette, les Journaux politiques, montaient chaque année à plus de 120,000 liv., sans y comprendre les frais de rédaction, de composition, de manuscrit, de correspondance, etc......

Sacrifier les journaux et gazettes dont il était chargé, même avant la Révolution, aurait été de sa part un sacrifice en pure perte pour la patrie; il eût perdu sans aucun fruit cent mille livres qu'il a mis dans les journaux; les pensions auraient été exposées. Il eût vu vendre à sa porte ces mêmes ouvrages dont il se serait dépouillé; et qu'importe que le débit s'en fasse rue des Poitevins, ou rue Saint-Jacques, ou quai des Augustius? Il a donc fait, dans les circonstances délicates où il se trouvait, les seules combinaisons qui pussent peut-être concilier à ses intérêts particuliers une sorte de bienveillance publique, c'est d'avoir joint à ses journaux et gazettes des journaux absolument dans le sens de la Révolution : se croirait-on en droit de le juger plutôt sur l'un que sur l'autre?....

Quant aux sentiments particuliers de M. Panckoucke et à son civisme, il les a manifestés dans plusieurs mémoires qu'il a publiés dans le Mercure et le Moniteur, et dont quelques-uns ont été distribués à l'Assemblée nationale et présentés aux Comités.

Nous finirons cet écrit par une observation qui peut être d'une importante considération dans ce moment. Nous savons que le sort de plus de huit cents personnes est lié à celui de M. Panckoucke; que les malheurs dont la librairie de Paris et celle de province sont accablées retombent en partie sur lui. Nous savons

encore qu'il n'a pas publié une seule livraison de l'*Encyclopédie*, depuis la Révolution, qui ne lui ait coûté douze à quinze mille livres d'excédant de dépense réelle sur la recette; qu'il soutient cette entreprise honorable à la Nation avec un courage digne de l'estime et de la bienveillance de ses concitoyens, qu'on s'efforcerait en vain de lui enlever. On ne sait pas, et nous le tenons de sa propre bouche, qu'il occupe depuis un an soixante familles de graveurs et d'imprimeurs en taille douce. Les insurrections arrivées dans l'imprimerie ne lui ayant pas permis de publier autant de volumes de discours de l'*Encyclopédie* qu'il l'aurait désiré, il a été en avant sur les volumes de planches; de sorte que dans l'espace de quinze mois, c'est-à-dire dans le moment le plus terrible où s'est trouvé l'empire français, il a publié autant de figures que dans les huit années qui ont précédé la Révolution; et, par cette opération, il a soutenu l'Encyclopédie, qui devait périr, si l'on n'eût pas continué les livraisons.

Dans une note de ce mémoire, Panckoucke donne la nomenclature d'un certain nombre d'articles émanés de sa plume et dont il accepte la résponsabilité. Un de ces articles, ayant pour titre : *Essai sur l'Organisation des Journaux*, devait fixer tout particulièrement mon attention. Recherches faites, je trouvai qu'il ne s'agissait dans ce mémoire, inséré dans le Mercure de janvier 1790, que des journaux et papiers anglais ; mais , au dire de son auteur, qui y attachait une grande importance , qui l'avait adressé à tous les membres de l'Assemblée nationale , ce travail, dont il avait pris les renseignements sur les lieux , qu'il avait rédigé avec tout le soin dont il était capable, et où il se vantait d'avoir appris à des Anglais mêmes ce qu'ils ignoraient à ce sujet , con-

tenait la meilleure manière d'organiser les journaux et papiers-nouvelles quelconques dans un pays libre.

Et de fait, cet essai m'a paru assez remarquable, eu égard surtout à l'époque où il a été écrit, et il offre, d'ailleurs, comme point de comparaison, un intérêt qui m'aurait déterminé à le reproduire, si l'espace ne me faisait défaut.

Panckoucke demeura jusqu'au bout fidèle à ses prédilections pour la presse périodique. Peu de temps avant sa mort il fondait encore la *Clef du Cabinet des Souverains*, une des feuilles les plus importantes de l'époque directoriale.

Mais le journal auquel le nom de Panckoucke est resté plus particulièrement attaché, c'est le *Moniteur*, dont nous allons esquisser l'histoire, en nous aidant d'une notice de M. Vieillard, l'un de ses rédacteurs, insérée dans l'*Encyclopédie des Gens du Monde*, et réimprimée par l'administration du journal officiel.

Lorsque Paris fut devenu le siége du gouvernement, et que l'Assemblée y eut transporté ses séances, Panckoucke conçut le plan d'un journal qui, par ses dimensions jusque là inusitées, pourrait servir de cadre à l'exposition des faits ou des

opinions, des discours et des écrits, dont les événements publics recevaient chaque jour l'impulsion. Ce journal, qui, en sa qualité de journal du gouvernement français, devait acquérir une si grande célébrité, prit, à son origine, le titre de *Gazette nationale, ou Moniteur universel*. Cette seconde partie du titre a été seul maintenue à dater du 1er janvier 1811.

On sait que c'est à partir de nivôse an VIII que le Moniteur eut un caractère officiel. Jusque là, et pendant toute la durée de la période révolutionnaire, cette feuille, écrite dans les mêmes conditions que toutes les autres, ne s'en distinguait que par la grandeur inusitée de son format, la régularité de sa publication, la variété de ses correspondances françaises et étrangères, et surtout le soin spécial donné à l'exactitude des comptes-rendus des Assemblées.

Mais le nouveau journal, dans la pensée de son fondateur, ne devait pas être seulement le répertoire des documents les plus authentiques sur la politique nationale et extérieure; il devait en outre ouvrir ses colonnes à la critique littéraire, à l'examen des travaux de la science et des productions des arts.

Les premiers collaboratenrs dont il s'entoura furent La Harpe, Garat, les deux Lacretelle, Andrieux, Ginguené, Rabaut Saint-Etienne, Lenoir-Laroche,

divergents, rebutent les souscripteurs, qui veulent absolument qu'on soit blanc ou noir. »

Le 1er numéro du Moniteur parut le 24 novembre 1789, c'est-à-dire près de sept mois après l'ouverture des Etats-Généraux. Il y avait là, pour une pareille publication, une lacune qu'il importait de combler. Elle le fut en l'an IV, par une *Introduction au Moniteur*, imprimée dans le même format. Cet ouvrage important, dû à la plume de Thuau-Grandville, commence par un abrégé historique des premières formes du gouvernement de la France, de ses anciennes assemblées politiques, de ses Etats-Généraux, des assemblées des notables de 1787 et 1788 ; il est accompagné d'une notice des écrits les plus influents qui ont précédé la Révolution, et il se termine par un recueil de *Pièces justificatives* contenant les procès-verbaux des séances des électeurs de Paris et autres actes relatifs aux événements des 13 et 14 juillet, 5 et 6 octobre 1789. — Les trente-huit premiers numéros du Moniteur, qui avaient paru depuis le 24 novembre jusqu'à la fin de l'année, ne contenaient qu'une simple notice des Etats-Généraux et de l'Assemblée constituante, d'une très-courte étendue, souvent très-imparfaite. On les réimprima dans l'Introduction, avec des changements de rédaction, et sous la forme dramatique adoptée en 1790 pour les séances, en sorte qu'il

faut regarder comme inutiles les numéros de la première édition. — L'Introduction contient donc, indépendamment des objets qu'on vient d'énumérer, toute l'année 1789, à partir du 1er numéro, portant la date du 5 mai, première séance de l'Assemblée constituante, jusqu'au n° 131, daté du 31 décembre.

Une partie spéciale et très-essentielle du Moniteur devait être le compte-rendu des travaux de l'Assemblée nationale; mais l'exécution présentait de grandes difficultés. A cette époque, aucune partie de la salle n'était encore affectée au service des journalistes : confondus dans les tribunes publiques avec la masse des auditeurs qui les envahissaient violemment, les hommes de la presse étaient souvent réduits à passer la nuit aux portes de la salle pour conquérir une place incommode dans l'intérieur; et c'était à travers tous les inconvénients d'un voisinage aussi mobile que bruyant qu'ils devaient, à force d'attention et de mémoire, saisir la physionomie des débats et s'acquitter de leur tâche délicate.

Un jeune homme se faisait remarquer parmi les plus zélés de ces *notateurs,* comme on les appela bientôt : c'était Maret, depuis duc de Bassano. Préparé par des études variées à goûter tout l'intérêt que présentent les grandes discussions publiques, Maret s'était établi à Versailles pour suivre avec plus d'exactitude les débats de l'Assemblée natio-

nale. Dès les premières séances il s'en était constitué en quelque sorte le secrétaire, par la publication d'un *Bulletin* consacré au détail de ses délibérations ; idée heureuse qu'il exécuta avec Méjan, et dont le succès fonda la fortune politique de l'un et de l'autre. Maret s'était créé une méthode d'abréviations qui lui permettait de reproduire presque textuellement la discussion du jour. Cependant le Bulletin ne devint public qu'après la translation de l'Assemblée de Versailles à Paris. Jusque-là il n'avait été communiqué qu'à quelques sociétés choisies, où l'auteur en faisait des lectures. Ce fut sur les pressantes instances de Mirabeau, de Clermont-Tonnerre, de Lally-Tolendal, de Target, de Thouret, de Lechapelier, qu'il se décida à livrer chaque soir à l'impression, à partir du 12 septembre, la rédaction de la séance (1).

Un prompt succès, sanctionné par de nombreuses contrefaçons, accueillit cette publication. Ce que voyant Panckoucke, qui était toujours à l'affût des succès, il proposa à Maret de réunir son Bulletin au Moniteur. Maret y consentit, à la condition que le

(1) C'est là, du moins, la tradition générale, et je n'ai pas été à même de la contrôler. Mais si elle est exacte, Maret aurait eu de bonne heure un concurrent. J'ai trouvé en effet, à la Bibliothèque impériale, trois numéros d'un *Bulletin des Etats-Généraux*, in-4°, à deux colonnes, dont le premier porte la date du 19 mai. Le Bulletin de Maret est in-8°. Voici, du reste, en quels termes il figure au catalogue Deschiens : *Bulletin de l'Assemblée nationale*, par M. Maret, in-8°, du 12 septembre 1789 au 6 juillet 1790. 370 numéros, 10 vol. — D'un autre côté, M. Cousin a bien voulu me donner l'assurance, pour le tenir de Maret lui-même, que c'est de mémoire que celui-ci reproduisait les débats de l'assemblée.

Saint-Thomas-du-Louvre, où il avait établi son bureau de rédaction, il fit connaissance avec Bonaparte, alors lieutenant d'artillerie, qui était venu y loger.

Le collaborateur de Maret, Méjan, donna au Moniteur un grand nombre d'articles, qui se font remarquer par un style concis et nerveux, et plus encore par la sagesse et la pureté des principes que l'auteur y développe. Son talent, qui, quoique naissant, réunissait déjà tous les avantages de la maturité, fixa l'attention de Mirabeau, qui fit des démarches auprès du jeune écrivain pour l'engager à concourir à la rédaction de son *Courrier de Provence*, auquel il travailla jusqu'à la fin. Les événements ayant pris un caractère alarmant pour la monarchie, il quitta la vie politique pour le barreau ; mais le modérantisme qui, après le 9 thermidor, succéda au régime de la terreur, le ramena dans la lice, et il devint l'un des rédacteurs de l'*Historien*, publié sous la direction de Dupont de Nemours.

Revenons au Moniteur. Rédigé dans un système tout à fait conforme à l'esprit du nouvel ordre de choses, il se distinguait de toutes les feuilles que la Révolution vit simultanément éclore par la mesure et la convenance de ton, dans la discussion des intérêts publics comme dans l'exercice de la critique littéraire : aussi devint-il le berceau de la réputation et de la fortune d'une foule d'hommes qui ont tour à

tour occupé la scène politique. On ne peut nier cependant que, sous le régime révolutionnaire, l'esprit de modération qui présidait habituellement à la rédaction du Moniteur n'ait eu à souffrir des exigences acerbes de l'époque; mais cette rédaction, dont la tendance naturelle était vers les opinions de la Gironde, ne fut jamais souillée par l'expression des fureurs anarchiques, ni par le cynisme du langage de la démagogie. D'ailleurs, sous la Convention, le compte-rendu des séances prit un très-grand accroissement. Ce n'était point encore le texte des discours, mais c'était leur substance très-développée; les discours écrits, nombreux alors, étaient textuellement reproduits. Il est à propos de dire que les rédacteurs ne s'attachaient qu'aux discussions politiques, aux débats de partis, enfin à l'élément dramatique des séances; quant aux questions de simple utilité, aux lois de finance, de commerce, d'organisation judiciaire ou administrative, on se bornait à mentionner le rapport, et à donner la lettre du décret rendu.

Jusqu'à la fin de 1793, la rédaction si difficile, et surtout si périlleuse, de ces débats, fut dirigée, avec une rare habileté, par Thuau-Grandville.

A la retraite de Maret, la gestion en chef du Moniteur appartint quelque temps à Berquin, au doux Berquin, l'Ami des Enfants, qui, à distance, nous fait si peu l'effet d'un homme politique. Après le

9 thermidor, elle fut donnée à M. Jourdan, qui s'y maintint avec succès jusqu'à l'époque du Consulat.

Du reste, et comme par un pressentiment de ses futures destinées et une sorte de préparation à les remplir, aucune feuille ne fut plus constamment fidèle à la fortune, ne se tint avec plus de docilité au niveau mobile des circonstances, et ne suivit plus servilement le courant de l'opinion, acceptant successivement comme des victoires tous les événements accomplis, mais ne les préparant et ne les précédant jamais. Bailly, Lafayette, Pétion; Roland, Robespierre, Tallien, furent tour à tour accusés et flétris par le Moniteur, digne écho de cette multitude flottante qui, dans tous les temps, a été l'ennemie de tous les vaincus et l'esclave de tous les succès. Son fondateur, avec le scepticisme habituel de sa profession, lui avait imprimé ce caractère de souplesse qui, au milieu des ruines des autres journaux, lui permit de traverser impunément les orages révolutionnaires et en fit la fortune.

« Par suite d'une loi générale, dit M. de Montlosier, le mouvement de la terre emporte, soit qu'ils le veuillent ou qu'ils ne le veuillent pas, tous les êtres qui sont à sa surface dans une direction donnée. Jeté dans le mouvement de la Révolution, le Moniteur a eu pour principe de se laisser emporter de même dans toutes ses directions : il a eu ainsi,

Rumeurs, dénonciations
Et du Comité des Recherches ;
Du roi, de temps en temps, et de sa triste cour ;
De l'Opéra, des comédies.
Le tout pour quatre sous par jour,
En beau style, abondant, nerveux, plein de saillies.
J'oubliais le cours des effets.

. . . .

Et cœtera..... *De tout enfin je vous occupe,*
Et l'on doit faire cas de moi,
Car je sers à plus d'un emploi ;
De m'avoir on n'est jamais dupe.
Cette feuille n'est point le vain jouet du vent ;
Avec trois Moniteurs on fait un paravent (1).

Quoi qu'il en soit, le Moniteur n'en est pas moins le répertoire le plus vaste, le plus curieux et le plus complet de l'histoire de ces dix mémorables années, le miroir le plus fidèle de la Révolution, et un recueil indispensable à consulter pour quiconque voudra la connaître : il y a une foule de pièces originales, soit sur les opérations politiques, soit sur les travaux de l'Assemblée constituante, de l'Assemblée législative et de la Convention, que l'on ne trouve que là ; si bien que dès 1793 les premières années, qui ne se trouvaient plus que très-difficilement, étaient portées de 72 à 300 et 350 livres.

Avec le Consulat, une nouvelle ère commença pour le Moniteur. A partir du 1er nivôse an VIII,

(1) Le *Petit Gautier*, 22 déc. 1790.

placée sous la haute surveillance du ministre Maret, cette feuille fut chaque jour divisée en deux parties. La première, intitulée : *Actes du Gouvernement*, était officielle; le contenu émanait directement du cabinet consulaire, et ensuite impérial. Tous les soirs, les épreuves des articles politiques, des nouvelles du dedans et du dehors, étaient soumises à la révision du ministre secrétaire d'Etat, qui, lorsqu'il suivait l'empereur dans ses expéditions militaires, était remplacé dans la tutelle de la presse par le prince archi-chancelier Cambacérès. Ces attributions exclusives, cette mainmise gouvernementale, furent un titre pour le Moniteur à la confiance publique, et concoururent à accroître son succès. Du reste, nulle subvention, nulle indemnité; deux cents exemplaires au plus étaient envoyés aux frais du gouvernement dans les ministères, aux préfets, aux commandants de division, etc.

Sous ce régime de gloire et de pouvoir absolu, la tribune étant muette et la presse enchaînée, le Moniteur n'eut plus à offrir le tableau des débats législatifs; ce fut du moins une cause de gain pour la partie scientifique et littéraire, dont la direction fut entièrement laissée au zèle et à l'intelligence dévouée de M. Sauvo, qui avait succédé à Jourdan dans la rédaction en chef. M. Sauvo se chargea personnellement de la partie des théâtres, et pendant

trente ans au moins il remplit cette tâche avec un esprit de critique aussi éclairé qu'impartial.

Le Moniteur perdit son caractère officiel pendant les premiers mois de la Restauration ; il fut remplacé dans cette partie, depuis le 14 juillet 1815 jusqu'au 27 janvier 1816, par la *Gazette officielle*, qui paraissait à des intervalles indéterminés, et eut 82 numéros. Mais le nouveau gouvernement ne tarda pas à comprendre l'insuffisance de cette petite feuille, et l'importance du Moniteur comme moyen gouvernemental de publicité : il lui rendit donc le caractère dont il était revêtu depuis si longtemps, dans lequel il était en quelque sorte accrédité auprès de l'Europe, et il en fit également son journal officiel.

En rétablissant la liberté de la presse et de la tribune, le régime constitutionnel de la Charte de 1814 modifia et accrut d'une manière sensible les attributions du Moniteur. L'intérêt et l'étendue chaque jour croissant des discussions législatives nécessitèrent l'emploi de nouveaux moyens. Un vaste et rapide système sténographique, dont les deux Chambres assignèrent la dépense sur leur budget annuel, fut organisé, et l'on eut le tableau complet et textuel des séances. Aussi, pendant la durée des sessions, y avait-il fréquemment jusqu'à trois et quatre suppléments.

Le gouvernement de juillet laissa constamment

le Moniteur à la disposition de chaque ministère, selon ses attributions, et c'est par cette voie qu'alors, comme sous la Restauration, parvenaient à cette feuille les communications officielles, les notes et les documents à la publicité desquels le gouvernement attachait un intérêt particulier.

Nous aurons occasion de revenir sur le Moniteur actuel; mais nous croyons devoir donner dès à présent la bibliographie de cette feuille importante. Elle parut d'abord, comme nous l'avons dit, sous le titre de :

Gazette nationale, ou le Moniteur universel, commencé le 5 mai 1789. Précédé d'une introduction historique (par Thuau-Grandville), contenant un abrégé des anciens Etats-Généraux, des assemblées des notables, et des principaux événements qui ont amené la Révolution. (5 mai 1789 - 31 déc. 1810). 42 vol. in-folio.

A partir du 1er janvier 1811 :

Le *Moniteur universel.* Forme, jusqu'au 31 déc. 1859, 122 vol. in-fol., et gr. in-fol. depuis le 1er janvier 1853.

On joint au *Moniteur :*

Avant-Moniteur, ou tableau sommaire des huit premiers mois de la Révolution française, principalement composé des Mémoires de Jean-Sylvain Bailly, pouvant servir d'introduction au *Moniteur* jusqu'au 24 nov. 1789, époque où ce journal a commencé. In-fol.

Révolution française, ou Analyse complète et impartiale du Moniteur, suivie d'une table alphabétique des personnes et des choses (par Girot, Miger et autres). 4 tomes en 2 vol. in-fol., ou 7 tomes en 6 vol. in-4°.

Ces tables vont jusqu'à fin de l'an VII.

Tables du Moniteur universel. Histoire du Consulat et de l'Empire, an VIII (1799) à 1814. In-fol.

A partir de 1815, il existe une table particulière pour chaque année du *Moniteur*.

Il faut encore joindre au *Moniteur* le *Journal universel*, connu sous le nom de *Moniteur de Gand*, du 14 avril au 21 juin 1815, 20 numéros in-fol., qui a été réimprimé deux fois : la première, en 1825, par l'imprimerie du *Moniteur*, sous le titre de :

Collection du Journal universel, publié à Gand, pendant le séjour de S. M. Louis XVIII, en 1815 ; précédée d'un avertissement et d'une table des matières ; servant d'appendice au *Moniteur* de 1815. In-fol.

La seconde, sous le titre de :

Documents pour servir à l'Histoire de 1815. Collection du *Moniteur* publié à Gand pendant les Cent jours, servant de complément au *Moniteur* de 1815. Publié par Dumoulin, officier d'ordonnance de l'Empereur à Waterloo. Paris, Paulin, 1834. In-fol.

Léonard Gallois a publié, de 1840 à 1845, une

Réimpression de l'ancien Moniteur, depuis la réunion des Etats-Généraux jusqu'au Consulat (mai 1789-nov. 1799) ; avec des notes explicatives. 32 vol. gr. in-8°, dont 1 d'introduction, et 2 de tables (dressées par M. A. Ray).

adressait aux auteurs du *Journal de Paris* la lettre suivante :

La juste impatience du public, Messieurs, ayant porté le roi à trouver bon que toutes les feuilles périodiques et tous les journaux autorisés rendissent compte de ce qui se passe aux Etats-Généraux, en se bornant aux faits dont ils pourront se procurer la connaissance exacte, sans se permettre aucune réflexion ni aucun commentaire, M. le garde des sceaux m'a chargé de vous notifier les intentions de Sa Majesté.

Or *tous* les journaux autorisés, c'étaient la *Gazette*, qui devait, par ordre, se renfermer dans le silence que nous savons ; le *Mercure*, qui ne paraissait que tous les huit jours, et le *Journal de Paris*. C'était donc à celui-ci surtout que devait profiter la condescendance du gouvernement, et, par le fait, il devenait en quelque sorte le journal officiel de l'Assemblée.

Assez étonnés de voir tomber les barrières qui leur avaient si longtemps fermé le domaine de la politique, quelque peu étourdis par l'immensité de la carrière qui s'ouvrait devant eux, les rédacteurs du Journal de Paris n'y marchèrent d'abord que d'un pas timide, avec une réserve qui pouvait tenir à leur position, mais qui contrastait singulièrement avec l'élan imprimé à la presse par les Mirabeau, les Brissot, et quelques autres écrivains non privilégiés. On en jugera par cet *avertissement des éditeurs*, placé en tête du numéro du 28 mai.

Lorsque le gouvernement a bien voulu nous permettre de rendre compte des principaux objets des séances des Etats-Généraux, nous avons senti combien cette partie de notre travail devenait intéressante pour le public, et en même temps avec quelle circonspection elle devait être traitée. Nous n'avons rien épargné pour remplir ces deux objets : nous avons pris les mesures les plus actives pour nous procurer les informations les plus promptes et les plus exactes; et en nous bornant à annoncer l'objet et le résultat des délibérations, et les faits principaux de chaque séance, nous nous sommes abstenus d'y joindre aucune réflexion et d'entrer dans aucun détail susceptible d'inconvénients....

C'est à propos de quelques inexactitudes qui leur étaient échappées que les éditeurs croient devoir donner ces explications ; une autre erreur, qui les fit dénoncer à la tribune au mois de décembre suivant, les amène à s'expliquer de nouveau.

En faisant cette rétractation, nous avons deux regrets : celui de l'avoir rendue nécessaire et celui de n'avoir pu la faire plus tôt. Peut-être le ton qui règne dans la rédaction de ces notices, et qui, en énonçant des opinions qui ne peuvent pas varier, montre une grande impartialité pour les personnes qui ont les opinions les plus diverses, peut-être ce caractère d'équité constante, dans une époque où tout paraît livré à l'esprit de parti, aurait dû nous mériter qu'on s'adressât à nous pour réparer la faute que nous avons commise.

Ce sont les seules explications sur sa nouvelle position que l'on trouve dans le journal, qui se montre, en fait de déclarations et de programme, d'une rare sobriété.

Nous savons que le rédacteur de la nouvelle par-

tie du Journal de Paris, de la partie politique, était D.-J. Garat, qui s'était fait un nom parmi les publicistes par des articles de philosophie spéculative insérés dans cette feuille ; nous savons également dans quel esprit il la rédigeait : il nous l'a dit lui-même tout à l'heure (voir ci-dessus, p. 60). Sa méthode, sa tactique, si l'on veut, tactique qui ne manquait pas d'habileté et que nous n'oserions condamner, lui attira de nombreux sarcasmes. Ecoutez Rivarol, dans son *Petit Dictionnaire des Grands Hommes de la Révolution* : « Garat le cadet, journaliste de l'Assemblée, mais plus habile que les autres. Il déguise la vérité dangereuse, il excuse la force triomphante, il atténue les horreurs d'une catastrophe ; enfin on peut le regarder comme l'optimiste de la Révolution. Que de citoyens alarmés n'a-t-il pas tranquillisés en assurant dans sa feuille qu'*avec deux ou trois idées on repousserait les ennemis de la France !* Il a, d'ailleurs, dans son style, cette confusion nécessaire pour chanter une insurrection. »

Des écrivains plus sérieux l'accusent de nullité, d'autres vont jusqu'à suspecter la pureté de ses vues. « Le Journal de Paris, dit Beaulieu, pendant tout le temps qu'il fut confié à Garat, fut écrit avec grâce et pureté. On y voit de ces sortes d'intentions révolutionnaires qu'on a depuis appelées *libérales*, mais, pour le fond des choses, une manière vague

apprend, dans une notice sur sa vie écrite par lui-même, que, très-prononcé, et jamais exagéré, dans les comptes qu'il rendait, et des rapports avant qu'ils fussent imprimés, et des débats très-souvent improvisés, son impartialité était telle, que ceux qu'on appelait aristocrates n'étaient pas les moins empressés à lui en faire des remerciements. Nous ne répondrions pas cependant que Maury et Cazalès fussent bien convaincus de cette impartialité.

Avouons aussi qu'il était bien difficile alors que la passion ne se fît pas quelquefois jour, même dans les feuilles les plus réservées. Un oubli de cette nature attira un jour au Journal de Paris une semonce des plus solennelles. Dans la séance du 21 décembre 1790, le président de l'Assemblée dit que le roi s'était plaint à lui de la façon la plus énergique de ce qu'on s'était permis dans un article du Journal de Paris (nº 354) de méconnaître les intentions de la reine, et lui avait déclaré que la reine était, ainsi que lui, infiniment attachée à la Révolution. Des applaudissements réitérés partis de toutes les parties de la salle avaient accueilli cette déclaration, et l'Assemblée avait décidé que les paroles du roi seraient consignées au procès-verbal.

En résumé, lorsque Garat quitta la rédaction, à la fin de la session, les abonnés du Journal de Paris s'élevaient à plus de douze mille, ce qui était un chiffre assez notable pour l'époque. Il est bon d'ob-

server, d'ailleurs, qu'il n'avait pas l'entière liberté de ses allures, et si cet écrivain, qui jouissait avant la Révolution de la réputation d'un homme d'esprit, d'un écrivain correct et élégant, et qui dans ses écrits avait fait preuve de lumières étendues et d'un ardent amour de la liberté, si Garat, dis-je, ne tint pas dans ses articles sur l'Assemblée constituante tout ce qu'on espérait de lui, il faut l'attribuer en partie à l'influence de ses collaborateurs et de ses éditeurs.

Alors, comme depuis, certaines feuilles étaient un organe, d'autres une propriété : de là des différences de conduite faciles à comprendre. Les éditeurs de ces dernières feuilles n'avaient qu'un souci, la conservation de leur propriété, sur laquelle ils gardaient un pouvoir absolu ; les rédacteurs n'étaient que des commis à leurs ordres, qui devaient suivre, sans en dévier, la ligne qui leur était tracée. Ainsi Garat quitta le Journal de Paris parce qu'il n'y avait pas son libre arbitre, et Condorcet, qui lui succéda, reçut son congé au bout de quinze jours.

Mais ces entrepreneurs de journaux avaient inventé un moyen fort ingénieux de tout concilier : ils mettaient à la disposition de quiconque éprouvait le besoin de dire son opinion sur les questions à l'ordre du jour, cette opinion fût-elle entièrement opposée à la leur, des *suppléments* où chacun pou-

vait publier ses réflexions *à ses frais*, et qu'ils annexaient à leur feuille, après avoir prévenu une fois pour toutes qu'ils ne répondaient pas du contenu. C'était comme une boîte aux réclames et aux réclamations. Il se trouva cependant quelques écrivains sérieux, qui, n'appartenant à aucun parti, à aucune secte, usèrent de cette méthode commode. C'est ce que fit notamment André Chénier, écrivant dans le Journal de Paris, sans presque connaître les rédacteurs. Aussi pouvait-il répondre hardiment à ceux qui voulaient établir une solidarité entre lui et les personnes à côté de qui il écrivait : « Il n'existe entre nous d'association que du genre de celles qui arment vingt villages contre une bande de voleurs. »

Si l'on en croyait Deschiens, Condorcet et Régnault-Saint-Jean-d'Angely auraient été dès le mois de mai 1789, jusqu'à la fin de 1790, les collaborateurs de Garat. C'est là une erreur évidente. Le journal ne dit mot de cette collaboration, et l'on n'en trouve aucun indice dans sa rédaction. A part le compte-rendu de l'Assemblée nationale, la feuille de Corancez demeure tout aussi insignifiante, surtout politiquement parlant, après le mois de mai, qu'elle l'était avant. L'article de Garat a pris la place qu'occupaient en tête les articles de critique littéraire, et, le cadre de la feuille étant resté le même, c'est nécessairement au détriment de ces articles, et de ce

qui faisait le bagage ordinaire de cette petite feuille. Aussi beaucoup de ses lecteurs — et probablement toutes ses lectrices — se plaignaient-ils, la trouvant moins intéressante que dans le temps passé.

VERS A CERTAIN JOURNAL.

Petit journal, sans compliment,
Autrefois vous étiez charmant.
Sitôt que j'ouvrais la paupière,
Ou paresseux ou matinal,
Mes premiers mots étaient : « Lapierre,
Mon chocolat et mon journal. »
Alors, moins grave et moins capable,
Vous présentiez à la gaîté
Des vers heureux, un conte aimable
Qu'Imbert souvent avait dicté.
Au tribunal de la censure
Si vous soumettiez un auteur,
Vous corrigiez, mais sans blessure ;
Vous caressiez, mais sans fadeur.
Votre avis, avec politesse,
Se montrait sous un jour brillant ;
Vous n'affectiez point la rudesse
D'un égoïsme intolérant
Etayé d'un style emphatique.
Vos publicistes ténébreux
N'égaraient point la politique
Dans leurs sophismes nébuleux.
De leurs discours si longs, si sages,
Auriez-vous vu tranquillement
Qu'on enrichît vos quatre pages,
Sans épargner le supplément ?
Si la scène eût été flétrie

De l'opprobre du nom français,
Vous eussiez montré la patrie
S'indignant d'un affreux succès.
Voilà le ton et l'avantage
Qu'il fallait savoir conserver.
Vous régniez alors sans partage;
Alors vous auriez pu braver
Feuilles, journaux, pamphlet, libelle,
Le Véridique, *un peu menteur,*
La Chronique, *amère, infidèle,*
Le gigantesque Moniteur.
Votre équitable renommée,
Vous attachant tous vos lecteurs,
Arrêterait vos déserteurs,
D'abonnés et de protecteurs
Vous ferait une utile armée...
Petit journal, sans compliment,
Autrefois vous étiez charmant (1).

Cependant la force des choses, l'étroitesse de leur cadre, contraignait assez fréquemment les éditeurs du Journal de Paris à donner des suppléments. Ce que voyant, ils se déterminèrent, à partir de décembre 1789, « en raison de l'abondance des objets intéressants que les circonstances actuelles présentaient, et du vœu depuis longtemps exprimé par leurs abonnés de province », à rejeter les spectacles du corps du journal, et à en faire l'objet d'un supplément quotidien, où il serait possible de leur donner plus de développement. Ces suppléments réguliers étaient complétés par des annonces,

(1) *Le Lendemain, ou Esprit des Feuilles de la Veille,* 16 janvier 1791.

demande par une apostille à l'adresse de Suard (Suard était-il donc encore à ce moment censeur du Journal de Paris? Dans ce cas, ce ne pouvait plus guère être que de nom) :

Je crois, mon cher confrère, qu'il n'y a pas de raison pour refuser la publication dans le journal, et je vous serai obligé de l'accorder.

Tout à vous de tout mon cœur.

C'est Corancez qui se charge de répondre à Bailly :

Nous ne voyons d'autre inconvénient à insérer la note que M. Desenne nous a fait signifier que celui d'avoir l'air de saisir l'occasion d'annoncer que l'on ne souscrit plus pour un journal. Notre délicatesse s'alarme ; elle peut être excessive, mais, de tous les hommes que je connais, vous êtes le plus propre à nous le pardonner.

Bailly renvoie cette réponse, avec la lettre des libraires, au chevalier de P..., qui avait été leur intermédiaire : il pense qu'on peut rendre publique la déclaration des libraires au moyen d'une annonce.

Le chevalier, en communiquant à la *Chronique* la correspondance échangée à propos de cette affaire, y joignit le billet suivant :

Comme vous ne faites que d'entrer dans la carrière du *journalisme* (passez-moi ce mot, qui manque à notre langue), vous ne me saurez pas mauvais gré de vous offrir un exemple de la *délicatesse* dans laquelle il est bon que vous sachiez vous renfermer....

Le même hasard qui m'a fait tomber ces lettres entre les mains m'a mis à portée de savoir que peu de jours auparavant mes-

sieurs les journalistes de Paris avaient, aussi par délicatesse, refusé de joindre à leur feuille des prospectus d'un nouveau journal.

Remarquons en passant que ce billet fixe la date de la naissance du mot *journalisme*. Remarquons encore la persistance de cette expression : les *journalistes de Paris*, pour dire les rédacteurs du Journal de Paris.

Pendant que nous sommes sur le compte des éditeurs de cette feuille heureuse, citons un dernier trait qui achèvera de les peindre. On se rappelle (V. t. III, p. 91) qu'ils avaient acheté de Palissot un *Nécrologe* et une *Gazette des Deuils*, et les avaient annexés à leur journal. En 1790, alléguant que les priviléges étaient abolis de fait, sinon encore de droit, que chacun pouvait faire un Nécrologe, un Journal des Deuils, un Journal de Paris, ils refusèrent de continuer de payer à Palissot la pension de 4,000 livres moyennant laquelle la cession avait été faite. Celui-ci répondait qu'ayant imposé à leurs souscripteurs, au nombre de cinq mille, une augmentation de 6 livres par an en raison de cette réunion, ils avaient tiré, en sept années, plus de quatre fois le capital au denier vingt de cette pension. J'ignore quelle fut l'issue de ce procès ; mais il ne paraît pas possible que Palissot l'ait perdu.

Garat quitta le Journal de Paris à la fin de la Constituante ; mais ce n'était pas pour toujours

qu'il abandonnait l'arène du journalisme. Il y redescendit en l'an v; il fut l'un de ceux qui, selon l'expression d'un pamphlet du temps, mirent sur l'enclume et forgèrent la fameuse *Clef du Cabinet*, à laquelle Baour-Lormian infligea ce calembour :

Entendez-vous siffler *la* Clef du Cabinet?

Il travailla plus tard au *Conservateur*, et fournit des articles à un grand nombre de recueils périodiques.

Les opinions du Journal de Paris, pendant cette première période, se laissent deviner plutôt qu'elles ne s'annoncent. Mais il eût été difficile à ses rédacteurs habituels de renier leurs antécédents, de dépouiller le vieil homme; la position quasi-officielle qui avait été faite à leur feuille leur imposait d'ailleurs une extrême réserve. Cependant, bien qu'en fait de politique ils se bornent au compte-rendu des séances de l'Assemblée, qu'ils évitent avec soin toute polémique avec les autres journaux, il est difficile qu'ils ne laissent pas apercevoir leurs affections royalistes, et quelques mots qui leur échappent de temps à autre indiquent suffisamment qu'ils n'aiment ni les Jacobins, ni les Cordeliers, ni les sociétés patriotiques quelconques.

Le roi, disent-ils en annonçant l'arrestation de Louis XVI à Varenne, le roi a été arrêté, et tout cède la place à cette nou-

autre note, encore moins apparente, apprenait aux abonnés qu'à dater de ce jour M. de Condorcet n'avait plus aucune part à la rédaction du journal.

Voici la correspondance qui fut échangée à cette occasion entre les propriétaires et *leur* rédacteur.

Lettre des auteurs du Journal de Paris à M. Condorcet, en date du 10 novembre 1791.

Vous ne pouvez pas douter, Monsieur, de l'estime profonde que nous partageons tous pour votre personne et vos talents, et ce sentiment a devancé de beaucoup la relation que nous avions formée depuis quelque temps avec vous; vous devez donc concevoir la peine sensible que nous éprouvons à nous voir forcés de rompre cette même liaison que nous avions recherchée avec tant d'empressement. Nous ne pouvons vous dissimuler, Monsieur, que la manière dont vous avez rédigé jusqu'ici l'article de l'Assemblée nationale, et surtout les réflexions sévères sur le roi et les ministres que vous avez cru devoir mêler au récit des séances, a excité un mécontentement très-violent de la part d'un grand nombre des souscripteurs du journal; les plaintes qui nous sont parvenues de tous côtés, tant de Paris que des départements, nous font craindre très-justement que cette impression trop générale ne compromette le sort de notre entreprise, et vous sentez, Monsieur, que la fortune de plusieurs pères de famille dépend de la fortune du journal.

Comme il nous est impossible de supposer qu'un homme comme vous, Monsieur, doive fléchir ses principes aux opinions de qui que ce soit, et supprimer de ce qu'il écrit les idées qu'il croit utiles à l'intérêt public, nous n'avons pu concevoir l'espérance de conserver à ce prix vos soins et vos talents pour le travail dont vous aviez bien voulu vous charger.

Nous vous prions, Monsieur, d'être bien persuadé qu'aucune autre considération que celle de l'existence de notre journal n'a

C'est là *Chronique*, où Condorcet trouva immédiatement un asile, une nouvelle tribune, qui nous a conservé ces lettres curieuses, que le Journal de Paris se serait assurément bien gardé de publier.

Je laisse à penser le bruit que fit dans le monde de la presse cette brusque rupture. Camille Desmoulins accable de ses sarcasmes le pauvre Journal de Paris, « qui avait été tout étonné de se trouver patriote pendant les quinze jours que M. Condorcet y avait travaillé. » Et tous les journaux de faire chorus.

Nous ne sommes pas dans l'usage de nous mêler de ce que font les autres journalistes, disent à cette occasion les *Révolutions de Paris* (t. x, p. 308), et de nous occuper des petites révolutions qui agitent la république des lettres ; nous fournissons rondement notre carrière sans divaguer, et nous ne prenons garde à ce qui se passe autour de nous parmi nos émules que lorsqu'il peut en résulter un avantage ou un inconvénient pour les intérêts de la patrie.

Le Journal de Paris, comme personne n'ignore, n'a toujours été qu'une pure spéculation de calcul. La fortune de plusieurs pères de famille dépend du sort de cette feuille, disent naïvement ceux qui en sont les propriétaires ; ce n'est que cette considération qui les fit recourir à M. de Condorcet pour la rédaction de l'Assemblée nationale : le patriotisme n'y fut pour rien. M. de Condorcet se rendit à leurs instances, et tout le monde crut y gagner. Les sieurs Romilly, de Corancez, Cadet-Devaux et Xhrouet comptaient beaucoup sur la célébrité du philosophe pour une rentrée de leurs fonds avec de gros bénéfices. Le philosophe saisissait l'occasion qui lui était offerte de donner une plus grande publicité à des vérités fortes qu'il avait à reproduire et qui ne sauraient être trop répandues, et l'esprit public était dirigé et soutenu par un écrivain du petit nombre de ceux dignes de faire autorité.

L'événement ne répondit point à ces espérances. Les auteurs du *Journal de Paris* ne peuvent dissimuler le mécontentement très-violent d'un grand nombre de leurs souscripteurs à la lecture des principes sévères du nouveau rédacteur.

M. de Condorcet, de son côté, en trouvant toute simple la conduite des sieurs Cadet-Devaux et compagnie, se plaint aussi d'avoir reçu plusieurs lettres d'autres souscripteurs dont le patriotisme est scandalisé de certains articles insérés à côté des siens.

Et voici ce qui arrive : la *Chronique de Paris*, qui depuis quelque temps s'apercevait du défaut de sa cuirasse, s'est empressée de donner asile aux vérités de M. de Condorcet ; et, au contraire, le *Journal de Paris*, que le sort de la *Gazette de France* et celui qui menace le *Mercure* n'effrayent point, met en œuvre aujourd'hui la plume d'un sieur Régnault de Saint-Jean-d'Angely.

Mais si, dans quelques jours, les Chroniqueurs portaient à M. de Condorcet les mêmes plaintes que les Journalistes de Paris, qu'en faudrait-il conclure ? Hélas ! une chose bien affligeante : c'est qu'il n'y a plus de patriotisme là où les écrivains patriotes ne trouvent point de lecteurs ; c'est qu'il n'y aura bientôt plus d'esprit public là où la liste civile remplit les frais de la *Gazette de France*, là ou les ministres fondent une *Gazette universelle* pour invectiver l'Assemblée nationale, et encenser le roi sept fois par semaine ; c'est que, si, à mesure que nous nous éloignons des premiers moments de la Révolution, nous nous refroidissons sur les vrais principes qui seuls peuvent en assurer les fruits, la plus belle des révolutions n'aura servi qu'à faire un peu de fumée : la Déclaration des Droits de l'Homme, née du milieu des décombres du despotisme et de la superstition, s'y trouvera bientôt encombrée elle-même, au point de la perdre tout à fait de vue.

Si les Durozoy, Royou, Mallet du Pan, Gautier, ainsi que les modérés plus dangereux encore, tels qu'un Régnault de Saint-Jean-d'Angely, Perlet, Villette, etc., obtiennent seuls la parole du grand nombre de nos concitoyens ; si MM. Condorcet, Brissot, Desmoulins et quelques autres prêchent au milieu de la foule comme dans un désert, ou se taisent, c'en est fait ; tous les échos

de la renommée ne répéteront plus que les mots de *roi, reine, monarchie, veto*; les saints noms de *liberté, révolution, patriotisme*, cesseront d'avoir un sens pour la plupart des lecteurs, et ceux qui les répéteront seront durement rappelés à l'ordre, à la Constitution, ou ne produiront pas plus d'effet que nos prédicateurs qui s'aviseraient de prêcher aujourd'hui leurs sermons du temps passé.

Hélas! il n'est que trop vrai: le système social n'est qu'un jeu de bascule; l'indépendance et le patriotisme sont à l'une des extrémités, la monarchie et la servitude se trouvent à l'autre bout; les ministériels pèsent d'un côté avec leur liste civile, les bons citoyens appuient de l'autre avec les Droits de l'Homme. Prenons garde que la liste civile, qui a beaucoup plus de poids, n'entraîne tout à elle, et ne nous laisse que la plainte ou les regrets. Souvenons-nous bien aussi que l'honneur de la nation et sa fidélité ne consistent pas dans l'équilibre perfide de ces deux puissances rivales. Il faut que les patriotes le cèdent aux ministériels ou ceux-ci à ceux-là, point de milieu; mais les ministériels auront très-certainement l'avantage, s'ils savent tirer un meilleur parti que nous de la liberté de la presse.

Aiguillonnés par ces attaques, les rédacteurs-propriétaires du Journal de Paris se décidèrent à sortir de leur réserve habituelle; mais la forme qu'ils donnèrent à leurs explications est éminemment caractéristique. La note qui annonçait que dorénavant l'article *Assemblée nationale* serait rédigé par Condorcet ajoutait qu'une lettre qui lui était adressée par son prédécesseur n'avait pu paraître dans ce numéro, à cause de son étendue; qu'elle serait imprimée dans la feuille et dans un supplément du surlendemain. Mais cette promesse ne fut point tenue, et c'est seulement deux mois

après, dans le numéro du 9 décembre, sous la rubrique *Livres nouveaux*, et sous l'apparence d'un article de critique littéraire, que nous trouvons un extrait de la lettre de Garat, précédé des explications de ces messieurs.

Dominique-Joseph Garat, membre de l'Assemblée constituante, à M. Condorcet, membre de l'Assemblée nationale, seconde législature.

Scientia et potentia humana in idem coincidunt. — In-8°, chez M..... Prix : 1 fr.

Lorsque la convocation des Etats-Généraux vint offrir à la France un spectacle si imposant, et annoncer un ordre de choses si nouveau, les auteurs du Journal de Paris sentirent de quelle importance il était pour eux de faire connaître les détails et les résultats des séances de cette assemblée.

M. Garat, député du pays basque, jouissait déjà d'une grande réputation comme homme d'esprit et comme écrivain; les lumières étendues et la philosophie courageuse qu'il avait montrées dans ses ouvrages annonçaient un ardent ami de la liberté. On lui proposa de rendre compte des séances de l'Assemblée nationale pour le Journal de Paris. Il accepta ce travail; il l'a continué depuis l'ouverture des Etats-Généraux jusqu'à la clôture de l'Assemblée constituante.

Le besoin de jouir de sa liberté et du repos ne lui permit pas de prendre le même engagement pour la nouvelle Assemblée législative. Sur la proposition qu'il fit aux auteurs du Journal de Paris, ils s'adressèrent pour le remplacer à M. Condorcet, qui accepta. Des circonstances inutiles à rappeler firent rompre cet engagement. M. Condorcet a jugé à propos de faire imprimer la lettre particulière que les auteurs du journal lui avaient adressée, avec la réponse qu'il y avait faite.

Un de ces journalistes qui semblent ne voir dans la liberté de la presse que le droit d'insulter grossièrement et de calomnier impunément ceux qui ont l'honneur de leur déplaire a imprimé

que le Journal de Paris *avait été tout étonné de se trouver patriote pendant les quinze jours que M. Condorcet y avait travaillé.* Il y a quelque intrépidité à faire un semblable reproche à un journal contre lequel tous les ennemis de la Révolution se sont déchaînés, avec tant de fureur, pendant toute la durée de l'Assemblée constituante; mais on connaît l'absurdité et la férocité de l'esprit de parti. Les auteurs du Journal de Paris profiteront de cette occasion pour déclarer qu'ils persisteront constamment dans les sentiments d'indépendance, de justice et de modération qui ont jusqu'ici caractérisé leur journal : fidèles aux principes de la vraie liberté, qui ne peut exister que dans le respect et la religieuse observation des lois; invariablement dévoués au maintien de la Constitution, auquel ils voient en ce moment le salut de la chose publique attaché, ils plaindront ceux que leurs préjugés ou leurs intérêts empêchent de sentir le prix de la liberté et de l'égalité, mais ils ne les insulteront point. Ils n'adopteront jamais ni calomnies, ni délations hasardées; ils ne répondront aux injures que par le mépris et le silence, et n'ambitionneront d'autre succès que celui d'obtenir l'estime des bons esprits et des honnêtes gens : enfin, ils renvoient ceux qui les accusent de n'avoir pas été assez patriotes aux fragments suivants de la lettre de M. Garat :

« Envoyé par l'élection de la seule partie des Français qui n'ont jamais connu aucune espèce de servitude à l'Assemblée où devaient s'opérer l'affranchissement et le renouvellement de la France, je ne me jugeais, je l'avoue, au-dessous de cette auguste mission, ni par mon âme, qui n'avait jamais pu se réconcilier avec le mal qui s'exécutait sur la terre sous des noms et sous des prétextes sacrés; ni par les vues de mon esprit, toujours occupé, en secret et en public, des moyens par lesquels l'espèce humaine pourrait être délivrée de ses tyrans, de ses erreurs, de ses fausses passions, de la profonde misère de presque tous, de l'opulence criminelle de quelques-uns; ni par mon courage, qui n'avait jamais reculé que devant la seule idée que tant de maux sous lesquels gémissaient les peuples étaient incurables.

» A peine introduit dans la salle qui avait été préparée aux représentants du peuple français, je m'aperçus que ma faible voix

manier, d'un genre d'ouvrage avec lequel il peut chaque jour attaquer, affaiblir, détruire une erreur, éclaircir, établir, défendre une vérité! Je dédaignai à mon tour, et à plus juste titre, ces opinions vaines ou envieuses, et j'entrai avec joie dans un travail qui me donnait les moyens d'exercer aussi dans la Révolution mon influence, et de me faire entendre tous les jours de la nation, tandis que les voix les plus puissantes de la tribune ne se faisaient entendre que de l'Assemblée nationale...

» Je m'imposai la loi de chercher avec scrupule la vérité de tous les faits et de tous les événements, mais de choisir de préférence, pour les peindre, les aspects et les traits sous lesquels ils devaient être plus propres à reproduire des événements et des faits favorables aux progrès de la liberté.....

» Parmi tant de pénibles incertitudes, deux sentiments ont dû se prononcer constamment et avec quelque force dans les feuilles que j'écrivais : le premier, la crainte que le peuple français ne déshonorât, en la gagnant, sa cause et celle du genre humain ; le second, la persuasion intime, et, dans le doute des faits du moment, établie sur tous les faits de toute l'histoire, que les tempêtes de la Révolution étaient principalement occasionnées, non par ses amis, mais par ses ennemis ; non par ceux qui voulaient qu'elle s'accomplît, mais par ceux qui voulaient l'étouffer ; non enfin par ceux qui avaient intérêt à ce qu'elle fût honorée et bénie dans tous ses progrès, mais par ceux qui voulaient qu'elle parût comme les orages et les incendies, dévorant et frappant de la foudre tout ce qu'elle rencontrait sur son passage. Ce sentiment, que je n'avais ni la volonté ni le pouvoir de cacher dans mon âme, qui en était toute pénétrée, est un de ceux qu'on m'a le moins pardonné... »

Les *auteurs* du Journal de Paris répugnant essentiellement, comme nous l'avons vu, à initier le public aux mystères de leur intérieur, nous ne saurions dire au juste si et par qui Condorcet fut remplacé. On sait seulement, d'une manière assez

vague, que Régnault-Saint-Jean-d'Angely commença vers cette époque à avoir une assez grande part à la rédaction.

Régnault-Saint-Jean-d'Angely, qui, du reste, ne joua dans la presse qu'un rôle assez secondaire, doit cependant être compté parmi les journalistes de la première heure. Il avait fondé à Versailles au commencement de juin, sous le titre de *Journal de Versailles*, une feuille quotidienne où les premières séances des Etats-Généraux, qu'on ne trouve ailleurs qu'en analyse très-succincte, sont présentées avec détail et exactitude. On y aperçoit une tendance prononcée pour le système qui s'établissait : *In melius lex innovat regnum*, disait l'épigraphe; mais l'auteur y montre constamment cette prudence, cette circonspection, avec laquelle il sut naviguer dans les eaux périlleuses de la Révolution. On en jugera par quelques lignes de son avertissement, qui feront voir en même temps à quelles allures timides la presse était alors condamnée :

Nous avons demandé et obtenu un privilége borné aux annonces et aux demandes qui concernent la ville et les paroisses du bailliage. Nous nous proposons de faire un récit fidèle de toutes les opérations des Etats-Généraux, et même, si nos travaux avaient le bonheur de mériter leurs suffrages, un *extrait* des actes de l'Assemblée, *tel que les Etats jugeraient à propos de nous le faire remettre avec ordre de le publier.*

Disons tout de suite qu'outre sa collaboration au

Journal de Paris, Régnault-Saint-Jean-d'Angely fournit des articles au *Postillon de Calais,* journal du soir, qui eut une assez longue existence et une certaine vogue, et qu'il succéda à Duquesnoy dans la rédaction de l'*Ami des Patriotes*. La liste civile faisait, dit-on, les frais de cette dernière feuille; ce que je puis dire, c'est qu'elle était rédigée avec une grande impartialité et dans des vues éminemment honnêtes.

Dans la foule innombrable de journaux dont nous sommes inondés, disait son fondateur, aucun n'est écrit sans passion et sans intérêt; tous les écrivains ont travaillé pour un parti, aucun pour la raison, pour la liberté, pour ces vérités éternelles devant lesquelles l'intrigue et l'ambition sont bien petites. Tous écrivent sur les personnes, et peu sur les choses.

L'*Ami des Patriotes,* en résumant les événements principaux, éclairera tous ceux qui aiment véritablement la patrie sur les moyens de la servir, et tiendra tous les esprits en garde contre les calculs de l'ambition et les vues de l'intérêt personnel. Nul ne pourra ni s'en louer ni s'en plaindre, car personne n'y sera ni loué ni blâmé. On n'y parlera que des faits publics et constants; on laissera au lecteur le soin d'en juger.

« La législature étant terminée et nul devoir ne le retenant plus à Paris, beaucoup d'autres, au contraire, l'appelant dans la solitude, où il avait placé les plus chères affections de son cœur », Duquesnoy quitta son journal au bout de dix mois (27 nov. 1790-28 sept. 1791), après en avoir publié trois volumes, et en abandonna la rédaction à Régnault-

Saint-Jean-d'Angely, qui en publia également treize volumes (1).

C'est aussi dans la première moitié de 1792 qu'André Chénier, quittant la poésie pour la polémique, prit à la rédaction du Journal de Paris la part que nous avons dite, ou plutôt combattit en volontaire sous le pavillon de cette feuille.

Nous nous arrêterons avec quelque complaisance sur cette noble figure, sur ce poète-journaliste qui unissait un si grand cœur à un si beau talent, un des hommes assurément que les écrivains de la presse doivent le plus s'honorer de compter parmi leurs ancêtres; nous nous y arrêterons d'autant plus volontiers qu'André Chénier est bien peu connu sous cet aspect.

« André Chénier était de la race de ces hommes généreux que l'on voit paraître au commencement

(1) M. Léon de La Sicotière, avocat à Alençon, et amateur aussi obligeant qu'écrivain distingué, possède un Journal manuscrit fort curieux, rédigé et en partie écrit par Duquesnoy.

Ce journal commence en juin 1789 et finit (du moins ce qu'en possède M. de la Sicotière) en avril 90. Il est adressé à un prince que l'auteur appelle *mon bon prince*, et pour lequel il se dit le *cœur rempli de respect et de tendresse*. Ce doit être nécessairement un prince lorrain; mais son nom ne se trouve nulle part. Duquesnoy lui écrit habituellement de deux jours l'un de très-longues lettres, où il lui rend compte de ce qui se passe à l'Assemblée, mais surtout des bruits de couloir, des rumeurs ministérielles, de l'état de Paris, des nouveaux écrits, etc. Parfois les discours sont assez longuement analysés. On y trouve souvent des copies de décrets, de motions; parfois, mais très-rarement, des couplets ou des épigrammes en vers.

Il semble que Duquesnoy dictât ou fit copier sur un brouillon ces longues épîtres. On pourrait même supposer qu'il en était fait plusieurs copies.

Les opinions qu'y professe le rédacteur sont constitutionnelles, mais modérées. Il y montre un grand dédain pour les manifestations et les forfanteries de parti, et un grand sens pratique.

des révolutions, qui se passionnent avec une courageuse candeur pour toutes les nobles idées de liberté, de réparation, de justice, qui les réclament au péril de leurs intérêts, et puis qui, lorsque les révolutions s'avancent ou s'égarent, lorsque les réformes demandées par des âmes généreuses, et souvent repoussées par d'imprudentes résistances, sont tombées dans des mains brutales et violentes, s'indignent, se séparent, deviennent transfuges du plus fort, et désertent vers le parti des vaincus et des opprimés.

Ainsi, quand la Révolution fut souillée, quand des meurtres ensanglantèrent des théories, alors son âme fut saisie d'indignation. Cependant, cette émotion de sa pitié ne devint pas une réaction de sa raison. Il ne rejeta pas les principes généreux et libres qu'il avait d'abord embrassés; il les retint avec la même énergie, il les professa avec la même éloquence; mais il sépara les assassins des réformateurs. Et ainsi se dévouant presque à une double haine, il continuait de proclamer toutes les théories de liberté, et d'attaquer avec une vertueuse colère tous les promoteurs d'anarchie. C'est une voie d'honneur et de courage; ce n'est pas celle d'une longue vie dans les temps de révolution (1). »

Chénier était livré tout entier à ses poétiques études lorsqu'éclata la Révolution. Ce qu'elle avait

(1) Villemain, *Cours de littérature française*, 20e leçon.

de généreux dans son principe s'empara irrésistiblement de son âme. Adieu les chants qui jusqu'alors ont fait sa joie! Adieu les magnifiques promesses de l'épopée! Adieu la *folle* élégie! Adieu l'idylle passionnée! Le voilà poète lyrique; il chante le *Jeu de Paume* dans un « hymne d'enthousiasme et de joie, qui est, pour nous servir de la belle expression de M. Villemain, l'inauguration pindarique de la révolution sociale », et qu'il adresse au peintre David :

Salut, peuple français! Ma main
Tresse pour toi les fleurs que fait naître la lyre.
Reprends tes droits, rentre dans ton empire.
Par toi sous le niveau divin
La fière Egalité range tout devant elle.
Ton choix, de splendeur revêtu,
Fait les grands; la race mortelle
Par toi lève son front, si longtemps abattu.
Devant les nations, souverains légitimes,
Ces fronts dits souverains s'abaissent : la Vertu
Des honneurs aplanit les cimes.

O peuple deux fois né, peuple vieux et nouveau,
Tronc rajeuni par les années,
Phénix sorti vivant des cendres du tombeau!...

Mais, à côté de ces éloges accordés au peuple vainqueur de la Bastille, et au Tiers-Etat modérateur de la puissance royale, il faisait dès lors entendre ces sages conseils qu'il ne cessa de répéter d'une voix ferme et courageuse. Au peuple, surtout, dit-il en s'adressant aux représentants, au peuple :

. . . . *Sauvez l'abus amer*
De sa subite indépendance;
Contenez dans son lit cette orageuse mer;
Par vous seuls dépouillé de ses liens de fer,
Dirigez sa bouillante enfance;
Vers les lois, le devoir, et l'ordre, et l'équité,
Guidez, hélas! sa jeune liberté;
Gardez que nul remords n'en attriste la fête.
Repoussant d'antiques affronts
Qu'il brise pour jamais, dans sa noble conquête,
Le joug honteux qui pesait sur sa tête,
Sans le poser sur d'autres fronts.
Ah! ne le laissez pas, dans sa sanglante rage,
D'un ressentiment inhumain
Souiller sa cause et votre ouvrage!
Ah! ne le laissez pas, sans conseil et sans frein,
Armant, pour soutenir ses lois si légitimes,
La torche incendiaire et le fer assassin
Venger la raison par des crimes!

Peuple, ne croyons pas que tout nous soit permis!
Craignez vos courtisans avides!
O peuple souverain! à votre oreille admis,
Cent orateurs bourreaux se montrent vos amis :
Ils soufflent des feux homicides...
La pensée est livrée à leurs lâches tortures.
Partout cherchant des trahisons
A nos soupçons jaloux, aux haines, aux parjures,
Ils vont forgeant d'exécrables pâtures;
Leurs feuilles, noires de poisons,
Sont autant de gibets affamés de carnage...

Ce fut là le thème de toute la polémique de Chénier contre la licence des clubs et de la presse. On voit en traits énergiques, dans tout ce dithy-

dit-il, tremblez, si votre sceptre ose frapper les lois!

La sainte Liberté, fille du sol français,
Pour venger l'homme et punir les forfaits,
Va parcourir la terre en arbitre suprême.
Tremblez : ses yeux lancent l'éclair.
Il faudra comparaître et répondre vous-même,
Nus, sans flatteurs, sans cour, sans diadème,
Sans gardes hérissés de fer.
La Nécessité traîne, inflexible et puissante,
A ce tribunal souverain,
Votre majesté chancelante.
Là seront recueillis les pleurs du genre humain;
Là, juge incorruptible, et la main sur sa foudre,
Elle entendra le peuple, et les sceptres d'airain
Disparaîtront réduits en poudre.

Le caractère d'André Chénier nous explique le rôle qu'il joua sur la scène politique : il était enthousiaste jusqu'au fanatisme, violent jusqu'à la fureur, hardi jusqu'à la témérité; d'ailleurs, loyal, dévoué, plein d'abnégation et de foi. André Chénier n'avait aucune ambition, si ce n'est celle de servir la cause de la justice et de la vérité. Il aimait les émotions douces et mélancoliques, les occupations calmes et silencieuses, la contemplation de la nature, les livres, en un mot tout ce qui compose l'heureuse médiocrité du poète. Mais les événements le forcèrent de sortir de son obscurité studieuse, et la sainte indignation de l'honnête homme le changea en homme de parti et le fit descendre dans l'arène bruyante de la politique.

J'avais résolu dans le commencement, dit-il lui-même, de ne point essayer de sortir de mon obscurité dans les conjonctures présentes, de ne point faire entendre ma voix inconnue au milieu de cette confusion de voix publiques et de cris particuliers, et d'attendre en silence la fin de l'ouvrage de nos législateurs, sans aller grossir la foule de ces écrivains morts-nés que notre Révolution a fait éclore : j'ai pensé depuis que le sacrifice de cet amour-propre pouvait être utile, et que chaque citoyen devait se regarder comme obligé à cette espèce de contribution patriotique de ses idées et de ses vues pour le bien commun. J'ai, de plus, goûté quelque joie à mériter l'estime des gens de bien, en m'offrant à la haine et aux injures de cet amas de brouillons corrupteurs que j'ai démasqués. J'ai cru servir la liberté en la vengeant de leurs louanges. Si, comme je l'espère encore, ils succombent sous le poids de la raison, il sera honorable d'avoir, ne fût-ce qu'un peu, contribué à leur chute ; s'ils triomphent, ce sont gens par qui il vaut mieux être pendu que regardé comme ami (1).

Chénier s'était, un des premiers, affilié à la Société de 1789, dirigée par Malouet, et qui comptait parmi ses principaux membres Condorcet, le chevalier de Pange, Grouvelle, Dupont de Nemours, de Kersaint, le duc de La Rochefoucauld, Pastoret, Roucher, le chantre des *Mois*, l'ami et le digne compagnon d'échafaud d'André Chénier. Cette Société, comme son nom le témoigne, s'était proposé de maintenir le gouvernement dans la voie où il était entré en 1789 avec le concours de l'Assemblée constituante ; elle s'opposait à l'invasion des théories anarchiques et repoussait les empiéte-

(1) *Avis aux Français sur leurs véritables ennemis.*

ments dangereux de la souveraineté du peuple; elle voulait enfin protéger la royauté établie sur la Constitution, et mettre un frein à la démocratie révolutionnaire. Ce petit club, qui n'était d'abord qu'une fraction épurée du grand club des Jacobins, appelé alors la Société des Amis de la Constitution, s'était bientôt posé en adversaire du club redoutable qui lui avait donné naissance, et, comme lui, il avait un journal destiné à répandre ses doctrines et à faire des prosélytes.

Chénier publia dans le nº 13 de cette feuille, au mois d'août 1790, sous le titre d'*Avis aux Français sur leurs véritables ennemis,* une sorte de profession de foi, qui eut un grand retentissement. Cet article remarquable fut généralement regardé comme l'œuvre de la Société de 1789 tout entière, et l'on a quelques raisons de croire, en effet, qu'il aurait été confié à la plume éloquente de Chénier par les principaux sociétaires, qui en avaient d'avance arrêté les idées et le but. Quoi qu'il en soit, l'*Avis aux Français*, réimprimé en brochure, cité et jugé par tous les journaux, eut une vogue immense; il fut traduit en plusieurs langues, notamment en polonais, sur l'ordre du roi Stanislas-Auguste, qui regardait cet écrit comme « modéré, sage, propre à calmer l'effervescence, et applicable même à d'autres pays », et qui envoya une médaille d'or à l'auteur comme marque éclatante de son approbation.

En remerciant le roi de Pologne de cette récompense, qu'il n'avait ni briguée ni attendue, Chénier proclame de nouveau son attachement aux principes de la Révolution.

Vous avez, Sire, applaudi aux souhaits et compati aux chagrins d'un homme pour qui il ne sera point de bonheur s'il ne voit la France libre et sage, qui soupire après l'instant où tous les hommes connaîtront toute l'étendue de leurs droits et de leurs devoirs, qui gémit de voir la vérité soutenue comme une faction, les droits les plus légitimes défendus par des moyens injustes et violents, et qui voudrait enfin qu'on eût raison d'une manière raisonnable.

Nous citerons quelques pages de ce manifeste, brillant début du jeune poète dans la carrière du journalisme.

Lorsqu'une grande nation, après avoir vieilli dans l'erreur et dans l'insouciance, lasse enfin de malheurs et d'oppression, se réveille de cette longue léthargie, et, par une insurrection juste et légitime, rentre dans tous ses droits et renverse l'ordre de choses qui les violait tous, elle ne peut, en un instant, se trouver rétablie et calme dans le nouvel état qui doit succéder à l'ancien. La forte impulsion donnée à une si pesante masse la fait vaciller quelque temps avant de pouvoir prendre son assiette. Ainsi, après que tout ce qui était mal est détruit, lorsqu'il faut que les mains chargées des réformes poursuivent à la hâte leur ouvrage, il ne faut pas espérer qu'un peuple encore chaud des émotions qu'il a reçues, et exalté par le succès, puisse demeurer tranquille et attendre paisiblement le nouveau régime qu'on lui prépare. Tous pensent avoir acquis le droit, tous ont l'imprudente prétention d'y concourir autrement que par une docilité raisonnée ; tous veulent non seulement assister et veiller au tout, mais encore présider au moins à une partie de l'édifice ; et comme

toutes ces réformes partielles ne sont pas d'un intérêt général aussi évident et aussi frappant pour la multitude, l'unanimité n'est pas aussi grande ni aussi active, les efforts se croisent, un si grand nombre de pieds retarde la marche, un si grand nombre de bras retarde l'action.

Dans cet état d'incertitude, la politique s'empare de tous les esprits. Tous les autres travaux sont en suspens, tous les antiques genres d'industrie sont dépaysés ; les têtes s'échauffent ; on enfante ou on croit enfanter des idées, on s'y attache, on ne voit qu'elles ; les patriotes, qui dans le premier instant ne faisaient qu'un seul corps, parce qu'ils ne voyaient qu'un but, commencent à trouver entre eux des différences, le plus souvent imaginaires; chacun s'évertue et se travaille, chacun veut se montrer, chacun veut porter le drapeau, chacun exalte ce qu'il a déjà fait et ce qu'il compte faire encore ; chacun, dans ses principes, dans ses discours, dans ses actions, veut aller au-delà des autres. Ceux qui, depuis longues années imbus et nourris d'idées de liberté, ayant prévenu par leurs pensées tout ce qui arrive, se sont trouvés prêts d'avance et demeurent fermes et modérés, sont taxés d'un patriotisme peu zélé par les nouveaux convertis, et n'en font que rire. Les fautes, les erreurs, les démarches mal combinées, inséparables d'un moment où chacun croit devoir agir pour soi et pour tous, donnent lieu à ceux qui regrettent l'ancien régime et s'opposent aux nouveaux établissements d'attaquer tout ce qui se fait et tout ce qui se fera par de vaines objections, par d'insignifiantes railleries. D'autres, pour leur répondre, exagèrent la vérité jusqu'au point où ce n'est plus la vérité ; et, voulant rendre la cause adverse odieuse et ridicule, on gâte la sienne par la manière dont on la défend.

Ces agitations, pourvu qu'un nouvel ordre de choses, sage et aussi prompt qu'il se peut, ne leur laisse pas le temps d'aller trop loin, peuvent n'être point nuisibles, peuvent même tourner au profit du bien général, en excitant une sorte d'émulation patriotique ; et si, au milieu de tout cela, la nation s'éclaire et se façonne à de justes principes de liberté ; si les représentants du peuple ne sont point interrompus dans l'ouvrage d'une Constitu-

tion, et si toute la machine publique s'achemine vers un bon gouvernement, tous ces faibles inconvénients s'évanouissent bientôt d'eux-mêmes par la seule force des choses, et on ne doit point s'en alarmer. Mais si, bien loin d'avoir disparu après quelque temps, l'on voit les germes de haines publiques s'enraciner profondément; si l'on voit les accusations graves, les imputations atroces, se multiplier au hasard; si l'on voit surtout un faux esprit, de faux principes, fermenter sourdement et presque avec suite dans la plus nombreuse classe de citoyens; si l'on voit enfin aux mêmes instants, dans tous les coins de l'empire, des insurrections illégitimes amenées de la même manière, fondées sur les mêmes méprises, soutenues par les mêmes sophismes; si l'on voit paraître souvent et en armes, et dans des occasions semblables, cette dernière classe du peuple qui, ne connaissant rien, n'ayant rien, ne prenant intérêt à rien, ne sait que se vendre à qui veut la payer, alors ces symptômes doivent paraître effrayants. Ils semblent déceler une espèce de système général propre à empêcher le retour de l'ordre et de l'équilibre, sans lequel on ne peut rien regarder comme fini; à corrompre; à fatiguer la nation dans une stagnante anarchie; à embarrasser les législateurs de mille incidents qu'il est impossible de prévoir ou d'écarter; à agrandir l'intervalle qu'il doit nécessairement y avoir entre la fin du passé et le commencement de l'avenir; à suspendre tout acheminement au bien. La chose publique est dans un véritable danger, et il devient difficile alors de méconnaître le manége et l'influence de quelques ennemis publics. N'est-ce pas là notre portrait dans cet instant, ou bien n'est-ce qu'une peinture fantastique?

Mais ces ennemis, qui sont-ils? Ici commencent les cris vagues: chaque parti, chaque citoyen, s'en prend à quiconque ne pense pas ou tout précisément comme lui......

En examinant à quoi tient parmi nous ce penchant aux soupçons, au tumulte, aux insurrections, porté à un si haut degré, quoique la division d'intérêts, la chaleur des opinions, le peu d'habitude de la liberté en soient des causes toutes naturelles, nous ne pourrons méconnaître qu'elles sont prodigieusement aug-

exaltées, nourries, entretenues, par une foule d'orateurs et d'écrivains qui semblent se réunir en un parti. Tout ce qui s'est fait de bien et de mal dans cette révolution est dû à des écrits : ce sera donc là peut-être aussi que nous trouverons la source des maux qui nous menacent. Nous chercherons alors quel peut être l'intérêt de ces auteurs de conseils sinistres, et il se trouvera que la plupart sont des hommes trop obscurs, trop incapables, pour être des chefs de parti. Nous en conclurons que leur mobile est l'argent ou une sotte persuasion ; car, dans les révolutions politiques, il ne faut pas croire que tous ceux qui embrassent une mauvaise cause et qui soutiennent des opinions funestes soient tous des hommes pervers et mal intentionnés. Comme la plupart des hommes ont des passions fortes et un jugement faible, dans ce moment tumultueux, toutes ces passions étant en mouvement, ils veulent tous agir et ne savent point ce qu'il faut faire ; ce qui les met bientôt à la merci des scélérats habiles : alors l'homme sage les suit des yeux, il regarde où ils tendent, il observe leurs démarches et leurs préceptes, il finit peut-être par démêler quels intérêts les animent, et il les déclare ennemis publics, s'il est vrai qu'ils prêchent une doctrine propre à égarer, reculer, détériorer l'esprit public.....

Mais quoi ! tous les citoyens n'ont-ils pas le droit d'avoir et de publier leur opinion sur tout ce qui concerne la chose publique ? Assurément ils l'ont, mais ils n'ont pas celui de prêcher la révolte et la sédition ; et, indépendamment de cela, quand même ils ne sortiraient pas des bornes que les lois doivent leur prescrire, il n'en serait pas moins possible, il n'en serait pas moins permis d'examiner où tendent leurs opinions, où tendent leurs principes et leur doctrine, et quelle sorte d'influence leurs conseils peuvent, doivent avoir sur cet esprit public dont nous sommes occupés ici. Or, à travers cet amas bourbeux de déclamations, d'injures, d'atrocités, cherchons s'ils veulent, s'ils approuvent, s'ils proposent quelque chose ; si, après une critique bonne ou mauvaise de telle ou telle loi, ils indiquent au moins, bien ou mal, ce qu'ils jugent qu'on pourrait mettre à la place. Non, rien : ils contredisent, mais ils ne disent pas ; ils empêchent, mais ils ne font

sonnes, lorsqu'il ne devait être question que des choses ; il veut mettre un frein à l'intolérable audace des écrivains calomniateurs ; et voilà l'abbé Sièyes devenu un ennemi de l'État, un fauteur du despotisme, un dangereux hypocrite, un courtisan déguisé. Voyez M. de Condorcet, qui depuis vingt ans n'a cessé de bien mériter de l'espèce humaine par nombre d'écrits profonds, destinés à l'éclairer et à défendre tous ses droits ; voyez, en un mot, tous les hommes qui ont consacré au bien public, à la patrie, à la liberté, leur voix, ou leur plume, ou leur épée : tous, sans exception, se sont vus dénoncés dans ces amas de feuilles impures comme ennemis de la liberté, du moment qu'ils n'ont pas voulu que la liberté consistât à diffamer au hasard et à ouvrir des listes de proscrits dans les groupes du Palais-Royal.

Tel est l'esprit de cette nombreuse et effrayante race de libellistes sans pudeur, qui, sous des titres fastueux et des démonstrations convulsives d'amour pour le peuple et pour la patrie, cherchent à s'attirer la confiance populaire ; gens pour qui toute loi est onéreuse, tout frein insupportable, tout gouvernement odieux ; gens pour qui l'honnêteté est, de tous les jougs, le plus pénible... »

En 1791, Chénier publia une brochure intitulée *Réflexions sur l'esprit de parti*, et trois lettres, insérées dans le *Moniteur*, sur la *Division des pouvoirs*, sur le *Choix des députés à l'Assemblée nationale*, et sur les *Dissensions des prêtres*, qui consacrèrent ses premiers succès de publiciste, et donnèrent à son nom un certain retentissement dans le monde politique.

Mais il fallait à l'activité dévorante de Chénier, qu'aiguillonnait le danger toujours croissant, une tribune qui fût toujours et tout entière à sa disposition : il la trouva dans le supplément du Journal de Paris.

mais nous croyons qu'il aura été mal renseigné; nous n'en voulons d'autre preuve que l'aveu de Chénier lui-même, déclarant, comme nous l'entendrons tout à l'heure, que, lorsqu'il écrivait dans le supplément, il ne connaissait même pas les rédacteurs du journal; et quant aux rédacteurs qui se seraient retirés devant lui, nos lecteurs savent ce qu'il en est.

La seule chose certaine, c'est que le supplément du Journal de Paris, par une combinaison dont l'initiative nous échappe, mais importe d'ailleurs assez peu, était devenu une tribune ouverte à quiconque pouvait payer le droit d'entrée, et que les derniers représentants de la Société de 1789, qui avaient, pour la plupart, les moyens d'acheter cette publicité coûteuse, en usèrent largement.

Mais il n'y avait entre le journal et son supplément aucun lien moral, si l'on peut ainsi dire; les auteurs de la feuille s'en expliquent à plusieurs reprises :

Nous prenons cette occasion de répéter ce que nous avons déjà déclaré, disent-ils dans un *avis* du mois d'avril 1792, que, nos feuilles de *supplément* étant destinées à l'usage et à la commodité de tous ceux qui désirent de publier à leurs propres frais toute espèce d'avis, de réclamations, de sujets de controverse, de discussions, nous ne faisons à cet égard que les fonctions d'imprimeur; que nous ne prétendons jamais adopter les opinions énoncées dans les morceaux que nous imprimons ainsi en *supplément*, et que nous ne nous croyons autorisés à en exclure que les écrits qui nous paraissent blesser les bonnes mœurs, les

me l'impute comme un crime ; car, s'il existe sous le ciel des sociétés dont l'esprit et l'unique vœu soit de poursuivre, de flétrir, d'exterminer la friponnerie, l'hypocrisie, l'imposture, l'ambition cruelle et lâche, je m'inscris hautement dans toutes ces sociétés, et je promets de les servir de tout mon pouvoir dans cette honorable entreprise. Il faut certes que les clubs, nos maîtres nouveaux, nous aient bien familiarisés au spectacle de l'impudence, puisque nul ne s'étonne de les voir reprocher à ceux contre qui ils se réunissent pour la violence, l'usurpation et la tyrannie, de se réunir à leur tour pour l'équité, la prospérité et les lois.

Du reste, que les législateurs journalistes, que les philosophes libellistes, et qu'avec eux tous les histrions, galériens, voleurs avec effraction, harangueurs de clubs ou de halles, continuent à me traiter d'*aristocrate*, de *courtisan*, d'*Autrichien*, d'*ennemi du peuple*, etc., je ne leur réponds qu'une chose : c'est que je serai volontiers pour eux tout ce qui leur plaira, pourvu que leurs cris et leurs injures attestent bien que je ne suis pas ce qu'ils sont. Je n'imagine pas d'aussi grand déshonneur que de leur ressembler ; et, quelque nom qu'ils me donnent, s'ils ne le partagent point avec moi, je le trouverai assez honorable.

Des explications données dans ces termes pouvaient, peut-être, convaincre les ennemis politiques de Chénier ; mais elles n'étaient pas de nature à les faire taire : aussi allaient-ils partout répétant que le Journal de Paris était à la solde des ministres les plus suspects de Louis XVI, et, bien que le supplément eût ouvert ses colonnes impartiales — moyennant finance, bien entendu — à plusieurs écrits de Robespierre et de ses partisans, ils avaient d'autant plus beau jeu qu'il était assez difficile de concevoir, en effet, qu'on pût pousser le dévoue-

ses il rejette à la tête de ses accusateurs les soupçons dont ils veulent le salir.

Je n'ignorais pas, quand j'ai pris la plume, à quelles inimitiés je m'exposais, et le petit nombre de personnes dont je suis connu attestera qu'il n'y a que la conviction la plus intime du danger dont ces sociétés que j'ai attaquées menacent la France qui ait pu me résoudre à interrompre une vie studieuse et retirée pour me présenter aux regards et me lancer dans cette carrière polémique que je savais être semée de dégoûts et d'amertumes. Ainsi, que tous ces écrivains pour qui la calomnie et le patriotisme sont la même chose emploient, les uns des réflexions fines et entortillées, accompagnées d'allusions demi-obscures, les autres des grossièretés sublimes, pour m'accuser d'être complice des ennemis de la liberté et de l'égalité ; qu'ils me mêlent dans tous leurs cris, et de *coalition ministérielle*, et de *château des Tuileries*, et de *liste civile*, et de tous ces sots propos avec lesquels plus d'un homme crédule est dupé par des intrigants qui affectent de croire que, pour les mépriser et le leur dire, il faut absolument être payé, je ne descendrai pas jusqu'à répondre, ne conservant au fond de mon âme que beaucoup de pitié pour ceux qui croiront ces inepties parce qu'on les leur dira, et beaucoup de mépris pour ceux qui les diront sans les croire. Mais je veux faire savoir à tous les lecteurs qui ne sont pas aveuglés par leurs passions ou par celles d'autrui que je n'ai et que je n'eus jamais aucun rapport politique, direct ou indirect, avec aucun ministre, que je n'en connais particulièrement aucun, que je ne vais à aucun club, que je n'appartiens à aucune société, à aucune personne, à aucun parti, et que je défie qui que ce puisse être de prouver que, non seulement depuis la Révolution, mais en aucun temps de ma vie, j'aie fait, dit ou écrit une chose dont un honnête homme libre, un *vrai citoyen*, doive rougir.

— Je n'ai jamais eu rien de commun avec l'ancien régime, répète-t-il ailleurs, je l'ai toujours détesté ; j'ai, dans tous les temps, méprisé ses courtisans, ses espions, ses geôliers, autant que je méprise aujourd'hui les courtisans, les espions, les pour-

voyeurs de cette classe d'hommes oisifs et ennemis de toute honnête industrie, que des orateurs dignes d'eux ont l'insolence d'appeler le peuple.

Chénier ne signa point tout d'abord ses articles; mais ce n'est pas qu'il en fût empêché par la peur : nous avons pu voir qu'il ne connaissait point ce sentiment, alors si commun, et contre lequel il s'éleva avec autant de force que de raison dans un article auquel il donna pour titre : *Les autels de la Peur.*

Les peuples anciens, dit-il, avaient élevé des temples et des autels à la *Peur.* Nous ne les avons pas encore précisément imités en cela dans Paris; mais comme, de tout temps, les hommes profondément religieux ont observé que le cœur est le véritable autel où la divinité se plaît d'être honorée, et que l'adoration interne vaut mieux mille fois que toutes les pompes d'un culte magnifique confié à un petit nombre de mains et circonscrit dans certains lieux par une consécration expresse, nous pouvons dire que jamais la *Peur* n'eut de plus véritables autels qu'elle n'en a dans Paris, que jamais elle ne fut honorée d'un culte plus universel, que cette ville entière est son temple, que tous les gens de bien sont devenus ses pontifes en lui faisant journellement le sacrifice de leur pensée et de leur conscience. Mais leur *dévotion* semble s'être ranimée dans le peu de jours qui viennent de s'écouler, et jamais cette divinité ne reçut plus d'hommages.....

Pourquoi les honnêtes gens gardent-ils le silence sur tant d'actes indignes qui se passent journellement sous leurs yeux? C'est qu'ils ont *peur*. Celui-là craint qu'on ne l'appelle *aristocrate*, celui-ci qu'on ne le taxe de *républicain.*

Cette dernière *peur* est, à la vérité, beaucoup moins commune que l'autre. Le simple son de ce mot *aristocrate* engourdit

un homme public, et attaque chez lui, jusqu'au principe de mouvement. Il veut le bien de tout son cœur, il s'y porte avec zèle, il y sacrifierait toute sa fortune, il est toujours prêt à marcher : au milieu de son action, qu'il entende prononcer contre lui ces cinq funestes syllabes, il se trouble, il pâlit, le glaive de la loi lui tombe des mains. Or, il est bien clair que Cicéron ne sera jamais qu'un *aristocrate*, au dire de Claudius et de Catilina. Si donc Cicéron a *peur*, que deviendrons-nous? L'effroi de cette terrible épithète se reproduit partout, dans les petites classes et dans les grandes.

La *peur* donne aussi du courage : elle fait qu'on se met avec éclat du côté du plus fort qui a tort, pour accabler le faible qui a tort aussi. Ce n'est pas une *peur*, mais vingt différentes espèces de *peur* combinées, qui font prendre ce parti; et partout la *peur*.

Il est des hommes qui au moins n'ont pas *peur* du mépris, de la honte et de l'infamie. Ils saisissent habilement le moment où des causes, bonnes ou mauvaises, naturelles ou factices, ont excité une fermentation populaire, et alors leur éloquence triomphe à nous échauffer encore davantage, toujours approuvant tout ce qui s'est fait et tout ce qui se fera... C'est alors qu'ils entassent contre les agents publics ce qu'ils appellent des dénonciations...

Il est certes bon que chacun éprouve une sollicitude vigilante pour le salut de la liberté et de la patrie commune; mais quand la *peur* des conjurations, la *peur* des princes allemands, la *peur* de M. de Mirabeau, qui, comme Cadmus, enfante des armées en secouant des dents de serpent, et tant d'autres *peurs* souvent chimériques, nous fatiguent et nous précipitent à des excès, il est bien fâcheux que la *peur* d'empêcher la fin d'une Constitution fondée sur les principes les plus saints, et qui doit faire notre bonheur et notre gloire; la *peur* d'arrêter dans son cours une révolution déjà trop longue; la *peur* de nous affaiblir par nos désordres et d'appeler par là l'ennemi; la *peur* de ruiner la fortune publique; la *peur* de déshonorer la liberté aux yeux de ceux qui la connaissent assez mal pour lui imputer nos fautes, et tant d'autres *peurs* malheureusement trop fondées, soient les seules qui ne nous touchent point.

Citoyens honnêtes et timides, les méchants veillent, et vous dormez ! Les méchants sont unis, et vous ne vous connaissez pas ! Les méchants ont le courage de l'intérêt, le courage de l'envie, le courage de la haine ; et les bons n'ont que l'innocence, et n'ont pas le courage de la vertu !

Ce fut une attaque de P. Manuel qui força Chénier à baisser son masque ; il avait fait dans le supplément du 12 février une violente sortie contre le procureur syndic de la Commune, au sujet de la préface des Lettres de Mirabeau à Sophie, que Manuel avait mises au jour d'après les originaux conservés au secrétariat de la police. Les *Observations* de Chénier, à qui la critique littéraire n'avait été qu'un prétexte pour arriver à juger l'éditeur au point de vue politique, amenèrent de menaçantes récriminations de la part des feuilles de Brissot, Carra, Gorsas et autres amis de Manuel, et celui-ci, dans un article plein d'acrimonie inséré au *Patriote français,* défiait l'auteur des Observations de se nommer. Chénier, loin d'être intimidé par cette tempête de ressentiments, avait jeté le gant à la *Société des Amis de la Constitution* dans un article qui était un véritable acte d'accusation contre les Jacobins. Cet article, intitulé : *De la cause des désordres qui troublent la France et arrêtent l'établissement de la liberté,* se terminait par un post-scriptum où Chénier se déclarait l'auteur des Observations qui avaient si fort irrité Manuel.

Comme je crois, disait-il, que, dans la situation où nous sommes, tout bon citoyen doit se faire un devoir d'attaquer de front tout ce qu'il croit pernicieux, je ne veux point, en gardant l'anonyme, feindre de redouter le ressentiment de ceux dont la patrie doit redouter les mauvais conseils et les mauvais exemples. J'ai dessein, ajoutait-il, de vous adresser de temps en temps quelques articles, que je signerai, et dans lesquels, me présentant sans ménagement et sans crainte à l'honorable inimitié des brigands à talons rouges et des brigands à piques, je tâcherai, autant qu'il sera en moi, de venger la patrie, l'humanité, l'honnêteté publique, des outrages journaliers qu'elles reçoivent de cet abominable amas de brouillons qui vivent de la liberté comme les chenilles vivent des arbres fruitiers qu'elles tuent, et de cet amas d'écrivains et de parleurs ignominieux pour qui la liberté n'est autre chose que ce qu'était un bon festin pour les harpies, qui ne savaient que le couvrir d'ordures.

Les rédacteurs du Journal de Paris avaient supprimé la dernière partie de la phrase qui termine cette invective.

Cet article de Chénier, réimprimé à part, et répandu avec profusion non-seulement dans les départements, mais encore à l'étranger, surtout en Allemagne, où il fut traduit aussitôt, fit une grande sensation; mais on concevra quelles haines il dut amonceler sur la tête de son signataire. Chénier ne s'en émeut point, il n'en continue pas avec moins de force et de persévérance à démasquer les projets secrets de ces sociétés populaires, « où, disait-il, un petit nombre de Français paraissent un grand nombre parce qu'ils sont réunis et qu'ils crient. » Il semble, au contraire, qu'il puise une nouvelle

énergie dans le péril même de la généreuse mission qu'il s'est donnée.

L'homme vertueux et libre, écrit-il encore, le vrai citoyen, ne dit que la vérité, la dit toujours, la dit tout entière. Dédaignant la popularité d'un jour, n'aspirant à se rendre considérable aux yeux des hommes que par son invincible fermeté à soutenir ce qui est bon et juste, il hait, il poursuit la tyrannie partout où elle se trouve ; il ne veut de maître que la volonté nationale connue et rédigée en loi ; il veut lui obéir, et que tous obéissent comme lui. Il ne feint pas de prendre pour la nation quelques centaines de vagabonds oisifs : il n'excusera pas sans cesse avec une respectueuse terreur le patriotisme égaré de Mesdames de la Halle : il ne veut pas plus de leurs priviléges que de ceux des femmes de cour. Il ne le dissimule pas, il ne sait pas plus ramper dans les rues que dans les antichambres.

Penser ainsi et s'en faire gloire, c'était appeler sur soi la colère des partis, pour se trouver sans défense au moment du danger. Aussi, ce qui doit étonner, ce n'est pas que Chénier ait péri, c'est qu'il n'ait pas péri plus tôt. Fier comme il l'était, amer et provoquant, heureux de blesser ses ennemis, et aimant à les blesser dans leur vanité, on peut dire qu'il jouait avec la mort, et qu'il la défiait à plaisir.

Lorsqu'au mois d'août de l'année dernière, dit-il dans ses *Réflexions sur l'esprit de parti*, j'ai publié mon *Avis aux Français sur leurs véritables ennemis*, je n'en ai pas attendu de bien grands effets ; je n'en attends pas davantage de ce que je publie aujourd'hui. Je sais trop que dans le fort des tempêtes civiles, la raison sévère et calme a une voix trop faible pour lutter contre les cris de ceux qui, toujours prompts à servir, à exciter les pas-

sions populaires, toujours exagérant le danger commun, leurs propres inquiétudes, et leurs sacrifices au bien public, accusant au hasard les hommes riches et puissants, qui sont toujours enviés, finissent par régner sur une multitude égarée. Mais n'est-ce pas un noble et vertueux plaisir pour l'homme de bien de poursuivre, par des vérités mâles et courageuses, le triomphe de ces conquérants iniques; de justifier leur conscience, en leur apprenant tout le mépris qu'on a pour eux; de braver enfin, avec quelque danger peut-être, ceux qui peuvent braver impunément la justice et l'honnêteté?

Je ne veux point, ajoutait-il, qu'aucun de mes écrits serve jamais à amuser la malignité des lecteurs oisifs, toujours avides spectateurs des combats de plume : c'est pour cette raison que je m'abstiens de nommer les personnes qui m'ont fait naître ces réflexions, et non par aucun désir de les ménager; car je déclare ici à quiconque se reconnaîtra dans mes peintures que c'est en effet lui, lui-même, que j'avais en vue.

Dans son ardente polémique contre les clubs, qu'il accusait d'entraver et de supplanter le gouvernement, lequel, de son côté, ne sachant que faire, n'était pas fâché de paraître empêché, André Chénier, qui gourmandait en même temps et les empiétements des Jacobins et l'inertie du pouvoir, heurta son propre frère, plus jeune que lui, plus ardent, et non moins sincère dans son patriotisme, et cette rencontre d'un honnête homme qu'il connaissait aurait dû lui prouver qu'il n'y avait pas seulement des ambitieux et des brouillons dans les sociétés populaires. Marie-Joseph faisait partie du club des Jacobins et y exerçait l'influence que son caractère énergique et son talent vigoureux lui as-

suraient dans toute assemblée politique : circonvenu, sollicité, pressé, forcé, pour ainsi dire, il consentit à se faire le champion de la Société des Amis de la Constitution contre son frère. Il répondit dans le *Moniteur* aux attaques d'André, et les deux frères furent brouillés quelques mois à la suite de cette polémique, envenimée par les plumes de leurs amis.

Glissons sur ces querelles toujours regrettables. Chénier est mieux inspiré quand, prenant à partie, non pas les opinions sincères qui s'exaltent et qu'on égare, mais les desseins pervers de démagogues avérés et décriés, il proteste au nom de la morale, de la pudeur outragées. Ainsi, lorsqu'un Collot d'Herbois préparait une ovation en l'honneur de ces soldats suisses du régiment de Châteauvieux coupables de meurtre, de pillage et de rébellion, et que dans le programme de la fête on annonçait que, sur tout le passage de la pompe, les statues des rois seraient voilées, Chénier s'écrie :

Si cette misérable orgie a lieu, ce ne sont point les images des despotes qui doivent être couvertes d'un crêpe funèbre, mais bien le visage de tous les hommes de bien, de tous les Français soumis aux lois, insultés par les succès de soldats qui s'arment contre les décrets et pillent leur caisse militaire ; c'est à toute la jeunesse du royaume, à toutes les gardes nationales, de prendre les couleurs du deuil, lorsque l'assassinat de leurs frères est parmi nous un titre de gloire pour des étrangers. Ce sont les yeux de l'armée qu'il faut voiler, pour qu'elle ne voie point quel prix obtiennent l'indiscipline et la révolte. C'est à l'Assemblée

nationale, c'est au roi, c'est à tous les administrateurs, c'est à la patrie entière, à s'envelopper la tête, pour n'être pas de complaisants ou de silencieux témoins d'un outrage fait à toutes les autorités et à la patrie entière. C'est le livre de la loi qu'il faut couvrir, lorsque ceux qui en ont déchiré les pages à coups de fusil reçoivent des honneurs civiques.

C'était là le cri de la conscience d'un honnête homme et d'un bon citoyen; mais il fut couvert par les clameurs forcenées des sociétés populaires. Chénier s'exposait à être assassiné dans les rues; il n'en protestera pas moins jusqu'au bout contre cette insolente parade. Le jour même où cette fête impie, qu'il n'avait pu empêcher, attristait Paris, se souvenant d'Archiloque, il s'armait de l'iambe vengeur, et, dans un transport de sublime ironie, il jetait sur le chemin des triomphateurs cet *hymne*, ou plutôt cette terrible satire que tout le monde connaît :

Salut, divin triomphe! Entre dans nos murailles;
Rends-nous ces guerriers illustrés
Par le sang de Désille et par les funérailles
De tant de Français massacrés !

Jamais rien de si grand n'embellit ton entrée,
Ni quand l'ombre de Mirabeau
S'achemina jadis vers la voûte sacrée
Où la gloire donne un tombeau;

Ni quand Voltaire mort et sa cendre bannie
Rentrèrent aux murs de Paris,
Vainqueurs du Fanatisme et de la Calomnie
Prosternés devant ses écrits.

Un seul jour peut atteindre à tant de renommée,
Et ce beau jour luira bientôt :
C'est quand tu porteras Jourdan à notre armée
Et Lafayette à l'échafaud.

Quel orgueil, quelle joie pour les amis de la vertu,

De voir les échevins que la Râpée honore (1)
Asseoir sur un char radieux
Les héros que jadis sur les bancs des galères
Assit un arrêt outrageux...
Et qui n'ont égorgé que très-peu de nos frères
Et volé que très-peu d'argent.

Eh bien ! que tardez-vous, harmonieux Orphées ! Beaux-arts qui faites vivre et la toile et la pierre, hâtez-vous, rendez immortels le grand Collot d'Herbois et ses clients helvétiques ; peuplez le ciel d'astres nouveaux.

O vous, enfants d'Eudoxe et d'Hipparque et d'Euclide,
C'est par vous que les blonds cheveux
Qui tombèrent du front d'une reine timide
Sont tressés en célestes feux ;

Par vous l'heureux vaisseau des premiers Argonautes
Flotte encor dans l'azur des airs.
Faites gémir Atlas sous de plus nobles hôtes,
Comme eux dominateurs des mers.

Que la nuit de leurs noms embellisse ses voiles,
Et que le nocher aux abois
Invoque en leur galère, ornement des étoiles,
Les Suisses de Collot d'Herbois.

(1) Allusion à Pétion et à ses collègues de la Commune, qu'un jour on avait trouvés attablés dans un cabaret de la Râpée.

Prose ou vers, c'est toujours la même pensée courageuse, et jusqu'à un certain point la même forme brillante. Dans toutes les pages de Chénier, on retrouve le grand écrivain, le citoyen éclairé et sans peur qui s'était dévoué si noblement à la cause de la vraie liberté. En lisant la polémique qu'il soutint dans le Journal de Paris contre les tendances démagogiques, on est surpris de l'éloquence mâle et nerveuse de sa plume, de son coup d'œil profond et pénétrant, qui lui fit prévoir tous les excès qui souillèrent depuis la plus belle des causes. On admire encore ce chaleureux bon sens, cette passion de la raison, si l'on peut ainsi dire, qui chez André Chénier dirigeait toujours les facultés de l'esprit et les inspirations de l'âme. Et ce qui est digne de remarque, dit M. Géruzez, c'est que son amour pour la liberté s'affermit de sa haine contre la licence. Personne ne représente mieux que lui l'invincible répugnance qu'inspire aux âmes bien nées la force séparée de la justice. Il résiste à l'oppression, de quelque côté qu'elle vienne; il la reconnaît sous quelque forme qu'elle se présente. Il est infatigable à réclamer de tous l'accomplissement du devoir. Rien alors n'était plus nécessaire dans le péril commun, et rien aussi n'était plus difficile dans l'agitation des partis. Chénier ne l'ignorait pas; il savait, — et ce lui était un motif de redoubler de zèle, — que la mo-

dération courageuse et l'esprit de justice avaient, pour vaincre, moins de ressources que la violence des factieux. Dans les temps de trouble, les scrupules de la conscience soulèvent des obstacles que la passion ne connaît pas, et c'est pour cela que les honnêtes gens, même les plus intrépides, se trouvent trop faibles pour lutter contre ceux qui osent violer ouvertement les lois de l'humanité. Chénier a donné lui-même les raisons de cette infériorité dans une page qui mérite d'être citée, et pour les vérités qu'elle exprime, et comme témoignage de talent et de sagacité.

Nos adversaires, ne voyant rien que le but de leur ambition, ne ménagent rien pour y parvenir; toute arme, tout moyen leur est bon, pourvu que les obstacles soient levés. Ils savent, d'ailleurs, qu'ils n'ont qu'un moment, et que, s'ils laissent aux humeurs populaires le temps de s'apaiser, ils sont perdus. Ainsi, tout yeux, tout oreille, hardis, entreprenants, avertis à temps, préparés à tout, ils pressent, ils reculent, ils s'élancent à propos, ils se tiennent, ils se partagent. Leur doctrine est versatile, parce qu'il faut suivre les circonstances, et qu'avec un peu d'effronterie, les mêmes mots s'adaptent facilement à des choses diverses. Ils saisissent l'occasion, ils la font naître, et finissent quelquefois par être vainqueurs; quittes ensuite, lorsque l'effervescence est calmée, mais que le mal est fait, à retomber dans un précipice aussi profond que leur élévation avait été effrayante et rapide. Tandis que souvent les fidèles sectateurs de la vérité et de la vertu, craignant de les compromettre elles-mêmes par tout ce qui pourrait ressembler à des moyens indignes d'elles, ennemis de tout ce qui pourrait avoir l'air de violence, se reposant sur la bonté de leur cause, espérant trop des hommes, parce qu'ils savent que tôt ou tard ils reviennent à la raison, espérant trop du

temps, parce qu'ils savent que tôt ou tard il leur fait justice, perdent les moments favorables, laissent dégénérer leur prudence en timidité, se découragent, composent avec l'avenir, et, enveloppés de leur conscience, finissent par s'endormir dans une bonne volonté immobile et dans une sorte d'innocence léthargique.

Qu'on nous permette de citer encore une page où Chénier, mêlant à des conseils de prudente politique un véritable esprit d'équité et une judicieuse appréciation, fait de la bourgeoisie un juste éloge, qu'on peut opposer au dénigrement dont nous sommes témoins. Il soutient avec une grande raison que tous les torts ne sont pas de son côté lorsqu'elle se détache d'un gouvernement, et que ses sentiments et sa contenance sont toujours des symptômes graves dont les hommes d'Etat doivent tenir compte. Un magistrat avait dit, dans une lettre rendue publique, que la bourgeoisie n'était plus aussi attachée à la Révolution, et il ne voyait dans ce refroidissement que matière à des reproches contre la classe moyenne. Voici ce que répond Chénier :

L'auteur de cette lettre aurait dû considérer que cette classe qu'il désigne sous le nom de *bourgeoisie*, étant celle qui est placée à distance égale entre les vices de l'opulence et ceux de la misère, entre les prodigalités du luxe et les extrêmes besoins, fait essentiellement la masse du vrai peuple, dans tous les lieux et dans tous les temps où l'on donne un sens aux mots qu'on emploie ; que cette classe est la plus sobre, la plus sage, la mieux active, la plus remplie de tout ce qu'une honnête industrie en-

faute de louable et de bon ; que, lorsque cette classe entière est mécontente, il en faut accuser quelque vice secret dans les lois et dans le gouvernement. Des lois qui rétablissent l'égalité parmi les hommes, des lois qui ouvrent le champ le plus vaste et le plus libre à toute espèce de travaux, des lois qui, malgré les imperfections dont nul ouvrage humain n'est exempt, sont au moins évidemment destinées à fonder la concorde et le bonheur de tous sur les intérêts de tous, ne peuvent assurément pas être la cause de leur mécontentement : il faut donc, ou que le gouvernement contrarie les lois, ou que le gouvernement n'ait point de force. »

On peut assurément ne point partager les opinions d'André Chénier, un biographe a été jusqu'à dire qu'il n'avait point l'intelligence de la situation, qu'il n'était point de son temps : personne ne saurait lui refuser son estime.

Le canon du 10 août fit taire cette voix courageuse, ainsi que toutes celles qui osaient s'élever contre les Jacobins. Cependant, malgré les témérités de ses vers et de sa prose, Chénier échappa cette fois à la proscription, grâce à la protection de ses amis, et sans doute aussi à l'influence de Marie-Joseph, qui ne conservait pas moins ses sentiments de frère pour celui dont il s'était séparé publiquement d'opinion, mais que l'impitoyable calomnie accusa, comme on le sait, d'avoir abandonné son frère, et même de l'avoir livré à ses ennemis. M. Arnault, dans une notice biographique imprimée en tête des OEuvres complètes de M.-J. Chénier, réfute avec force cette abominable accusation, et il raconte à ce sujet une anecdote, que nous croyons,

comme lui, bonne à publier, « ne fût-ce que parce qu'elle fait connaître dans quels excès de lâcheté on peut être entraîné par l'esprit de parti :

» Un journal que je n'ai pas besoin de nommer, dit-il (la *Quotidienne*), entretenant en M.-J. Chénier, par une calomnie incessamment répétée, le souvenir d'un malheur qu'on craignait qu'il oubliât, lui adressait tous les jours cette question que Dieu fit au premier des assassins : *Caïn, qu'as-tu fait de ton frère?*

» Un des fondateurs de la feuille que je signale à l'horreur de tout honnête homme faisait chez moi, après la mort de Chénier, l'éloge du talent, et aussi du caractère de ce grand écrivain. « Vous voilà donc enfin juste? dis-je à cet apologiste; l'esprit de parti ne vous aveugle donc plus? — Il ne m'a jamais aveuglé : telles ont toujours été mes opinions sur Chénier, me répondit en souriant ce galant homme. — Mais, pendant dix-huit mois, ne l'avez-vous pas journellement accusé d'avoir fait égorger son frère? Avez-vous donc cru ce fait réel? — Moi! pas un moment. — Pourquoi donc alors ces accusations quotidiennes? — Vous me le demandez! me dit-il avec un regard où se peignait autant de malice que de pitié. Vous n'entendez rien à la politique, je le vois. Eh bien! sachez que, quand il s'agit de ruiner dans l'opinion un homme important du parti contraire, tous les

moyens sont bons. Chénier était un des appuis du parti républicain; voulant la ruine de ce parti, nous avons fait tout pour discréditer un de ses chefs, pour le *démonétiser* : voilà toute l'histoire. »

Nous n'avons point à redire ici avec quel généreux dévouement André Chénier offrit le secours de sa plume et de sa parole à Louis XVI, tombé du trône, ni comment il tomba lui-même prématurément, fatalement, deux jours avant le 9 thermidor. Nous n'avions à l'envisager que comme polémiste, et nous en avons assez dit pour montrer quelle place honorable il doit occuper parmi les journalistes de la Révolution.

Quelque soin qu'eussent pris les auteurs du Journal de Paris de protester contre toute solidarité entre leur feuille et son supplément, pour le public c'était *unum et idem*. D'ailleurs, les doctrines que Chénier et ses amis soutenaient dans le supplément se retrouvaient dans le corps du journal, avec moins de relief, sans doute, mais au fond c'étaient les mêmes. Ajoutons que le journal avait gagné en éclat à ce brillant voisinage. Bien écrit, présentant, indépendamment d'un compte-rendu fort piquant des séances de l'Assemblée nationale, un grand nombre d'articles politiques et littéraires dignes d'attention, il s'était placé parmi les feuilles les plus importantes et les plus appréciées par les

hommes modérés. En revanche, les *patriotes* le considéraient comme un des organes les plus dangereux du parti contre-révolutionnaire : il n'est donc pas étonnant qu'il ait été une des victimes du 10 août.

Cependant, plus hardi que beaucoup d'autres, le Journal de Paris parut le 11, et même encore le 12; mais il n'alla pas plus loin : ce jour-là ses bureaux furent saccagés par les exécuteurs des basses œuvres populaires, ses presses brisées, ses caractères jetés par les fenêtres, et ses rédacteurs furent obligés de se cacher. Il ne reparut que le 1er octobre. La lacune fut remplie par deux cahiers publiés dans l'intervalle, et où les séances de l'Assemblée législative et de la Convention nationale étaient présentées de manière à faire pressentir que la nouvelle rédaction n'aurait rien de commun, sous le rapport des principes politiques, avec celle qui avait été dispersée le 10 août.

Le journal s'était arrêté au nº 225 de l'année 1792; il reprit par le nº 275, laissant ainsi une lacune de 49 numéros. Cette reprise fut précédée de ces courtes explications :

Les propriétaires de ce journal ne craignent pas d'être démentis en rappelant que la rédaction de leur feuille a été utile à la Révolution pendant le cours entier de l'Assemblée constituante. Leur rédacteur, fatigué d'un travail qui avait altéré sa santé, refusa de se charger de ce même travail pour la première législature. Forcés par ce refus à un nouveau choix, ils en firent un

qui leur parut propre à soutenir la juste réputation que leur ouvrage s'était acquise. Trompés dans leur attente, ils ont rompu tous les liens qui les unissaient avec leurs nouveaux rédacteurs, et, par là rendus à eux-mêmes, ils déclarent que MM. Condorcet, Sièyes, Garat et Cabanis ont consenti à ce que leurs noms paraissent dans le nombre de leurs collaborateurs. Ces noms garantissent assez les principes dans lesquels le journal sera rédigé, et le mérite non moins important de la rédaction.

Pour marquer d'une façon encore plus convaincante qu'ils rompaient avec leur vieux passé, ils ajoutaient :

Ils ont cru devoir supprimer le lever du soleil, la hauteur de la rivière et les observations météorologiques ; ils rempliront cet espace d'une manière plus convenable au plus grand nombre de leurs souscripteurs.

Et comme s'ils eussent craint que ce ne fût pas encore assez, cinq jours après, ils hissaient, pour ainsi dire, à leur grand mât, le pavillon républicain, en accentuant ainsi leur titre : *Journal de Paris* NATIONAL.

Nous ne saurions dire la part qui revient dans la rédaction du Journal de Paris ainsi régénéré à chacun des écrivains présentés au public par les propriétaires ; nous avons seulement quelque lieu de croire que les noms de Garat, de Condorcet et de Sièyes, n'étaient pour lui qu'un drapeau.

A cette même époque y entrait un homme que l'on ne jugeait pas à propos d'annoncer, mais qui devait se faire une large et honorable place parmi

les publicistes modernes, et qui allait bientôt absorber, en quelque sorte, la vieille feuille, et la faire sienne : nous voulons parler de Rœderer.

Rœderer était journaliste par nature et par goût; il le fut pendant une grande partie de sa vie, et concilia tant qu'il y eut moyen cette prédilection avec les hauts emplois et les dignités même de l'Etat.

Nous le voyons débuter en 1792 à la *Chronique de Paris*. Il était alors procureur-général-syndic du département de Paris (1) ; il travaillait de tous ses efforts à rétablir les finances délabrées de la grande ville, et il pensait trouver dans la publicité des journaux un excellent auxiliaire. Il écrivait donc aux rédacteurs de la Chronique, le 8 février 1792 :

Paris, le 8 février 1792, l'an IV de la liberté.

Je vous demande, Monsieur, de me donner, deux fois par semaine, un espace de vingt lignes dans votre journal; je vous le demande pour les contributions publiques. L'administration a besoin de l'aide des journaux pour obtenir non seulement le paiement de ces contributions, mais encore leur assiette : les journaux sont nécessaires pour les contribuables, pour les percepteurs, pour les officiers municipaux, pour les administrateurs, pour les *procureurs-généraux-syndics,* pour les *ministres*; il les faut pour vaincre une foule de petites oppositions diverses, pour livrer à la censure celles qui, provenant d'une malveillance sourde, échappent à l'action de la loi; pour environner de lumières celles qui ne proviennent que d'ignorance, et d'aiguillons

(1) On a souvent confondu ce titre avec celui de procureur-syndic de la Commune de Paris, et il en est résulté d'assez étranges erreurs. Le procureur-syndic du département en était comme le préfet; le procureur-syndic de la Commune était une sorte d'adjoint au maire.

celles qui sont l'effet de la seule paresse; il les faut pour appliquer chaque jour ces moyens aux circonstances, pour pénétrer dans tous les esprits, dans toutes les volontés; en un mot, pour faire, à l'aide des *nouvelles* qui piquent la curiosité, ce que ne peuvent faire ni les lois, ni les magistrats, ni même les livres; car les livres ne parlent d'impôt qu'à la raison, et n'en parlent pas tous les jours, et n'en parlent pas à tout le monde, et ne distribuent pas les détails de leurs opérations à mesure du besoin.

Tous les citoyens répètent sans cesse ce vœu : *La liberté ou la mort ;* mais point de liberté si les tributs ne se payent. Le serment des administrateurs doit donc être : *Les contributions ou la mort.* C'est le mien ; je suis assuré, Monsieur, que vous voudrez bien m'aider à le remplir. Les journalistes patriotes et les administrateurs patriotes ont un intérêt commun de faire concourir leur *magistrature* au paiement des contributions publiques ; les froids amis et les ennemis *déguisés* de la Révolution, ceux qui veulent, non combattre, mais tromper, non frapper, mais corrompre, ne cessent d'accuser les patriotes énergiques de tendre à l'anarchie, à la subversion de tout l'édifice social. Eh bien ! qu'il soit prouvé bientôt que ce sont surtout eux qui, dans les écrits périodiques, dans les corps municipaux, dans les corps administratifs et dans l'Assemblée nationale enfin, travaillent à conserver, à affermir la chose publique, et la Constitution, qui en est l'indestructible abri.

Je compte commencer dès demain, Monsieur, la correspondance que je vous prie de m'ouvrir avec le public. Voici l'ordre que je me propose d'y suivre :

Je parlerai dans les premiers numéros de l'arriéré des contributions; dans les suivants, il s'agira des contributions de 1791, et des opérations à faire pour celles de 1792.

Relativement à l'arriéré, je vous ferai passer une liste d'environ cinq cents personnes de Paris qui n'ont pas payé leur vingtième et leur capitation depuis quatre, cinq, six et sept années. Ce sont, pour la plupart, des *ci-devant ducs, barons, marquis, comtes, vicomtes, vidames, présidents, conseillers, hauts et puissants finan-*

ciers, dont vous noterez bien que les propriétés étaient imposées moitié moins que celles de simples citoyens.....

C'est à cette insurrection *patricienne* qu'il est temps de mettre un terme. Le 5 décembre dernier, il a été fait par le directoire du département un arrêté qui règle les mesures nécessaires pour assurer un prompt paiement de l'arriéré; c'est aux receveurs à les employer sans retard. Il faut qu'enfin les *garnisons,* qui n'ont jusqu'ici pénétré que dans les chaumières et dans les boutiques, s'établissent dans quelque grand hôtel, et que quelque pauvre dont on a vendu l'habit pour payer l'impôt voie, à son tour, vendre pour l'impôt quelque superfluité d'un riche.

Les listes des redevables, que je mettrai sous les yeux du public, m'ont été fournies, sur ma demande, par les six receveurs de Paris. Je les transcrirai exactement, sans m'y permettre aucun retranchement, afin de m'interdire à moi-même toute partialité. Seulement je ferai ici une observation, c'est que, ne pouvant dénoncer dans les papiers publics tous les redevables, j'ai demandé aux receveurs de composer leurs listes des plus riches. J'ai dû en user ainsi; je l'ai dû par calcul autant que par justice : par justice, car les redevables opulents sont les moins excusables; par calcul, car, en contraignant un riche, on fait payer des redevables vivant dans la médiocrité; au lieu qu'en poursuivant vingt citoyens obscurs, on ne fait pas payer un seul riche, et qu'ici ce sont principalement les riches qui sont arriérés.

J'ai suivi le même principe pour les patentes, dont je parlerai la semaine prochaine. Ce sont aussi les contribuables opulents qui sont le plus en retard d'en prendre; c'est aussi ceux-là que je veux d'abord dénoncer et poursuivre.

Je n'ai dessein d'affliger ni de ménager personne en particulier... Mon seul désir, mon seul objet, est que les contributions se payent, que le crédit se relève, que les administrateurs populaires réussissent, que les financiers renoncent à sucer encore le sang du peuple, et l'armée de Coblentz à le répandre.

RŒDERER,

Procureur-général-syndic du département de Paris.

Je ne sache pas que Rœderer ait donné une longue suite à cette idée; je la vois reprise deux mois après par le procureur de la Commune.

Je n'ai plus ni parents, ni amis, Messieurs, car je suis fonctionnaire public, écrit P. Manuel au même journal. Tous mes plaisirs, toutes mes affections, sont mes devoirs. Il y en a quelquefois qu'il coûte à mon cœur de remplir; mais il en coûterait davantage à ma conscience si j'y manquais.

Comme procureur de la Commune, c'est à moi à faire saisir et confisquer toutes les marchandises qui se fabriquent et se vendent sans *patentes;* et, d'après la destination des amendes, si je m'endormais sur la loi, je volerais et le trésor de la nation et la caisse de la municipalité. Croiriez-vous, Messieurs, que ce sont les citoyens les moins riches qui s'empressent toujours de payer leur tribut à la patrie? Ils ont senti les premiers que, chez un peuple libre, les *contributions* sont la dette d'honneur. Il ne devrait pas plus être permis à un Français qui n'a pas la quittance de toutes ses impositions de prêter le *serment civique,* qu'à un chrétien de faire ses pâques quand il n'est pas en *état de grâce.*

Et pensant qu'en citant quelques-uns des récalcitrants au tribunal de l'opinion, il s'épargnera le chagrin d'en mener beaucoup au tribunal de la justice, Manuel publie une liste contenant une vingtaine de noms, avec la profession, le montant du loyer et celui de la patente. Dans le nombre, je remarque Beaumarchais, *imprimeur :* loyer, 3,000 liv.; droit de patente, 337 liv. 10 s.

Dénoncé après le 10 août par la Commune de Paris, qui lança contre lui un mandat d'arrêt, Rœderer dut se cacher, et il resta quelque temps *en pru-*

dence. Cependant le besoin d'écrire et d'occuper son activité le porta presque aussitôt à se charger de rédiger pour le Journal de Paris, sur des notes qu'on lui faisait passer, le compte-rendu des séances de la Convention commençante. Ce travail, qu'il signait, eut sous sa plume un caractère bien différent de celui d'une simple relation ; il donnait son avis sur toutes les questions difficiles et sur les opinions émises par les députés, fortifiant les unes de ses raisonnements, réfutant les autres avec vigueur. Et il y montra non-seulement beaucoup de talent, mais encore beaucoup de courage. Ainsi, dans le numéro du 14 novembre 1792, il traite la question de l'abolition de la peine de mort dans le sens de la justice et de la nécessité de sa suppression, qui eût sauvé les jours de Louis XVI, dont le procès s'était ouvert la veille. Le 20 décembre, à l'occasion de la proposition de bannir la famille d'Orléans, il s'élève contre l'esprit de proscription, contre les dispositions à infliger des peines capitales : « C'est une garantie, s'écrie-t-il, et non des *victimes*, que demande maintenant la liberté. C'est l'esprit de parti qui demande des *victimes ;* la République ne demande qu'une Constitution. » Louis XVI était évidemment présent à sa pensée quand il écrivait ces lignes. Il ne laisse échapper d'ailleurs aucune occasion de parler en faveur de l'infortuné monarque, et même d'attaquer la Commune de Paris. Le 6 jan-

vier 93, il allait jusqu'à imprimer que, « quoi qu'en eût dit Barère, l'Assemblée n'avait pas le droit de juger le roi. »

Cependant Rœderer avait pu sortir de sa retraite, et en même temps qu'il défendait dans le Journal de Paris, comme nous venons de le voir, les principes de droit et d'humanité qui lui paraissaient favorables à la cause de Louis XVI, il professait publiquement à l'Athénée, dans un cours sur l'organisation sociale, les doctrines d'ordre et de propriété contre les maximes subversives qui régnaient alors. Mais, après la défaite et la proscription des Girondins, il fut obligé de se cacher de nouveau pour sauver sa tête. Il regagna son ancien asile; il s'y enferma une année entière comme dans un tombeau. En apprenant l'emprisonnement ou la mort de ses amis, et les horribles exécutions qui emportaient chaque jour tant de victimes, il était rempli de douleur et d'indignation. « Je jurai au malheur, dit-il, pendant qu'il me donnait ses leçons sévères, de ne me livrer à aucun sentiment d'intérêt personnel, de plaisir, de peine, d'espérance, pas même au repos, tant que j'aurais quelque chose à faire pour rendre à leur patrie et à leur famille des victimes de la tyrannie dont j'étais accablé moi-même. »

Après le 9 thermidor il tint cette pieuse promesse. A peine libre, et toujours suspect, il emprunta d'abord la voix de deux conventionnels na-

guère menacés et alors devenus plus puissants, Tallien et Merlin de Thionville, dont il rédigea les discours contre le régime de la Terreur, pour le retour de la paix, et en faveur des enfants des condamnés. Il écrivit encore dans le même sens quelques articles qu'il fit insérer dans le *Républicain*, rédigé par His, mais qu'il ne signa point, dans la crainte que les démagogues n'accusassent de royalisme tout ce qui serait annoncé comme son ouvrage.

Lorsqu'il put parler en son nom, il le fit avec une véritable verve d'humanité. Le Journal de Paris redevint sa tribune. Il se joignit à ceux qui provoquèrent l'élargissement des soixante-treize députés détenus pour avoir protesté contre les violences du 31 mai, et le retour dans le sein de la Convention des nobles et malheureux restes de la Gironde. Il y écrivit pour ouvrir les cœurs et pour ramener les lois à des sentiments humains envers les pères et les mères des émigrés, pour faire restituer leurs biens aux enfants des condamnés, et rendre leur patrie à ceux qui s'étaient réfugiés sur la terre étrangère, non par choix, mais par nécessité, et afin de se soustraire à la mort. Il attaqua tous les effets de la Terreur, et il contribua à la réaction contre ses actes sans concourir aux vengeances contre les personnes, ayant le rare bonheur, dans ces temps de violence publique, de ne se souvenir

de sa proscription que pour aider des proscrits, et non pour en faire.

Ce n'est qu'à la fin de janvier 1795 que Rœderer avait reparu au Journal de Paris. Il venait d'en acheter la moitié à Corancez, au prix de 73,000 fr. Maître de la place, il résolut d'en changer complétement, d'en rajeunir la physionomie, et il le donna à entendre au public d'une façon assez originale. On lisait dans le numéro du 19 février 1795 :

AUX AUTEURS DU JOURNAL DE PARIS.

A Bordeaux, le 10 nivôse an III (30 *décembre* 1794).

Dites-nous donc, citoyens, pourquoi votre journal est si déplorable, et depuis si longtemps? Quelle notice de la Convention! Quelle bigarrure de rapsodies insipides dans le reste de la feuille! Quel est donc ce vassal de Robespierre qu'on dit chargé de votre article *Convention,* et qui, toujours juché au haut du donjon de son maître, tire son arquebuse sur les patriotes à travers les créneaux? Quels sont donc vos correspondants pour les articles variétés? De quels colléges et de quelle *classe* vous viennent vos articles littéraires? Et quel choix de matières! Vous faites un Journal de Paris, et jamais on n'y rencontre un mot qui fasse connaître l'*esprit de Paris;* pas un fait, pas une anecdote, pas une syllabe qui nous apprenne l'opinion dominante dans cette commune, ou les opinions qui la partagent; pas un mot qui nous montre la mesure et les facultés d'*esprit* que les Parisiens mettent dans leur esprit public. Vous nous laissez ignorer même s'ils ont encore de l'esprit. Citoyens, vous portez mal votre titre de Journal de Paris. Il est vrai que vous y avez ajouté le mot *national,* et c'est peut-être cette surcharge de titres incohérents qui vous rend maintenant si lourds, quoique vous soyez si vides. Comme journal *national,* vous craignez peut-être de déroger en

nous parlant de Paris, et comme journal de Paris, vous vous croyez dispensés de parler du reste de la République. Je crains aussi que votre ancienne réputation de journal purement littéraire ne vous embarrasse. Comme la littérature du temps est liée aux affaires politiques, vous ne nous parlez pas de littérature, de peur de parler de politique, tandis que, d'un autre côté, vous nous refusez la politique par l'impuissance de parler de littérature. Nos rapports militaires et diplomatiques avec les étrangers, aux approches de la paix, sont si étroitement liés avec nos affaires politiques et domestiques, qu'il me paraît impossible de parler de l'esprit public sans donner une notice des faits qui forment son principal aliment et son objet. Pourquoi donc n'auriez-vous pas un petit article de politique étrangère?... Vous allez m'alléguer la mesure de votre feuille, trop bornée pour tant de matière... Citoyens, je vous réponds : Allongez votre papier, ou plutôt serrez votre style. Ce n'est pas au toisé des journaux que je juge de leur valeur, c'est à leur substance. Il en est plus que je voudrais raccourcir qu'il n'en est dont l'allongement soit nécessaire. Rayez avec la plume, dans tant de grands journaux, tout ce qui nuit à la précision, tout ce que la mémoire refuse d'en retenir, ce que les yeux même refusent d'en lire et en rayent en le sautant, et il n'en restera que la matière d'un petit journal. Pour moi, citoyens, je voudrais mettre le *Moniteur* dans le Journal de Paris, comme je me fais fort de mettre le Journal de Paris, tel qu'il est, sur un as de carreau. N'écrivez que ce qu'on retient, et dites-le de manière à ce qu'on le retienne : vous aurez assez de place. Je compte, citoyens, aller incessamment à Paris. Je me propose de vous y développer mes idées, qui peut-être vous paraîtront un peu gasconnes. Je suis votre abonné depuis votre fondation; je vous suis attaché par le souvenir de votre ancienne gentillesse : au nom de mon vieil attachement, faites quelque chose pour ne pas m'en dégoûter.

Note des propriétaires du journal.

Nous publions, sans ménagement pour nous-mêmes, la lettre

sévère et peut-être un peu crue que l'on vient de lire; nous n'en avons rien retranché. Seulement, nous en avons suspendu l'impression jusqu'aujourd'hui, parce que nous avons voulu, avant de l'offrir à la malignité, prouver aux citoyens impartiaux que nous étions toujours prêts à profiter des avis utiles et des reproches mérités qui nous sont adressés. La rédaction du journal, depuis un mois, témoigne de notre zèle à remplir l'attente de nos souscripteurs. Demain ou après-demain, les *auteurs* du journal y inséreront quelques observations sur les points principaux de cette lettre et proposeront leurs vues d'amélioration.

Le numéro du surlendemain contenait cette *Réponse des auteurs du journal :*

Citoyen, nous répondons bien tard à votre lettre, dont pourtant nous avons bien vite fait notre profit, comme vous avez dû le voir depuis un mois. Peut-être que s'amender est la meilleure manière de répondre aux critiques. Si cela est, nous sommes en règle à votre égard. D'ailleurs, vous nous aviez promis de venir nous développer vos vues, et cette promesse, la seule gasconnade qui se trouve dans votre lettre, quoi que vous en disiez, est une autre excuse de notre retard. Nous distinguerons dans votre lettre les reproches et les conseils.

Le principal reproche n'a plus d'objet. Il tombait sur la rédaction de l'article *Convention*. Aujourd'hui, cette rédaction est dans d'autres mains ; elle est aussi dans un autre esprit, et cet esprit n'est pas celui d'un parti : c'est celui de la vérité.

Le rédacteur actuel prend à tâche d'être exact et fidèle, et, nous devons l'avouer, il n'était peut-être pas possible à son prédécesseur d'être impartial. Sous la tyrannie, il n'était pas libre à un auteur d'écrire selon sa conscience ; il n'était pas même libre à un écrivain de ne pas écrire. Vous vous rappelez qu'on suspectait alors, qu'on accusait, qu'on punissait jusqu'au silence de certains hommes, et que la clôture même d'une imprimerie aurait fait périr l'imprimeur. Au reste, jamais le Journal de Paris ne s'est piqué d'exceller dans cet art de bassesse et d'empoisonne-

ment public dont les Granville et autres se sont fait un mérite près de Robespierre. Quant au titre de *Journal de Paris national,* nous vous l'abandonnons très-volontiers. Cependant, *national* ne veut pas dire ici journal de la *nation de Paris,* ou journal de la nation et en même temps de Paris, mais Journal de Paris, rédigé dans l'esprit national et selon l'intérêt national. Dans ce sens donc, le mot n'est pas un contre-sens, mais il est, nous l'avouons, une exubérance; il ne fait qu'annoncer ce que chacune de nos paroles doit montrer et prouver, ce que suppose même l'existence du journal: car existerait-il, aurait-il des lecteurs, s'il n'était dans le sens national? Nous retrancherons le mot d'autant plus volontiers qu'écrit en grosses lettres il prend l'espace de six grandes lignes qui pourraient être chargées de sens national et servir utilement la chose publique.

Le plus important des conseils que vous nous donnez, c'est celui de mériter notre titre de *Journal de Paris* en faisant bien connaître l'esprit de cette commune. Et, comme vous l'observez, ce n'est pas seulement le fond de l'esprit public que nous devons montrer, c'est aussi ses formes, ses armes, ses moyens.

En effet, il ne suffit pas de dire qu'aujourd'hui la justice, la raison, l'humanité, forment le fond de l'esprit public; il faut dire aussi et montrer par des faits que la douceur et la gaieté renaissent pour adoucir ou faire oublier les infortunes; que le ridicule seul châtie les fanatismes ou les fureurs subalternes; que le fouet ou la verge sont les seules armes qu'on voie dans les mains de cette jeunesse républicaine qui a fait disparaître d'entre nous les *Scythes indigènes* que la tyrannie décemvirale avait armés de haches et tirés tout à coup des cavernes où elle les tenait enchaînés et comme en réserve pour ses caprices.

Pour que l'esprit de Paris se communique au reste de l'empire, il faut qu'il se montre avec tous ses charmes et avec toutes ses ressources. Les journaux ne doivent pas déterminer sa mesure par le calcul, ni sa nature par le raisonnement : ils doivent en offrir le modèle ou le tableau. Dire que nous connaissons ce devoir, c'est assurer que nous nous attachons à le remplir. Les différents morceaux où nous avons présenté l'esprit public, depuis

un mois, attestent peut-être plus la difficulté du succès que nos moyens pour l'obtenir; mais du moins ils prouvent nos efforts. Nous faisons même plus que d'observer et d'écrire l'esprit de ce jeune essaim de citoyens, hommes d'esprit, qui est l'espérance de la patrie; nous nous plaisons à recueillir de la bouche de nos vieux maîtres dans le talent de la plaisanterie et du sarcasme les mots heureux qu'il est bon de faire passer de toutes les bouches dans tous les esprits, où ils vont se placer et où ils se retrouvent au besoin.

Vous nous proposez, citoyen, de présenter à nos lecteurs un article de nouvelles politiques; mais remarquez que l'article *Convention* renferme toutes les nouvelles dont l'authenticité peut être garantie. Quant aux autres, nous ne pourrions les tirer que des papiers étrangers; or, ces papiers sont d'un prix énorme, à cause du cours du change; d'ailleurs, la plupart sont très-retardés, parce qu'ils n'arrivent que par la Suisse, et la plus grande partie des événements que nous pourrions y puiser seraient ou contredits ou devenus indifférents par les nouvelles dont la Convention ordonne la publication. Cependant nous nous proposons de donner une notice des principaux événements de l'extérieur, et surtout des discussions courtes, mais pressées, sur les grands intérêts de la paix et sur les vues qui doivent y conduire. Mais une autre idée nous occupe. Convaincus que la communication des lumières est un grand moyen de pacification, même de fraternisation prochaine avec les autres peuples de l'Europe, nous espérons pouvoir avant peu donner une notice exacte de nos productions littéraires et savantes, et aussi de celles qui naissent chez tous les étrangers. Nous nous flattons d'établir ainsi une correspondance utile entre tous les écrivains et les savants répandus sous diverses dominations, de reformer la *république des lettres* avec ces hommes éclairés qui lui appartiennent, même dans les pays soumis à la tyrannie. Dans cette vue, nous demandons au gouvernement, non pour nous seuls, mais pour tous les journalistes, un secours qui serait plus juste, moins onéreux à l'Etat, et d'un succès plus infaillible, qu'aucun autre moyen : ce serait que le gouvernement fît venir à ses frais de l'étranger tous

les journaux littéraires qui sont estimés de l'Europe. Ils en feraient faire la traduction, et deux fois par décade un bureau serait ouvert à tous les journalistes pour venir prendre les extraits ou les notices dont ils voudraient enrichir leur journal. Par ce moyen, point de privilége pour un journaliste favorisé; par ce moyen, les notices d'ouvrages utiles seraient répandues par toute la France; elles le seraient promptement, elles le seraient avec tout le soin propre à faire remarquer les choses suivant leur valeur. L'émulation des auteurs produirait tous ces avantages. Il en serait des nouveautés du dehors (et pourquoi pas aussi des nouvelles?) comme des séances de la Convention, qui a ouvert des tribunes à tous ces journalistes. Vous voyez que ce ne serait pas seulement dans le Journal de Paris que nous voudrions opérer une révolution, mais que nous la voudrions pour tous les journaux.

Il est bien entendu que le gouvernement cesserait la dépense du bureau que nous proposons dès que la paix aurait rétabli le commerce extérieur et rapproché le cours du change de son taux naturel, etc.

Nous pensons comme vous, citoyen, que nous n'avons pas besoin de plus d'espace pour mettre plus de matière dans notre journal. Nous serons concis, pour être variés; nous tâcherons, suivant les circonstances et les matières, d'être énergiques ou piquants, plutôt sans doute pour être utiles que pour être courts, mais heureux pourtant que la nécessité d'être courts nous avertisse chaque jour de la nécessité d'être piquants ou énergiques.

Salut et fraternité.

La lettre et la réponse, on l'aura deviné, sortaient de la même plume. Rœderer aimait ces jeux d'esprit, ces *fictions*, comme il les appelle lui-même, et le Journal de Paris en offre d'assez fréquents exemples. Depuis ce moment il ne se passa pas un jour sans qu'il y insérât un article et quelque-

fois deux et trois, articles généralement piquants et remarquables, qui donnèrent à cette feuille plus d'éclat et de vogue, et contribuèrent puissamment à déterminer une forte réaction contre le régime de 93 et de 94. On distinguait surtout, sous le titre d'*Esprit public*, des notices qui paraissaient tous les trois ou quatre jours, et où l'auteur s'étudiait à suivre les développements de cet esprit, qui renaissait alors avec la liberté, et l'opposait souvent aux opinions ou aux œuvres de la Convention. Nous citerons le premier de ces articles :

Je cherche l'esprit public, non pas dans ma maison ou ma coterie, mais dans les papiers publics, dans les brochures du jour, dans les spectacles, dans les cafés, dans les conversations des lieux publics et des boutiques de libraires. Puis-je faire mieux pour ne pas confondre l'esprit d'un parti avec l'esprit public? Voici ce que j'ai recueilli :

Il se vend quinze mille exemplaires de l'*Orateur du Peuple* et dix mille de l'*Accusateur public* de Sérisi. Le *Journal universel* ne se tire plus, dit-on, qu'à trois mille exemplaires, quoique de mauvais plaisants assurent qu'on le tire à quatre.

L'édition du *Cri des Familles* en faveur des enfants injustement décapités est épuisée. Et ce qui prouve que la compassion publique ne l'est pas, c'est que l'auteur est obligé d'en faire une nouvelle édition.

On vend une troisième suite des *Causes secrètes de la révolution du 9 thermidor*. C'est toujours l'ouvrage de Vilatte, cet ex-juré du tribunal révolutionnaire, qui en frappant à coups redoublés des tyrans dont il a servi les fureurs, offre l'utile spectacle, non d'un tyrannicide, généreux vengeur de la liberté, mais d'une espèce de régicide ingrat acharné sur les monstres qui l'ont nourri.

On vend le plaidoyer de Lysias contre ceux des trente tyrans d'Athènes qui ont survécu à la tyrannie. On ne sait si cet ouvrage rendra plus facile le rapport de la commission des Vingt-et-un, tant il convient aux circonstances, ou plus difficile, tant il est éloquent.

On vend des *Réflexions* de Blanqui, député à la Convention, sur le gouvernement démocratique, et les écueils qu'il y faut éviter, avec des notions sur l'aristocratie, l'ochlocratie, la démagogie, les factions, l'anarchie, l'oligarchie. Je n'ai pas lu cet ouvrage, mais du fait seul qu'on écrit sur ces divers sujets, du fait seul qu'on les distingue et qu'on leur donne des noms différents, il est permis d'espérer que bientôt on pourra connaître la différence des choses que ces noms expriment.

On vend tout cela fort cher; on vend fort cher même les bibliothèques anciennes, ce qui suppose qu'on ne s'attend pas à voir un nouvel Hanriot les réduire en cendres. On ne trouve à bon marché maintenant, en librairie, que l'*Adresse des anciens membres du Comité de Salut public au peuple français;* cela se donne ou se ramasse.

Les spectacles sont républicains ou frivoles. Il est fâcheux qu'il y ait des théâtres frivoles, mais il faut passer quelque chose à la lassitude des spectateurs, qui n'ont vu si longtemps que des spectacles sanguinaires. Les acteurs disgraciés ne se rencontrent point au théâtre; quelques-uns ont même quitté leurs maisons: ils ont peur, parce qu'ils ont fait peur; ils jugent à quel point ils ont fait peur, quand ils proscrivaient, par la peur qu'ils ont aujourd'hui de la police, qui pourtant ne proscrit pas. Les uns travaillent à se justifier, d'autres à s'excuser, d'autres à s'amender; l'un d'eux est mort de honte; le public est disposé à recevoir les autres à résipiscence. L'absolution des fous, des imbéciles, des ignorants, des hommes passionnés, dont l'imagination est toujours échauffée et la raison inoccupée (la plupart des comédiens sont de ce genre); en un mot, de tous les agents subalternes de la tyrannie, se trouvera dans l'accusation des tyrans suprêmes qui ont corrompu ou violenté toutes les consciences : ils sont les vrais auteurs non seulement des crimes

qu'ils ont commis ou commandés, mais encore de ceux qu'ils ont laissé commettre, de ceux qui ont été commis à leur insu, de ceux même qui l'ont été contre leurs ordres; car tous les crimes qu'ils n'ont pas commis, ils les ont enseignés, inspirés, fait vouloir.

Les conversations dans les lieux publics sont, en général, tournées contre la tyrannie, la cruauté et la rapine. On demande vengeance contre les quatre membres des anciens Comités qui sont mis en accusation par l'opinion. Cependant quelques gens appréhendent encore les Jacobins, et c'est ce qui empêche cette universalité d'acclamations qui montrerait l'unanimité des principes. Hier, chez un libraire du Palais-Egalité, plusieurs citoyens parlaient sans ménagement de Barère et de ses amis: entre un homme assez mal vêtu, la figure hâve et les cheveux à la jacobine. Tout à coup un des interlocuteurs change de langage et de ton; il balbutie quelques mots pour atténuer ce qu'il avait dit, le moment d'avant, contre les tyrans. On le regarde, on se regarde, on ne sait d'où vient un changement si subit. Cependant la conversation continue, et l'homme aux cheveux noirs prend avec chaleur la cause de la liberté contre celui qui paraît hésiter à la défendre. Celui-ci s'étonne, se rassure et se met à rire, en disant : — Ma foi, je croyais que ce citoyen était un Jacobin, et je n'étais pas à mon aise!... Cela prouve que sans la sécurité il n'y a point de liberté, qu'il reste encore quelque chose à faire pour la sécurité des citoyens. Il ne suffit pas d'avoir ouvert les prisons à un grand nombre de patriotes, il faut maintenant délivrer ceux qui sont prisonniers en eux-mêmes, sous les verroux de la peur.

Espérons que bientôt il sera possible de borner le compte à rendre de l'état de Paris à ces mots : Les scélérats tremblent, le gouvernement veille, le citoyen dort.

Rœderer, en même temps qu'il enhardissait les uns, modérait les autres. Il signalait, il applaudissait, non sans l'avertir, et aurait bien voulu disci-

pliner cette jeunesse *muscadine*, redevenue sitôt frivole, qui faisait la battue aux Jacobins, et qu'il appelait la troupe légère de l'opinion publique. Le numéro du 11 juillet 1795 contient sur les travers et les ridicules des jeunes *incroyables* un article très-piquant, que M. Sainte-Beuve, dans une étude sur notre publiciste (1), signalait comme devant être, comme méritant certainement d'être de lui, et que nous trouvons en effet dans ses œuvres (2).

MÉDECINE

D'une nouvelle maladie de jeunesse nommée le semsa *ou* secsa (3).

Ce n'est pas sans raison que les philosophes se plaignent de la dégénération de l'espèce humaine, malgré le soin régulier que l'on prend journellement de croiser les races. Jusqu'ici j'avais regardé ces assertions comme des déclamations chagrines, ordinaires aux vieillards, et chaque fois que j'entendais ces doléances, je ne manquais pas de citer le trait de cet homme âgé qui prétendait que de son temps les pêches étaient plus belles, et celui de cette vieille qui, se regardant dans un miroir, trouvait que les glaces étaient bien changées. Depuis quelque temps je commence à croire que ces plaintes pouvaient bien ne pas être trop mal fondées, et des observations répétées m'ont convaincu qu'il se manifestait dans l'espèce humaine un abâtardissement

(1) *Causeries du Lundi*, t. VIII, p. 262.

(2) Les œuvres de Rœderer ont été publiées par son fils avec un soin vraiment filial, et dont on ne saurait assez le louer; cette précieuse collection, qui ne se vend pas, forme huit forts volumes in-4°, à deux colonnes; un neuvième contiendra la table analytique.

(3) Ce mot est une abréviation de *qu'est-ce que c'est que ça*, que les malades dont il s'agit prononcent *secsa*.

sensible, dont les symptômes n'ont, que je sache, été décrits ni par Hippocrate ni par Linnœus.

On en jugera par ceux que je vais retracer, et qui paraissent affecter plus particulièrement la génération qui s'élève, raison déterminante pour un bon citoyen de sonner l'alarme et d'appeler l'attention publique sur un accident qui menace la patrie dans la fleur de sa population.

Les signes pathognomoniques de cette dégénération sont d'abord un relâchement total du nerf optique, ce qui oblige le malade à se servir constamment de lunettes, dont la nécessité croît en raison de la proximité des objets; et un refroidissement qu'il est difficile de vaincre, à moins d'un habit boutonné très-serré, et d'une cravate sextuplée où le menton disparaît et qui menace de masquer bientôt jusqu'au nez. Jusqu'à présent les jambes ont paru résister aux progrès du froid; du moins remarque-t-on que le pied est presque découvert, et que l'habit, qui affecte une forme quadri-latérale, descend à peine jusqu'aux genoux. Outre la stature raccourcie, et la taille grêle, et la vue myope des individus, une autre preuve de l'affaiblissement de l'espèce est l'usage d'un bâton court et plombé, dont les deux extrémités sont d'une égale grosseur, et qui m'a paru remplir l'effet du contre-poids dont se servent les danseurs de corde.

Mais le diagnostic le plus caractérisé est la paralysie commencée de l'organe de la parole. Les jeunes infortunés qui en sont atteints évitent les consonnes avec une attention extrême, et sont pour ainsi dire réduits à la nécessité de désosser la langue. Les articulations fortes, les touches vigoureuses de la prononciation, les inflexions accentuées, qui font le charme de la voix, leur sont interdites. Les lèvres paraissent à peine se mouvoir, et du frottement léger qu'elles exercent l'une contre l'autre résulte un bourdonnement confus qui ne ressemble pas mal au *pz-pz-pz* par lequel on appelle un petit chien de dame. Rien de moins intelligible que les entretiens des malades. Les mots seuls qu'on distingue dans cette série de voyelles sont ceux de *ma paole supême*, d'*incoyable*, d'*hoïble*, et autres mots ainsi défigurés. Un homme doué d'une sagacité peu commune a voulu tra-

duire en français ce qu'il croyait former des phrases, mais l'insignifiance de ce qu'il a deviné l'a dégoûté de continuer un travail aussi stérile.

Ce qui n'est pas moins affligeant, c'est que ce même symptôme se manifeste dans les jeunes personnes du sexe, et il est triste de penser que le sexe qui fait ordinairement un usage aussi aimable de l'organe de la parole soit à la veille de la perdre entièrement, et de nous priver par là d'une de nos plus agréables jouissances.

Je suis pourtant loin de croire cette maladie incurable, et j'aime à rappeler ici que cette même jeunesse, dont l'infirmité me cause de civiques inquiétudes, a su, dans l'occasion, saisir un sabre, manier un fusil avec autant de vigueur que d'adresse, et faire entendre des sons mâles, des chants animés, des cris de guerre et de victoire. Mais les rechutes sont dangereuses, et, comme la maladie me paraît être aujourd'hui dans son paroxisme, je la recommande aux soins patriotiques et bienfaisants de nos plus habiles officiers de santé, ainsi que du citoyen Sicard, et, sans me permettre de rien prescrire en ce genre, j'estime que des douches sur la partie affligée, une répétition fréquente de la leçon de grammaire du *Bourgeois gentilhomme*, et, s'il se peut, de quelques tirades les plus harmonieuses de Voltaire et de Racine, pourront entrer pour beaucoup dans le régime curatif.

Rœderer se plaisait à ces *petites censures*, à ces *petites critiques*, à ces *petites railleries*, pour nous servir des expressions que son éditeur a données pour titre à la réunion des articles de ce genre. Du reste, il nous l'apprend lui-même, un des soins auxquels il avait résolu de se livrer dans la rédaction de son journal était celui de contribuer, autant qu'il serait en lui, au rétablissement de la morale; plus tard il affectait spécialement une colonne à cet im-

portant objet, et, comme la variété des sujets et la variété des formes sont nécessaires pour attacher constamment à la lecture de cette partie, il faisait appel, pour la remplir, à tous les écrivains.

Simple particulier, ayant une presse, une imprimerie, un journal à lui, Rœderer en usait, comme on voit, largement. Cependant, en 1796, ne trouvant plus dans le Journal de Paris assez d'espace et d'occupation pour l'activité de son esprit, il entreprit un recueil périodique, qui paraissait tous les dix jours, par cahiers de quatre feuilles in-8°, sous le titre de *Journal d'Economie publique, de Morale et de Politique*. Il put s'y développer avec plus d'étendue, et y offrit une place à ses amis, à l'abbé Morellet, au jeune Adrien de Lezay, qu'on a vu périr préfet de Strasbourg en 1814, et qui s'exerçait alors avec vivacité et talent sur toutes les questions à l'ordre du jour(1).

Rœderer publia dans cette nouvelle feuille plu-

(1) Chénier, qui avait eu querelle avec Rœderer au sujet de ses articles dans le *Journal de Paris*, dit de lui, dans je ne sais plus quelle satire, que, dans son *Journal d'Economie*, il n'était économe que d'esprit; et de Lezay, que

> . . . . *Pédant jouvenceau,*
> *Il n'est qu'un Rœderer et se croit un Rousseau.*

D'autres poètes ont vengé l'habile économiste. Et si, dit Baour-Lormian (*Mon premier mot*, satire),

> *Et si je veux quitter les sommets d'Hélicon,*
> *J'aperçois Rœderer, dont l'esprit juste et ferme*
> *Sait des erreurs du temps nous découvrir le germe,*
> *Et, des lois et des mœurs inébranlable appui,*
> *Foule les nains sanglants déchaînés contre lui.*

sieurs articles fort remarquables ; il y traita les questions qui rentraient plus spécialement dans son cadre, avec cette finesse d'idée et cette rigidité de logique qui lui étaient particulières. Le 10 vendémiaire an VI, il écrivait, sur le *Rétablissement du commerce*, ces lignes, qui ont aujourd'hui (février 1860) une sorte d'à-propos :

Le désir d'être libre, et le besoin de se défendre, donnèrent à la nation française une grande impulsion. Elle ne s'occupa que de sa position et de ses dangers ; les citoyens s'arrachèrent à leurs habitudes journalières, les uns pour courir aux armes, les autres pour faire triompher dans l'intérieur ou leurs passions ou la liberté.

Lorsqu'une pacification générale sera devenue le résultat de nos victoires et de nos négociations, il faudra que la patrie rappelle ses enfants aux loisirs de la paix, non pas à cette oisiveté qui rend l'homme mauvais citoyen, vicieux et misérable, mais à cet amour du travail qui le rend meilleur et plus utile. Il faudra qu'elle adopte un système de prospérité intérieure dans lequel la fortune des citoyens se gradue, pour ainsi dire, sur leur industrie et leur probité, et qui fasse servir ainsi le mobile tout puissant de l'intérêt particulier à rendre laborieuse la nation entière.

Ce système est de donner à nos relations commerciales un grand développement. Sans elles la France dépérirait bientôt. Ses besoins se sont accrus : il lui devient nécessaire de se répandre au dehors, d'y puiser les objets qui manquent à ses jouissances, et d'y verser le superflu de ses consommations. Cet échange de moyens devient la chaîne sociale la plus forte et la plus étendue ; seul il peut mettre un terme aux haines nationales que les préjugés allumèrent ; et c'est surtout après une guerre longue et sanglante que les peuples doivent mieux sentir la nécessité de resserrer leurs liens mutuels par des traités de

commerce : car il ne suffit pas de suspendre les hostilités, il faut encore consolider la paix.

Cependant le journal décadaire ne faisait pas négliger à Rœderer son journal quotidien. Il publia dans ce dernier, le 25 juillet 1796, sous ce titre: *D'un changement dans les rapports du gouvernement avec ses généraux*, un article où l'on trouve une véritable prophétie sur l'entreprise qui trois ans après mit Bonaparte à la tête du gouvernement. Celui-ci, à son retour d'Italie, se trouvant à dîner chez Talleyrand avec Rœderer, lui dit, faisant allusion à cette prédiction : « Je lis avec plaisir vos articles dans le Journal de Paris ; mais ce que vous avez fait de mieux, c'est un article contre moi. »

En 1797, année fort agitée par les divisions entre le Directoire et le Corps législatif, Rœderer écrit moins dans le Journal de Paris, mais il discute avec beaucoup d'étendue dans son Journal d'Economie tous les actes du Directoire et des deux Conseils, et leurs griefs et leurs menaces. Il avait renoncé aux idées de 1789 ; l'expérience l'avait corrigé de l'exagération des théories. « La politique, écrivait-il, est un champ qui n'a été parcouru jusqu'à présent qu'en aérostat ; il est temps de mettre pied à terre. » Ses goûts le rattachaient à l'ordre, et ses doctrines l'éloignaient du parti conventionnel qui régnait dans le Directoire. Dès qu'il eut vu la Convention sortir victorieuse des insurrections jaco-

les matières politiques, et ne s'occupa plus que de littérature. Il ne voulut pourtant pas se retirer de la lice sans dire ce qu'il pensait de cette journée; il voulut faire voir ce qui pouvait en résulter, et indiquer les moyens de réparer la brèche faite à la Constitution. Il publia dans son Journal d'Economie, sous ce titre : *Du parti qu'il est possible de tirer des événements du 18 fructidor pour la chose publique*, un article fort étendu, dans le préambule duquel on lisait : « On ne peut prévoir les suites de l'atteinte que la Constitution a reçue. Le moyen employé pour son salut peut devenir sa perte : il a ouvert un champ immense à des ambitions particulières. » Le sens de ces paroles n'était pas douteux : le Directoire, en empruntant la force militaire contre les pouvoirs constitués, s'exposait à en subir à son tour les entreprises.

Ce que Rœderer prévoyait après le 18 fructidor arriva le 18 brumaire. On sait qu'il fut un des premiers confidents et des principaux coopérateurs de ce coup d'Etat; on connaît son dévouement à la fortune de Bonaparte. Rentré dans l'arène politique, il servit avec ardeur le nouveau gouvernement par une foule d'articles très-habiles dans son Journal de Paris; il prépara ainsi l'opinion à recevoir cette Constitution de l'an VIII qui promettait tant, et qui, définitive ne donna que les germes du despotisme, et nulle garantie réelle, ni à la liberté de la presse, ni même à la liberté individuelle.

Son attachement à l'homme qu'il regardait comme le sauveur de la France n'allait pourtant pas jusqu'à lui sacrifier les principes qui avaient dirigé toute sa vie. « Rœderer, dit M. Mignet (1), appartenait au 18e siècle par son éducation, à l'Assemblée constituante par ses engagements et ses souvenirs. Les hommes sont beaucoup moins changeants qu'on ne le croit, même dans les temps les plus troublés et les plus mobiles ; au fond, ils tiennent aux premières idées sous l'empire desquelles ils se sont formés et qui ont enchanté leur esprit, aux sentiments qui ont fait battre leur cœur, aux convictions qui ont obtenu leur dévouement. Aussi M. Rœderer aurait voulu que le pouvoir protecteur du premier consul fût tempéré par une certaine liberté des citoyens ; il aurait voulu que, dans la grande manœuvre à l'aide de laquelle le pilote nouveau tirait des écueils le vaisseau de la Révolution, on ne jetât point les idées à la tempête pour sauver uniquement les intérêts. Mais ses désirs ne s'accordaient point avec les desseins du premier consul, qui souhaitait qu'on le secondât sans le contredire. Les vues de Rœderer ne lui convenaient donc pas. Il l'appelait *métaphysicien*, et, quoique le mot de métaphysicien ne fût pas une déclaration d'hostilité, comme le devint plus tard le mot d'*idéologue*, ce n'était pas dans sa bouche un mot de bon augure. Etre méta-

(1) Notices historiques, t. I, p. 95.

physicien signifiait pour lui n'être pas politique ; il signifiait encore avoir des idées en propre et y tenir. Aussi, en expiation de ces torts d'esprit, Rœderer fut relégué du Conseil d'Etat, où tout se faisait, dans le Sénat, où tout se conservait. « Eh bien, lui dit en riant Bonaparte à leur première rencontre, nous vous avons placé parmi nos pères conscrits. — Oui, répondit gaiement Rœderer, vous m'avez envoyé *ad patres*. »

On a placé Rœderer, dans divers écrits, sur la ligne imaginaire qui sépare les révolutionnaires modérés des démocrates ; on lui a fait un reproche de sa « cauteleuse prudence. » J'avoue que, pour ma part, je ne saurais la lui imputer à crime, surtout quand je considère les circonstances au milieu desquelles il a vécu ; par tempérament j'incline pour l'adage : *In medio virtus*, et je le crois surtout applicable à ces époques désordonnées, si je puis ainsi dire. Ce dont on ne saurait disconvenir, c'est que tous les écrits de Rœderer respirent l'amour de l'ordre, et semblent dictés par un profond sentiment de modération, de réparation et d'humanité. Ce que j'aime surtout en lui, c'est son constant dévouement à la cause de la presse, c'est la chaleur avec laquelle il la défendit sous tous les régimes, envers et contre tous. « Je fus, dit-il lui-même, constant défenseur de la liberté illimitée de la presse, soutenant que les

lois contre les crimes auxquels ses abus peuvent donner lieu suffisent pour les réprimer, comme les lois contre les crimes que l'on peut commettre avec les armes à feu suffisent contre l'abus des armes à feu (1). » Nous l'avons vu plaider cette noble cause à la tribune de l'Assemblée législative ; nous le verrons la plaider auprès du premier consul, auprès de Louis XVIII, et, jusqu'à la fin de ses jours, auprès de Louis-Philippe. Un dévouement aussi constant à la liberté me ferait passer, pour ma part, par-dessus bien des petites faiblesses.

Cependant le propriétaire du Journal de Paris avait bien compris que la position de la presse ne pouvait plus être la même sous le nouveau régime, que son rôle était profondément modifié, amoindri ; qu'elle ne pouvait plus prétendre à conduire, et que si quelque initiative lui était encore permise, c'était dans un autre domaine que celui de la politique. Le 1er vendémiaire an IX il avait publié, sous la signature de Ledoux, directeur, un nouveau prospectus, qu'il signale lui-même dans ses notes comme « un morceau assez curieux comme *théorie* d'un Journal de Paris », et que nous croyons devoir reproduire à ce titre.

Ce journal est le plus ancien des papiers publics qui circulent en France; il n'a éprouvé aucune interruption depuis 1777; mais

(1) *Notice de ma vie*, Œuvres, t. III, p. 282

sa rédaction s'est quelquefois ressentie de l'agitation et de l'oppression où la Révolution a tour à tour jeté les esprits. C'est par cette raison que les auteurs jugent nécessaire d'en entretenir aujourd'hui le public.

Voici le tableau des objets dont il se compose : 1° Les nouvelles politiques de l'extérieur ; — 2° les nouvelles politiques de l'intérieur ; — 3° les nouvelles politiques de Paris ; — 4° les actes de l'autorité consulaire ; — 5° les séances du Conseil d'Etat ; — 6° les séances du Tribunat ; — 7° les séances du Corps législatif ; — 8° les nominations du Sénat conservateur ; — 9° les actes officiels des ministres et ceux des préfets de Paris ; — 10° les séances publiques ou générales de l'Institut ; — 11° les embellissements, accroissements, changements de toute nature, qui surviennent au Muséum des beaux-arts, au Muséum d'histoire naturelle, à la collection nationale des antiques, aux bibliothèques publiques ; — 12° les cours gratuits d'instruction publique ; — 13° les cérémonies publiques ; — 14° les spectacles ; — 15° la nécrologie ; — 16° les découvertes et observations concernant les sciences et les arts ; — 17° les livres nouveaux, suivant la division des sciences physiques et mathématiques, des sciences morales et politiques, de la littérature et des beaux-arts ; — 18° les nouveautés en musique, peinture, sculpture et architecture ; — 19° les anecdotes, traits remarquables et bons mots répandus dans la société ; — 20° les changements introduits par la mode dans les usages, les plaisirs, l'habillement, le langage, le ton, les manières de la société ; — 21° les détails servant à faire connaître les opinions, les mœurs, l'esprit, le caractère général ; les vues propres à les améliorer, les critiques propres à les redresser ; — 22° les poésies fugitives.

Dans les *Nouvelles*, le public trouve célérité, vérité, intérêt ; et la position des propriétaires les met à portée de soutenir ce triple mérite. La rédaction des nouvelles est soignée par un rédacteur particulier, qui ne les admet et ne mesure l'espace accordé à chacune que sur leur importance. La grande variété des objets qui entrent dans la composition du journal dispense de recourir aux nouvelles hasardées, aux nouvelles indifférentes, aux

détails fastidieux des nouvelles remarquables, et de faire revenir de différents pays, et sous différentes dates, des choses déjà dites en leur place et en leur temps.

Les discussions du Conseil d'Etat sont rapportées avec l'étendue nécessaire pour satisfaire la curiosité, avec la prudence nécessaire pour ne pas blesser l'intérêt public.

Les discussions du Tribunat et du Corps législatif continuent d'être résumées par le même rédacteur qui, depuis la révolution du 9 thermidor an IV, a fait tant de preuves de talent dans la rédaction des séances de la Convention et du Conseil des Cinq-Cents. On sait avec quelle exactitude il rassemble dans le plus petit espace toute la substance d'une discussion, avec quelle fidélité il trace la physionomie des divers orateurs, et représente le mouvement ainsi que le caractère de l'Assemblée.

Les notices qui concernent l'Institut national et autres sociétés savantes, les Muséums d'histoire naturelle et des beaux-arts, les bibliothèques, enfin les grands établissements d'enseignement public, sont fournies par des savants, des hommes de lettres ou des artistes attachés à ces grands établissements, et avec lesquels l'un des propriétaires du journal, membre lui-même de l'Institut national, entretient des relations de confraternité et d'amitié.

Les cérémonies publiques sont décrites avec soin; l'intention des rédacteurs est non-seulement d'en faire connaître l'objet et le caractère, mais aussi de rendre témoignage des arts qui les embellissent, de l'intérêt ou du charme qui les accompagnent.

Les spectacles de Paris étant une source de plaisir général, puisque c'est de la capitale que tous les ouvrages dignes de la scène se répandent sur les théâtres des départements, le journal donne, avec l'analyse des pièces nouvelles, une notice du jeu des acteurs, pour en faciliter la représentation. Le rédacteur de cette partie, observateur impartial de l'impression qu'éprouve le public à chaque pièce nouvelle, en rend toujours un compte fidèle, sans s'interdire néanmoins la critique, même de ce qui a obtenu les applaudissements, ou l'apologie de ce qui a été reçu avec défaveur, convaincu qu'un médiateur est souvent nécessaire entre les auteurs ou les acteurs, d'une part, et le public, de l'autre.

La nécrologie est un tribut que tout homme juste et capable de reconnaissance aime à voir payer à la mémoire des hommes illustrés par leurs talents, leurs vertus, leurs services. Composer sur leur tombe la notice de leur vie, *c'est*, en quelque sorte, accomplir envers eux les devoirs de la sépulture. Et quand fut-il plus nécessaire de remettre ces devoirs en honneur?

Les sciences, la littérature, les beaux-arts, occupent dans ce journal une place assez étendue. Toutes les découvertes y sont annoncées, toutes les observations nouvelles recueillies, tous les livres nouveaux analysés.

L'analyse des livres nouveaux occupe trois collaborateurs, qui, en littérature, veillent à l'intérêt du goût; dans les sciences morales et politiques, à l'intérêt de la raison; dans les sciences physiques et mathématiques, aux besoins généraux et particuliers. Les grandes erreurs en tout genre sont combattues et écartées, les grandes vérités rendues familières et propagées.

Les propriétaires du journal se proposent de mettre au concours l'analyse des ouvrages les plus importants, comme on y met l'examen d'une question intéressante, et ils offriront en prix, aux auteurs dont l'extrait aura mérité la préférence, ce journal même, pour un nombre de trimestres ou d'années proportionné à l'étendue et à l'importance de leur travail. Ils pensent que des concours ouverts pour l'analyse raisonnée des grands ouvrages sont le seul moyen dont puisse disposer une société de journalistes, quelque nombreuse qu'elle soit, pour que leur journal embrasse avec un égal succès toutes les parties des sciences et de la littérature.

Les anecdotes, les traits remarquables, les bons mots, sont recueillis, non-seulement pour satisfaire la curiosité, mais aussi pour propager les bons principes et les bons exemples. Un bon mot est souvent l'abrégé d'un bon discours, et un beau trait, l'abrégé d'une belle histoire.

La mode, qui fait une grande partie des mœurs françaises, qui gouverne nos usages, nos manières, notre langage, comme nos habits et notre coiffure, a aussi puissamment servi au maintien de notre prépondérance en Europe et à la prospérité de

notre commerce; par elle, la France a entretenu des intelligences avec les femmes de tout le monde civilisé; et peut-on avoir pour soi la moitié des nations sans influer sur le reste? Ainsi, loin de cacher l'inconstance de la mode, le Journal de Paris en marque soigneusement les variations. Les faire connaître, c'est multiplier les heureux fruits de son aimable légèreté, et peut-être appeler l'attention publique sur ce qui pourrait se rencontrer de bizarre, de ridicule et d'immoral dans ses caprices.

Les articles qui se rapportent à la morale sont, en grande partie, donnés par le public lui-même. Ce sont les travers, les vices, les folies dominantes, qui en fournissent le fonds ; ce sont les événements du jour qui en fournissent l'à-propos; c'est le *Spectateur* d'Addison ou de Marivaux, ce sont les *Lettres* du docteur Franklin, les *Lettres persanes*, qui en fournissent la forme. L'objet de cette partie est la réformation des mœurs, et c'est pour rendre la censure plus utile que les auteurs du journal s'attachent à la rendre aimable.

Les livres, les bijoux, les compas, les pompons,
Les vers, les diamants, les biribis, l'optique,
L'algèbre, les soupers, le latin, les jupons,
L'opéra, les procès, le bal et la physique.

Ces quatre vers de Voltaire sont, comme on voit, la table d'une partie de ce journal; tous les objets qu'ils présentent doivent en effet entrer dans le Journal de Paris, puisqu'ils font, comme on l'a dit, l'occupation de chaque jour dans cette grande ville, et que ce journal doit être l'image fidèle de nos conversations rapides, où l'on effleure tout sans discuter rien, où les saillies frivoles croisent les discussions profondes, où les nouvelles de coteries sont coupées par des réflexions philosophiques, où les détails d'une coiffure à la mode succèdent à ceux de l'apparition d'une comète, où la guerre des trombonnes contre les galoubets occupe autant que la guerre de la France contre l'Autriche et la Grande-Bretagne, où l'acteur qui débute, le tableau qui vient d'être exposé, la victoire qui vient d'être remportée, se partagent également l'attention; en un mot, où l'imagination parcourt en

un quart d'heure le cercle des connaissances et des arts, et fait en un clin d'œil le tour des hommes célèbres et le tour du globe.

Les citoyens MARET (1) et RŒDERER, propriétaires du Journal de Paris, répondent de ses principes et de sa décence au gouvernement et au public.

Assurément, si deux noms étaient faits pour inspirer de la confiance au gouvernement consulaire, c'étaient bien ces deux-là; mais le gouvernement consulaire était peu confiant de sa nature, et, sous ce régime ombrageux et jaloux, avec les meilleures intentions du monde, on était tous les jours exposé à se fourvoyer.

Rœderer, qui avait la direction du journal, recevait de son associé et ami, trois mois après, cette communication :

Le secrétaire d'Etat au citoyen Rœderer, conseiller d'Etat, président de la section de l'intérieur.

Paris, le 27 frimaire an IX (18 *décembre* 1800).

Le premier consul vient, mon cher Rœderer, de m'adresser des plaintes très-amères sur quelques articles inconsidérément insérés dans le Journal de Paris. L'article relatif à la prétendue mission des grands-vicaires de l'archevêque de Paris a déterminé l'explosion. Le premier consul a exigé que je fisse retirer mon nom de l'annonce du Journal de Paris. J'en ai pris l'engagement avec lui, et je vous prie, mon cher Rœderer, de donner les ordres nécessaires pour que cet engagement soit rempli.

(1) Maret avait acheté en l'an VIII, moyennant 53,000 fr., la part de Corancez. Depuis le n° 234 de l'an IV, le titre du journal porte : « Publié par les citoyens Rœderer et Corancez. » — Le nom du premier disparaît au n° 93, et celui du second au n° 125, de l'an VIII.

Le premier consul désire aussi, mon cher Rœderer, que par un nouvel article vous fassiez sentir que le précédent n'a été inséré sans réflexions que parce qu'on avait lieu de croire que l'énoncé du fait suffirait pour en démontrer l'absurdité.

Je vous embrasse, mon cher Rœderer.

Hugues B. MARET.

Voici l'article qui avait provoqué la lettre de Maret :

Elten, 15 *frimaire*.

Des lettres de Paris contiennent ce qui suit :

M. l'archevêque de Paris a envoyé quatre de ses grands-vicaires à Bonaparte pour lui dire que lui-même, avec la très-grande majorité des évêques et des autres ecclésiastiques, étaient disposés à rentrer en France en faisant la promesse de *soumission au Gouvernement*. Il les a assurés qu'il n'entendait autre chose et ne tenait à la formule que parce qu'elle était déjà tracée, accueillie, et que le changement exciterait les clameurs et des résistances *du genre de celles qui l'entravaient si souvent dans le bien qu'il voulait faire*, et que d'ailleurs, aux termes où il en était avec le pape, *il pouvait assurer qu'ils seraient contents*. Tous les autres détails de cette entrevue ont concouru à convaincre ces ecclésiastiques respectables que vraiment on n'exigeait d'eux autre chose que la soumission passive dont Bonaparte s'est contenté de la part des curés de Milan, soumission dont il a permis qu'on lui présentât un exemplaire imprimé, et qu'il a avoué.

C'est d'après une telle conviction que la partie du clergé de Paris qui a consenti la soumission s'est décidée ; et, sans entrer dans la question qui partage à cet égard le clergé de France, nous nous faisons un devoir de rendre hommage à la pureté d'intentions et à l'esprit de concorde qui inspire le clergé de Paris, malgré la différence des opinions. (Extrait du *Conciliateur*.)

Trois jours après, le 28 frimaire, le Journal de Paris publiait l'article suivant :

Le *Journal des Défenseurs* dément aujourd'hui la prétendue apparition de quatre grands vicaires de l'ancien archevêque de Paris chez le premier consul, rapportée par quelques journaux d'après le *Conciliateur* d'Elten. Et nous aussi nous avons imprimé textuellement le morceau du *Conciliateur* d'Elten ; mais en citant ce journal étranger, dont les auteurs français sont assez généralement connus et appréciés, il nous a paru que c'était dire très-clairement qu'un fait aussi absurde était un fait controuvé, et ne présentant pas plus de vraisemblance que de vérité.

Nous nous arrêterons sur ce trait, qui marque une troisième phase dans l'histoire du Journal de Paris, au dévouement duquel l'Empire réservait de bien autres et plus cruelles épreuves.

Encore une indication, cependant, qui se rapporte à la période que nous venons de parcourir, et qui a son importance pour les chercheurs. Le Journal de Paris a, pour les années 1789, 90 et 91, des tables, qui ont été rédigées, sur la proposition qu'il en fit aux propriétaires, par un notaire du Ham, nommé Topin, et qui se vendaient séparément au bureau du journal. Elles portent, en guise d'épigraphe, l'extrait suivant d'une lettre écrite aux rédacteurs par le ministre de la justice Duport-Dutertre, en leur adressant une rectification sur un propos qu'ils lui avaient prêté :

Les journaux sont très-utiles, sans doute ; par la rapidité avec laquelle ils peuvent propager les lumières, répandre les faits qu'il est intéressant de connaître, ils servent à donner une indication précieuse de l'opinion publique. Les hommes en place doivent les consulter souvent, et, lorsqu'ils sont ce qu'ils doivent être, ces ouvrages périodiques deviennent un des plus fermes appuis de la liberté, car ils instruisent, ils donnent l'éveil ; ils disposent de deux grands moyens, l'éloge et le blâme. Mais pour que ces feuilles remplissent bien leur objet, une des premières conditions, à ce qu'il me semble, est qu'un journaliste soit très-scrupuleux sur les citations et sur les faits : autrement il égare, au lieu d'instruire.....

Il est bien à regretter que ces tables n'aient pas été continuées pour les années suivantes, et qu'un pareil travail n'ait pas été fait pour les principaux journaux de la Révolution, ceux que l'historien ne saurait se dispenser de consulter. Les recherches en seraient singulièrement facilitées ; je dirais presque que c'est à cette condition-là seulement qu'elles seraient possibles, car, dans l'état actuel de nos bibliothèques, elles sont entourées de difficultés presque insurmontables, et demandent un temps dont bien peu de personnes peuvent disposer, une patience dont un plus petit nombre encore sont capables.

—

CONDORCET, SIÈYES, RABAUD SAINT-ÉTIENNE, DUCOS, FIÉVÉE, MILLIN, J.-J. NOEL.

Chronique de Paris, Le Républicain, Chronique du Mois, Journal d'Instruction sociale.

La *Chronique de Paris* passait, au témoignage de Camille Desmoulins, qui n'était pas prodigue d'éloges, pour le mieux fait des journaux de la capitale, et ceux qui ont été à même d'en juger partageront tout-à-fait l'avis des contemporains. C'est de tous le plus abondant en faits, et celui, notamment, où l'on trouve le plus de ces particularités qui intéressent l'histoire générale de la presse: on a pu déjà le pressentir par les nombreux emprunts que nous lui avons faits. Les feuilles de ce temps, je l'ai déjà dit, ressemblaient plutôt à ce que nous appelons recueil périodique, revue, à des brochures, ou même quelquefois à des libelles, à des pamphlets, qu'au journal comme nous l'entendons, et l'on trouve, en somme, dans ces volumineuses collections, beaucoup plus de dissertations que de faits. La Chronique, qui, d'ailleurs, paraissait tous les jours, et dans un format excep-

tionnel pour l'époque, est une véritable gazette, un journal dans l'acception actuelle de ce mot, au développement près, bien entendu. Fondée en concurrence au Journal de Paris, elle en prenait, mais sans le copier et en l'amplifiant, la forme et les dispositions, de manière à ce que la comparaison fût facile, et que sa supériorité au point de vue matériel déjà sautât tout d'abord aux yeux. L'étendue de son cadre lui assurait en effet sur son rival un immense avantage : indépendamment des choses officielles, des actes de l'Assemblée nationale et de la Commune, elle admet de nombreux articles de variétés, des faits divers, et une correspondance qui lui donne beaucoup de piquant. C'est, en effet, une tribune d'un accès assez facile pour quiconque se présente avec une idée plausible ou une juste réclamation. Elle se déride aussi volontiers, et ne dédaigne pas ce léger butin dont s'alimente notre petite presse.

La Chronique imite le Journal de Paris jusque dans les prétentions didactiques de son en-tête, qu'elle enrichit d'un calendrier historique et d'éphémérides, ainsi :

Samedi 1er JANVIER 1791. — ULRIC ZUINGLE, celui de tous les réformateurs qui paraît avoir le plus de droits à l'estime et au respect des hommes, mort en 1484.

Charles-Quint, à qui François Ier avait permis de traverser la France pour aller punir la révolte des Gantois, fait son entrée à

Paris, le connétable marchant devant lui l'épée nue. Paris lui fit présent d'un Hercule d'argent massif de grandeur naturelle. 1540.

Dimanche 2 JANVIER 1791. — CICÉRON, né l'année 106 avant J.-C.

Charles-le-Chauve, roi de France et empereur, fait bâtir la ville de Compiègne, sur le modèle de Constantinople, et la nomme Carlopolis. 876.

Lundi 3 JANVIER 1791. — PALISSOT DE MONTENOY, auteur de la *Dunciade*, des *Philosophes*, de l'*Homme dangereux*, des *Courtisanes*, etc., né en 1730.

Le chevalier d'Aumale, de la maison de Lorraine, fut tué à l'attaque de Saint-Denis qui tenait pour le roi Henri IV. 1591.

Comme dans le Journal de Paris encore, ce sont les matières littéraires qui ont le pas dans la Chronique, et cela peut surprendre à l'époque où elle arriva. Chaque numéro commence par le compte-rendu d'un et souvent de deux ouvrages — ce qui, par parenthèse, prouve qu'il n'y avait pas disette; viennent ensuite les variétés, la correspondance, les faits divers, puis l'Hôtel-de-Ville, le Châtelet, et enfin l'Assemblée nationale; plus tard, les nouvelles étrangères, le cours des effets publics et les spectacles, forment autant de nouvelles rubriques.

Quant aux annonces, la Chronique ne contint d'abord que quelques annonces de livres; mais elle dut bientôt, sollicitée par le commerce, se préoccuper de cette partie très-importante pour toute feuille ayant quelque crédit. On lit à la fin d'un supplé-

ment au n° 103 (4 décembre 1789) un avis ainsi conçu :

On nous adresse chaque jour des annonces et des prospectus qu'il nous est impossible d'insérer dans notre feuille, consacrée particulièrement aux nouvelles publiques et littéraires, sans en détruire l'intérêt. Nous prévenons donc tous ceux qui pourront nous adresser à l'avenir des annonces, des prospectus, des avis d'effets perdus, de maisons à louer, à vendre, etc., que tous ces objets seront insérés dans un supplément de la Chronique, qui sera publié dès qu'il y aura de quoi composer quatre pages.

Le prix d'impression, papier et distribution de la feuille de 4 pages ou 8 colonnes, est de 200 livres, et 100 livres pour 2 pages ou 4 colonnes. Lorsque les articles pourront entrer dans une colonne, ou moins, on ne paiera que 30 livres; 15 liv. lorsqu'ils pourront entrer dans une demi-colonne, et 6 liv. lorsqu'ils ne formeront que 10 lignes ou au-dessous.

Il est cependant une spécialité à laquelle la Chronique avait ouvert depuis quelque temps déjà ses colonnes. Je lis dans le n° du 31 octobre 1789 :

Un de nos correspondants nous propose de faire servir nos feuilles à diminuer le nombre des célibataires, en annonçant, comme dans les papiers anglais, les demandes de tel garçon ou de telle demoiselle qui aurait le désir du mariage, sans avoir de vues prochaines, et de rapprocher ainsi des personnes qui, pour s'unir, n'auraient besoin que de se connaître. Nous pensons comme lui sur les dangers du célibat et sur ses funestes influences, et nous désirerions pouvoir contribuer à la population du royaume. En conséquence, nous recevrons volontiers les lettres qu'on nous adressera à ce sujet, pourvu qu'elles soient courtes et ne contiennent que les indications nécessaires.

A la fin de 1791, la Chronique se décida à faire

comme le Journal de Paris, et publia un supplément quotidien qui était comme une espèce d'*Entr'acte*.

La nouvelle marche, lit-on dans un Avis de l'imprimeur (Fiévée), prise pour la Chronique de Paris depuis que M. de Condorcet a bien voulu se charger de l'article *Assemblée nationale*, l'abondance des matières, le nombre des abonnés en province, à qui l'annonce, nécessairement longue, des théâtres, devient inutile, l'impossibilité d'attendre souvent jusqu'à minuit cette annonce, m'ont décidé à faire tous les jours une feuille séparée des spectacles. Cette feuille, ou supplément, devant m'occasionner des frais considérables, j'ai proposé à toutes les administrations théâtrales un arrangement qui, sans multiplier en rien leurs dépenses, doit en partie diminuer les miennes, et être aussi agréable au public qu'avantageux pour elles. Cette feuille présente un autre avantage au public, en ce qu'elle me permet de me charger de tous les avis possibles, de tout ce qui compose depuis longtemps le fond et le mérite des *Petites Affiches*... Le public y trouvera un avantage d'autant plus grand que la Chronique est un des journaux les plus répandus.

Le programme des spectacles est nécessairement beaucoup plus développé dans ce supplément qu'il ne l'était dans le journal; le nom des acteurs y est indiqué pour les principaux théâtres.

Tous les ouvrages donnés à imprimer chez Fiévée étaient annoncés gratis, soit par simple annonce, soit par extrait, à la disposition des auteurs.

Le supplément de la Chronique, comme celui du Journal de Paris, admettait, non-seulement des annonces, mais des articles de toute nature, politique ou industrie, vers ou prose. Mais les auteurs du

journal ont soin de répéter à plusieurs reprises qu'ils n'ont jamais aucune part à ce supplément, qu'ils ne répondent pas plus des sublimes lettres de M. Ch...., des annonces de poudres, opiates et autres ingrédients, que de la beauté des vers dont il est souvent enrichi.

C'était une méthode fort commode que ces suppléments; nous la voyons encore adoptée notamment par le *Moniteur*, qui faisait payer un supplément d'une demi-feuille 720 livres, 125 livres la colonne, 26 sous la ligne.

Au commencement de 1792, la Chronique s'augmenta encore d'une annexe assez importante. C'est du moins ce qui résulte de cet avis des rédacteurs, inséré dans le numéro du 5 janvier.

Quand la curiosité publique naît d'un intérêt aussi grand que celui qu'inspirent les circonstances présentes, elle devient un besoin qu'il est important de satisfaire; ce qui se passe sous nos yeux, les rassemblements près de nos frontières, l'activité des cabinets de l'Europe, tout occupe, parce que tout est sujet de crainte et d'espérance. Nous n'avons donc pas cru faire assez pour nos souscripteurs en leur donnant les détails les plus intéressants sur les opérations de l'Assemblée nationale : nous leur offrons maintenant un supplément à la Chronique de Paris, imprimé à Strasbourg même, et rédigé par M. J.-Ch. Laveaux, auteur de la *Vie du roi de Prusse*. Ce supplément, ou, si l'on veut, ce journal nouveau, donne des nouvelles exactes : 1° de l'état de nos frontières et de tous les événements intéressants qui s'y passent; 2° de tout ce qui a rapport aux émigrés et aux endroits de leur retraite; 3° de la conduite des puissances étrangères à leur égard, de l'état exact de leurs moyens d'attaque et de dé-

fense, des mouvements de leurs troupes, et leur politique, des motifs qu'ils pourraient avoir d'agir ou de ne pas agir contre la France, etc., etc.; 4° des opinions des divers peuples étrangers sur la Révolution française, des efforts des gouvernements pour resserrer les nœuds du despotisme, ou des opérations prudentes des princes qui sentent enfin les abus et les dangers de la tyrannie, etc., etc., etc.

Ce journal paraîtra six fois la semaine, sous le titre de *Supplément à la Chronique de Paris, uniquement consacré aux nouvelles des frontières et des pays étrangers, et particulièrement à celles des deux rives du Rhin.*

Ce supplément sera distribué avec la Chronique; la célérité de la distribution sera telle que les événements constatés à Strasbourg arriveront 60 heures après à Paris, ce qui donne la certitude d'avoir le matin, imprimées dans un journal rédigé avec soin, et conséquemment responsable au public de l'exactitude des faits, les nouvelles que l'on ne peut apprendre que le soir, fort imparfaitement, par des lettres particulières, où la vérité porte toujours l'empreinte des opinions de ceux qui les écrivent.

Je n'ai point trouvé trace de ce supplément dans la collection de la Chronique que possède la Bibliothèque impériale. Mais je vois dans le catalogue Deschiens un *Courrier de Strasbourg*, par Charles Laveaux, in-4°, du 21 décembre 1791 au 18 octobre 1793, qui est évidemment l'annexe en question, ce qui, d'ailleurs, est confirmé par diverses indications postérieures qui se rencontrent dans la Chronique. Resterait à savoir jusqu'à quel point et pendant quel temps il y eut connexité entre les deux feuilles. On voit, dans tous les cas, quel genre d'intérêt peut offrir le Courrier de Strasbourg.

La Chronique, mieux imprimée et sur plus beau

papier que ne le sont la grande partie des journaux de cette époque, coûtait 9 livres par trimestre, 30 livres par an, pour Paris; 9 livres 15 sous et 33 livres pour la province. On donnait aux abonnés l'assurance que l'on aurait toujours soin de profiter du premier départ du courrier, et des numéros d'essai étaient envoyés gratuitement aux personnes qui désiraient ne souscrire qu'en connaissance de cause. Les directeurs avaient adopté pour l'acquittement du prix de souscription un mode de paiement qui était un allèchement assez ingénieux. Un avis du 6 octobre 1790 informait le public qu'ils recevraient des souscriptions d'un an en assignats, ainsi : sur un billet de 300 livres, il rendraient 200 livres en papier et 70 livres en numéraire, ou, sur deux billets de 200 livres, un billet de 300 livres et 70 liv. en argent.

Nous ne saurions dire si c'est la Chronique qui eut la première idée de cette *banque*, comme on dirait aujourd'hui; mais elle ne fut pas la seule à l'employer. Le journal des frères Chaigneau, la première grande industrie de la politique, disent MM. de Goncourt, d'après le *Thé*, rapportait cent mille francs par an à ces deux imprimeurs. Une imagination mercantile et digne de notre siècle fit la vogue de cette feuille, qui n'était qu'un pâle bulletin, un froid répertoire des faits. C'était au premier temps des assignats. Beaucoup réalisaient le

papier. Il n'existait que des coupures de 50 livres. Les frères Chaigneau, qui recevaient tous les jours de la petite monnaie de leurs colporteurs, annoncent qu'ils feront l'appoint du papier à leurs souscripteurs en monnaie sonnante. Limonadiers et traiteurs refusaient alors le change; un portefeuille plein de papier ne pouvait vous donner à déjeuner et à dîner hors de votre maison. Vite on court s'abonner chez les frères Chaigneau; c'est une foule. L'assignat baisse, c'est une émeute d'abonnements; tant et si bien que la chose devient une mode et le journal une fortune.

Un avis que je trouve dans la Chronique nous fournit une autre preuve du savoir-faire des entrepreneurs de journaux de ce temps. Des messieurs Rivaud et Cie, en annonçant un changement de bureau de leur journal, intitulé le *Courrier extraordinaire ou le premier arrivé*, ont l'honneur d'informer le public qu'ils ont fait construire de nouveaux cabriolets destinés au service de leurs journaux, et, pour s'indemniser des frais de poste, ils offrent quatre places dans lesdites voitures, qui ne laissent rien à désirer, tant pour la commodité des voyageurs que pour la solidité de la main d'œuvre.

Je me suis quelque peu étendu sur ces détails techniques, parce qu'ils m'ont semblé avoir un certain intérêt pour l'histoire du journal.

La Chronique de Paris fut fondée par deux amis beaucoup plus connus, l'un et l'autre, comme littérateurs, que comme journalistes, par A.-L. Millin, qui a tant contribué à répandre en France le goût de l'histoire naturelle et de l'archéologie, et par J.-F. Noël, l'écrivain français, peut-être, qui a rempli le plus de fonctions diverses et publié en même temps le plus grand nombre de compilations classiques ou littéraires. C'est même probablement l'espèce d'éclat qu'ils ont jeté tous les deux, et pendant de si longues années, dans la république des lettres, qui aura effacé le souvenir de leurs commencements politiques, au point que leurs biographes ne leur ont tenu aucun compte de cette création de la Chronique, qui fut pourtant, au point de vue commercial comme au point de vue politique, une des plus importantes entreprises de la presse révolutionnaire.

Contrairement à l'usage assez habituel, ils ne firent précéder leur publication d'aucun prospectus, d'aucune profession de foi. Un mois après seulement ils publièrent ce programme concis :

En annonçant les journaux, on a cherché jusqu'ici à exciter l'empressement du public par les promesses les plus séduisantes de ne laisser rien à désirer sur les nouvelles politiques et littéraires et sur tout ce qui peut piquer la curiosité des différentes classes de lecteurs. On a promis la plus grande variété, la plus scrupuleuse exactitude dans le récit des faits, et l'impartialité la plus rigoureuse. Enfin, si l'on en croit les prospectus, les jour-

naux annoncés doivent être uniques dans leur genre, et rendre inutiles toutes les feuilles périodiques. L'exécution a-t-elle répondu à ces promesses? Les auteurs de la Chronique n'ont pas la présomption de croire que leur journal ait la supériorité sur tous les autres; ils n'ambitionnent que l'avantage de partager la gloire de ceux dont le public semble être satisfait...

Ce journal rend compte de tout ce qui se passe d'intéressant dans la capitale. On y trouve les séances de l'Assemblée nationale et les arrêtés de l'Hôtel-de-Ville de Paris, les nouvelles publiques et particulières, l'analyse de toutes les nouveautés politiques et littéraires, la notice des pièces des différents théâtres, les débuts, les anecdotes les plus piquantes, les causes célèbres, la nécrologie, les cours des effets publics, l'annonce de tous les spectacles, etc., etc.

Modelé sur le *London's Chronicle*, il est VRAI, LIBRE, IMPARTIAL.

Les rédacteurs de la Chronique étaient d'honnêtes gens sans grand courage, comme il y en a tant dans les révolutions, comme on en vit tant au début de celle de 89, qui auraient tout donné au monde, excepté leur tête, pour ne pas aller plus loin que l'Assemblée constituante. Millin, comme beaucoup d'autres littérateurs, n'avait vu dans la Révolution, à sa naissance, que la réforme des abus; il avait publié différents opuscules dans lesquels il en défendait les principes, en même temps qu'il se montrait l'ennemi déclaré de tous les excès qui menaçaient de la souiller.

C'est dans cet esprit de modération que fut d'abord rédigée la nouvelle feuille, dont il était la cheville ouvrière. Ses doctrines se rapprochaient beau-

coup de celles du parti constitutionnel monarchique. J'ai eu occasion de dire comment la fuite du roi la fit passer un instant dans le camp démocratique; mais elle se hâta d'en sortir, ou du moins elle revint à des sentiments plus modérés quand Louis XVI eut accepté la Constitution; elle prêche alors l'oubli et la concorde, et, si elle ne défend pas le trône avec une bien grande ardeur, elle cesse de l'attaquer et de provoquer la déchéance du monarque parjure.

Nous avons été les premiers à demander qu'aussitôt que le roi aurait accepté la Constitution, il y eût un oubli général de tout le passé. Le roi a témoigné le même désir dans sa lettre, et l'a exprimé d'une manière touchante. C'est donc de ce jour qu'il faut dater la régénération de la France, qui va fleurir plus que jamais sous l'empire des lois et de la liberté.....

Ce journal, toujours dicté par le plus pur patriotisme, a pris, pendant le temps de la révision de l'acte constitutionnel, une tournure plus vive. Les auteurs ont cru devoir s'élever avec force contre des changements qu'ils regardaient comme dangereux, et, comme le temps de la discussion était court, il fallait frapper vivement les lecteurs, joindre, autant qu'il était possible, le trait au raisonnement; mais personne ne peut leur disputer l'amour de l'ordre et des lois. S'ils n'avaient consulté que leur avantage particulier, ce n'est pas dans le parti de la minorité qu'ils l'auraient trouvé. L'acte constitutionnel est enfin revêtu de toutes les formes légales : c'est à propager le saint amour de la Constitution et de la liberté que tous les esprits doivent s'appliquer, et c'est surtout à ce but que nous nous efforcerons de concourir.

Je ne sache pas que les fondateurs de la Chronique aient eu, dans l'origine, d'autres collaborateurs que ces nombreux volontaires qui leur apportaient

chaque jour le concours de leurs idées. En tête de ces volontaires marchait le fameux marquis de Villette, qui peut-être avait aidé de sa bourse à la création de l'entreprise. Parmi les tirailleurs, plus ou moins légers, qui viennent escarmoucher dans les colonnes de la Chronique, pendant les quatre années de son existence, on remarque encore Pierre Manuel, qui rachète son bavardage par son inaltérable dévouement à la cause de la presse (1), et l'*orateur du genre humain*, Anacharsis Cloots.

A la fin de 1790, le compte-rendu de l'Assemblée nationale fut quelque temps rédigé par Etienne Méjan, que nous avons vu travailler au *Moniteur* avec Maret, et au *Courrier de Provence ;* mais il dut se retirer pour s'être permis contre Mirabeau et Lafayette des insinuations qui n'étaient « ni dans le cœur ni dans la façon de penser des rédacteurs. » Ceux-ci croient devoir expliquer cette séparation, et ils le font dans des termes qui sont à remarquer (4 janvier 1791) :

Peu nous importe que tel orateur qu'on dit éloquent n'ait que de la faconde, que tel autre soit obscur, tel autre froid dans la

(1) « Disons-le souvent, disons-le toujours, écrivait Manuel aux Amis de la Constitution, en leur annonçant la prochaine publication de sa *Police de Paris dévoilée*, c'est surtout la liberté de la presse qui conservera au peuple tous les bienfaits de la Révolution. Des imprimeries sont plus utiles que des paroisses ; et si la patrie avait déjà des apôtres, comme en a eu la religion, les riches, qui ne savent pas encore à quoi sert la fortune, s'empresseraient de fonder des imprimeries, comme jadis on fondait des chapelles, et, collateurs de ces bénéfices, ils les feraient desservir par des missionnaires de la philosophie, qui sèmeraient partout les principes de la Constitution.

» Des journaux sont les phares d'un peuple libre... » (*Chronique*, 11 juin 1791.)

discussion. Ce sont les services patriotiques que nous cherchons à faire valoir. Nous n'examinons ni les causes ni les moyens, et MM. Pétion, Barnave, Robespierre, sont à nos yeux des hommes que la patrie ne saurait à présent trop honorer. Nous le répétons encore : nous devons nous aimer, nous défendre, et non pas nous livrer, pour des mots, une guerre funeste.

Ce que nous disons aujourd'hui, ajoutent-ils, n'est nullement pour inculper M. Méjan, homme d'esprit et bon citoyen, qui, depuis la Révolution, a travaillé avec succès à plusieurs journaux patriotiques ; mais nous devons expliquer notre façon de penser, puisqu'elle n'est pas la sienne.

Ce même Lafayette, auquel Millin ne voulait pas qu'on touchât, il était obligé, dix-huit mois après, de le renier en quelque sorte.

Le rédacteur de la Chronique à ses concitoyens.

J'apprends que j'ai été dénoncé comme un ami de Lafayette, et comme un de ses défenseurs les plus zélés ; je me crois obligé de démentir ces faux bruits, et de me faire connaître tout entier.

Avant le 14 juillet 1789, je m'occupais des moyens de porter le peuple à la résistance à l'oppression ; je composai alors plusieurs pamphlets que je fis distribuer dans le camp du Champ-de-Mars. Dès le commencement de la Révolution, j'eus l'idée de faire un Journal de Paris qui fût opposé à celui que le gouvernement privilégiait, et qui annonçait des principes contraires à ceux des vrais amis de la liberté. Depuis ce moment, je n'ai cessé de combattre les ennemis de la liberté et de l'égalité, de dénoncer les conspirateurs et de verser le ridicule sur les fanatiques. J'ai, dans un écrit particulier, réfuté M. Necker, défenseur des qualifications nobiliaires. J'ai combattu le premier pour la liberté du théâtre et composé plusieurs écrits pour l'obtenir. A l'époque de la révision, je n'ai cessé de poursuivre la coalition constituante, et j'ai dénoncé publiquement les tentatives que la coalition des Lameth avait faites pour acheter mon journal ;

et j'ai demandé hautement le jugement de Louis XVI fugitif à Varennes. Depuis cette époque, je n'ai cessé de défendre et le vertueux Pétion, et le patriote Manuel, et tous les vrais amis du peuple. Si quelques-uns m'ont paru usurper ce titre, je l'ai dit avec franchise, et si j'ai pu me tromper sur les personnes, je n'ai jamais abandonné les vrais principes. Avoir soutenu les ministres patriotes, demandé leur rappel, défendu la journée du 20 juin et celle du 30 juillet contre tous les intrigants qui voulaient égarer le peuple; avoir combattu les signataires des pétitions : voilà, je crois, les vrais titres d'un journaliste patriote.

Quant à M. Lafayette, je n'ai jamais eu avec lui de liaison d'aucune espèce; je l'ai vigoureusement maltraité quand il voulut royaliser les fédérés en 1790, et quand il entra ouvertement dans la coalition constituante; mais quand il obtint le généralat, je crus qu'un général avait besoin de la confiance de ses soldats et qu'il ne fallait pas la lui faire perdre avant qu'on pût produire des preuves matérielles contre lui. Je n'ai pas attendu son infâme pétition ni sa lâche désertion pour le traiter comme un perfide, et pour rendre public le profond mépris qu'il m'avait toujours inspiré.

Mes rapports avec des hommes que la calomnie poursuit, et ces hommes sont MM. Sièyes, Rabaud, Condorcet, etc., les défenseurs les moins équivoques du peuple, m'ont attiré cette imputation mensongère, que dans tout autre temps j'aurais dédaignée; mais aujourd'hui il est bien permis de ne pas négliger d'en repousser aucune.

A. L. MILLIN,
Rédacteur de la *Chronique*.

Nous savons que Condorcet, congédié par le Journal de Paris, alla à la Chronique, où il entra en fonctions le 17 novembre 1791. A cette occasion les rédacteurs-propriétaires publièrent un nouveau prospectus, où, jetant un coup-d'œil sur leur passé, ils font une plus ample profession de foi.

Voilà déjà la troisième année que la Chronique de Paris se soutient de manière à prouver qu'elle a réuni un grand nombre de suffrages. Le principal but des auteurs a constamment été de favoriser de tout leur pouvoir l'établissement d'une Constitution digne d'un peuple libre. Sentinelles vigilantes et courageuses, ils ont éventé les complots, démasqué les traîtres et les faux patriotes, dénoncé les abus anciens ou nouveaux, et poursuivi les ennemis du bien public, sans se laisser ni intimider, ni corrompre; et peut-être est-il vrai de dire qu'ils n'ont pas nui à l'achèvement de la Révolution, soit en attaquant, avec les armes de la raison et du ridicule, les préjugés de l'ignorance et de la superstition; soit en mettant en circulation des vérités, éternelles sans doute, mais encore trop ignorées, et rappelant sans cesse aux principes; soit en contribuant à former un esprit public, qui manquait absolument en France.

Livrés à la politique, ils n'ont pas cru devoir, pour cela, négliger les lettres et les arts, ce doux besoin de l'esprit et de l'âme et le plus beau luxe d'un peuple policé. C'est toujours dans le même esprit qu'ils se proposent de rédiger leur journal, et jamais on ne pourra leur reprocher de s'écarter des principes de la Constitution, qu'ils ont juré de défendre. Etrangers à tous les partis, au milieu des orages comme dans un temps plus tranquille, ennemis de l'exagération qui affaiblit tout, ils n'ont d'autre secte que celle de la Constitution, d'autre motif que l'amour de l'ordre et le respect des lois, d'autre but que l'estime de leurs concitoyens, et ne veulent opposer d'autre égide aux traits méprisables de leurs adversaires que leur conscience et leur conduite. Amis des lettres et des arts, qui ont fait le charme de leur vie, ils continueront à en répandre, à en inspirer le goût. Nouvelles étrangères et des départements, réflexions sur les événements, lettres piquantes, anecdotes, analyses d'ouvrages, pièces officielles, détails sur les morts célèbres, nationaux et étrangers, découvertes dans les arts et les sciences, causes intéressantes, etc. : tels sont les objets qu'ils continueront d'embrasser.

Leur entreprise offre, dans ce moment, un nouveau degré

d'intérêt. Un philosophe célèbre, un ami de Voltaire, un disciple de d'Alembert, qui de tout temps consacra ses veilles à éclairer les hommes, a consenti à se charger de la rédaction de l'*Assemblée nationale* dans leur journal.

Rendre compte des décrets, en les rapprochant des maximes du droit naturel et des principes d'une Constitution libre représentative ;

Dévoiler la conduite des agents du pouvoir exécutif, qui tantôt essayent d'introduire un système de corruption, tantôt cherchent à faire accroire qu'ils ne peuvent agir sans une confiance qu'ils se dispensent de mériter, et une augmentation de pouvoir incompatible avec la liberté ;

Défendre le pouvoir législatif contre une nuée de *surveillants* payés pour lui faire perdre la confiance du peuple, parce que, la Constitution n'offrant aucun moyen de le remplacer par un autre, lui ôter cette confiance, c'est placer la nation entre le despotisme et l'anarchie ;

Montrer comment le zèle maladroit des amis de la liberté peut quelquefois servir la cause de ses ennemis ; comment l'art de leur faire perdre du temps en vaines disputes, d'exciter parmi eux une indignation dont les mouvements troublent l'Assemblée et en suspendent les travaux, est un des secrets les plus dangereux de la tactique ministérielle :

Tel est l'esprit dans lequel M. de Condorcet se propose de faire dans ce journal l'article *Assemblée nationale*.

La France veut être libre ; l'Assemblée nationale veut maintenir la liberté : ni l'une ni l'autre n'accepteront l'esclavage sous le nom de la paix. La France et l'Assemblée nationale veulent maintenir la Constitution ; les amis de la liberté lui ont sacrifié leurs opinions personnelles, et c'est pour cette raison même qu'ils la défendront avec plus de courage contre ceux qui voudraient en faire le piédestal de leurs idoles.

Le devoir d'un journaliste patriote est de défendre les citoyens contre les sophismes de ces *hommes de bien* qui ne cherchent qu'à les séduire pour les vendre à quiconque voudra les opprimer.

De ce moment le compte-rendu de l'Assemblée, signé par Condorcet, prend la première place, et une bien plus large, dans la Chronique ; et le nom du nouveau rédacteur est inscrit en tête de la feuille avec ceux de Noël et de Millin.

A quelles conditions la Chronique acquit ou accepta la collaboration de l'illustre philosophe, c'est ce que nous ne saurions dire. Je lis dans des Mémoires publiés sous le nom de Condorcet, mais que l'on sait n'être pas de lui, ces étranges assertions (t. II, p. 184) : « C'est alors (en quittant le Journal de Paris) qu'il se déclara publiquement auteur de la Chronique, dont il devint principal propriétaire. C'est là qu'il réalisa le projet de mettre en dehors et de propager ses opinions républicaines, projet qu'il avait osé tenter déjà au mois de juin précédent, lorsqu'il fit afficher dans Paris le prospectus du *Journal républicain*. Les rédacteurs principaux étaient Payne, Condorcet, Brissot; et un très-médiocre écrivain nommé Achille Duchastelet s'en déclara responsable. Mais l'opinion n'était pas encore préparée à cette idée de république, qui était à cette époque bien étrangère aux Français : le Journal républicain n'eut qu'un numéro. »

Nous reviendrons tout à l'heure sur le *Républicain*, dont l'auteur des prétendus Mémoires de Condorcet ne sait même pas le titre. Pour ce qui est de la Chronique, le célèbre métaphysicien n'avait point

à s'en déclarer publiquement l'auteur, car il n'y avait eu jusque-là aucune part, et il n'en devint point co-propriétaire, ni pour beaucoup ni pour peu. Nous avons sur ce fait le témoignage des propriétaires eux-mêmes, et ce témoignage nous dispensera de produire d'autres raisons, qui ne nous auraient point manqué.

Une expression est « échappée à leur libraire, co-propriétaire, vraisemblablement par méprise, mais qui, s'ils la laissaient subsister, pourrait compromettre leur caractère : c'est l'expression *pavillon de M. Condorcet*. » Ils se hâtent donc de protester.

Le journal intitulé la Chronique n'a jamais porté d'autre pavillon que le nôtre. Lorsque M. de Condorcet s'est chargé de la partie de l'Assemblée nationale, quelle que soit notre estime pour ses talents et ses lumières, nous ne nous sommes pas engagés à souscrire aveuglément à toutes ses opinions. Si les auteurs de la Chronique ont eu quelque mérite, c'est surtout celui de la bonne foi ; ils n'ont jamais parlé que par persuasion. Leur recette a toujours été de dire ce qu'ils pensaient, et aucune considération ne les en fera changer, pas plus que violer leur serment. En deux mots, le journal leur appartient ; il aura toujours leur pavillon, leur esprit, et jamais ils ne se laisseront influencer par personne.

Et c'était moins d'un mois après l'accession de Condorcet, le 13 décembre, que les auteurs propriétaires faisaient cette déclaration publique.

Voici encore un petit fait, que nous donnons pour ce qu'il vaut ; nous le trouvons dans un entrefilet de la Chronique du 5 juillet 1792 :

Extrait du Journal de Paris du mercredi 4 juillet 1792.

A M. CONDORCET.

On vient de me montrer, Monsieur, les injures dont vous m'honorez dans le plat libelle où *pour* 15 *liv. par jour* vous outragez tous les matins la raison, la justice et la vérité. Je m'empresse de vous en témoigner ma reconnaissance.

EMMANUEL PASTORET.

(*Article envoyé par M. Condorcet.*)

Nous avons recherché ces *injures* qui avaient si fort ulcéré M. E. Pastoret, et nous les avons entrevues dans ce passage du numéro du 1er juillet :

La Commission des Douze a ouvert la discussion sur la situation générale de l'empire; il s'agissait d'en connaître les maux, d'en sonder la profondeur et d'en indiquer les remèdes. M. Pastoret a parlé le premier ; mais il a laissé cette grande tâche à remplir à ceux qui voudraient parler après lui. Il a fini son discours par une invitation à l'union entre les membres du Corps législatif; mais, comme il n'a point dit sur quoi devait porter cette union, quelle conformité de principes devait la cimenter, chacun des membres est resté dans l'idée qu'il avait auparavant, tant sur l'état actuel des choses que sur M. Pastoret lui-même.

Tout cela d'ailleurs importe assez peu; le fait essentiel — et il est hors de conteste — c'est la longue collaboration de Condorcet à la Chronique de Paris, collaboration dont les biographes du grand mathématicien n'ont pas tenu assez compte, car ils en parlent à peine, et Léonard Gallois lui-même, par un inconcevable oubli, n'en dit mot.

Je sais que beaucoup se refusent absolument à reconnaître à Condorcet le sens politique. « Mathématicien subtil et métaphysicien médiocre, membre de l'Académie française et de l'Académie des Sciences, Condorcet, dit M. de Monseignat, réunissait les meilleures conditions pour mal raisonner en politique, car il mettait, ainsi que la plupart des esprits de cet ordre, les abstractions théoriques à la place des faits et la logique à la place de la raison. Il s'était fait un système, ou plutôt une passion, du perfectionnement indéfini de l'espèce humaine, et il rapportait tout à ce beau mot de perfectibilité, qui chatouille si agréablement l'orgueil humain. Or personne n'est moins apte à la direction des affaires publiques que ces hommes d'une idée, raisonneurs à principes absolus et à conséquences extrêmes, qui forgent à l'envi de merveilleuses Constitutions, et auxquels il ne manque que de fabriquer des peuples auxquels elles puissent s'appliquer. »

D'autres, et du nombre est M. Sainte-Beuve, attaquent la manière dont Condorcet a rempli ses fonctions de critique politique, la façon dont il jugeait ses collègues, les raillait, les dénonçait quelquefois, et lui font à bon droit un reproche de ce que, par une inconvenance qu'il ne paraît pas avoir sentie, il n'avait pas discontinué, dans le temps même où il était président de l'Assemblée (février 1792), de rendre compte des séances et d'analyser

comme journaliste les débats qu'il était censé diriger comme président. Ecoutons d'ailleurs l'aimable autant que judicieux causeur, que nous sommes toujours heureux de pouvoir citer :

« Un des meneurs de la presse, Condorcet, y manœuvre avec une habileté souvent perfide ; il met sous ses pieds tout vain scrupule pour le triomphe de sa cause ; il sait conniver aux excès tant qu'il les croit utiles, et ne répudie aucun auxiliaire. Racontant l'insurrection du 20 juin, il célèbre le bonnet rouge dont on affubla Louis XVI : « Cette couronne en vaut une autre, et *Marc-Aurèle ne l'eût pas dédaignée.* » (22 juin 1792.) Et les massacres de septembre, savez-vous comment Condorcet les présente et les introduit ? « Nous tirons le rideau sur les événements, dont il serait trop difficile en ce moment d'apprécier le nombre et de calculer les suites. Malheureuse et terrible situation que celle où le caractère d'un peuple naturellement bon et généreux est *contraint* de se livrer à de pareilles vengeances ! » (4 septembre.)

» L'esprit général de sa rédaction, tel qu'il l'avoue, était tout dirigé contre le pouvoir exécutif, qu'on minait de toutes parts : « Dévoiler la conduite des agents du pouvoir exécutif, défendre le pouvoir législatif contre une nuée de *surveillants* payés pour lui faire perdre la confiance du peuple », tels étaient les premiers points de son programme.

Toutes les fois que le peuple *en personne* se met en communication avec l'Assemblée, il y applaudit.

» Après la révolution du 10 août, et quand il eut cause gagnée contre la royauté, on vit Condorcet ralentir son mouvement, et essayer de modérer à son tour celui des autres. La Chronique nous le montre, dans les derniers mois de 1792, s'élevant avec une sorte de fermeté contre les idées d'anarchie, « contre les idées immorales et destructives de tout ordre social qu'on travaille sourdement à accréditer parmi le peuple. » (18 septembre.) Il trouve d'énergiques paroles pour flétrir Marat; il fait appel à la concorde et à l'union au sein de la Convention naissante; il croit, en un mot, que ce qui était permis avant le 10 août ne l'est plus après. C'est l'éternelle histoire. Mais les passions des masses, une fois émues, n'obéissent pas ainsi au mot d'ordre du philosophe (1). »

Tout cela est parfaitement juste. Nous savons encore que sous le rapport de la forme, non plus, Condorcet n'est pas à l'abri des reproches. Il resta, dans le journalisme, académicien et philosophe; il y garda son style froid et clair. De tous les écrivains de la Révolution c'est celui qui sacrifia le moins aux exigences du langage révolutionnaire. Il ne faut pas chercher chez lui des mouvements imprévus, des paroles véhémentes, rien de ce qui agite

(1) *Causeries du Lundi*, t. III, p. 261.

ou ému, mais des raisonnements déduits sérieusement et lentement, sans impatience ni passion. Condorcet était essentiellement raisonneur. Si c'est un défaut, il a des compensations très-appréciables.

Quoi qu'il en soit, et quoi qu'on puisse reprocher à Condorcet, il n'en demeure pas moins, avec Brissot, le plus illustre journaliste du parti de la Gironde, et ma conviction est que l'œuvre politique d'un pareil homme, l'œuvre qu'il accomplit à la Chronique pendant seize mois d'une époque si remplie, ne saurait être une œuvre indifférente, qu'elle mériterait d'être étudiée avec plus d'attention qu'elle ne l'a été jusqu'ici.

Condorcet débuta à la Chronique le 17 novembre 1791 ; son nom s'y lit pour la dernière fois le 9 mars 1793, et il n'est presque pas de numéro, dans cet intervalle, où ne se trouve un article signé de lui. On pense bien qu'il dut être aidé dans cette rude besogne de tous les jours, à laquelle il aurait difficilement suffi, quelles que fussent son aptitude et son activité. La Chronique, d'ailleurs, en fait elle-même l'aveu ; on lit dans le numéro du 9 novembre 1792 que « le philosophe Condorcet est quelquefois obligé par la multiplicité de ses utiles travaux de confier à d'autres mains la rédaction de cette feuille. » A partir du 1er janvier 1793, l'article *Assemblée nationale* est signé : *Condorcet-Launay d'Angers*, et on lit en tête de la feuille : « Rédigée,

pour la Convention nationale, par les citoyens Condorcet et Delaunay, députés à la Convention; pour la politique, par P.-J. Rabaut, député; pour la littérature et les arts, par A.-L. Millin. »

Nous avons dit (t. III, p. 186) comment les bureaux de la Chronique furent saccagés, en même temps que ceux du *Courrier des Départements*, dans la nuit du 9 au 10 mars, le jour même où l'on avait lu dans toutes les feuilles publiques la violente sortie que Duhem avait faite dans la séance du 8 (v. t. III, p. 125) contre les *folliculaires*, ces *vils insectes*, ces *êtres immondes*, etc., etc. La défection de Dumouriez, coïncidant avec l'insurrection de la Vendée, avait soulevé les passions contre les Girondins, dont ce général avait été l'ami, et que l'on accusait d'être ses complices.

La Chronique ne reparut que le 14. Le numéro de ce jour (n° 73; celui du 9 était le 68 : il manque par conséquent les n° 69-72) porte cet avis aux souscripteurs :

Il était difficile de prévoir qu'un journal où l'on a toujours professé les principes du plus pur patriotisme fût réservé à un événement que les écrits contre-révolutionnaires avaient, jusqu'ici, seuls éprouvés; mais il y a au moins cette différence, que ceux qui se sont portés à l'imprimerie de la Chronique l'ont fait dans l'ombre et le secret, bien sûrs que les vrais patriotes n'auraient pas souffert cet attentat à la plus sacrée des libertés, celle des opinions et de la presse. Ces hommes égarés se reprochent sans doute cette injuste violence, qui, si elle était suivie

de la cessation du journal, causerait la ruine de l'imprimeur, auquel ils ont déjà fait un tort assez considérable. Le propriétaire actuel et les rédacteurs ne négligeront rien pour qu'il offre le même intérêt et la même variété.

Voici la lettre que nous avons reçue de l'imprimeur :

Lundi soir, 11 mars 1793, l'an II de la République.

Vous me demandez, citoyen, comment s'est passée la scène dont j'ai été victime samedi 9 de ce mois, s'il est vrai que je n'imprimais aucun ouvrage qui pût, sinon la légitimer, du moins lui donner un prétexte, et si je me chargerais encore de l'impression de la Chronique.

Je n'ai pu, jusqu'à présent, avoir copie du procès-verbal dressé samedi dernier, à onze heures du soir, par les commissaires de la section du Théâtre-Français ; je vous l'aurais envoyé, et il aurait répondu à vos deux premières questions. Je vais tâcher d'y suppléer.

Sept minutes au plus ont suffi à un très-grand nombre d'hommes armés, la plupart en uniformes, et tous bien vêtus, pour détruire le fruit de deux ans de travaux assidus, de veilles et de privations. Huit mille livres et quatre ouvriers payés pendant quatre mois ne rétabliraient pas ce qui a coûté si peu à bouleverser. Ajoutez à cela que pendant longtemps il me sera impossible de reprendre mes travaux, dont la Chronique ne faisait qu'une petite partie.

La porte de la maison où je demeure était gardée ; il était défendu aux voisins d'ouvrir la leur, et des sentinelles, à chaque bout de la rue, empêchaient d'y entrer ; on ne peut se dissimuler que l'expédition n'ait été bien conduite. A moi personnellement, on ne me voulait aucun mal, du moins c'est ce qu'on m'assurait, le pistolet sur la poitrine ; mais la preuve la plus convaincante est qu'il ne m'en est point arrivé, et je ne l'évitais pas, car j'ai pour principe que l'existence ne vaut pas la peine qu'on la défende. Lié par la nature à des êtres qui ne vivent que par moi, je suis bien obligé de la supporter ; mais je pardonne d'avance à celui

qui m'en débarrassera, et l'effort n'est pas grand. Vous me demandez ce que je faisais pendant qu'on me pillait (je ris maintenant de mon ingénuité) : je voulais faire entendre raison à des hommes ou trop bien payés ou trop égarés pour me comprendre. Je leur disais : « Un imprimeur n'est pas plus responsable que l'enfant qui ramasse le chiffon qui doit faire le papier que j'imprime. Vous voulez vous venger des auteurs, eh bien ! votre but est manqué, car il n'y a rien de commun entre eux et moi ; vous me ruinez et cela leur est égal, car demain ils peuvent faire imprimer ailleurs ; très-souvent je ne lis pas ce qui s'imprime chez moi, et personnellement, depuis la Révolution, je n'ai rien écrit, ni pour, ni contre. » Mes raisons sans doute étaient bonnes, puisqu'on a cessé de briser quand j'ai cessé de parler : il est vrai que tout était fini. Voici pour votre première question. Je vais passer à la seconde.

Excepté la Chronique, depuis longtemps je n'imprimais rien qui eût rapport aux circonstances, et, pour ne pas m'ériger en censeur dans un siècle où la liberté de la presse est décrétée, je refusais indistinctement le pour et le contre ; c'est ce que constate le procès-verbal dressé sur les débris de mon imprimerie. Je pensais (l'événement m'a justifié) qu'il y a du danger à tout imprimer quand la liberté de la presse est indéfinie, et j'agissais en conséquence. Bon Lafontaine ! c'est toi qui m'avais dit que la prudence est mère de la sûreté ; tu m'as bien trompé.

Vous me demandez si je voudrais encore imprimer la Chronique. Oui, parce qu'il faut que je vive, que je vous connais assez pour être certain que vous n'y mettrez rien de répréhensible, et que ce travail est à prendre tant que la loi ne me le défendra pas. Elle me le permet d'autant plus qu'il n'y a pas quinze jours que j'ai payé 150 livres pour mon droit de patente ; or, le gouvernement n'exige de moi un droit de patente que pour la protection qu'il m'accorde dans mon commerce. C'est positivement parce que j'ai été pillé une fois que je dois maintenant être sûr de sa vigilance. Quant à moi, je ne prendrai aucune précaution, parce que je ne crois pas les hommes méchants, et qu'il me serait impossible de me mettre jamais assez en co-

lère pour tuer quelqu'un sans en avoir plus de regrets que de la perte de ma propriété. Voilà ma profession de foi. Je n'ai qu'un seul chagrin, c'est d'avoir perdu assez pour ne pouvoir remplir exactement les engagements de commerce que j'ai contractés, et ceux peut-être plus sacrés encore que l'humainté impose à tout homme ami de ses semblables. J'attends avec impatience que je puisse sortir de chez moi sans marcher sur les débris épars de ce qui me reste, pour aller chez le citoyen maire de Paris. Le magistrat d'un peuple libre est le consolateur de l'être qui souffre sans l'avoir mérité. Je lui demanderai ce qu'il ferait s'il était à ma place, et je ne doute pas que ses conseils ne me rendent entièrement une tranquillité qui n'aurait pas été troublée un seul instant si j'étais le seul dont les intérêts fussent compromis.

FIÉVÉE.

« Cette lettre, disent les *Révolutions de Paris*, prouve un homme au-dessous de son état et indigne de défendre la belle cause dont il a été la victime. »

En attendant, la Chronique avait dû chercher une autre imprimerie, et elle y resta.

Avec Fiévée, qui, comme je l'ai dit ailleurs (t. III, p. 182), l'imprimait depuis les premiers mois de 1791, et y glissait de temps à autre quelques articles, elle perdit dans cette bagarre son principal rédacteur. L'*Assemblée* n'est plus signée; les noms des collaborateurs ont disparu du titre; la devise : *Liberté*, *impartialité et vérité*, est changée pour celle-ci : *Un journal est un écho*.

On lit en tête du numéro du 27 avril les noms de Rabaut et Ducos. Ce dernier, un de ces jeunes Girondins qui, au milieu de la France du 18e siècle,

rêvaient république grecque et romaine, rédige et signe à partir de ce jour le compte-rendu des séances de la Convention. Mais nous ne saurions dire quelle fut au juste la part de Rabaut dans cette association, car cet écrivain, l'un des plus actifs de la presse périodique de ce temps, qui collabora notamment au *Moniteur* et à la *Feuille villageoise*, « jaloux seulement d'être utile », ne signait point ses articles.

Le 31 mai acheva d'accabler la *Chronique*. Comme toutes les feuilles opposées au parti qui triompha dans cette journée, elle fut séquestrée pendant quelques jours ; ses numéros des 5-8 juin (nos 156-159) furent arrêtés à la poste. Les rédacteurs protestent, dans leur numéro du 9, contre cette violation de leurs droits.

1 La liberté de la presse a été violée, puisque beaucoup de journaux, dont le nôtre était du nombre, se trouvaient arrêtés à la poste. On appelle une pareille mesure *révolutionnaire* ou *insurrectionnelle*. Nous avions cru jusqu'à présent qu'une insurrection n'avait d'autre but, de la part du peuple, qui seul peut en faire une, que de rentrer dans ses droits, dont la liberté de la presse est le plus sûr garant : l'événement nous a prouvé que nous ignorions les premiers principes du droit naturel, et dès lors nous avions résolu de cesser d'écrire, pour avoir le temps de nous instruire. Les nombreuses réclamations de nos souscripteurs, et, il faut le dire, puisque c'est notre seule récompense, les éloges qu'ils ne cessent de donner à notre impartialité, leur confiance en ce journal qui date des premiers jours de la Révolution, et qui ne s'est jamais démenti, nous forcent de le reprendre. Cette tâche est bien pénible dans un moment où il est, dit

bon ton d'appeler tous les journalistes *perfides*, dans un moment surtout où la cause des événements échappe à l'œil le plus observateur ; aussi attendrons-nous que les nuages qui cachent la vérité soient entièrement dissipés pour donner à nos lecteurs le détail des événements qui se sont succédé depuis l'interruption de notre journal.

Ils font suivre cet avis d'un extrait du rapport fait par Barère, au nom du Comité de Salut public, sur la journée du 31 mai, extrait d'après lequel on pourra juger, disent-ils, combien il serait imprudent à un journal, qui, pour être *perfide*, n'en est pas moins impartial, de vouloir se prononcer quand la France ne l'est pas encore. On lit dans ce rapport: « Les journaux ont été arrêtés à la poste ; c'est un attentat à la liberté de la presse et de la pensée, car on ne saurait, sans les blesser, en empêcher la circulation. » Et dans les propositions du rapporteur est celle « de défendre à qui que ce soit d'arrêter la circulation des journaux. »

Mortellement frappée, la Chronique se traîna encore jusqu'au 25 août ; la feuille de ce jour-là se termine par cet adieu aux souscripteurs, par cette sorte de testament :

Nos souscripteurs n'ignorent pas que depuis le 31 mai les anciens rédacteurs de ce journal ont cessé d'y travailler. L'impossibilité de trouver des écrivains de mérite dont nous puissions en même temps garantir les opinions nous a fait souvent sentir le besoin de cesser nos travaux ; car l'être qui, par ses écrits, se destine à former l'esprit public, doit lui-même joindre le plus pur patriotisme aux talents littéraires. Les circonstances

nous est prouvé que nous nous étions quelquefois trompés dans notre choix, et ces mêmes circonstances sont devenues trop difficiles pour ne pas nous faire craindre de nous tromper encore. Que nous restait-il à faire, sinon de quitter, en chargeant une feuille qui réunit les qualités que nous ne pouvions trouver pour la nôtre de remplir nos engagements envers nos souscripteurs : c'est le parti que nous avons pris. La *Feuille de Salut public*, établie sous la surveillance du citoyen Garat, va être bientôt rédigée par lui ; ses talents dans ce genre ne peuvent être oubliés : sa feuille est celle que recevront nos souscripteurs. Ministre de l'intérieur à une des époques les plus remarquables de notre Révolution, il a été à même de connaître l'esprit public, et c'est à celui seul qui a pu en acquérir une profonde connaissance à le vivifier et à le seconder par ses écrits.

Nous manquons de renseignements sur cette *Feuille du Salut public*, *rédigée par une société de gens de lettres patriotes*. L'exemplaire de la Bibliothèque impériale ne commence précisément qu'au 26 août, et se trouve ainsi continuer immédiatement la Chronique. Il y a, du reste, dans la forme comme dans le fond, une grande analogie entre ces deux feuilles. J'ai seulement remarqué, non sans quelque surprise, dans celle du Salut public, un article quotidien sous ce titre d'*Esprit public* que Rœderer avait en quelque sorte consacré. Cet article n'est point signé ; son rédacteur, si l'on en croit une lettre qui lui est adressée, se donnait comme l'*observateur des groupes*, et, selon son correspondant, « il ne se bornait pas à faire connaître l'esprit qui y régnait, mais il cherchait aussi à le diriger par de

sages maximes, et en donnant l'exemple de ce ton de modération et de générosité qui convient à un peuple libre qui discute ses intérêts à la face du ciel. »

Quelques extraits achèveront de donner une idée de la variété et de l'intérêt que présente la Chronique de Paris, une des feuilles assurément qui se recommandent le plus aux chercheurs.

Républicanisme et Ministérialisme.

C'est une mode aujourd'hui de crier contre les ministres; c'est une mode aujourd'hui de défendre les ministres. Les assaillants et les défenseurs n'ont souvent pas plus de raison les uns que les autres, et il leur suffirait peut-être d'un moment de réflexion et d'examen pour s'entendre et pour être entièrement d'accord.

Quelle est la base de notre Constitution? C'est la liberté fondée sur l'égalité. L'égalité ne peut exister nulle part, sans l'appréhension de lui voir porter atteinte : la méfiance est fille de la liberté. Pourquoi n'aurions-nous pas pour ce trésor une inquiétude dont l'avare ne peut se défendre pour ses richesses? Et c'est cette inquiétude qui, dans les esprits portés à l'exagération, produit les soupçons injustes, les dénonciations indiscrètes. C'est donc le défaut de mesure, et non l'excès du zèle, que l'on peut reprocher à quelques excellents patriotes de l'Assemblée nationale. C'est ce défaut de mesure qui les fait accuser d'aimer le désordre et l'anarchie, pendant que ce n'est que la haine vigoureuse du désordre et de l'anarchie qui porte à ces mouvements impétueux. Et ce sont ces mouvements impétueux qui les font appeler *factieux* et *républicains*.

Ces dénominations inspirent un autre genre de méfiance à des hommes qui ont un même degré d'intérêt et de zèle pour la Constitution. Cette méfiance leur fait recevoir avec crainte, et sou-

vent rejeter sans examen, tout ce qui vient de ceux contre qui ces imputations se renouvellent, et ils s'acquièrent ainsi eux-mêmes les noms d'*endormeurs* et de *ministériels*.

Il n'existe probablement qu'un très-petit nombre d'hommes à qui cette dernière dénonciation convienne; et il n'y a peut-être pas un seul républicain : car on n'est pas républicain pour avoir médité sur la possibilité d'une Constitution républicaine; on ne peut mériter ce titre qu'en cherchant à renverser le gouvernement établi, pour lui substituer un gouvernement républicain.

C'est cependant cet esprit de méfiance réciproque, que ces dénominations servent à entretenir, qui jette dans différents partis, comme malgré eux, des hommes faits pour servir utilement la patrie. Chacun s'observe, s'étudie, et se hâte de qualifier son voisin de *républicain* ou de *ministériel*. Combien de gens se croient d'un parti parce qu'on répète qu'ils en sont ! Combien d'hommes ont déserté la bonne cause parce qu'une seule opinion les a fait rejeter de leur sein par ceux qui pensent exclusivement la soutenir.

C'est ainsi que des hommes pusillanimes n'osent manifester une opinion qu'ils estiment utile, et qui pourrait l'être. Circonvenus par des hommes qui se croient d'un parti et qui les jugent d'un parti différent, ils n'ont pas le courage d'affronter une défaveur momentanée. Ils craignent surtout de risquer d'un seul coup leur popularité, quand ils ne se supposent pas des talents assez puissants pour la reconquérir.

Il en est de même des journalistes. La Chronique a été successivement accusée de *faction*, de *monarchisme* et de *ministérialisme*. Ses auteurs étaient des *monarchistes*, selon MM. L....., etc, quand ils défendaient contre eux les opinions de Mirabeau sur la monarchie, qu'ils voulaient alors anéantir. Les mêmes auteurs devinrent des *factieux*, quand ils les poursuivirent si vivement à l'époque du travail de la révision. Ces journalistes sont sûrement *républicains*, puisqu'ils soutiennent que le maire Pétion est irréprochable; mais s'ils n'étaient pas *ministériels*, croiraient-ils que la municipalité n'a pas prévariqué pour les subsistances? défendraient-ils le veto apposé par le roi au décret contre les

émigrants? avanceraient-ils que l'on ne doit pas poursuivre les prêtres, qu'il faut ouvrir toutes les églises, et permettre tous les cultes? Enfin ne se joindraient-ils pas aux écrivains patriotes qui harcèlent continuellement les ministres?

Ces divers jugements prouvent qu'étrangers à tous les partis nous ne suivons que celui de la Constitution. (10 décembre 1791.)

—

Le genre humain peut se diviser en deux classes, celle des *trompeurs*, et celle des *trompés*. Il existe une division intermédiaire, mais infiniment peu nombreuse, celle des *clairvoyants*. L'intérêt et le soin constant de la première classe, c'est de rendre ce petit nombre odieux et suspect à la seconde, et la chose est facile : tout l'art se traduit à trouver un nom. C'est ainsi, sans remonter jusques aux siècles passés, que, sous Louis XIV, les parlements et les prêtres avaient créé celui de *philosophe;* sous le règne de son successeur, nous avons vu d'abord celui d'*économiste*. Depuis la Révolution, le mot de *jacobin* a été habilement employé par l'*Ami du Patriote*, le *Contre-Poison*, le *Lendemain*, et autres patriotes de cette force; en même temps les populaciers faisaient un usage non moins louable de celui d'*aristocrate*. Maintenant celui qui est à l'ordre du jour, c'est celui de *factieux*, que l'on retrouve encore dans l'*Ami du Patriote;* au coin des rues, dans le *Chant du Coq;* à la tribune, dans la bouche de MM. tels et tels. Pour nous, qui n'avons pas la même fécondité d'imagination, nous ne connaissons qu'un mot, un mot *propre*, dont l'équivalent est dans toutes les langues, parce que la chose a été chez tous les peuples, c'est celui d'*intrigant*. (31 juillet 1791.)

—

L'accusation de *fédéralisme* est devenue une des injures à la mode; c'est une des lisières avec lesquelles les fripons conduisent les sots; c'est un de ces poignards que l'on forge dans l'antre de la calomnie pour en percer les vrais amis de la liberté.

Cette absurde méchanceté n'a pas même le mérite de l'inven-

tion. En 1790, les chefs de la révision, qui alors..., s'avisèrent d'accuser du même crime un des membres de l'Assemblée constituante qui, en soutenant le projet de diviser la France en départements, de détruire les anciennes limites de nos provinces, avaient mis un obstacle insurmontable au système qu'on les accusait de vouloir réaliser. Cette accusation s'est renouvelée en 1792, et elle a été dirigée de même vers ceux que leurs opinions bien connues devaient le plus en garantir.

Mais comment, dira-t-on, peut-il se faire qu'une accusation de ce genre se reproduise et se perpétue, si personne n'y a donné le moindre prétexte? Voici le mot de cette énigme :

Il peut se présenter dans une révolution des circonstances où le centre d'unité des pouvoirs établis ne puisse servir de point de ralliement aux amis de la liberté.

Par exemple, vers la fin de 1790, la conduite de la Cour faisait craindre une scission violente. En 1792, on pouvait, avant le 10 août, redouter que le Corps législatif ne fût partagé ou dissous, et après cette époque qu'il ne fût dispersé par la force. Or, dans de pareilles circonstances, quelles ressources reste-t-il encore aux hommes qui veulent absolument demeurer libres? On n'en connaît que deux, un *covenant*, c'est-à-dire une association d'individus qui conviennent entre eux de certaines conditions; et une fédération entre les portions du territoire restées fidèles à la cause de la liberté.

Aucun homme éclairé ne peut hésiter à préférer le second de ces moyens. Il est donc arrivé que des citoyens, trop frappés des dangers de la patrie, ont parlé de ce moyen comme d'une dernière ressource qui pourrait être employée si l'on y était contraint par une nécessité absolue. Il était également naturel qu'en 1790 les meneurs, dont le but secret était de rétablir la puissance royale en effrayant le peuple, cherchassent à perdre dans l'opinion ces hommes prévoyants qui osaient envisager une ressource destructive de leurs projets. Quant à ceux qui répètent d'après eux les mêmes absurdités, nous aimons à croire qu'ils n'ont pas des vues si profondes. (*Article de Condorcet.* — 9 février 1793.)

—

Une société célèbre, voulant faire l'entreprise d'un journal qui ne contienne que ses principes et ses opinions, demande un rédacteur. Elle lui laissera entière liberté pour le style et le choix des matières, à condition qu'il ne dira que ce qu'elle voudra. *Trois censures lui attireront une destitution.* On lui répond de quatre mille abonnés, dont il ne connaîtra pas la liste, afin de pouvoir lui ôter à la fois matériaux et abonnés, s'il s'écarte du *beau chemin*, et s'il devient, comme tant d'autres journalistes soi-disant patriotes, *douteux, cauteleux, vendu aux ministres, thuriférent, Brissotiste, Girondiste, Rolandiste, Conventionnaliste, antimocratiste, Robespierromastyx* (1). Tous les journalistes amis de la liberté des opinions s'empresseront sans doute de se mettre sur la liste des candidats.

Il est d'autant plus nécessaire de faire réussir ce journal, que les meilleurs écrits périodiques commencent à tomber. C'était ce dont se plaignait le législateur Camille Desmoulins, dans une conversation avec une colporteuse des Tuileries, dont un de nous a été témoin. « Pourquoi n'avez-vous plus de Camille? lui dit-il; est-ce que vous les avez tous vendus? — Non, citoyen, c'est que je n'en prends plus, parce que j'ai de la peine à les vendre. — Comment va Robespierre aujourd'hui? — Pas de débit. — Et Marat? — Il va mieux, mais nous n'osons plus le vendre. — C'est bien dommage; il est très-utile à la République de répandre les ouvrages de cet écrivain magnanime. Tenez, donnez-moi deux Marat, et je vous donnerai deux Camille. — Vous vous moquez! il me faut au moins quatre Camille pour deux Marat. — Eh bien, soyez raisonnable, je vous donnerai deux Camille et un Robespierre. » Le marché a été conclu. (6 novembre 1792.)

(1) On sait que Zoïle se faisait appeler *Homeromastyx*, fouet d'Homère.

MOTION.

Paris, le 25 septembre 1792, l'an Ier de la République.

La France est république ; les Français doivent parler en républicains. Les formes de la monarchie modérée ne peuvent plus leur convenir.

Pour première réforme dans le langage, je propose de substituer le pronom personnel *toi* au pluriel de ce pronom, *vous*.

Si *vous* convient à *monsieur*, *toi* convient à *citoyen*.

Il y a longtemps que le *tu* a la préférence sur le *vous*. On se sert de l'un dans le commerce intime, dans les douces expansions de la franche amitié ; l'orgueil et la dureté se sont emparés de l'autre. J'ai remarqué que les mauvais maîtres ne tutoyaient jamais leurs valets. Deux amants sont-ils fâchés, ils cessent de se tutoyer ; et lorsque ensuite le *tu* sort de la bouche de l'un des deux, il est toujours le signal d'une tendre capitulation.

Aujourd'hui que les Français sont tous frères, ils doivent se tutoyer.

La familiarité, disait-on autrefois, engendre le mépris. Oui, la familiarité d'un insolent, qui conservait l'air de s'oublier en se nivelant avec nous ; oui, elle engendrait le mépris lorsqu'il existait des distinctions, parce qu'alors celui qui se familiarisait laissait voir une sorte de dégradation dans la familiarité ; mais, sous le règne heureux de l'égalité, la familiarité n'est que l'image des vertus philanthropiques que l'on porte dans l'âme. (3 octobre 1792.)

—

On prie tous ceux qui n'ont de honte que des mauvaises actions nuisibles à leur prochain de ne pas se gêner cet hiver en portant des souliers qui les ruinent et les enrhument, mais d'y substituer de bons sabots. Les riches, en donnant cet exemple, et en fournissant aux pauvres ce qui leur coûterait très-peu, rendraient un véritable service à une certaine classe de citoyens qui, par

des considérations importantes et vexatoires, ont besoin d'être encouragés à en porter eux-mêmes.

Par un pauvre petit commis de banque ayant femme et enfant, et obligé à être honnêtement vêtu; proprement lui suffirait pour lui, mais la décence! (11 octobre 1792.)

—

Voici les chansons qui reprennent encore une fois avec une espèce de fureur; celle-ci a, dans ce moment, la vogue. Il faut avoir un fond de gaîté pour chanter dans ce moment; mais enfin, puisque tout le monde chante, il est bon de se mettre à l'unisson.

Air : On doit soixante mille francs.

Rhabillez-vous, peuple français,
Ne donnez plus dans les excès
De nos faux patriotes; (Bis.)
Ne croyez plus que le cul nu
Soit une preuve de vertu:
Remettez vos culottes. (Bis.)

Méfiez-vous d'un intrigant
Voulant le costume indécent
De nos faux patriotes.
Ne poussez plus la liberté
Au point d'être déculotté:
Remettez vos culottes.

Distinguez donc l'homme de bien
Du paresseux ou du vaurien
Ou des faux patriotes.
Gens honnêtes et laborieux,
Ne vous déguisez plus en gueux:
Remettez vos culottes.

Jamais ne jugez par l'habit
Du sot ou de l'homme d'esprit
Et des bons patriotes.
Bourgeois, rentiers, riches marchands,
Feraient périr mille artisans,
S'ils allaient sans culottes.

N'imitez plus, il en est temps,
Ces populaires charlatans
Pillant les patriotes.
Dieu fit l'industrie et les mains
Pour faire vivre les humains
Et gagner des culottes.

De l'homme défendez les droits,
Surtout obéissez aux lois,
Comme bons patriotes.
Et, citoyens, sans vous fâcher,
Cachez ce que l'on doit cacher :
Remettez vos culottes.

(13 juillet 1793.)

La guerre en chansons continue. Voici la meilleure de celles en réponse à une que nous avons insérée dans notre journal ; elle est tirée de celui de la *Montagne*.

Air : C'est ce qui me désole.

Défiez-vous, peuple français,
Des messieurs qui, dans leurs couplets,
Vexent les patriotes :
Citoyens, soyez convaincus
Que des talents et des vertus
Valent bien des culottes.

« Chassons ces nobles insolents,
Ont dit de riches intrigants,
Faisons-nous patriotes :

Nous allons les remplacer tous ;
La liberté sera pour nous,
Non pour les sans-culottes. »

Mais, jaloux de sa liberté,
Le peuple a dit de son côté :
« Messieurs, plus de despotes !
Disparaissez, tyrans nouveaux !
Dieu, qui nous voulut tous égaux,
Nous fit tous sans-culottes. »

Ce nom, donné par le mépris
Aux bons citoyens de Paris,
Flatte les patriotes ;
Mais jamais ils n'iront à nu,
Car la décence est la vertu
De tous les sans-culottes.

Rassurez-vous donc, artisans !
Il faut de l'étoffe en tout temps
Aux plus chauds patriotes ;
Et, tenez, nous vous observons
Qu'il en faut pour les pantalons
Plus que pour les culottes.

Au moral prenons, au surplus,
Ce nom donné par des Crésus
Aux meilleurs patriotes ;
Car, quoique très-bien culotté,
L'ami pur de la liberté
Est un vrai sans-culotte.

(27 juillet 1793.)

On fait circuler dans tous les boudoirs de la capitale (car on boude furieusement aujourd'hui) une pièce de vers qu'on appelle

le *Serment civique*, et qui au fond n'est qu'aristocratique ; mais il y a manière de la lire, et la voici :

A la nouvelle loi — je veux être fidèle
Je renonce dans l'âme — au régime ancien ;
Comme article de foi — je crois la loi nouvelle
Je crois celle qu'on blâme — opposée à tout bien.
Dieu vous donne la paix, — messieurs les démocrates,
Noblesse désolée, — au diable allez-vous-en !
Qu'il confonde à jamais — tous les aristocrates
Messieurs de l'Assemblée — ont eux seuls du bon sens (1).

A M. DUVAL D'EPRÉMESNIL

Sur sa prétention à la chancellerie de France.

Vous chancelier, l'ami Duval !
La tête vous tourne, je pense.
A Bedlam (2) *retenez un local,*
Et l'on vous nommera d'avance
Le chancelier de l'Hôpital.

Quelques particuliers, ayant été dîner chez un restaurateur, ces jours derniers, éprouvèrent des maux de cœur auxquels se mêlèrent d'autres symptômes de poison. Les casseroles furent visitées : on n'y trouva pas un atome de vert-de-gris. Enfin le garçon se rappela qu'il avait fait cuire les maquereaux dans des exemplaires des *Actes des Apôtres* et de la *Gazette de Paris*. Nous avons cru devoir rendre cet événement public pour prévenir de semblables accidents.

(1) Cette facétie, « trouvée, disent les *Actes des Apôtres*, chez un fripier, dans la poche d'un habit qu'il avait acheté à la vente d'un impartial », a été reproduite par plusieurs journaux et recueils, avec variantes pour le dernier vers, dont la rime cloche partout plus ou moins.

(2) Ou Bethléem, hôpital des fous à Londres.

Un écolier, qui avait assisté aux séances de l'Assemblée nationale, a eu à traduire ce vers de Virgile :

Usque adeo mori miserum est !...

Il l'a traduit ainsi :

Mori peut-il donc être un si grand misérable !

Les grammairiens pensent qu'il y a solécisme dans cette version, attendu qu'il paraît prouvé que *Mori* n'est pas neutre.

Nous ne quitterons pas la Chronique sans dire encore quelques mots de ses principaux rédacteurs.

Millin, après la mort de la feuille qu'il avait fondée, renonça au journalisme politique. Il avait entrepris en 1792, de concert avec Noël et Warens, et parallèlement à la Chronique, le *Magasin encyclopédique, ou Journal des Sciences, des Lettres et des Arts,* publication destinée, dans la pensée de son fondateur, à ramener en France le goût des bonnes études, et principalement de l'archéologie, science alors trop peu estimée. Il en avait publié, en 1792 et 1793, 52 numéros, formant un volume. Il reprit cette publication en 1795, et, s'y dévouant avec un zèle et une persévérance bien rares, il la continua sans interruption jusqu'en avril 1816 (122 vol. in-8°). Ce recueil, indépendamment de l'annonce ou de l'extrait détaillé des ouvrages nouveaux, contient l'analyse

des travaux de toutes les académies, et forme ainsi le monument le plus complet de l'histoire littéraire de cette époque. Ajoutons que Sylvestre de Sacy et autres savants du premier ordre l'ont enrichi d'un grand nombre d'articles qui ajoutent encore à son prix.

—

Le marquis de Vilette avait embrassé d'abord avec beaucoup de chaleur les principes les plus exagérés de la Révolution. Les lettres qu'il adressait presque journellement à la Chronique sont remarquables par les idées, souvent osées, qu'il y émettait; il les réunit en 1792 en un volume in-8°, sous le titre de *Lettres choisies sur les principaux événements de la Révolution.* Vilette était un de ces hommes pour qui le mouvement et le bruit sont une nécessité. André Chénier, dans des fragments inédits, en parle ainsi : «..... Et pour vous montrer qu'on peut suivre ce parallèle jusque dans les minuties les plus imperceptibles, quand on lit dans les journaux des lettres signées Charles Vilette, où l'on voit ce petit homme qui babille et remue sans cesse, afin qu'on l'aperçoive, et qui travaille à paraître avoir de l'esprit aux dépens de quiconque n'est pas en faveur à la cour des Jacques, ne faut-il pas être frappé d'un aveuglement profond pour méconnaître dans ce personnage le bouffon en titre

dont les gambades faisaient rire les anciennes cours féodales, et qu'on appelait le *fou du roi*.

L'ardeur de l'ex-marquis se refroidit beaucoup à la vue des événements qui souillèrent les derniers mois de 1792; les massacres de septembre l'avaient surtout saisi d'une vive indignation. Il venait d'être nommé député à la Convention par le département de Seine-et-Oise, ce qui, selon Palissot, étonna beaucoup, dans un temps où l'on ne devait s'étonner de rien. Fort de son caractère de législateur, qu'il croyait inviolable, il publia dans la Chronique une lettre très-énergique contre les auteurs de ces massacres. Dénoncé pour ce fait au Conseil de la Commune, qui se composait, pour la plus grande partie, des fauteurs des assassinats, il fut cité à comparaître devant le tribunal de police. Mais il refusa d'obtempérer à l'assignation, et se plaignit de cette persécution à l'Assemblée, en invoquant le principe de la liberté de la presse et l'inviolabilité dont il était revêtu. Cette affaire, à laquelle nous avons déjà fait allusion (t. III, p. 156), fit beaucoup de bruit. Le procureur de la Commune, Chaumette, fut mandé à la barre de la Convention, et l'arrêté de la Commune fut annulé. Mais depuis lors Vilette, journellement en butte aux attaques de Robespierre et de Marat, s'enferma dans une prudente réserve et perdit beaucoup de sa popularité.

—

Parmi les volontaires de la Chronique, nous avons nommé l'*Orateur du genre humain.* — Qu'est-ce qu'un orateur du genre humain ? Cloots va nous répondre lui-même, et nous expliquer le titre qu'il s'est donné.

C'est un homme pénétré de la dignité de l'homme ; c'est un tribun qui brûle d'amour pour la liberté et qui s'enflamme d'horreur pour les tyrans ; c'est un homme qui, après avoir reçu la sanction de son apostolat universel dans le sein du corps constituant de l'univers, se dévoue uniquement à la défense gratuite de tous les millions d'esclaves qui gémissent, d'un pôle à l'autre, sous la verge des aristocrates ; c'est un homme dont la voix foudroyante retentit sur tous les trônes, et dont la voix consolante se fait entendre dans tous les ateliers, pour saper sourdement les trônes par une circulation de quarante mille artisans de toute nation, qui portent ses discours, ses épîtres, ses harangues, ses homélies, dans les caves et dans les chaumières des peuples environnants ; c'est un homme qui s'exile volontairement des foyers qui l'ont vu naître, des contrées qu'il a parcourues, des climats divers où un doux souvenir le caresse, pour rester inébranlablement assis dans le chef-lieu de l'indépendance, en renonçant à toutes les places honorables et lucratives où son zèle et ses talents l'appelaient indubitablement. La mission de l'Orateur du genre hu-

main ne finira qu'après la déroute des oppresseurs du genre humain.

Le rêve du fameux baron prussien était de faire de tous les peuples une *nation unique*, dont Paris eût été la métropole; il datait tous ses écrits du *chef-lieu du globe*, l'an.... *de la Rédemption*. La Révolution française était venue lui offrir, pour l'accomplissement de ses projets, une occasion qu'il ne devait pas laisser échapper. Aussi le vit-on assiéger sans cesse les autorités, et surtout l'Assemblée nationale, de ses pétitions, de ses félicitations, de ses discours de toute espèce. On sait qu'il figura à la fête de la Fédération, en 1790, à la tête de prétendus représentants de toutes les nations de l'univers, qu'il avait présentés quelques jours auparavant à l'Assemblée nationale. « La trompette qui sonne la résurrection d'un grand peuple, s'écrie-t-il à cette occasion, a retenti aux quatre coins du monde, et les chants d'allégresse d'un chœur de vingt-cinq millions d'hommes libres ont réveillé des peuples ensevelis dans un long esclavage. »

Cloots n'avait point de journal en propre; pour mieux prouver l'étendue de son domaine, il semait ses écrits partout, et principalement dans les journaux patriotes, dont les colonnes lui étaient toujours ouvertes; c'était même pour eux une bonne fortune qu'une lettre ou un discours de Cloots, dont presque tous les articles étaient remarquables par

l'originalité des idées qu'ils renfermaient, style, et surtout par la constance avec laq poursuivait l'objet de tous ses vœux, sa *Ré universelle*. Une citation permettra d'en ju montrera en même temps jusqu'où peut délire de l'espérance dans les cerveaux exal

Que la Tour de Londres s'écroule comme celle de c'en est fait des tyrans, et il n'y aura plus ni province més, ni ennemis, ni vaincus, ni vainqueurs; il n'y qu'une seule nation, qu'un seul commerce, qu'un se qu'une seule industrie. On ira en poste de Paris à Péki de Bordeaux à Strasbourg, sans que rien nous arrête, ni ni murailles, ni commis, ni chasseurs. L'Océan sera c navires qui formeront un superbe pont de communicati grandes routes de France se prolongeront jusqu'aux la Chine. Rome fut la métropole du monde par la gue sera la métropole du monde par la paix. Paris sera le la patrie universelle. L'orient et l'occident s'embras champ de la fédération, en se disputant le prix de la palme du génie, le choix des amusements, et la ric édifices dont leur gratitude décorera la capitale comm plus j'y réfléchis et plus je conçois la possibilité d'u unique. Je conçois la facilité avec laquelle une Asser tionale séant à Paris conduirait le char du genre hum faut pour cela qu'un 14 juillet en Angleterre; et, j'ose l il n'est pas loin. L'oriflamme des Français ne saurait Londres et sur Paris sans faire rapidement le tour d Que les tyrans s'exécutent d'eux-mêmes, ils éviteron geance des peuples foulés. On leur fera grâce de la mi l'échafaud. Usurpateurs de la souveraineté, regardez-m lisez votre sentence écrite sur les murs de l'Assemblée apprenez que vos trônes vont s'écrouler sous vous; p fusion universelle des sceptres et des couronnes, et devant d'une révolution qui délivre les rois des emb rois, et les peuples de la rivalité des peuples.

On ne connaîtra ni sujets ni alliés, ni provinces ni colonies, ni blancs, ni noirs. La nature est une, la société est une. Les forces divisées se heurtent et jonchent la terre de cadavres. Il en est des nations comme des nuages qui s'entrefoudroient mutuellement. Les hommes seront ce qu'ils doivent être, quand chacun dira : *Le monde est ma patrie, le monde est à moi.* Alors il n'y aura plus d'émigrants. La France n'a été heureuse que du jour où l'on a dit le ci-devant Languedoc, la ci-devant Alsace. Le genre humain ne sera heureux que du jour où nous dirons les ci-devant Français, les ci-devant Anglais, les ci-devant Africains, les ci-devant Américains. Je prononce les oracles de la raison, et j'invite les émules de Vitruve et du Palladio à respecter mon délire fatidique dans la construction du Palais-National. Qu'un civisme religieux échauffe leur génie, et un seul édifice pourra contenir les représentants du monde. L'assemblée des Comices à Rome était composée de trois millions de votants, et l'univers n'exigerait que dix mille députés pour sa représentation. Architectes parisiens, songez au théâtre de Scaurus, qui contenait quatre-vingt mille spectateurs; voyez le Colysée de César; les arènes de Vérone et de Nîmes; examinez le théâtre de Parme, où douze mille personnes s'asseyent à leur aise et où les lois de l'acoustique font l'admiration des voyageurs. Préparons les siéges de l'Assemblée universelle, ne serait-ce que pour circonvenir les tyrans de la plus épouvantable des menaces, pour ranimer le peuple par la plus consolante des perspectives, pour élever notre âme par la plus vaste des pensées !

La Chronique était une des feuilles qui recevaient le plus fréquemment les communications de l'Orateur du genre humain ; mais il s'en ferma la porte par ses exagérations, vers la fin de 1792, et voici, d'après Millin, à quelle occasion : Cloots, ayant écrit, sous ce titre : *Ni Marat, ni Roland,* un pamphlet dans lequel il faisait l'éloge des vertus du pre-

mier, crut devoir envoyer un article justificatif à la Chronique. Surpris de cette audace, Millin lui répond, en lui renvoyant son article : « Porte ailleurs tes poisons. » Là-dessus Cloots dénonce Millin à la tribune des Jacobins, et cela au moment où un orateur, après avoir demandé et obtenu l'exclusion de Roland, Girey-Dupré, Louvet, Lanthénas, etc., s'était écrié : « Citoyens, il faut encore promener la faux de l'égalité », et que ces mots affreux avaient été couverts des applaudissements des tribunes. « Je crois donc, ajoute Millin, que Cloots, dévouant ainsi à la haine et aux vengeances un ancien camarade, un homme qui toujours a cherché à le faire valoir et à l'obliger, pour une expression républicaine qui caractérisait son opinion sur ses écrits, a commis une action infâme, et que je suis fondé à lui imprimer sur le front le signe de la lâcheté, de l'ingratitude et de la perfidie (1). »

Nous devons dire à l'honneur de Cloots que, bien qu'il ait fait l'éloge de Marat, ce n'était point un homme de sang. Répondant aux tyrannicides, qui lui avaient envoyé leur serment, il leur disait :

Je ne saurais accepter la place que vous m'offrez, sous le titre de *Vieux de la Montagne,* titre qui ne convient ni à mon âge ni à mon caractère. C'est avec les rayons de la lumière, et non pas avec le poignard des assassins, que nous délivrerons les peuples. Nous voulons tuer la tyrannie, et le fer ne tue que les tyrans.

(1) *Chronique de Paris*, 30 novembre 1792.

Que la tête d'un roi ou d'un général contre-révolutionnaire tombe au moment où son pied souillera la terre des hommes libres; mais ne mettons pas leur tête à prix : c'est une main pure qui doit plonger le fer dans le sein des oppresseurs.

J'ai promis de revenir sur le *Républicain*, moins pour l'importance de cette feuille que pour sa signification.

Ce n'est que tardivement que l'idée de république se fit jour dans la presse. « Nous n'étions peut-être pas dix républicains en 1789 », écrit quelque part Camille Desmoulins, et il disait vrai ; l'opinion n'allait guère alors au delà de la destruction des priviléges, dans lesquels on voyait la maîtresse cause de tous les maux.

Quatre hommes seulement, quatre journalistes, se prononcent nettement pour la république, et bien longtemps avant son arrivée : Condorcet et Brissot, au nom de la philosophie ; Desmoulins, par la même raison sans doute, mais aussi, comme nous le verrons, par une sorte d'enthousiasme tout littéraire, échauffé par les souvenirs de l'antiquité ; enfin l'abbé Fauchet, par une interprétation nouvelle du christianisme, qui mêlait l'Evangile au *Contrat social*, et conciliait le catholicisme et la démocratie. Et ces quatre hommes, partis de points si éloignés, les quatre évangélistes de la république future, se

retrouvèrent plus tard, réunis par la proscription, au pied de l'échafaud.

Pendant les deux premières années de la Révolution, l'idée républicaine resta, pour ainsi dire, dans le domaine de la théorie. Ce fut seulement dans les premiers mois de 1791 qu'on la vit prendre un corps, que l'on commença à l'agiter, mais bien timidement. « Proposer d'abolir la royauté, disaient les *Révolutions de Paris*, c'est proposer sans doute d'abolir le plus grand fléau qui ait jamais désolé le genre humain, et nous donnons notre voix à cette abolition salutaire. Les principes de notre Constitution sont l'égalité, l'élection, l'amovibilité, la responsabilité personnelle et l'économie ; mais tout cela n'est-il pas inconciliable avec la royauté héréditaire ? »

Les Jacobins repoussent la république pour rester fidèles à leur titre d'amis de la Constitution, et persistent à défendre la royauté constitutionnelle. Choderlos-Laclos soutient dans le journal de la Société qu'elle est impraticable dans un grand empire. Le *Journal des Clubs* la repousse également.

Dans le commencement d'avril, Laclos ne se borne plus à la défensive ; il attaque même Brissot, Robert Lindet, etc., et les accuse de vouloir une démocratie sans roi, ou la république. Brissot lui répond :

L'Assemblée nationale a décrété la *monarchie*, je m'y soumets ;

mais, en m'y soumettant, je cherche à prouver qu'il faut donner aux représentants du peuple une force telle que le monarque ne puisse ramener le despotisme; je veux une *monarchie populaire*, où la balance penche toujours *du côté du peuple*: voilà ma *démocratie*. — Je crois que la royauté est un *fléau*; mais c'est une opinion métaphysique, qui ne me porte pas à rejeter le roi adopté par la Constitution. Je ne suis donc pas un ennemi de la Constitution.

Marat lui-même met peu d'importance à la question de république, et s'attache surtout aux institutions démocratiques.

J'ignore, dit-il, si les contre-révolutionnaires nous forceront à changer la forme du gouvernement; mais je sais bien que la *monarchie très-limitée* est celle qui nous convient le mieux aujourd'hui, vu la dépravation et la bassesse des suppôts de l'ancien régime, tous si portés à abuser des pouvoirs qui leur sont confiés. Avec de pareils hommes, une *république fédérée* dégénérerait en *oligarchie*. On m'a souvent représenté comme un mortel ennemi de la royauté, et je prétends que le roi n'a pas *un meilleur ami que moi*. Ses mortels ennemis sont ses parents, ses ministres, les noirs et les ministériels de l'Assemblée nationale, les membres du Club monarchique, les prêtres factieux et les autres suppôts du despotisme; car ils l'exposent continuellement, par leurs machinations, à perdre la confiance du peuple, et ils le poussent, par leurs conseils, à jouer la couronne, que j'affermis sur sa tête en dévoilant leurs complots, en le pressant de les livrer au glaive des lois.

Mais la fuite du roi détermina une explosion qui faillit, dès ce moment, engloutir la royauté. Les moins violents des journaux patriotes demandent alors la déchéance. Parmi les plus fougueux pro–

moteurs de la république se fait remarquer le rédacteur de la *Bouche de Fer*, Bonneville. C'est de lui qu'est ce mot dont Brissot fut heureux de pouvoir s'emparer, sans, du reste, en dissimuler la source : « Les Egyptiens avaient mis sur le trône une pierre pour leur servir de roi ; faisons de même, et donnons à cette pierre, éternel symbole du cœur d'un roi, un excellent conseil exécutif. » — « POINT DE ROI, POINT DE ROI ! *voilà le cri général* », s'écriait la Bouche de Fer le 25 juin, et le lendemain, racontant l'attitude du peuple sur le passage de Louis XVI, elle disait : « Voilà enfin un plébiscite : LA RÉPUBLIQUE EST SANCTIONNÉE ! »

De son côté, Brissot, dont la feuille peut être regardée comme le Moniteur de la république, déploie, à cette époque, une rare vigueur d'initiative. Dès le 24 juin il avait dit, en parlant de la politique du club des Jacobins : « Cette répugnance pour le nom de la république, pour le nom d'un état où l'on est, doit paraître bien singulière aux yeux des philosophes. » Le 2 juillet, il écrit : « L'opinion républicaine gagne et augmentera tous les jours ; c'est le propre de la vérité, elle ne marche plus qu'à pas de géant. » Et dans le numéro suivant on lit : « Prix de 300 liv. déposé à l'imprimerie du *Patriote français* pour celui qui fixera nettement les caractères politiques et moraux qui distinguent le *citoyen libre* du *républicain*. On est fâché que le prix soit aussi

mesquin; mais on n'a pas la liste civile à sa disposition. »

Cependant les promoteurs du mouvement pensèrent à fonder un journal qui serait plus spécialement consacré à le seconder et à le diriger. Telle fut l'origine du *Républicain*. Madame Roland nous a donné sur la naissance de cette feuille quelques détails qui ne sont pas sans intérêt. « J'avais été frappée, dit-elle, de la terreur dont Robespierre parut pénétré le jour de la fuite du roi à Varennes. Je le trouvai l'après-midi chez Pétion, où il disait avec inquiétude que la famille royale n'aurait pas pris ce parti sans avoir dans Paris une coalition qui ordonnerait la Saint-Barthélemy des patriotes, et qu'il s'attendait à ne pas vivre dans les vingt-quatre heures. Pétion et Brissot disaient, au contraire, que cette fuite du roi était sa perte, et qu'il fallait en profiter; que les dispositions du peuple étaient excellentes; qu'il serait mieux éclairé sur la perfidie de la cour par cette démarche que n'auraient pu faire les plus sages écrits; qu'il était évident pour chacun, par ce seul fait, que le roi ne voulait pas de la Constitution qu'il avait jurée; que c'était le moment de s'en assurer une plus homogène, et qu'il fallait préparer les esprits à la république. Robespierre, ricanant à son ordinaire et se mordant les ongles, demandait ce que c'était qu'une république! Le projet du journal intitulé *le Répu-*

blicain fut alors imaginé. Dumont, le Genévois, homme d'esprit, y travaillait; Duchâtelet, militaire, y prêtait son nom, et Condorcet, Brissot, etc., se préparaient à y concourir. »

Le nouveau journal s'annonçait dans son titre comme le défenseur du gouvernement représentatif et comme fait par une société de républicains. Le premier article, sous le titre d'*Avis aux Français*, fait le procès à la royauté avec une crudité toute républicaine.

Frères et citoyens, la tranquillité parfaite, la confiance mutuelle qui régnaient parmi nous pendant la fuite du ci-devant roi, l'indifférence profonde avec laquelle nous l'avons vu ramener, sont des signes non équivoques que l'absence d'un roi vaut mieux que sa présence, et qu'il n'est pas seulement une superfluité politique, mais encore un fardeau très-lourd qui pèse sur la nation.

Ne nous laissons point tromper par des subtilités. Tout ce qui concerne cet homme-là se réduit à quatre points :

1° Il a abdiqué, il a déserté son poste dans le gouvernement. L'abdication, la désertion, sont caractérisées, non par la longueur de l'absence, mais par le seul acte de la fuite; ici l'acte est tout et le temps n'est rien.

2° La nation ne peut jamais rendre sa confiance à un homme qui, infidèle à ses fonctions, parjure à ses serments, ourdit une fuite clandestine, obtient frauduleusement un passeport, cache un roi de France sous le déguisement d'un domestique, dirige sa course vers une frontière plus que suspecte, couverte de transfuges, et médite évidemment de ne rentrer dans nos Etats qu'avec une force capable de nous dicter la loi.

3° Sa fuite est-elle son propre fait, ou le fait de ceux qui sont partis avec lui? A-t-il pris sa résolution de lui-même, ou la lui a-t-on inspirée? Que nous importe? Qu'il soit imbécile ou hypo-

crite, idiot ou fourbe, il est également indigne des fonctions de la royauté.

4° Il est par conséquent *libre* de nous, comme nous sommes *libres* de lui. Il n'a plus d'autorité; nous ne lui devons plus d'obéissance. Nous ne le connaissons plus que comme un individu dans la foule, comme M. Louis Bourbon.

L'Histoire de France n'offre qu'une longue suite des malheurs du peuple, dont la cause remonte toujours aux rois. Nous n'avons cessé de souffrir par eux ou pour eux. Le catalogue de leurs oppressions était plein; mais, à tous leurs crimes, la trahison manquait encore. Aujourd'hui il ne manque plus rien, la mesure est comblée, ils n'ont plus de nouveaux forfaits à commettre, leur règne est fini.

Qu'est-ce, dans un gouvernement, qu'un office qui ne demande ni expérience, ni habileté, un office qu'on peut abandonner au hasard de la naissance, qui peut être rempli par un idiot, un fou, un méchant, comme par un sage? Un tel office est évidemment un *rien*. C'est une place de représentation, et non d'utilité. Que la France, parvenue à l'âge de raison, ne s'en laisse plus imposer par des mots, et qu'elle examine si un roi insignifiant n'est pas en même temps fort dangereux.

Les trente millions qu'il en coûte pour maintenir un roi, avec l'éclat d'un luxe insensé, nous présentent un moyen facile de réduction dans les impôts, qui ne tend pas seulement à soulager le peuple, mais à diminuer la corruption politique, et à fermer une source empoisonnée qui menace les premiers organes de notre Constitution. La grandeur de la nation ne consiste pas, comme le disent les rois, dans la splendeur du trône, mais dans un sentiment énergique de sa dignité, et dans le mépris de ces folies royales, qui, jusqu'à présent, ont ravagé l'Europe.

Quant à la sûreté individuelle de M. Louis Bourbon, elle est d'autant plus assurée que la France ne se déshonorera pas par son ressentiment contre un homme qui s'est déshonoré lui-même. Quand on défend une grande cause, on ne veut pas la dégrader, et la tranquillité qui règne partout démontre combien la France libre se respecte elle-même.

Animée des sentiments énergiques que renferme cet avis, une *société de républicains* a résolu de publier, par feuilles détachées, un ouvrage sous ce titre LE RÉPUBLICAIN. Son objet est d'éclairer les esprits sur ce républicanisme, *qu'on calomnie,* parce qu'on ne le connaît pas, sur l'inutilité, les vices et les abus de la royauté, que le préjugé s'obstine à défendre, quoiqu'ils soient connus.

Après une lettre où Thomas Payne développe ses théories républicaines, vient une sorte d'appel aux nations voisines, dont nous extrairons quelques passages.

Aux Etrangers sur la Révolution française.

I. Les hommes ne se sont réunis en société que pour s'assurer la jouissance entière et paisible des droits qui résultent de leur nature.

L'égalité est un de ces droits, et seule elle suffit pour garantir la conservation de tous les autres, puisque personne ne peut être tenté d'introduire une oppression dont le poids retomberait sur lui-même. Tout peuple isolé qui connaît ses droits est maître de les conserver ou de les recouvrer : car l'intérêt d'opprimer étant toujours celui du petit nombre, ne peut se trouver réuni à la force réelle; à moins que celle du plus grand nombre ne soit balancée par une inégalité dans les armes, qui heureusement n'existe pas en Europe.

Mais plusieurs nations réunies contre une seule peuvent l'empêcher de reprendre ses droits, ou l'en priver malgré elle, et les ligues des tyrans contre la liberté peuvent longtemps encore l'exiler de la terre.

Si donc un peuple a recouvré ses droits, s'il a pu remonter jusqu'à l'égalité naturelle, les chefs des autres nations qui s'uniraient pour lui ravir sa liberté, pour le forcer à rétablir l'inégalité ou à conserver les formes corruptrices de la monarchie, seraient non-seulement les ennemis de ce peuple, mais ceux de toute la grande famille humaine.

. . . .

IV. Une nation ne peut avoir le droit d'exiger qu'aucune partie du territoire d'une nation voisine soit soumise à tels ou tels usages, que la justice y soit administrée de telle ou telle manière, que les propriétés aient telle ou telle forme; et encore moins d'exiger la conservation d'usages contraires au droit naturel....

V. Le droit de changer leur Constitution appartient à tous les peuples, et ils ne peuvent renoncer au pouvoir de l'exercer, sans établir sur leur postérité la plus injuste tyrannie. Cette maxime peut être niée par le troupeau des sophistes que le machiavélisme aristocratique tient à ses gages, mais elle n'en est pas moins une vérité d'une évidence première.

. . . .

VII. Un prince oserait-il dire : « Je crains le voisinage d'un peuple dont la turbulente liberté menace de troubler la tranquillité de mon pays »? Qui sera la dupe de ce sophisme? Ce n'est point la paix de la félicité publique, c'est le sommeil de l'esclavage, que l'on tremble de voir troubler; ce n'est pas pour les peuples, c'est pour leurs tyrans, que l'on redoute le voisinage et l'exemple de la liberté.

Descendants d'Arminius et de Witikind, compatriotes de Kepler et de Leibnitz, c'est à vous que l'on offre ces réflexions. Auriez-vous donc oublié votre antique amour de la liberté? Votre génie serait-il éteint? L'Europe vous doit l'imprimerie, ce boulevard éternel des droits de l'espèce humaine; elle vous doit la poudre à canon, dont l'usage, en rendant au plus grand nombre l'empire de la force, établira un jour entre le pouvoir et la justice une alliance éternelle.

C'est la Germanie qui seule a opposé une barrière à la tyrannie dont Rome guerrière a menacé l'univers, et c'est elle encore qui a sauvé l'Europe des fers plus honteux de Rome fanatique. ..que effarou-

Quand tous les hommes baissaient encore s..eux qui passaient un front humilié, les étendards de la l..oustalot, Robespierre, rochers de la Bohême, et c'est du ..ui-même, s'étaient interdit profitant des avantages de l'imp· une bonne politique à vous, Bris-

l'exemple de combattre la tyrannie par la raison, et la superstition par le ridicule.

Deviendrez-vous les vils instruments de l'esclavage, après avoir été tant de fois les vengeurs de la liberté ?

C'est à votre sagesse de fixer l'époque où il vous conviendra de briser vos chaînes ; vous calculerez les dangers d'une tentative trop précipitée, vous examinerez si vous devez acheter encore par quelques années de servitude une liberté plus facile, plus paisible et plus sûre ; mais vous ne voudrez pas, en attaquant la nôtre, assurer à vos maîtres un secours contre vous-mêmes, lorsque le moment d'être libres sera venu pour vous. Vous ne verserez pas votre sang pour resserrer vos fers ; et, si on ne vous laisse que le choix de le répandre pour vos maîtres ou pour vos droits, votre choix pourra-t-il rester douteux ?

Laissez du moins vos princes, vos ministres, vos prêtres et vos nobles, nous faire seuls une guerre qui ne peut être utile qu'à eux seuls ; ne nous forcez pas à immoler nos frères, quand nous voudrions ne combattre que leurs ennemis. Accablez de votre mépris ces lâches transfuges qui n'ont pu se résoudre à vivre dans une patrie où ils n'auraient plus que des égaux, et qui osent appeler féroce le peuple dont leur insolent orgueil et leur avide bassesse ont fatigué la longue patience.

Cet article, signé : *La Vérité,* a été reproduit dans le numéro de mai 1792 de la *Chronique du Mois,* comme l'œuvre d'un des quatorze (V. *infrà,* p. 295).

Les nos 2 et 3 sont remplis en grande partie par des observations sur le Mémoire laissé par le roi en fuyant, et adressé à l'Assemblée nationale.

....Le terrain était si peu préparé, que le Républi-
ou à conserver ... talent de ses rédacteurs, n'eut qu'une
non-seulement les en...
grande famille humaine. Il eut pourtant plus d'un nu-
. . . . l'auteur des prétendus Mé-

moires de Condorcet : Barbier parle de quatorze ou quinze, Deschiens en avait quatre, la Bibliothèque impériale ne possède que les trois premiers. En tout cas, ce journal est aussi rare qu'il est curieux.

On sait comment se termina le pétitionnement pour la déchéance, et sur quelles bases fragiles s'opéra la réconciliation entre la nation et la royauté. Les républicains, forcés de reconnaître le peu de sympathies que rencontraient leurs doctrines, crurent devoir alors, et jusqu'à un moment plus opportun, remettre leur drapeau dans leur poche. C'est ce que nous apprend Camille Desmoulins dans une lettre curieuse, mais peu connue, où il reproche à Brissot ses airs républicains et jusqu'à ses accointances avec la feuille de Condorcet.

Etait-il d'une saine politique, lui dit-il, surtout peu de jours avant l'affaire du Champ-de-Mars, de vous montrer avec ce Duchâtelet, aide-de-camp de Bouillé, dans ce fameux journal intitulé *le Républicain*, d'annoncer avec tant d'emphase ce journal, qui ne parut que quelques jours, et qui semble n'avoir été enfanté que pour exciter des troubles, pour préparer le rassemblement des patriotes égarés, pour les rabattre comme un gibier dans le Champ-de-Mars, sous les sabres et les fusils des cannibales en écharpe ?

Etait-il d'une bonne politique, lorsque la France avait été décrétée une monarchie, lorsque le nom de république effarouchait les neuf dixièmes de la nation, lorsque ceux qui passaient pour les plus fougueux démocrates, Loustalot, Robespierre, Carra, Fréron, Danton, moi, Marat lui-même, s'étaient interdit de prononcer ce mot, était-il d'une bonne politique à vous, Bris-

sot, d'affecter de vous parer du nom de républicain, de timbrer toutes vos feuilles de ce mot *république*, de faire croire que telle était l'opinion des Jacobins, et d'autoriser les calomnies et la haine de tous ses ennemis.

Camille, cependant, comme nous le verrons bientôt, était foncièrement républicain. Dès le premier jour qu'il prit la plume, il appelait la république de ses vœux, il l'annonçait, il la proclamait inévitable, et dans le n° 84 de ses *Révolutions* on lit cette remarque prophétique :

L'Assemblée, toute monarchique qu'elle est, a été entraînée par ses propres décrets, par les circonstances et par ses passions, à des mesures républicaines. Ils ne veulent point de régence, et la pudeur les empêche de reconnaître pour chef de la nation un roi aussi déshonoré que Louis XVI. Sans roi et sans régent nous aurons la république comme qui dirait par la force des cartes.

—

Nous avons vu avec quelle infatigable assiduité Condorcet fournissait à la Chronique sa tâche journalière. Ce n'était pourtant pas assez pour l'activité de son esprit. D'ailleurs son rôle, dans cette feuille, était circonscrit, limité, et, pour ainsi dire, passif : il ne pouvait sortir de l'Assemblée nationale, il devait se borner à l'appréciation des actes de cette Assemblée et des faits qui se passaient dans son sein. Il fallait à Condorcet un autre champ où il pût développer plus librement, plus largement,

(1) *Semaine politique et littéraire*, 6 février 1792.

ses doctrines. Il le trouva dans la *Chronique du Mois*.

Cette publication périodique, que nous appellerions aujourd'hui une revue d'économie politique et sociale, parut à la fin de 1791, sous les auspices et avec le concours de quatorze écrivains, qui tous avaient déjà fait leurs preuves : c'étaient Clavière, Condorcet, Mercier, Auger, Oswald, Bonneville, Bidermann, Broussonnet, Guy-Kersaint, Brissot, Garran de Coulon, Dussault, Lanthénas et Collot-d'Herbois. « Ces quatorze patriotes, dit le prospectus, ont réuni leurs lumières pour payer ensemble à la chose publique leur dette de citoyen. La forme périodique leur donnant les moyens de suivre les opérations du Corps législatif, l'à-propos des événements, et, par conséquent, d'être infiniment plus utiles dans l'application de leurs principes, ils l'ont adoptée. Leur ouvrage aura une forme nouvelle en France, celle des *Monthly Reviews* de l'Angleterre, avec cette différence qu'ici les *cahiers patriotiques* qui forment la Chronique du Mois seront bien réellement les idées, les critiques et les desseins d'écrivains très-distingués. »

Chacun des quatorze rédacteurs était chargé d'une partie distincte : Clavière avait les finances ; Condorcet, la législation et l'instruction publique ; Bidermann, les matières commerciales ; Broussonnet, l'économie rurale et les manufactures; Kersaint,

la marine et les colonies ; Garran de Coulon, la jurisprudence ; Bonneville était chargé de résumer les travaux de la législature ; Mercier devait y continuer son *Tableau de Paris* et pourchasser les abus ; Auger avait promis des recherches sur les anciennes Constitutions ; Oswald devait travailler à détruire les préjugés qui divisaient les deux nations française et anglaise, etc., etc.

C'était là, en effet, une œuvre toute nouvelle en France, et elle se présentait avec des garanties bien faites pour en assurer le succès. Nous y reviendrons ; pour le moment nous ne voulons nous occuper que de la part qu'y eut Condorcet.

C'est seulement dans le troisième numéro qu'il commença à écrire. Ce numéro contient de lui deux articles également remarquables, l'un sur la *Distribution des assignats*, l'autre ayant pour titre : *Révision des travaux de la première législature*. Dans ce dernier article, qu'il continua dans les livraisons suivantes, Condorcet s'occupe d'abord du perfectionnement, matériel et moral, si l'on peut ainsi dire, des grandes assemblées, perfectionnement qu'il regarde comme l'un des plus dignes d'occuper les hommes qui réfléchissent. Il y traite des dispositions de la salle, tant sous le rapport de l'hygiène que sous celui de la commodité, et même de l'acoustique. Passant ensuite aux séances, il en détermine la durée, de façon à ce que l'attention ne

soit pas fatiguée; il s'occupe de la manière de poser les questions, de l'ordre de la parole, des moyens de maintenir le calme pendant les débats, des votes, et de tout ce qui peut faire avorter les desseins de la mauvaise foi dans les discussions. Enfin il indique à l'Assemblée toutes les grandes choses qu'elle a à faire et la marche qu'elle doit suivre.

Dans les numéros suivants, Condorcet continue ses observations sur les actes de l'Assemblée législative, et traite à fond toutes les questions que lui présentent les circonstances, celle des émigrés, celle des noirs, dont il défend chaleureusement la cause, celle de la circulation des subsistances, qu'il veut libre de toute entrave.

Après le 10 août, Condorcet, absorbé par ses fonctions de membre de la Convention, et par le compte-rendu qu'il donne tous les jours à la Chronique de Paris, écrit moins dans la Chronique du Mois. Il ne lui retira cependant ni son appui ni son concours, et l'on y trouve encore de temps à autre des articles marqués de son cachet, notamment, dans le numéro de novembre 1792, une dissertation sur la *Nature des pouvoirs politiques dans une nation libre*.

Les hommes, y dit-il en débutant, ont tellement pris l'habitude d'obéir à d'autres hommes, que la liberté est, pour la plupart d'entre eux, le droit de n'être soumis qu'à des maîtres choisis par eux-mêmes. Leurs idées ne vont pas plus loin, et

c'est là que s'arrête le faible sentiment de leur indépendance. Le nom même de *pouvoir*, donné à toutes les fonctions publiques, atteste cette vérité. Presque partout cette demi-liberté est accompagnée d'orages : alors on les attribue à l'abus de la liberté, et l'on ne voit pas qu'ils naissent précisément de ce que la liberté n'est pas entière. On cherche à lui donner de nouvelles chaînes, lorsqu'il faudrait songer, au contraire, à briser celles qui restent.

Un article sur la *Nécessité d'établir en France une Constitution nouvelle*, inséré dans le numéro de mars 1793, est le dernier que Condorcet paraisse avoir écrit pour la Chronique du Mois, qui prit fin au mois de juillet suivant.

Mais déjà il s'était créé une autre tribune ; il avait fondé, au mois de juin, avec son ami Sièyes et Duhamel, un recueil hebdomadaire intitulé *Journal d'Instruction sociale*. L'apparition de cette feuille fut précédée d'un prospectus, dont nous empruntons l'analyse à la Chronique de Paris (18 mai 1793).

Nous ne donnerons pas ce prospectus en entier, les bornes de nos feuilles ne le permettant pas ; mais nous en indiquerons l'objet, et les motifs qui ont engagé les auteurs philosophes à l'entreprendre.

Lorsque des vérités nouvelles sont apportées aux hommes, et que leur attention est puissamment éveillée sur des objets qu'ils ne connaissaient pas, ou qu'ils ne faisaient qu'apercevoir, si elles sont annoncées avec un grand éclat, et si la masse entière des peuples s'ébranle pour les adopter, il se fait un de ces puissants mouvements qui dérangent et déplacent tout, et que l'on appelle révolutions. Alors il se forme, en quelque manière, une science nouvelle, dont le peuple a besoin d'étudier les principes, la doc-

trine, et surtout les expressions, ces mots déjà usités dans le langage, mais dont le sens nouveau doit être parfaitement entendu, si l'on ne veut que le peuple tombe dans de grandes et dangereuses erreurs. En effet, il s'élève alors ou des esprits faux qui saisissent mal ces vérités et les interprètent à leur manière; ou des têtes ardentes qui, entendant mal les principes, poussent les conséquences jusqu'aux confins de la folie; ou des fourbes qui profitent de l'enthousiasme pour devenir chefs de sectes; ou des ambitieux qui se saisissent des esprits et qui affectent de se mettre en avant de l'impulsion générale, pour devenir chefs de partis; ou des fripons subalternes qui profitent des divisions adroitement suscitées, pour établir leur fortune. Tels ont été les caractères qui ont toujours accompagné les révolutions occasionnées par des opinions nouvelles. Le peuple, qui en est l'instrument, en est presque toujours la victime ou la dupe.

Toute société, dit le prospectus, qui n'est pas éclairée par des philosophes, est trompée par des charlatans.

Nous ne pouvons en avoir ici qu'une espèce à combattre, les charlatans politiques. Tous ne sont pas des César ou des Cromwel; mais, en ce genre, il suffit d'un médiocre talent, et souvent d'un bien petit intérêt, pour faire beaucoup de mal. Tous suivent la même marche; tous veulent être les favoris du peuple, afin d'en devenir les tyrans. Tous calomnient la vertu jusqu'à ce qu'ils aient le pouvoir de la persécuter. Tous haïssent les talents qui ne s'avilissent pas à les servir. Tous craignent que les lumières ne se répandent, parce qu'ils ne peuvent vaincre qu'en combattant dans les ténèbres.

Montrer au peuple les piéges où ces hommes veulent l'engager est donc un des premiers devoirs des écrivains qui se dévouent à la cause de la vérité et de la patrie. Jamais la tyrannie ne s'est établie ni maintenue que par l'erreur et parce que les moyens ou le courage de détromper le peuple ont manqué aux amis de la liberté.

Tels ont été les motifs qui ont engagé les auteurs du *Journal d'Instruction sociale* à se charger de ce travail. Ils écriront également, et pour les hommes accoutumés à réfléchir, et pour ceux

qui sont capables de l'application nécessaire pour s'instruire; ils se mettront à la portée des enfants de douze ans dont l'éducation n'aura pas été négligée.

Les vérités nouvelles que la Révolution a portées en Europe sont des vérités sociales et politiques : c'est donc l'art social qu'il faut apprendre aux hommes, puisque c'est le bonheur de la société qu'on veut procurer.

Les individus, comme hommes, comme membres d'une société politique, ont entre eux des rapports d'où naissent leurs droits et leurs devoirs : de là le *droit naturel*.

Il existe d'autres rapports entre les individus et la société dont ils font partie : de là le *droit politique*.

Enfin, les besoins des hommes et leur industrie ont fait naître de nouveaux rapports entre eux et les choses qu'ils peuvent produire, perfectionner, consommer ou employer : de là l'*économie politique*.

Condorcet et Sieyès se sont chargés de cette partie du travail.

Mais la langue qui est parlée dans les sciences est imparfaite; elle se sert de mots ou déjà employés à exprimer d'autres idées, ou dont le sens est vague et incertain, et dont les hommes qui s'en servent n'ont jamais pris la peine d'étudier la véritable signification; de là ont toujours résulté parmi les hommes des disputes de mots qu'ils croyaient bonnement des disputes de choses, et qu'ils n'auraient jamais eues, s'ils se fussent accordés sur le vrai sens du mot qu'ils employaient sans s'entendre. On peut assurer que la terre a été arrosée du sang de plus de cent millions d'hommes seulement pour des disputes de mots; moins ils étaient expliqués, plus les haines étaient cruelles.

Il est donc utile au bonheur de l'humanité de donner, non pas une définition de ces mots, car une définition a besoin à son tour d'être expliquée, mais leur analyse, qui, en recherchant les idées particulières dont est composée une idée générale exprimée par un mot, conduit à la définition qui en est le résultat. La définition ne doit pas être donnée, elle doit être trouvée; il ne faut pas l'apprendre comme une sentence, il faut la découvrir comme un résultat.

On ne pouvait mieux choisir, pour ce genre nouveau de travail, qu'un homme accoutumé à démontrer à des sourds la métaphysique du langage, à exprimer par des signes convenus les expressions usitées parmi les hommes qui ont la parole; à décomposer une idée générale, à la recomposer de ses idées particulières, ce qui s'appelle l'analyse; un homme qui passe sa vie à des définitions; les sourds ne se paient pas de mots; on leur parle par des signes, et, pour se faire entendre d'eux, il faut absolument les leur expliquer.

Cette science, trouvée par l'ABBÉ DE L'EPÉE, perfectionnée par SICARD, est celle que DUHAMEL professe avec lui.

De ces divers talents réunis naîtra enfin un ouvrage qui devient chaque jour plus nécessaire, et que la main des hommes n'avait pas encore entrepris; il était digne de notre siècle et des hommes qui veulent s'en charger. Les efforts que fait la barbarie contre les lumières et le savoir seront peut-être inutiles, et le dix-huitième siècle, en finissant, n'aura pas à rougir de lui-même.

« Au reste, disaient les auteurs en terminant, le but de ce journal n'est pas de donner des opinions, mais de mettre à portée de s'en former une. Nous ne demandons pas que les hommes pensent comme nous; mais nous désirons qu'ils apprennent à penser d'après eux-mêmes. »

Ce très-remarquable prospectus est suivi d'une sorte d'appel de l'entrepreneur du journal à ses concitoyens, dans lequel il fait ressortir l'utilité de la nouvelle entreprise, et annonce que « le bénéfice qui pourra en résulter est destiné à entretenir dans l'institution impériale des sourds-muets un plus grand nombre d'élèves que celui qui, par la fondation de cet établissement, se trouve borné, sans exagérer,

CAMILLE DESMOULINS.

Révolutions de France et de Brabant. — Tribune des Patriotes. — Le Vieux Cordelier.

« Mais voici qu'un écrivain se lève tel que jamais on n'en connut de plus original et de plus brillant. Quel est-il ? Quel est cet habitué des salons d'Aspasie qui, les vêtements en désordre et les cheveux au vent, s'en vient monter, au Palais-Royal, sur le trône de nos modernes tribuns ? Quel est ce rayonnant écolier qui, l'esprit plein des images de Rome et de la Grèce, fait si familièrement descendre au milieu de nos agitations les souvenirs antiques, et qui toujours riant, toujours menaçant, toujours aiguisant des plaisanteries meurtrières, badine à propos de pendaison et de pillage, mêle le langage des harengères en fureur aux saillies d'un génie athénien, et met tant de grâce à se débattre dans la violence (1) ? »

Cet Athénien doublé de Picard, ce « polisson de génie aux plaisanteries mortelles » (2), ce « gamin

(1) Louis Blanc, *Histoire de la Révolution*, t. III, p. 432.
(2) Michelet.

de Paris du journalisme » (1), tout le monde connaît son nom, demeuré l'un des plus populaires de la Révolution.

Camille Desmoulins est, de tous les journalistes de cette époque, celui dont on s'est le plus occupé, je dirais presque le seul dont on se soit sérieusement occupé, qu'on ait étudié, analysé, commenté, discuté. Il devait être, et il a été diversement jugé ; mais, au total, la somme du blâme l'emporte de beaucoup sur celle de l'éloge ; si quelques-uns l'ont applaudi, et encore assez timidement, non sans réserve, un bien plus grand nombre l'ont condamné, quelques-uns avec une sévérité peut-être excessive.

Le plus illustre historien de l'époque révolutionnaire parle de la *naïve étourderie* de Camille. Un autre écrivain éminent, M. Mignet, dit que *son âme était douce et tendre*. M. de Lamartine, que l'on sait de bonne composition, ne voit guère en lui qu'un étourdi : *Sa mort fut une étourderie comme sa vie*. M. Ed. Fleury, qui a fait sur Camille Desmoulins un travail des plus remarquables sous tous les rapports, et où nous avons beaucoup puisé (2), excuse son héros en disant qu'il obéissait à une *impulsion énergique de sa conscience*, qu'il était *mû par une conviction*.

(1) De Monseignat.
(2) *Etudes révolutionnaires : Camille Desmoulins et Roch Marcandier*, 2 vol. in-12.

N'importe, m'écrit M. Cuvillier-Fleury. Pour moi, Camille Desmoulins, malgré les [illegible] de sa vie et la mélancolique horreur de sa fin, malgré Robespierre et malgré Lucile, n'est pas l'*intéressant jeune homme* que vous savez. Pour moi, parmi les destructeurs violents du trône de Louis XVI, Camille Desmoulins est un des plus coupables; dans la tourbe révolutionnaire, il est un des pires parmi les mauvais. Un homme qui a mis sa vie sur la place publique peut-il être jugé sur quelques idylles de sa vie intime? Un homme qui a été cinq ans l'instrument infatigable d'une polémique acharnée à la destruction, qui a créé, avant Marat, le journalisme pillard, assassin et terroriste, peut-il être jugé sur le dernier de ses nombreux écrits, sur celui que la peur inspire *in extremis* à son ambition défaillante et à son cœur découragé? Un homme enfin qui a vu tant de sang mêlé aux flots de cette encre corrosive qui coulait de sa plume, est-on bien venu à le juger sur les larmes qu'au moment de sa chute, et quand le couteau qu'il a aiguisé va le frapper à son tour, un lâche regret lui arrache avec la vie? Non! ce n'est pas là le jugement que lui doit l'histoire.... Non! cet homme doit rester odieux à ceux qui détestent, dans l'œuvre souvent impitoyable des révolutions, la provocation systématique et la monstrueuse prédication des excès révolutionnaires.

Camille Desmoulins était un de ces hommes que le déclassement de leur destinée livre infailliblement au désordre, et pousse quelquefois jusqu'au crime. C'était une âme particulièrement faible, un caractère d'une mollesse singulière avec un cerveau ardent, une imagination emportée avec une tournure d'esprit ingénieuse et raffinée, un goût d'érudition et de citation puéril, le souci de la phrase et du trait ; plus pédant que méchant, plus académique que démocrate ; révolutionnaire par entraînement de rhétorique plus que d'opinion, plus tapageur que passionné, avec une veine de bon sens français pourtant, une industrie de style et une science du relief et du fini qui eût assuré dans tous les temps aux productions de sa plume l'attention des érudits, l'engouement des amateurs et le suffrage des meilleurs salons. Camille Desmoulins est le seul écrivain démagogue (avec M. Proudhon peut-être) qui procède d'une certaine tradition de l'esprit français, et se rattache par quelque côté à cette famille de satiriques qui, de la Ménippée, aboutit à Paul-Louis Courier, en touchant peut-être, et par instants, à Bussy-Rabutin et Saint-Evremond. Il est bien, comme dit M. Thiers, « l'écrivain le plus remarquable de la Révolution, un des plus spirituels » (mais non des plus naïfs) de notre langue. Il a toute la verve et toute l'audace des meilleurs pamphlets ; il a tout le trait des plus classiques

rire et les larmes; n'ayant point de place à la tribune, il s'en était fait une dans le Palais-Royal et au district des Cordeliers. Écrivain consommé avant l'âge, il avait consacré son âme mobile à être le vent de la tempête civile. « Je suis, disait-il lui-même, le soufflet du feu de la liberté ! »

» Son talent pour la raillerie la plus mordante, la plus sanglante et la plus gaie, après celui de Voltaire, le rendait immensément propre à profaner tout ce que le peuple avait l'habitude de respecter. Mais, artiste de parade avant tout, Desmoulins cherchait l'art d'Aristophane ou de Rabelais jusque dans l'outrage. Son style, grec d'origine, latin de forme, français de verve, élevait l'insulte jusqu'à l'éloquence et faisait descendre l'ironie jusqu'au sang. Le fond de son âme était une impiété naturelle envers toute chose. Il aimait à dégrader comme d'autres aiment à relever l'espèce humaine. Le ricanement de son style comique devenait tragique sans cesser d'être bouffon ; il n'en était ainsi que plus atroce.

» Sa légèreté d'homme cependant excusait jusqu'à ses cruautés d'écrivain. Il y avait de l'enfant en lui dans le tribun ; on ne pouvait ni l'estimer ni le haïr. Ses opinions n'étaient que ses caprices. Après avoir fait saigner les victimes de sa plume, il les plaignait à la fin des supplices, et il écrivait des pages de Tacite pour flétrir les bourreaux qu'il avait caressés.

La vogue de la clémence le soulevait comme la vogue de l'échafaud. Dans d'autres temps, il eût été un autre homme : il aurait amusé un tyran, comme il amusait une multitude ; sous le despotisme il aurait été un fou de cour ; sous la licence il s'était fait le fou du peuple. Subalterne par caractère, Desmoulins s'attachait à tout ce qui promettait de la force. Mirabeau, dans ce moment, s'en servait comme d'un écho dans Paris, Danton, comme d'un bateleur pour rassembler et égayer la foule autour de sa tribune des Cordeliers. »

M. Ed. Fleury, — comme il convient à un biographe — apporte plus de ménagements dans ses appréciations que l'éminent critique, son homonyme, que nous citions tout à l'heure ; mais au fond, il n'est guère plus indulgent. Comme M. Monseignat, il trouve entre Camille et le gamin de Paris, entre Camille et le peuple en général, une grande affinité. « Le peuple le connaît et l'aime, et le porte aux nues. Ils ont la même nature fougueuse, la même passion exagérée d'indépendance, la même versatilité, la même inconsistance d'idées, les mêmes emportements. Tout leur est commun : férocité d'instinct, et tout d'un coup facilité au pardon. Leur bouche à tous deux grimace presqu'à la fois le mépris amer et le doux sourire de la pitié. Tous deux ils recherchent l'injure, le sarcasme, la plaisanterie qui vole au but, frappe et

renversé. Comme deux enfants qui ne connaissent point d'obstacle, ils courent devant eux, semant leur route de ruine et de débris, quelquefois de cadavres, puis ils pleurent et s'attendrissent sur tant de mal. »

Là peut-être est le secret de la popularité qui s'attache encore au nom de Camille Desmoulins. Et puis il y a dans sa vie des pages si touchantes! Tout le monde n'a pas l'austérité de M. Cuvillier-Fleury, et à travers les larmes dont se voilent les yeux à la lecture de certains épisodes, on voit moins distinctement les fautes, les crimes, si l'on veut, du mari de Lucile. Il faut bien le reconnaître, pour les générations nouvelles, pour la masse, et j'entends la masse éclairée, mais qui ne va pas au fond des choses, il y a je ne sais quoi de poétique dans ce nom même de Camille Desmoulins; il apparaît de loin comme celui d'un héros.

Et puis encore il a tant d'esprit, et l'esprit si français! « On ne saurait trop déplorer, dit M. Géruzez (1), l'usage que Camille Desmoulins a fait de son talent pour diffamer les hommes les plus honorables, pour entretenir et pour égarer les passions de la foule. L'homme est sans excuse pour tant de méfaits qui ont précédé son repentir; mais l'écrivain n'en est pas moins le plus richement doué de nos pamphlétaires; nul n'a plus de verve,

(1) *Histoire de la littérature française pendant la Révolution*. p. 343.

plus de naturel, plus de saillies, et il a cela d'unique qu'il manie l'érudition avec grâce. Avec quelle aisance il puise dans l'arsenal des pédants pour en tirer des armes légères, acérées, et qui portent coup! Mais ce maître en escrime a été un spadassin, il ne faut pas l'oublier. » M. Sainte-Beuve le compare aux prédicateurs de la Ligue : « Il y avait au XVIe siècle, sous la Ligue, des prédicateurs burlesques, bouffons, satiriques, quelques-uns doués d'un certain talent populaire, dévoués aux Seize, et qui prêchaient l'anarchie et l'insurrection aux Halles et dans le quartier Saint-Eustache : c'étaient les journalistes démocrates du temps. Camille Desmoulins, dans la Révolution, joua le rôle de ces prédicateurs : comme eux il a du loustic et du bouffon, et, comme eux aussi, il farcit son discours de citations latines qu'il applique à la circonstance en les travestissant (1). » C'était là un des côtés les plus originaux de Desmoulins. Sa mémoire était prodigieuse, comme le fut plus tard sa puissance d'assimilation. Nous verrons ses pamphlets, ses brochures, ses articles de journaux, foisonner de citations qui, chez d'autres, n'eussent été que fatigantes, sentant l'école et le pédantisme, et qui, faites par lui, lui appartiennent en propre, constituent une portion de son individualité.

Un point, d'ailleurs, sur lequel tout le monde

(1) *Causeries du Lundi*, t. III, p. 87.

est d'accord, historiens et critiques, même les moins indulgents, c'est que Camille n'était pas foncièrement méchant. « Qui donc alors vous fit ainsi tomber dans une coupe pleine d'absinthe, abeille du mont Hymète? » Était-il de ceux « que des instincts pervers et des convoitises personnelles poussent dans la mêlée des révolutions? » Ou bien était-il sous l'empire d'illusions décevantes, « avait-il été affolé par cette déesse qu'il apercevait derrière le trône abattu et l'autel brisé, par cette République où il voyait le remède à tous les maux? » Nos lecteurs en jugeront : pour peindre Camille, il suffit de rappeler ses indiscrétions ; c'est de lui surtout qu'il est vrai de dire : *Le style est l'homme même*. Pour moi, je ne le dissimule pas, après le long commerce que j'ai eu avec cet enfant perdu, je me sens disposé à me ranger du côté des indulgents ; pour l'honneur de l'humanité, je veux croire à la dernière hypothèse.

« Non, Camille n'était point un méchant homme. Esprit léger et sincère, il eut, comme tant d'autres, l'aveuglement d'un système, et il sacrifia à la chimère née des fumées de son cerveau les lois immuables et sacrées du juste et de l'honnête. La République fut son idole ; il l'aima dès le collége, à la Basoche il l'adorait ; les travaux du Palais ne purent le distraire de ce culte intérieur ; ce mot magique appelait dans son imagination toutes les

félicités que peut rêver la jeunesse. Voyant toujours entre lui et ses idées, et comme seuls obstacles, l'autorité des rois et le pouvoir des prêtres, il conçut pour les prêtres et pour les rois une aversion profonde, et, quand la guerre s'engagea contre ces deux grandes puissances, tout lui parut légitime pour les abattre ; tant qu'elle dura, sa conscience fut aveugle et sourde (1). »

Loin de nous, assurément, la pensée d'approuver cet étrange et éternel sophisme de la passion, qui admet la légitimité du but où elle tend, en quoi elle affirme gratuitement ce qui est le secret de l'avenir, et qui, pour l'atteindre, méconnaît la loi morale, dont les prescriptions sont toujours claires et obligatoires, faisant ainsi le mal en vue d'un bien problématique, quand ce bien, même assuré, ne saurait jamais justifier l'emploi du mal.

Quoi qu'il en soit, le fait, pour Desmoulins, est incontestable et incontesté : l'étude des anciens l'avait fait républicain dès le collége, alors que personne en France ne songeait à la république.

Il s'était rencontré sur les bancs de Louis-le-Grand avec Maximilien Robespierre : ils étaient boursiers l'un et l'autre et presque compatriotes. Quoique de caractères fort opposés, l'un vif et étourdi, l'autre déjà grave et réservé, ils se lièrent d'amitié. Camille rappelle souvent dans ses écrits

(1) Géruzez, p. 55.

les enthousiasmes naïfs de leur pauvre et studieuse jeunesse : tous deux, passionnés pour l'antiquité, fondaient déjà en idée une république à l'image de Rome et d'Athènes, sans songer qu'ils paieraient un jour de leur tête leurs espérances à moitié réalisées. Cette première ferveur républicaine, ils la devaient à la mâle et forte éloquence des écrivains de l'antiquité. Lui-même le disait plus tard.

Les premiers républicains qui parurent en 1789 étaient des jeunes gens qui, nourris de la lecture de Cicéron dans les colléges, s'y étaient passionnés pour la liberté. On nous élevait dans les écoles de Rome et d'Athènes et dans la fierté de la république pour vivre dans l'abjection de la monarchie et sous le règne des Claude et des Vitellius : gouvernement insensé, qui croyait que nous pourrions nous passionner pour les pères de la patrie, du Capitole, sans prendre en horreur les mangeurs d'hommes de Versailles, et admirer le passé sans condamner le présent, *ulteriora mirari, præsentia secuturos.*

Ce passage est caractéristique. Camille fut toute sa vie fervent républicain ; mais son admiration pour les grands écrivains des républiques anciennes fut toujours pour quelque chose dans ses opinions politiques. « La ressemblance des termes seule lui monte à la tête », disait Robespierre, sous prétexte de le défendre, à la tribune des Jacobins.

Depuis l'ouverture des Etats-Généraux l'enthousiasme de Camille était devenu une sorte de fièvre, qui se peint naïvement dans ses lettres à son père.

Sans cesse il est sur le chemin de Versailles ; il assiste aux séances ; il applaudit Mirabeau ; il voit Target et les députés du Dauphiné et de la Bretagne, « qui le connaissent tous pour un patriote, et qui ont pour lui des attentions qui le flattent. » A Paris, il passe ses journées à suivre les manifestations politiques, ses soirées à pérorer dans les clubs qui commençaient à s'ouvrir. « Le plaisir que j'ai d'entendre les plans admirables de nos zélés citoyens, au club et dans certains cafés, m'entraîne. » — « Bien des gens qui m'entendent ici pérorer s'étonnent qu'on ne m'ait pas nommé député, compliment qui me flatte au delà de toute expression. »

Il se donne un mal incroyable pour se faire remarquer. Il écrit à Mirabeau, « pour être, s'il y a moyen, un des coopérateurs de la fameuse gazette de tout ce qui va se passer aux Etats-Généraux, à laquelle on souscrit ici par mille, et qui rapportera cent mille écus, dit-on, à l'auteur. » A défaut de journal, il fera des brochures. « Il pleut des pamphlets tous plus gais les uns que les autres ; il y a une émulation entre les graveurs et les auteurs à qui divertira le mieux le public aux dépens de l'opposition. » Il s'occupe donc, lui aussi, « d'un ouvrage patriotique ; mais il a les plus grands désagréments possibles avec son imprimeur (1) et son libraire ;

(1) Cet imprimeur était Momoro, le mari de la déesse Raison, qui s'intitulait plus tard : *premier imprimeur de la Liberté*, et qui rédigea, en 1791, avec Sentier,

s'il était bien en fonds, il achèterait une presse, tant il est révolté du monopole de ces fripons. »

Mais c'était là le nœud ; la bourse du pauvre Camille était toujours à sec. Son père ne l'aidait que d'une chétive pension, qui était loin de suffire à ses besoins, aussi grands, il faut bien le dire, que ses passions étaient vives et ardentes. « Camille Desmoulins, dit Châteaubriand dans ses *Mémoires d'Outre-Tombe*, prêtait à sa muse le langage des lieux où il allait marchander ses amours. » A ses amis qui avaient voulu singer les mœurs de Lacédémone, il dit un jour, en leur riant à la figure : « Moi aussi, je veux célébrer la République..... pourvu que les banquets se fassent chez Méot. » Or les femmes et les dîners sont chers à Paris.

Aussi dans ses lettres à son père, lui parle-t-il sans cesse de sa gêne, d'abord à mots couverts, puis ouvertement et d'une façon de plus en plus pressante. Et il faut voir quelle habileté il déploie pour saisir les cordons d'une bourse qu'il sait difficile à dénouer ! Sa correspondance offre sous ce rapport

le *Journal du club des Cordeliers*. Desmoulins, dans le n° 7 de son *Vieux Cordelier,* raconte comme quoi « ce Momoro, qui se donnait pour un patriote sans tache et avant le déluge, retarda tant qu'il put l'émission de sa *France libre,* qu'il avait sans doute communiquée à la police, ayant bien prévu la prodigieuse influence qu'elle allait avoir ; comme quoi, la Bastille prise, il refusait encore de la publier ; comme quoi, le 14 juillet, à onze heures du soir, il fut obligé, lui Camille, de faire charivari à la porte de ce grand patriote, et de le menacer de la lanterne le lendemain s'il ne lui rendait son ouvrage, que la police avait consigné chez lui ; comme quoi Momoro brava sa grande dénonciation, à l'ouverture des districts et des sociétés, et que, pour ravoir son ouvrage, il lui fallut un laissez-passer de Lafayette, qui venait d'être nommé commandant général, et dont cet ordre fut un des premiers actes d'autorité. »

des scènes charmantes de vérité, de détails et de contraste. Ce n'est plus le tribun tapageur, c'est un spirituel écolier qui trompe son père comme il trompe sa maîtresse.

Ces voyages de Versailles me coûtent beaucoup, parce que je vais dîner chez nos députés du Dauphiné et de la Bretagne.

Mon très-cher père, vous ne vous faites pas une idée de la joie que me donne notre régénération. C'était une belle chose que la liberté, puisque Caton se déchirait les entrailles plutôt que d'avoir un maître. Mais, hélas ! je voudrais bien me régénérer moi-même, et je me trouve toujours les même faiblesses, le dirai-je ? les mêmes vices (1).

— Je crois que je vais travailler avec Mirabeau, et j'espère être en état de me passer de vos secours. Vous m'obligeriez cependant de m'envoyer des chemises, et surtout deux paires de draps, le plus promptement possible. Je compte être dans mes meubles à la Saint-Rémy.

— M. de Mirabeau, chez lequel je dînai hier à Versailles, m'apprit que le parlement de Toulouse venait de brûler ma *France libre*. J'attends le réquisitoire, que je suis curieux de lire. Cela me vaudra une édition de plus, s'il n'y a pas eu de contrefaçon dans ce pays-là.

— Mon discours de la *Lanterne* s'est vendu, et l'édition est à peu près épuisée. C'est la seule brochure qui se soit vendue ces jours-ci ; mais on est si las de toutes ces feuilles, que je crains d'en faire tirer une seconde édition. La demi-feuille que je vous ai envoyée par la poste, en faveur du marquis de Saint-Hurugue, a fait beaucoup d'honneur à mes principes, et j'en ai reçu des compliments de tous côtés. Ce succès de mes brochures de l'année, si différent de celui qu'elles ont à Guise, me détermine à fixer mon domicile à Paris. J'ai pris un logement en face de l'hôtel de Nivernois, où je vais entrer à la Saint-Rémy. Comme la dépense a absorbé bien au delà du produit de mon dernier ouvrage, j'ai pensé que vous

(1) *Correspondance inédite,* 3 juin 1789.

ne refuserez pas de m'aider de cinq à six louis, et que vous prendrez en considération les friponneries que j'ai éprouvées de mes libraires. Je vous prie de ne pas me les refuser si cela est possible.

Je vous envoie le nº 9 des *Révolutions de Paris*, à cause de la mention qu'il fait, page 12, des services que j'ai rendus à la patrie. J'ai pris le parti de ne plus faire que des ouvrages soignés, et de retrancher sur ma dépense au profit de ma réputation. M. de Mirabeau m'a offert de travailler à son journal. J'hésite et j'attends vos conseils.

A l'instant m'arrive une lettre de Mirabeau qui me mande sur-le-champ à Versailles. La *Chronique de Paris* a fait hier le plus grand éloge de moi, à cause de ma réclamation pour M. de Saint-Hurugue. Adieu.

(22 septembre 1789.)

M. Gelli a dû vous faire passer, il y a quelques jours, deux *France libre*, une *Lanterne*, une trentaine de *Réclamations en faveur du marquis de Saint-Hurugue*, et le nº 9 des *Révolutions de Paris*. Est-ce que vous ne les auriez pas reçus? Je n'ai pas reçu de lettre de vous depuis huit jours. Vous pouvez toujours m'écrire à l'hôtel de Pologne. J'attends aussi votre réponse pour l'article des six louis que je vous demande pour ne pas manquer de parole à mon tapissier. Je vous écris ceci à Paris, où je viens d'arriver à l'hôtel de Pologne, pied-à-terre que j'ai gardé. Depuis huit jours, je suis à Versailles chez Mirabeau. Nous sommes devenus de grands amis; au moins m'appelle-t-il son cher ami; à chaque instant il me prend les mains, il me donne des coups de poing. Il va ensuite à l'Assemblée, reprend sa dignité en entrant dans le vestibule, et fait des merveilles; après quoi il revient dîner avec une excellente compagnie, et parfois sa maîtresse, et nous buvons d'excellents vins. Je sens que sa table, trop délicate et trop chargée, me corrompt. Ses vins de Bordeaux et son marasquin ont leur prix, que je cherche vainement à me dissimuler, et j'ai toutes les peines du monde à reprendre ensuite mon austérité républicaine et à détester les aristocrates, dont le crime est de tenir à

ces excellents dîners. Je prépare des motions, et Mirabeau appelle cela m'initier aux grandes affaires. Il semble que je devrais me trouver heureux, en me rappelant ma position à Guise, de me voir devenu le commensal et l'ami de Mirabeau, brûlé par le parlement de Toulouse, et avec la réputation d'excellent citoyen et de bon écrivain. Ma *Lanterne* fait à présent la même sensation que ma *France libre*. Il y a trois jours, étant dans le vestibule des Etats-Généraux, et quelqu'un m'ayant nommé, je vis tout le monde, et nombre de députés des trois ordres, me regarder avec cette curiosité qui flatte mon amour-propre, ce qui ne m'empêche pas de n'être point très-heureux. Dans un moment je trouve la vie une chose délicieuse, et le moment d'après je la trouve presque insupportable, et cela dix fois dans un jour. J'ai vingt courses à faire, une philippique dans la tête, une motion à l'imprimerie et une seconde édition de ma *France libre*. Mirabeau m'attend ce soir. Adieu. Portez-vous bien et ne dites pas tant de mal de votre fils.

(29 septembre 1789.)

Je vous fais passer deux journaux, entre autres, où l'on m'a beaucoup loué. Ces éloges ne me sont parvenus que bien tard. Tous ou presque tous m'ont donné un coup d'encensoir, mais je n'en suis pas plus riche pour cela. L'autre jour, M. de Montmorency, M. de Castellane, M. l'abbé Sièyes, Target, me disaient les choses les plus agréables sur ma *Lanterne*. Cette célébrité ajoute encore à ma honte naturelle d'exposer mes besoins. Je n'ose même les découvrir à M. de Mirabeau. En vérité, vous êtes à mon égard d'une injustice extrême; vous voyez que malgré mes ennemis et mes calomniateurs, j'ai su me mettre à ma place parmi les écrivains, les patriotes et les hommes à caractère. Grâce au ciel, je suis content de ma petite réputation; je n'en ambitionne pas davantage. Il est autour de moi bien peu de personnes à qui je puisse porter envie; mais cela n'empêche pas que je n'aie retiré que douze louis de ma *Lanterne*, qui en a rapporté quarante ou cinquante au libraire; que je n'aie retiré que trente louis de ma *France libre*, qui a rapporté mille écus au libraire. Le bruit

qu'ont fait ces ouvrages m'a attiré sur le corps tous mes créanciers, qui ne m'ont rien laissé, parce que je n'ai pas voulu troubler de leurs clameurs la puissance nouvelle de ma renommée éphémère. Me voilà donc presque sans créanciers, mais aussi sans argent. Je vous en supplie, puisque voilà le moment de toucher vos rentes, puisque le prix du blé se soutient, envoyez-moi six louis. Voilà le roi et l'Assemblée nationale à demeure ici. Je veux demeurer à Paris, j'abandonne mon ingrat et injuste pays. Je veux profiter de ce moment de réputation pour me mettre dans mes meubles, pour m'immatriculer dans un district. Aurez-vous la cruauté de me refuser un lit, une paire de draps? Suis-je sans avoir, sans famille? Est-il vrai que je n'ai ni père ni mère? Mais, direz-vous, il fallait employer à avoir des meubles ces trente ou quarante louis. Je vous répondrai : il fallait vivre; il fallait payer des dettes que vous m'avez forcé de contracter depuis six ans, car, depuis six ans, je n'ai pas eu le nécessaire. Dites vrai, m'avez-vous jamais acheté des meubles? m'avez-vous jamais mis en état de n'avoir point à payer le loyer exorbitant des chambres garnies? Oh! la mauvaise politique que la vôtre, de m'avoir envoyé deux louis à deux louis, avec lesquels je n'ai jamais pu trouver le secret d'avoir des meubles et un domicile. Et quand je pense que ma fortune a tenu à mon domicile; qu'avec un domicile j'aurais été président, commandant de district, représentant de la Commune de Paris; au lieu que je ne suis qu'un écrivain distingué : témoignage vivant qu'avec des vertus, des talents, l'amour du travail, un caractère et de grands services rendus, on peut n'arriver à rien. Mais, chose étonnante! voilà dix ans que je me plains en ces termes, et il m'a été plus facile de faire une révolution, de bouleverser la France, que d'obtenir de mon père, une fois pour toutes, une cinquantaine de louis, et qu'il donnât les mains à me commencer un établissement....

Aidez-moi donc dans ces circonstances, et envoyez-moi un lit, si vous ne pouvez m'en acheter un ici. Est-ce que vous pouvez me refuser un lit?... Faites donc quelque chose pour moi, pour votre fils aîné.

P. S. L'heure de la poste était passée; j'ai rouvert ma lettre pour insister encore sur mes besoins. Tout ce que j'apprends de Guise par les lettres du cousin Deviefville me confirme dans la pensée de renoncer à ce pays, les antipodes de la philosophie, du patriotisme et de l'égalité. J'ai à Paris une réputation; on me consulte sur les grandes affaires; on m'invite à dîner; il n'y a aucun faiseur de brochures dont les feuilles se vendent mieux : il ne me manque qu'un domicile. Je vous en supplie, aidez-moi; envoyez-moi six louis ou bien un lit.

(8 octobre 1789.)

Vous m'avez toujours dit que j'avais d'autres frères ! Oui ! mais il y a cette différence que *la nature m'avait donné des ailes*, et que mes frères ne pouvaient sentir comme moi la chaîne des besoins qui me retenait à la terre.

O puissance de la fraternité républicaine ! peut-on s'écrier ici avec M. Cuvillier-Fleury. Et comme il excelle à opposer les longues louanges aux longues doléances de son père sur sa prétendue folie ! Tel nous voyons Camille dans cette correspondance, tel nous le verrons dans tout le cours de sa vie, toujours en extase devant lui-même.

Mais nous avons devancé les événements, et il nous faut revenir sur nos pas.

On sait comment quelques mots héroïques bégayés du haut d'une table, au milieu du Palais-Royal, et jetés à la foule enthousiaste, donnèrent tout à coup à Camille Desmoulins, plus tôt et plus grande que son ambition ne pouvait l'espérer, cette célébrité dont il avait si soif; on sait comment les

murs de la Bastille tombèrent, pour ainsi dire, à sa voix. Le voilà donc connu ! Désormais, quoi qu'il arrive, son nom ne peut plus périr ; il demeurera éternellement attaché au souvenir de la première explosion révolutionnaire. Aussi avec quel naïf épanchement d'amour-propre il multiplie dans tous ses écrits le récit de la scène du Palais-Royal. Ce sera pour lui ce que furent pour Cicéron ses journées glorieuses contre Catilina. Il y reviendra sans cesse et jusqu'à satiété. La journée du 12 juillet, le succès de la *France libre*, ses premiers triomphes, son premier succès, alors que l'envie et la haine ne sont pas encore éveillées : voilà les deux souvenirs chers au cœur de Camille, les deux gloires qui pour quelque temps lui tourneront un peu la tête, et lui feront écrire modestement à son père :

Pensez qu'une grande partie de la capitale me nomme parmi les principaux auteurs de la Révolution ; beaucoup même vont jusqu'à dire que j'en suis l'auteur...

Mais le témoignage qui me flatte le plus, c'est celui de ma conscience, c'est le sentiment intérieur que ce que j'ai fait est bien. J'ai contribué à affranchir ma patrie ; je me suis fait un nom, et je commence à entendre dire : *Il y a une brochure de Desmoulins* ; on ne dit plus : d'un auteur appelé Desmoulins, mais : *Desmoulins vient de défendre le marquis de Saint-Huruge.* Plusieurs femmes m'ont invité à venir dans leur société, et M. Mercier doit me présenter encore dans deux ou trois maisons où on l'en a prié. Mais rien ne pouvait me procurer un moment aussi heureux que l'a été pour moi celui où, le 12 juillet, j'ai été, je ne dis pas applaudi par dix mille personnes, mais étouffé

d'embrassements mêlés de larmes. Peut-être alors ai-je sauvé Paris d'une ruine entière, et la nation de la plus horrible servitude. Et les cris de quelques dévotes, de quelques imbéciles, me feraient repentir de ma gloire et de ma vertu !

(20 septembre 1789.)

Cette popularité soudainement advenue à Desmoulins dut rendre nécessairement son libraire et son imprimeur plus accommodants, et il réussit enfin, dans les derniers mois de 1789, à mettre au jour cet ouvrage patriotique dont il s'occupait depuis le commencement de l'année. Il l'intitula *la France libre*, et ce titre en résume l'idée fondamentale. C'est un pamphlet souvent incohérent, décousu, mais éloquent, spirituel, mais d'une hardiesse, surtout, qui aujourd'hui encore peut justement étonner. Quelques extraits feront comprendre l'immense retentissement de cette brochure, et comment le *Moniteur* a pu la classer, dans son introduction, parmi les ouvrages qui ont le plus contribué à déterminer le mouvement et à le faire aboutir.

La liberté, dit-il, est revenue parmi nous. Elle n'y a point encore un temple pour les Etats-Généraux, comme celui de Delphes, chez les Grecs, pour les assemblées des amphyctions, celui de la Concorde, chez les Romains, pour les assemblées du sénat ; mais déjà ce n'est plus tout bas qu'on l'adore, et elle a partout un culte public.

Que je te remercie, ô ciel ! d'avoir placé ma naissance à la fin de ce siècle ! Je la verrai donc s'élever dans toutes nos places, cette colonne de bronze que demande le cahier de Paris, où seront écrits nos droits et l'histoire de la Révolution, et j'apprendrai

à lire à mes enfants dans ce catéchisme du citoyen que demande un autre cahier. La nation a partout exprimé le même vœu : tous veulent être libres... Paris, comme le reste de la France, appelle à grands cris la liberté. L'infâme police, ce monstre à dix mille têtes, semble enfin paralysée dans tous ses mouvements ; ses yeux ne voient plus, ses oreilles n'entendent plus. Les patriotes élèvent seuls la voix...

Oui, mes chers concitoyens, oui, nous serons libres ; et qui pourrait nous empêcher de l'être?...

Les aristocrates, les vampires de l'État, espèrent dans les troupes, et j'en ai entendu se vanter publiquement que les soldats se baigneraient dans notre sang avec plaisir. Non, chers concitoyens, non, les soldats n'assassineront pas avec plaisir leurs frères, leurs amis ; non, ces soldats que nous voulons affranchir ne tourneront point leurs armes contre leurs bienfaiteurs : ils viendront se réunir en foule à leurs parents, à leurs compatriotes, à leurs libérateurs, et les nobles s'étonneront de ne voir autour d'eux que la lie de l'armée et un petit nombre des assassins et des parricides...

Nous sommes sûrs de triompher. Nos provinces se remplissent de cocardes comminatoires. Nous avons une armée, non encore ostensible et campée, mais enrôlée et toute prête, une armée d'observation ; cette armée est de plus de quinze cent mille hommes. Pour moi, je me sens le courage de mourir pour la liberté de mon pays, et un *motif bien puissant* entraînera ceux que la bonté de cette cause ne déterminerait pas : *jamais plus riche proie n'aura été offerte aux vainqueurs : quarante mille palais, hôtels, châteaux, les deux cinquièmes des biens de la France à distribuer, seront le prix de la valeur.* Ceux qui se prétendent nos conquérants seront conquis à leur tour. La nation sera purgée, et les étrangers, les mauvais citoyens, tous ceux qui préfèrent leur intérêt particulier au bien général, en seront exterminés.

Ce passage seul, où Desmoulins, avec plus de légèreté probablement que de cruauté, semble préluder à la Terreur et au Babouvisme, cet appel impru-

dent aux mauvais instincts de la populace, suffirait, nous en convenons, pour expliquer la flétrissure attachée à son nom par quelques écrivains. Il comprend lui-même qu'il a été trop loin, et il semble vouloir reprendre ses imprudentes excitations.

Mais détournons nos regards de ces horreurs, et daigne le ciel éloigner ces maux de dessus nos têtes! Non, sans doute, ces malheurs n'arriveront pas. Je n'ai voulu qu'effrayer les aristocrates, en leur montrant leur extinction inévitable, s'ils résistent plus longtemps à la raison, au vœu et aux supplications des communes. Ces messieurs ne se haïront pas assez pour s'exposer à perdre des biens qu'il leur est si facile de conserver, et dont nous n'avons sûrement nulle envie de les dépouiller.

Ce sont là les prolégomènes. Desmoulins les termine par cette phrase, dont les premières lignes pourraient expliquer la violence de son langage :

C'est peu d'échauffer les esprits, de soulever le peuple à la liberté et de détruire l'édifice des Goths et des Welches; il faut, sous un ciel si beau et dans une terre si fertile, en construire un autre digne du sol, digne de la nation qui l'habite, cette nation si féconde en grands hommes, digne de ce siècle de lumières, le plus beau monument, en un mot, que la philosophie et le patriotisme aient élevé à l'humanité. Il est du devoir de tout citoyen d'y concourir, et je vais donner aussi mes idées.

On n'attend pas de nous que nous entrions dans l'analyse de ces *idées* de Desmoulins. C'est un long réquisitoire contre l'ancien régime, contre la noblesse, le clergé, la royauté. Quelques phrases suffiront pour en donner une idée.

Je défie qu'on me montre dans la société rien de plus méprisable que ce qu'on appelle un abbé. Qui est-ce, parmi eux, qui n'a pas pris la soutane, cette livrée d'un maître dont ils se moquent intérieurement, pour vivre grassement et ne rien faire? Y a-t-il rien de plus vil que le métier de religion, le métier de continence, un métier de mensonge et de charlatanisme continuels?... La castration spirituelle de l'abbé M... ne l'a pas empêché, l'année dernière, comme tout le monde le sait, de violer physiquement une femme (1)...

Oui, il y a un Dieu, nous le voyons bien en jetant les yeux sur l'univers; mais nous le voyons comme ces enfants infortunés qui, ayant été exposés par les parents, voient qu'ils ont un père. Il faut qu'ils en aient un; mais ce père, c'est en vain qu'ils l'appellent, il ne se montre point... Ce n'est pas Dieu qui a besoin de religion, ce sont les hommes. Dieu n'a pas besoin d'encens, de processions, de prières; mais nous avons besoin d'espérances, de consolations. Dans cette indifférence de toutes les religions devant ses yeux, ne pourrait-on nous donner une religion nationale?

C'est ce que fit plus tard Robespierre, le condisciple, l'ami de Camille, en proclamant l'Etre suprême (2).

— Qu'est-ce donc que la noblesse, stupides que nous sommes? Ils ont beau savonner, la barbe recroît. Chers concitoyens, anéantissez cette distinction absurde autant qu'onéreuse.

(1) « Jamais, dit-il ailleurs, jamais la rime et la raison ne s'accordèrent plus richement que dans ces deux mots : *prêtre* et *traître*. »

Et ailleurs encore : « Lorsqu'ils ne seront plus salariés, vous reconnaîtrez bientôt, mes très-chers frères, la vérité de l'oracle de l'Evangile : Que cette sorte de démons que l'on appelle pharisiens, ou calotins, ou princes des prêtres, *non ejicitur nisi per jejunium* : vous ne viendrez à bout de les chasser que par le jeûne. »

(2) Desmoulins, d'ailleurs, était loin d'applaudir à ces momeries qu'on tenta de mettre à la place du culte catholique. « Il faut à l'esprit humain malade, dit-il dans son *Vieux Cordelier*, le lit plein de songes de la superstition, et, à voir les fêtes, les processions qu'on institue, les autels et les saints-sépulcres qui s'élèvent, il me semble qu'on ne fait que changer le lit du malade; seulement on lui retire l'oreiller de l'espérance d'une autre vie. »

Pour les nobles toutes les grâces;
Pour toi, peuple, tous les travaux.
L'homme est estimé par les races,
Comme les chiens et les chevaux.

Montrons que nous sommes des hommes, et non pas des chiens et des chevaux.

Pour la royauté, prise dans son principe, c'est la pire des institutions humaines, et en France, en particulier, la royauté n'est qu'une série de mauvais rois. Camille les passe tous en revue les uns après les autres, et pas un ne trouve grâce devant lui. Ce sont tous faussaires, assassins, empoisonneurs, libertins, fainéants, et les meilleurs, à ses yeux, ne valaient pas grand'chose.

J'ai peine à croire ce qu'on raconte de Voltaire, que tous les ans la haine du fanatisme, réveillée par l'anniversaire de la Saint-Barthélemy, lui donnait une fièvre périodique et commémorative. Ce que je puis attester, c'est que, me trouvant un jour à je ne sais quelle entrée de la reine dans la capitale, la vue d'un peuple immense qui se précipitait, qui se culbutait, qui s'étouffait pour jouir de son humiliation et de son néant, cette multitude de satellites, de valets, de cochers et de chevaux même plus fiers que les citoyens, toutes ces images me remplirent d'une indignation inexprimable, et la haine de la royauté me causa une fièvre, la seule que j'aie jamais eue.

C'était la même répulsion instinctive qui faisait dire à Brissot qu'il ne pouvait entendre parler de sang-froid des rois, et que la vue seule de Versailles lui donnait le frisson.

La conclusion de ces déclamations contre la

royauté est facile à pressentir, et Desmoulins, d'ailleurs, ne voile pas sa pensée. « La chose parle de soi. Les faits ne crient-ils pas que la monarchie est une forme de gouvernement détestable?... Le gouvernement populaire n'est pas seulement le seul qui convienne à des hommes; c'est encore le seul sage... »

Et en quelques lignes pleines de verve, d'entrain, de passion, il montre les innombrables bienfaits qui font cortége à la République, et, dans son enthousiasme, il voit déjà ce beau rêve réalisé.

Comme la face de cet empire est changée! comme nous sommes allés à pas de géants vers la liberté! Altérés d'une soif de douze siècles, nous nous sommes précipités vers sa source dès qu'elle nous a été montrée. Il y a peu d'années, je cherchais partout des âmes républicaines; je me désespérais de n'être pas né Grec ou Romain, et ne pouvais pourtant me résoudre à m'éloigner de la terre natale et d'une nation que, dans son asservissement même, on ne pouvait s'empêcher d'aimer et d'estimer. Mais c'est à présent que les étrangers vont regretter de n'être pas Français! Nous surpasserons ces Anglais si fiers de leur Constitution, et qui insultaient à notre esclavage. Plus de magistrature pour de l'argent, plus de noblesse pour de l'argent, plus de noblesse transmissible, plus de priviléges pécuniaires, plus de priviléges héréditaires, plus de lettres de cachet, plus de décrets, plus d'interdits arbitraires, plus de procédure criminelle secrète. Liberté de commerce, liberté de conscience, liberté d'écrire, liberté de parler. Plus de ministres oppresseurs, plus de ministres déprédateurs, plus d'intendants vice-despotes, plus de jugements par commissaires, plus de Richelieu, plus de Terrai, plus de Laubardemont, plus de Catherine de Médicis, plus d'Isabelle de Bavière, plus de Charles IX, plus de Louis XI. Plus de ces bou-

tiques de places et d'honneurs chez la Dubarry, chez la Polignac. Toutes les cavernes de voleurs seront détruites, celle du rapporteur et celle du procureur, celles des agioteurs et celles des monopoleurs, celles des huissiers-priseurs et celles des huissiers-souffleurs. La cassation de ce Conseil qui a tant cassé. L'extinction de ces parlements qui ont tant enregistré, tant décrété, tant lacéré, et se sont tant nosseigneurisés; qu'il en périsse jusqu'au nom et à la mémoire. Suppression de ce tribunal arbitraire des maréchaux de France. Suppression des tribunaux d'exception, suppression des justices seigneuriales. La même loi pour tout le monde. Que tous les livres de jurisprudence féodale, de jurisprudence fiscale, de jurisprudence des dîmes, de jurisprudence des chasses, fassent le feu de la Saint-Jean prochaine! Ce sera vraiment un feu de joie et le plus beau qu'on ait jamais donné aux peuples..... La Bastille sera rasée, et sur son emplacement s'élèvera le temple de la liberté, *le palais de l'Assemblée nationale.....*

Fiat! fiat! Oui, tout ce bien va s'opérer; oui, cette révolution fortunée, cette régénération, va s'accomplir; nulle puissance sur la terre en état de l'empêcher. Sublime effet de la philosophie, de la liberté et du patriotisme! Nous sommes devenus invincibles. Moi-même, j'en fais l'aveu avec franchise, moi qui étais timide, maintenant je me sens un autre homme. A l'exemple de ce Lacédémonien, Otriades, qui, resté seul sur le champ de bataille et blessé à mort, se relève, de ses mains défaillantes dresse un trophée et écrit de son sang : *Sparte a vaincu!* je sens que je mourrais de joie pour une si belle cause, et, percé de coups, j'écrirais aussi de mon sang : *La France est libre!*

On comprend le bruit que dut faire une pareille publication, quelles colères elle dut soulever dans un camp, quel enthousiasme dans l'autre; son impunité montre le chemin que la Révolution avait déjà fait dès le milieu de 1789, et l'on s'étonne à

bon droit que de pareilles choses aient pu s'imprimer quand le roi était encore le maître.

Encouragé par le succès, Camille fit suivre la *France libre* d'un autre pamphlet, peut-être plus remarquable encore, mais dont le titre seul devait aggraver les tristes soupçons qui pèsent sur sa mémoire. On sait à quel rôle patibulaire le peuple, dans son délire, avait élevé la lanterne en 1789; on ne disait plus *pendre*, on disait *lanterner*. Desmoulins, spéculant jusque sur les fureurs populaires, s'empare de l'idée et du mot : il écrit un *Discours de la lanterne aux Parisiens*, et il se donne à lui-même, par forfanterie, le titre lugubre de *Procureur général de la lanterne*, titre qui put paraître alors plus plaisant qu'odieux, mais qui n'en montre pas moins jusqu'à quel point il était tourmenté du désir d'une popularité à tout prix.

La lanterne que Desmoulins met en scène est cette lanterne tristement fameuse de la place de Grève où furent accrochées les premières victimes de la Révolution ; c'est cette lanterne qui est supposée adresser une harangue au peuple de Paris. En tête de la brochure est une singulière image, qui la représente, pendant, en face de l'Hôtel-de-Ville, à la maison de l'épicier dont elle fit la fortune. Au-dessous est une estrade entourée de badauds, écoutant religieusement un tout jeune homme qui pé-

rore. Cet orateur, c'est Camille, auquel le graveur a donné l'air « d'un petit-maître *Veniat autem Nicodemus* », comme il le dit lui-même, en s'en moquant, dans ses *Révolutions*. En bas de l'estampe on lit : *Discours de la lanterne aux Parisiens, le procureur général prenant la parole.*

Voici le début de ce discours :

Braves Parisiens, quels remerciements ne vous dois-je pas? Vous m'avez rendue à jamais célèbre et bénie entre toutes les lanternes. Qu'est-ce que la lanterne de Sosie ou la lanterne de Diogène, en comparaison de moi? Il cherchait un homme, et moi j'en ai trouvé deux cent mille. Dans une grande dispute avec ce Louis XIII mon voisin (1), je l'ai obligé de convenir que je méritais mieux que lui le surnom de Juste. Chaque jour je jouis de l'extase de quelques voyageurs anglais, hollandais ou des Pays-Bas, qui me contemplent avec admiration ; je vois qu'ils ne peuvent revenir de leur surprise qu'une lanterne ait fait plus en deux jours que tous leurs héros en cent ans. Alors, je ne me tiens pas d'aise, et je m'étonne qu'ils ne m'entendent pas m'écrier : Oui, je suis la reine des lanternes.

Citoyens, je veux me rendre digne de l'honneur qu'on m'a fait de me choisir. Le public se groupe et se renouvelle sans cesse autour de moi. Je n'ai pas perdu un mot de ce qui s'y est dit ; j'ai beaucoup observé, et je demande aussi la parole.

Et elle en abuse, cette lanterne bavarde, pour dénoncer à tort et à travers.

Il ne faudrait pourtant pas se hâter de juger ce pamphlet sur le titre, comme il semblerait que l'a fait M. Michelet, quand il écrit : « Desmoulins re-

(1) Enseigne d'un drapier voisin.

nouvelle avec une verve intarissable, la vieille plaisanterie qui remplit tout le moyen-âge, sur la potence, la corde, les pendus, etc. » Le grand tort de Camille, dans cette affaire, tort inexcusable, sans doute, c'est d'avoir mêlé un sinistre souvenir à des pages d'une folle gaîté, c'est d'avoir fait parler l'instrument même d'un horrible supplice ; c'est le titre, c'est le cadre de ce pamphlet, que l'on doit surtout blâmer. Quant aux plaisanteries sur la pendaison, l'on en chercherait vainement dans ce discours ; on y trouve même beaucoup de bonnes choses, et jusqu'à des conseils de modération. L'épigraphe de la brochure est celle-ci : *Qui male agit, odit lucem*. La lanterne y déclare « qu'elle veut reprendre sa paisible lumière et ses fonctions inoffensives ; » elle semble même blâmer l'exécution dont elle a été l'instrument.

Je n'aime pas une justice trop expéditive. Vous savez que j'ai donné des preuves de mécontentement lors de l'ascension de Foulon et de Berthier : j'ai cassé deux fois le fatal lacet. J'étais bien convaincue de la trahison et des méfaits de ces deux coquins ; mais le menuisier mettait trop de précipitation dans l'affaire. J'aurais voulu un interrogatoire et révélation de nombres de faits. Au lieu de constater ces faits, aveugles Parisiens, peut-être aurez-vous laissé dépérir les preuves de la conspiration tramée contre vous ; et tandis qu'elle n'a prêté son ministère qu'à la justice et à la patrie, qui le demandaient, vous déshonorez la lanterne ! Ma gloire passera, et je resterai souillée de meurtres dans la mémoire des siècles.

Qu'on ne s'y fie pas trop néanmoins ; bientôt elle se plaindra qu'on la laisse chômer : « Combien de scélérats viennent de m'échapper ! » Et elle dénonce à la fureur du peuple Broglie, Besenval, d'Autichamp, Narbonne, Lambesc, Bercheny, Condé, Conti, d'Artois.

Pourquoi a-t-on relâché ce marquis de Lambert ?... Lâche, tu n'échapperas point à la lanterne..... Pourquoi relâcher encore l'abbé de Calonne, le duc de Vauguyon et tant d'autres ? Je ne veux pas dire qu'ils fussent coupables ; mais la fuite, le travestissement et les circonstances les rendaient au moins suspects, et c'est un mot plein de sens que celui que l'orateur romain adresse quelque part aux patriotes : *In suspicione latratote*. Dans la nuit, les oies du Capitole font bien de crier. Nous sommes maintenant dans les ténèbres, et il est bon que les chiens fidèles aboient même les passants, pour que les voleurs ne soient point à craindre.

Et Camille ne cessera d'*aboyer;* la dénonciation, nous avons regret de le dire, est son arme favorite, arme terrible et impitoyable, arme mortelle en temps de révolution.

« Camille, jeune homme d'un grand talent, mais d'une raison faible, dit M. de Lamartine, jetait dans ses feuilles l'agitation fiévreuse de ses pensées... » « Le plus éloquent aux yeux du peuple était celui qui le pénétrait le plus de crainte. Il avait soif de dénonciations ; on les lui prodiguait. C'est ainsi que Camille Desmoulins avait conquis son autorité sur le peuple. Ce nom avait monté avec sa colère. Il entretenait cette colère pour rester grand. »

Desmoulins garda longtemps ce sinistre nom de Procureur général de la lanterne. « En cette qualité, lit-on dans la *Conspiration de Maximilien Robespierre*, il dénonçait aux assassins quiconque ne partageait pas son opinion, et il se félicitait qu'en faisant droit à ses dénonciations, les égorgeurs avaient suspendu à un réverbère un citoyen qui croyait qu'on pouvait aimer sa patrie sans estimer Camille Desmoulins. » Il l'apposait en guise de signature au bas de ses conclusions, qu'il libellait en style de palais et de chancellerie : « A ces causes et autres à ce nous mouvant, en notre qualité de Procureur général de la lanterne, et de notre certaine science, pleine puissance et autorité, nous requérons dans chacun des quatre-vingt-trois départements la descente comminatoire d'une lanterne au moins... »

Quelques mois plus tard, en 1790, reprochant à Marat ses fureurs sanguinaires, il lui écrivait : « On s'afflige de voir l'usage de la lanterne devenir trop fréquent. C'est un grand mal que le peuple se familiarise trop avec ces jeux. Les exécutions du peuple sont atroces, alors qu'il envoie le cordon avec autant de facilité que le fait Sa Hautesse à ceux qu'elle disgracie... Pour moi, vous savez que j'ai donné ma démission de Procureur général de la lanterne : je pense que cette grande charge, comme celle de la dictature, ne doit durer qu'un jour, et quelquefois qu'une heure. »

Mais s'il n'est plus le Procureur de la lanterne, il n'a pas renoncé, malheureusement, à en être le pourvoyeur ; et c'est à peine s'il le cède en violence de langage à ce terrible Ami du Peuple qu'il s'avise si étrangement de sermonner. *Gare la lanterne!* crie-t-il sans cesse à l'abbé Maury et autres. A propos de prétendues conspirations royalistes, il écrit qu'il faut écraser la noblesse, cette multitude de grands et de petits satrapes.

> N'espérons avec eux ni paix ni trêve. Souvenons-nous de ce mot de Cicéron, dont j'ai fait l'épigraphe heureuse de ma *France libre*, et qui valait mieux que toute ma brochure : *Quæ quoniam in foveam incidit, obruatur*, puisque la bête est dans le piége qu'on l'assomme. Souvenez-vous de ce que disait éternellement le vieux Caton, toutes les fois qu'il allait au sénat et que c'était son tour d'opiner ; quel que fût l'ordre du jour, sans s'embarrasser de la sonnette qui l'y rappelait, il ne disait que ces deux mots : *Delenda est Carthago*, j'opine qu'il faut détruire Carthage. J'opine qu'il faut raser le château de Versailles, au lieu de le rebâtir. J'opine qu'il faut descendre au moins une lanterne comminatoire dans les quatre-vingt-trois départements pendant ce printemps.

Dans sa haine contre Necker et Saint-Priest, qu'il accusait de trahison, il allait jusqu'à dire (n° 36 des *Révolutions*) : « Leurs squelettes desséchés auraient été une grande leçon aux aristocrates, et les oscillations salutaires de ce double pendule ministériel auraient remonté la machine détraquée de la Révolution. »

Pour donner une idée de l'acharnement que le

jeune écrivain déploie dans cette guerre sans merci contre les pouvoirs qui tombent, contre les qualités qu'on persécute, contre les prêtres qu'on proscrit, contre les palais qu'on démolit, contre les institutions sociales, non moins ébranlées sur leur base, voici une page, justement stigmatisée par M. Ed. Fleury, et qui par malheur est aussi vivement écrite qu'elle est criminelle. C'est l'histoire du savetier de Messine, dont Camille Desmoulins s'étonne toujours qu'il y ait si peu d'imitateurs.

.... Ce savetier était un patriote qui mérita mieux qu'Aristide le surnom de Juste. Dévoré du zèle du bien public, il ne put souffrir de voir les Maupeou, les Terrai, les Saint-Florentin de son temps, et cette multitude de fripons et de *scélérats des deux premiers ordres*, demeurer impunis *et mourir dans leur lit de la mort des justes*. Il pérora tant sur sa sellette, qu'il enflamma ses ouvriers du même zèle de la justice. Les voilà se distribuant les rôles. L'un fut le rapporteur, l'autre fit les fonctions de procureur général, et le savetier était le président. Sa boutique fut bientôt la Tournelle de l'univers la plus formidable aux scélérats. Ils décrétaient, informaient, récolaient, confrontaient, jugeaient, et, bien plus, exécutaient. M. le président sortait sur la brune, avec une arquebuse à vent; il attendait son homme, et ne le manqua jamais. On n'entendait parler dans la Sicile que de fripons fusillés par une main invisible, *et on commençait à croire à la Providence*. Cet homme, d'un grand caractère, fut pris un soir sur le fait, purgeant la terre de brigands, à l'exemple de Thésée et d'Hercule. L'inventaire de son greffe et la production de toutes ses instructions criminelles, qui justifiaient que le procès avait été fait et parfait à chacun des accusés, et qu'il ne manquait au bien-jugé *que les formes*, ne purent le sauver du dernier supplice. Il périt sur l'échafaud, *honoré des regrets et de l'admiration de tout le peuple, et digne d'un meilleur sort.*

Lisez encore. La France est menacée. Camille s'échappe des bras de la femme adorée à laquelle il vient enfin d'être uni, pour rédiger cet incroyable projet de décret :

1° Tout soldat autrichien, piémontais ou autre, qui sera pris les armes à la main, pendu sur l'heure comme brigand, ou fusillé comme bête féroce.

2° Tout soldat ennemi qui, honteux de servir dans un camp de Tartares et au milieu d'une horde de brigands, viendra rendre ses armes à des hommes, ses frères, contre les loups d'Autriche, recevra une portion de terre ; le peuple français affecte une partie des biens du clergé, jusqu'à concurrence de cent millions, pour récompenser les honnêtes déserteurs de leur probité.

3° Tout déserteur ennemi qui apportera la tête d'un capitaine recevra quatre fois autant que le délégué payait dans l'ancien régime à celui qui apportait une tête de loup.

L'Assemblée nationale charge son Comité de liquidation et d'évaluation des offices de lui proposer incessamment le tarif du prix de toute tête, depuis celle du simple lieutenant jusqu'à celle du feld-maréchal et du tyran.

Décrète de plus qu'il sera pareillement fait une prisée ou estimation de tous les membres, depuis une oreille jusqu'à un quartier d'aristocrate, afin que, si un guerrier se montrait aussi valeureux que David, qui rapporta à Saül trois cents prépuces philistins, il ne trouve point le peuple français plus avare de récompenses que la nation juive.

En présence de pareilles aberrations on peut se demander, avec M. Ed. Fleury, « s'il faut croire à une méchante nature, ou à la colère que les railleries et les injustices de ses ennemis devaient nécessairement soulever dans son âme. Peut-être ne faut-il voir là que la recherche de l'effet, ou bien encore

une fanfaronnade pour rassurer les patriotes qui « les trois quarts, avaient déploré son mariage comme un enterrement », et pour leur prouver « qu'il n'avait pas cessé d'être Romain. »

Si, revenant au *Discours de la lanterne*, nous en examinons la forme, nous trouvons un pamphlet vif, coloré, réjouissant, s'il en fut jamais. En voici un passage qui pourra faire juger du reste; c'est un hosannah patriotique en l'honneur de la nuit immortelle, de celle qui supprima les droits féodaux et les abus de toute espèce, la nuit du 4 août 1789 :

« Français, est-ce que vous n'instituerez pas une fête commémorative de cette nuit où tant de grandes choses ont été faites sans les lenteurs du scrutin, et comme par inspiration? *Hæc nox est*... C'est cette nuit, devez-vous dire, bien mieux que celle du samedi saint, que nous sommes sortis de la misérable servitude d'Egypte. C'est cette nuit qui a exterminé les sangliers, les lapins et tout le gibier qui dévorait nos récoltes. C'est cette nuit qui a aboli la dîme et le casuel. C'est cette nuit qui a aboli les annates et les dispenses, qui a ôté les clefs du ciel à un Alexandre VI, pour les donner à la bonne conscience. Le pape ne lèvera plus maintenant d'impôt sur les caresses innocentes du cousin et de la cousine ; l'oncle friand, pour coucher avec sa jeune nièce, n'aura plus besoin de demander qu'à elle une dispense d'âge. C'est cette nuit qui, depuis le grand réquisiteur Séguier jusqu'au dernier procureur fiscal, a détruit la tyrannie de la robe ; c'est cette nuit qui, en supprimant la vénalité de la magistrature, a procuré à la France le bien inestimable de la destruction des parlements. C'est cette nuit qui a supprimé les justices seigneuriales et les duchés-pairies, qui a aboli la main-

morte, la corvée, le champart, et effacé de la terre des Francs tous les vestiges de la servitude. C'est cette nuit qui a réintégré les Français dans les droits de l'homme, qui a déclaré tous les citoyens égaux, également admissibles à toutes les dignités, places, emplois publics; qui a arraché tous les offices civils, ecclésiastiques et militaires, à l'argent, à la naissance et au prince, pour les donner à la nation et au mérite. C'est cette nuit qui a ôté à une Madame de Béarn sa pension de quatre-vingt mille livres pour avoir été si dévergondée que de présenter la Du Barry; qui a ôté à madame d'Eprémesnil sa pension de vingt mille livres pour avoir couché avec un ministre. C'est cette nuit qui a supprimé la pluralité des bénéfices, qui a ôté à un cardinal de Lorraine ses vingt-cinq ou trente évêchés, à un prince de Soubise ses quinze cent mille livres de pension, à un baron de Besenval ses sept à huit commandements de provinces, et qui a interdit la réunion de tant de places qu'on voit accumulées sur une seule tête dans les épîtres dédicatoires et les épitaphes... C'est cette nuit qui a supprimé les maîtrises et les priviléges exclusifs. Ira commercer aux Indes qui voudra. Aura une boutique qui pourra. Le maître tailleur, le maître cordonnier, le maître perruquier, pleureront; mais les garçons se réjouiront, et il y aura illumination dans les lucarnes!

C'est cette nuit enfin que la Justice a chassé de son temple tous les vendeurs, pour écouter gratuitement le pauvre, l'innocent et l'opprimé; cette nuit qu'elle a détruit et le tableau, et la députation, et l'ordre des avocats, cet ordre accapareur de toutes les causes, exerçant le monopole de la parole, prétendant exploiter exclusivement toutes les querelles du royaume. Maintenant, tout homme qui aura la conscience de ses forces et la confiance de ses clients pourra plaider. Maître Erucius sera inscrit sur le nouveau tableau, encore qu'il soit bâtard; maître Jean-Baptiste Rousseau, encore qu'il soit fils d'un cordonnier; et maître Démosthènes, bien que dans son souterrain il n'y ait point d'antichambre passable.

O nuit désastreuse pour la grand'chambre, les greffiers, les huissiers, les procureurs, les secrétaires, sous-secrétaires, les

beautés solliciteuses, portiers, valets de chambre, avocats, gens du roi, pour tous les gens de rapine !

Nuit désastreuse pour toutes les sangsues de l'État, les financiers, les courtisans, les cardinaux, archevêques, abbés, chanoines, abbesses, prieurs et sous-prieurs !

Mais ô nuit charmante, ô *vere beata nox*, pour mille jeunes recluses, Bernardines, Bénédictines, Visitandines, qui vont être visitées par les pères Bernardins, Bénédictins, Carmes et Cordeliers, que l'Assemblée nationale [illegible] leurs *écrous*, et que l'abbé Fauchet alors, pour récompense de son patriotisme, et pour faire crever de rage l'abbé Maury, devenu patriarche du nouveau rite et à son tour président de l'Assemblée nationale, signalera sa présidence par son décret de la Genèse, que les nonnains n'espéraient plus entendre : *Croissez et multipliez !*

Ô nuit heureuse pour le négociant, à qui la liberté du commerce est assurée ! heureuse pour l'artisan, dont l'industrie est libre et l'ardeur encouragée, qui ne travaillera plus pour un maître et recevra son salaire tout entier ! heureuse pour le cultivateur, dont la propriété se trouve accrue [illegible] par la suppression des dîmes et des droits féodaux ! heureuse enfin pour tous, puisque les barrières qui fermaient à presque tous le chemin des honneurs et des emplois sont forcées et arrachées pour jamais, et qu'il n'existe plus entre les Français d'autres distinctions que celles des vertus et des talents.

Immortel Chapelier, toi qui présidas à cette nuit fortunée, comment as-tu levé sitôt la séance et pu entendre sonner l'heure au milieu d'une assemblée saisie de tant de patriotisme et d'enthousiasme ? Tu as cru qu'il ne fallait pas être *moteur des succès du temps*. Mais avec cette métaphysique, la Bastille serait encore debout. Comment n'as-tu pas vu qu'en prolongeant la séance deux heures de plus, l'impétuosité française achèverait de détruire tous les abus ? Cette Bastille était aussi emportée en une seule attaque, et le soleil se levait en France sur un peuple de frères et sur une république bien plus parfaite que celle de Platon.

« Connaissez-vous dans la langue française, s'écrie M. Eugène Despois après avoir cité ce morceau dans une très-intéressante étude sur Camille Desmoulins (*Liberté de penser*, t. IV, p. 497), connaissez-vous, répète après lui M. Géruzez, deux pages plus merveilleuses de verve et d'entrain, plus étourdissantes d'enthousiasme et de gaieté ? »

Nous citerons encore une page originale adressée aux trembleurs d'alors, dont les alarmes, entretenues par les écrivains royalistes, n'étaient malheureusement que trop fondées.

Un auteur voudrait faire croire aux Parisiens que leur cité va devenir aussi déserte que l'ancienne Babylone ; que les Français vont être transformés en un peuple de laboureurs, de jardiniers et de philosophes, avec le bâton et la besace ; que dans six mois l'herbe cachera le pavé de la rue Saint-Denis et de la place Maubert, et que nous aurons des couches de melons sur la terrasse des Tuileries, et des carrés d'ognons dans le Palais-Royal. Adieu les financiers ! dit l'auteur ; Turcaret renverra son suisse et mangera du pain sec ; les prélats, les bénéficiers à gros ventre, vont devenir d'étiques congruistes ; si les bonnes mœurs renaissent, adieu les beaux-arts ! Ah ! M. Fargeon, que vous sert d'avoir surpassé tous les parfumeurs de l'Egypte ? Et vous, M. Maille, que vous servira d'avoir imaginé le vinaigre styptique, qui enlève les rides et unit le front comme une glace, le vinaigre sans pareil qui blanchit, polit, affermit, embellit, enfin ce vinaigre qui fait les vierges, ou du moins les refait, et dans l'annonce duquel vous prévenez si plaisamment les dames qu'elles peuvent l'envoyer chercher, sans crainte que le porteur en devine l'usage ? Tant de belles découvertes vont devenir inutiles ! Encore si la réforme ne frappait que sur les filles à la grande pension ! Mais cette armée innombrable dont le sieur Quidor était l'inspecteur,

cette armée qui, sous les galeries du Palais-Royal et à la clarté des lampes de Quinquet, passe en revue tous les jours, revue mille fois plus charmante que celle de Xercès; eh bien! cette armée va être licenciée faute de paye! Bien plus, l'arrière-ban de cette milice va être encore dispersé à la suite de trois mille moines défroqués, de vingt mille abbés décalottés, qui retourneront dans leurs provinces guider l'utile charrue, ou auner dans le comptoir paternel. Il faudra bien que trente mille filles descendent des galetas des rues Trousse-Vache et Vide-Gousset, renoncent aux douceurs de Saint-Martin et de la Salpétrière, et, comme la pauvre Paquette de Candide aux bords du Pont-Euxin, aillent faire de la pâtisserie avec le frère Giroflée. L'auteur va plus loin encore. Adieu, dit-il, les tailleurs, les tapissiers, les selliers, les éventaillistes, les épiciers, la Grand'Chambre, les procureurs, les avocats, les huissiers, les vaudevillistes, les danseurs, les enlumineurs, les bijoutiers, les orfèvres, les restaurateurs; il ne fait pas grâce aux boulangers, il se persuade que nous allons brouter l'herbe ou vivre de la manne.

Camille, du caractère que nous lui connaissons, se serait très-peu accommodé lui-même d'une république qui aurait eu de pareils résultats. Malgré ses réminiscences héroïques de Rome et de Sparte, ce n'était rien moins, nous le savons déjà, qu'un disciple de Mably ou de Rousseau; il est fils de Voltaire. Il n'a point rêvé le retour à l'état de nature, à la chimérique innocence des premiers âges. Il aime les arts, le luxe ne le scandalise point. C'est dans Athènes qu'il aurait voulu vivre, et même un peu à Sybaris. Ne lui parlez point de Sparte : la rudesse et l'ignorance lui font peur, les législations qui mutilent l'homme pour le régé-

pérer ne sont point son fait. Il s'en est expliqué dans un charmant passage où il réfute avec sa verve accoutumée les théories lacédémoniennes de Mably :

La science de ce législateur, disait-il, n'a consisté qu'à imposer des privations à ses concitoyens; l'art est de ne rien retrancher aux hommes du petit nombre de leurs jouissances, mais d'en prévenir l'abus. Le beau mérite qu'avait Lycurgue d'ôter la cupidité aux Lacédémoniens avec sa monnaie de cuivre, dont mille francs, aujourd'hui si légers dans un billet de caisse, remplissaient la maison jusqu'au toit! Le beau mérite de leur inspirer la frugalité, avec son fromage et sa sauce détestable; de guérir de l'ambition, avec sa table d'hôte à dix sous par repas! Lycurgue est un médecin qui vous tient en santé avec la diète et l'eau. Mais quelle pire maladie qu'un tel régime et la diète et l'eau éternellement! Lycurgue avait rendu ses Lacédémoniens égaux, comme la tempête rend égaux ceux qui ont fait naufrage. C'est ainsi qu'Omar a rendu les Musulmans aussi savants les uns que les autres, en brûlant la bibliothèque d'Alexandrie. Ce n'est point cette égalité que nous envions. La politique, l'art de gouverner les hommes, qui n'est que celui de les rendre heureux, ne consiste-t-il pas plutôt à faire tourner au profit de la liberté les arts, ces dons du ciel, pour enchanter le rêve de la vie? Ce n'est ni son théâtre, ni son luxe, ni ses hôtels, ni ses jardins, ni ses statues, ni son commerce florissant et ses richesses, qui ont perdu Athènes; c'est sa cruauté dans ses victoires, ses exactions sur les villes d'Asie, sa hauteur et son mépris pour les alliés, sa prévention aveugle, son délire pour des chefs sans expérience et des idoles d'un jour, son ingratitude pour ses libérateurs, sa fureur de dominer et d'être non seulement la métropole, mais le tyran de la Grèce.

Camille, en un mot, aimait la république parce qu'elle devait ajouter à la félicité générale, parce

que le commerce, l'industrie, la civilisation, s'étaient développés avec plus d'éclat à Athènes, à Venise, à Florence, que dans toutes les monarchies, parce qu'à ses yeux la république pouvait seule réaliser le vœu menteur de la monarchie : *la poule au pot*.

Qu'importerait à Pitt, s'écriait-il, que la France fût libre, si la liberté ne servait qu'à nous ramener à l'ignorance des vieux Gaulois, à leurs *sayes*, à leurs *brayes*, à leur gui de chêne, et à leurs maisons qui n'étaient que des échoppes en terre glaise? Loin d'en gémir, il me semble que Pitt donnerait bien des guinées pour qu'une telle liberté s'établît chez nous. Mais ce qui rendrait furieux le gouvernement anglais, c'est si on disait de la France ce que disait Dicéarque de l'Attique : Nulle part au monde on ne peut vivre plus agréablement qu'à Athènes, soit qu'on ait de l'argent, soit qu'on n'en ait point. Ceux qui se sont mis à l'aise, par le commerce ou leur industrie, peuvent s'y procurer tous les agréments imaginables; et quant à ceux qui cherchent à le devenir, il y a tant d'ateliers où ils gagnent de quoi se divertir aux Anthestéries, et mettre encore quelque chose de côté, qu'il n'y a pas moyen de se plaindre de sa pauvreté, sans se faire à soi-même un reproche de sa paresse.

Je crois donc que la liberté n'existe pas dans une égalité de privations, et que le plus bel éloge de la Convention serait si elle pouvait se rendre ce témoignage : J'ai trouvé la nation sans culotte, et je la laisse culottée.

— Charmante démocratie, ajoutait Camille, que celle d'Athènes! Solon n'y passa point pour un muscadin, il n'en fut pas moins regardé comme le modèle des législateurs, et proclamé par l'oracle le premier des sept sages, quoiqu'il ne fît aucune difficulté de confesser son penchant pour le vin, les femmes et la musique; et il a une possession de sagesse si bien établie, qu'aujourd'hui encore on ne prononce son nom dans la Convention et aux Jaco-

bins que comme celui du plus grand législateur. Combien cependant ont parmi nous une réputation d'aristocrates et de Sardanapales, qui n'ont pas publié une semblable profession de foi ?

Et ce divin Socrate, un jour rencontrant Alcibiade, sombre et rêveur, apparemment parce qu'il était piqué d'une lettre d'Aspasie : « Qu'avez-vous ? lui dit le plus grave des mentors ; auriez-vous perdu votre bouclier à la bataille ? Avez-vous été vaincu dans le camp, à la course ou à la salle d'armes ? Quelqu'un a-t-il mieux chanté que vous à la table du général ? » Ce trait peint les mœurs. Quels républicains aimables !

Camille se plaignait ensuite de ce qu'aux mœurs d'Athènes on ne voulût pas ajouter la liberté de langage qui régnait dans cette république :

Aristophane, disait-il, y représentait sur la scène les généraux, les orateurs, les philosophes et le peuple lui-même ; et le peuple d'Athènes, tantôt joué sous les traits d'un vieillard, et tantôt sous ceux d'un jeune homme, loin de s'irriter, proclamait Aristophane vainqueur des jeux, et l'encourageait par des bravos et des couronnes. Beaucoup de ces comédies étaient dirigées contre les *ultra-révolutionnaires* de ce temps-là ; les railleries en étaient cruelles. Et si aujourd'hui, ajoutait-il, on traduisait quelques-unes de ces pièces jouées 430 ans avant Jésus-Christ, sous l'archonte Sténoclès, Hébert soutiendrait, aux Cordeliers, que la pièce ne peut être que d'hier, de l'invention de Fabre d'Églantine, contre lui et Ronsin, et que c'est le traducteur qui est la cause de la disette.

Cependant, reprenait Camille avec tristesse, je m'abuse quand je dis que les hommes sont changés : ils ont toujours été les mêmes ; la liberté de parler n'a pas été plus impunie dans les républiques anciennes que dans les modernes. Socrate, accusé d'avoir mal parlé des dieux, but la cigüe ; Cicéron, pour avoir attaqué Antoine, fut livré aux proscriptions.

Le *Discours de la lanterne* n'était pas signé, et il n'eut pas tout d'abord le succès de la *France libre*. « L'ouvrage de la lanterne ne vaut pas l'autre, écrit-il lui-même à son père, et m'aurait fait déchoir dans l'opinion si j'y avais mis mon nom; — cependant, j'en ai entendu dire du bien, et, si le libraire ne me trompe pas, personne n'en dit de mal. » Mais le nom de l'auteur ne tarda pas à s'ébruiter; on acheta la nouvelle brochure par ressouvenir de la première, et, en fin de compte, « elle fit la même sensation. »

Mais à un esprit aussi actif, aussi tourmenté du besoin de parler et de faire parler de lui, il fallait une tribune permanente, et nul doute que Desmoulins n'eût eu dès l'ouverture des Etats-Généraux un journal à lui, « s'il eût été bien en fonds ». Le succès de ses brochures lui aplanit le terrain, et il put écrire à son père dans les premiers jours de décembre : « Me voilà enfin journaliste, et déterminé à user amplement de la liberté de la presse. » Et Dieu sait, en effet, s'il en usa et abusa, dans la conviction, probablement, que, « comme on l'a dit cent fois, la liberté de la presse est cette lance d'Achille qui guérit les blessures qu'elle a faites; que le grand remède à la licence de la presse est dans la liberté de la presse. »

Il donna à son journal le titre de *Révolutions*

de France et de Brabant (1), faisant allusion, par ce dernier mot, à la révolution qui se tentait alors dans les provinces belges.

Voici le curieux prospectus dont le nouveau journaliste accompagna son premier numéro :

Quid novi ?

A tous les patriotes, salut.

A l'exemple de M. l'abbé Sabatier qui s'écrie que, malgré la désertion de tous ses imprimeurs, libraires et courtiers, il persiste à vouloir faire un journal, qu'il est du devoir d'un bon citoyen de se faire en ce moment journaliste et de rallier aux principes ses compatriotes, je cède aussi, comme M. l'abbé, à l'amour de la patrie et au zèle des principes. Comme j'arrive à la onzième heure, et que mes devanciers se sont emparés de tous les titres propres à séduire un lecteur, le titre n'est pas ce qui m'a le moins embarrassé. Nous avions déjà le Rôdeur, le Moniteur, le Censeur, le Chroniqueur, l'Observateur, le Modérateur et le Dénonciateur ; nous avions le Nouvelliste parisien, et les Nouvelles de Paris, et les Nouvelles de la Ville, l'Ami du Peuple, le Tribun du Peuple, le Mercure, le Furet, le Courrier de Paris, le Courrier français, etc., etc. ; enfin nous avions dans le Cousin Jacques un patriote assez zélé pour nous apporter des nouvelles de la lune et entreprendre la messagerie des planètes. Le Journal politique, universel, national, général, littéraire, patriotique, véridique, ne me laissait à choisir que le Journal comique. Ce titre m'aurait plu fort, si j'avais pu le soutenir ; mais sentant mon insuffisance, au risque d'avoir un procès, je me suis déterminé à voler à M. Tournon son titre de Révolutions.

(1) M. Ed. Fleury dit par erreur *Histoire des Révolutions*... Dans son n° 66, Desmoulins, irrité de la déplorable issue de la révolution du Brabant, déclare qu'il abandonne un peuple assez stupide pour baiser la botte de Bender ; mais ce ne fut qu'au n° 73 qu'il effaça le mot *Brabant* de son titre. — Il y eut, vers la même époque, un *Courrier de Brabant,* que Deschiens et le catalogue de la Bibliothèque impériale attribuent à Desmoulins, mais qui n'est certainement pas de lui.

Après avoir volé un titre, je vais maintenant dérober un prospectus. Voici l'extrait d'un ancien prospectus de l'abbé Royou, que j'ai la modestie de m'approprier :

Messieurs, voici du bon.
Je ne suis point un écrivain vulgaire,
Ainsi que mon cousin Fréron.
Daignez des souscripteurs enfler la matricule :
Foi de prêtre, je fais serment
De faire de mon mieux pour être bien méchant.
Maître Clément m'a vendu sa férule ;
Je veux purger la terre de géants ;
Je veux faire oublier Hercule,
Par cinquante travaux répétés tous les ans.

Scudéry fit étouffer trois portiers de comédie à une représentation de je ne sais plus quel chef-d'œuvre. Je m'engage avec mes abonnés présents et à venir à n'être pas content de moi que je n'aie fait étouffer quatre colporteurs, au moins, à la porte de mon libraire, afin d'être un passe-Scudéry.

Ce journal paraîtra tous les samedis ; chaque numéro sera divisé en trois sections. Première section : France ; seconde section : Brabant et les autres royaumes qui, arborant la cocarde et demandant un Assemblée nationale, mériteront une place dans ce journal ; troisième section : afin de reculer le plus qu'il est possible les frontières de notre empire censoral, sous le titre de Variétés, ce paragraphe embrassera tout ce qui pourra intéresser mes chers concitoyens, et les désennuyer cet hiver au coin de leur feu.

Je m'attends aux malédictions des aristocrates ; je les vois, étendus négligemment dans leurs fauteuils, se lever en fureur et saisir les pincettes : Maudit auteur, si tu étais là !... Mais je me souviens de ce que dit mon cher Cicéron : *Subeundæ sunt bonis inimicitiæ, subeantur !*

Je le déclare donc, j'agrandis mon ressort, et j'étends ma compétence et ma juridiction sur tout ce qui pourra piquer la

curiosité. Nous parlerons des anecdotes du jour et des réflexions de la veille. Tous les livres, depuis l'in-folio jusqu'au pamphlet; tous les théâtres, depuis *Charles IX* jusqu'à Polichinelle; tous les corps, depuis le Parlement jusqu'aux confréries; tous les citoyens, depuis le président de l'Assemblée nationale, représentant du pouvoir législatif, jusqu'à M. Sanson, représentant du pouvoir exécutif, seront soumis à notre revue hebdomadaire. Nous ne reconnaissons pour sacré et inviolable que l'innocence; et s'il y a encore en France des personnes au-dessus de la sévérité des lois, du moins n'y aura-t-il personne au-dessus de la liberté de notre censure.

Nous n'avons rien négligé pour nous procurer des nouvelles fraîches et sûres, et tenir à nos souscripteurs la promesse de notre épigraphe : *Quid novi?*

Le premier numéro des *Révolutions* parut le 28 novembre 1789. Desmoulins y remonte jusqu'aux journées d'octobre, et ce lui est l'occasion d'entonner un nouvel hymne à la Révolution, qu'il croit consommée.

CONSUMMATUM EST, tout est consommé! Le roi est au Louvre, l'Assemblée nationale aux Tuileries: les canaux de la circulation se désobstruent, la halle regorge de sacs, la caisse nationale se remplit, les moulins tournent, les traîtres fuient, la calotte est par terre, l'aristocratie expire, les projets des Mounier et des Lally sont déjoués, les provinces se tiennent par la main et ne veulent point se désunir, la Constitution est signée, les patriotes ont vaincu, Paris a échappé à la banqueroute, il a échappé à la famine, il a échappé à la dépopulation qui le menaçait; Paris va être la reine des cités, et la splendeur de la capitale répondra à la grandeur, à la majesté de l'empire français.

Après la défaite de Persée, au moment où Paul-Emile descendait de son char triomphal et entrait dans le temple de Jupiter Capitolin, un député des villes de l'Asie, haranguant le sénat à

la porte, lui adressa ce discours : « Romains, maintenant vous n'avez plus d'ennemis dans l'univers, et il ne vous reste plus qu'à gouverner le monde et à en prendre soin, comme les dieux mêmes. » Nous pouvons dire de même à l'Assemblée nationale : A présent vous n'avez plus d'ennemis, plus de contradicteurs, plus de *veto* à craindre ; il ne vous reste qu'à gouverner la France, à la rendre heureuse et à lui donner des lois telles, qu'à votre exemple tous les peuples s'empressent de les transplanter et de les faire fleurir chez eux.

Vous imaginez-vous, mon cher lecteur, que je vais continuer sur ce ton et épuiser mon haleine par de si longues tirades ? N'y comptez pas ; je ne vous prodiguerai pas les grands mouvements oratoires. Il paraîtra un numéro tous les huit jours ; il ne tiendra pas à moi que l'octave ne soit intéressante, et de courir, comme le Mercure, de merveilles en merveilles..... L'univers et toutes ses *folies* seront enclavées dans le ressort de ce journal hypercritique.

Desmoulins est tout entier dans cette mise en scène : on voit tout de suite le loustic, le paillasse, dirait son ami Marat.

Comme on en peut juger par ce début, il voyait tout en beau alors; il croyait que la Révolution était finie, et qu'il n'y avait plus qu'à suivre le courant pour arriver au port. C'est bercé par ces douces illusions qu'il écrivait ses premiers numéros.

L'Assemblée législative, disait-il encore, n'est pas infaillible ; il n'y a que le pape et l'almanach de Liége qui le soient, mais nous devons la respecter.... A l'exception d'un petit nombre, tels que l'abbé Maury et le vicomte de Mirabeau, qui mourront dans l'impénitence finale, je vous apprendrai, cher lecteur, que l'Assemblée se purge à vue d'œil des mauvais citoyens : M. Thouret, qu'on avait voulu nous débaucher, nous a rendu son talent, il a

tué le serpent Python. Thouret m'a presque réconcilié avec la Normandie. En conséquence, nous l'avons fait président. D'Eprémesnil ne parle plus : voudrait-il se convertir et venir à résipiscence? Il y a plus de joie dans le ciel pour un pécheur qui fait pénitence que pour quatre-vingt-dix-neuf justes.

Il y a des gens qui disent ici : Jamais Me Tronchet ne pourra supporter l'idée qu'il n'y aura plus de matières féodales ; Me Camus, qu'il n'y aura plus de matières bénéficiales ; et Me Treillard, qu'il n'y aura plus de matières fiscales. Si on supprime les publicains, les pharisiens et les fiefs, voilà trois têtes pleines d'in-folio qui vont devenir comme des vessies remplies de vent auxquelles on aurait fait une piqûre. Eh bien ! on s'est trompé : Me Camus s'est laissé faire président par le clergé, et depuis son exaltation il a mis, comme les autres, la cognée à la racine ; Me Treillard vient de se signaler par des motions patriotiques. Il n'y a que Me Tronchet qui ne se soit pas encore signalé ; cela viendra.

En attendant, mes chers souscripteurs, ajoutait Camille, poursuivant ses spirituelles causeries, je brûle d'envie de vous parler de l'incomparable district des Cordeliers... C'est là qu'on maintient les principes! Quand les sept sages de la Grèce seraient membres du district des Cordeliers, et qu'il renfermerait dans son enceinte toutes les écoles des philosophes, et les jardins d'Académe et ceux d'Epicure, et le Lycée et le Portique, je défie que la logique y fût plus saine.

Desmoulins eut toujours pour les districts, et pour celui des Cordeliers particulièrement, une vive affection, qu'il témoigne en toute circonstance.

Qui doute que ce ne soient les Assemblées de district, malgré les reproches qu'on peut leur faire, qui ont opéré et affermi la Révolution? Personne n'en doute moins que ceux qui en demandent si vivement la suppression. Il est bien étrange que certaines gens se soient mis dans la tête que le peuple de Paris

ferait la sottise de renoncer à ses districts. Je vois les bons effets de notre district des Cordeliers, et je n'en vois pas les inconvénients. Après la première législature, quand la *république* de France tournera sur ses pivots, et que les portes de l'*enfer* ne pourront prévaloir contre elle, alors il sera assez temps d'agiter cette question, si toutefois il y a lieu à délibérer : car j'avoue que je ne comprends pas ce que c'est qu'une république sans forum, sans place publique et sans le *veto* du peuple. Nous n'avons pas de place publique assez grande ; mais nos districts y suppléent, et remplissent bien mieux l'objet de la tribune et du forum.

Cependant, un décret, que les démocrates taxent de contre-révolutionnaire, transforme les soixante districts en quarante-huit sections; Camille alors jette les hauts cris.

O mes chers Cordeliers ! adieu donc à notre sonnette, à notre fauteuil, à notre tribune retentissante et pleine d'orateurs illustres ! A la place, il n'y aura plus qu'une grande urne, qu'une cruche où des citoyens actifs qui ne se sont jamais vus viendront déposer leur scrutin..... Quand le peuple ne peut plus s'assembler sur la place, il va sur le mont Aventin ; quand on ne pend pas les traîtres, il les met à la lanterne.....

Tous les républicains sont consternés de la suppression des soixante tribunes de nos districts ; ils regardent le décret d'aussi mauvais œil que celui du marc d'argent, et véritablement c'est le plus grand échec qu'ait reçu la démocratie.

On sait ce qu'était ce décret du *marc d'argent* que Desmoulins rappelle ici pour le flétrir : il portait que, pour être électeur, ou, selon l'expression du temps, *citoyen actif*, il faudrait payer un minimum de contributions égal à un marc d'argent.

La presse opposante s'était déchaînée contre cette distinction des Français en *citoyens actifs* et *citoyens passifs* ou *prolétaires*, et Camille n'avait pas été l'un des moins ardents à protester.

J'ai toujours regardé ce décret, disait-il, comme un attentat révoltant aux droits de l'homme. Si j'avais eu l'honneur d'être de l'Assemblée nationale, je sens que j'aurais fait tant d'efforts pour empêcher le décret de passer, et pour opposer au moins à l'égalité réelle des fortunes l'égalité fictive des droits, j'aurais parlé avec tant de véhémence, que peut-être mon zèle m'eût-il coûté la vie, et j'aurais cru ne pouvoir mourir en plaidant une plus belle cause.....

— Il n'y a qu'une voix dans la capitale, bientôt il n'y en aura qu'une dans les provinces, contre le décret du marc d'argent : il vient de constituer la France en gouvernement aristocratique, et c'est la plus grande victoire que les mauvais citoyens aient remportée à l'Assemblée nationale. Pour faire sentir toute l'absurdité de ce décret, il suffit de dire que Jean-Jacques Rousseau, Corneille, Mably, n'auraient pas été éligibles. Un journaliste a publié que, dans le clergé, le cardinal de Rohan seul a voté contre le décret ; mais il est impossible que les Grégoire, Massieu, Dillon, Jallet, Joubert, Goustes, et un certain moine qui est des meilleurs citoyens, se soient déshonorés à la fin de la campagne, après s'être signalés par tant d'exploits. Ce journaliste se trompe.

Pour vous, ô prêtres méprisables, ô bonzes fourbes et stupides, ne voyez-vous donc pas que votre dieu n'aurait pas été éligible ! Jésus-Christ, dont vous faites un dieu dans vos chaires, dans la tribune, vous venez de le reléguer parmi la canaille ! Et vous voulez que je vous respecte, vous, prêtres d'un dieu prolétaire et qui n'était pas même citoyen actif ! Respectez donc la royauté qu'il a ennoblie. Mais que voulez-vous dire avec ce mot *citoyen actif* tant répété ? Les citoyens actifs, ce sont ceux qui ont pris la Bastille ; ce sont ceux qui défrichent les champs, tan-

dis que les fainéants du clergé et de la cour, malgré l'immensité de leurs domaines, ne sont que des plantes végétatives, pareilles à cet arbre de l'Evangile qui ne porte point de fruits et qu'il faut jeter au feu.....

Je n'ai plus qu'un mot à dire. Lorsqu'à l'approche de Xerxès, Cyrsilus s'opposa au décret de Thémistocle que les Athéniens abandonneraient la ville, Cyrsilus fut lapidé par le peuple, à qui Démosthènes remarque que cette lapidation fit beaucoup d'honneur. Ici la comparaison serait entièrement à l'avantage de Cyrsilus; et si, au sortir de la séance, les dix millions de Français non éligibles, ou leurs représentants à Paris, les gens du faubourg Saint-Antoine, etc., s'étaient jetés sur les sieurs Renaud de Saintes, Maury, Malouet et compagnie; s'ils leur avaient dit: Vous venez de nous retrancher de la société, parce que vous étiez les plus forts dans la salle; *vous nous avez tués civilement, nous vous tuons physiquement*, je le demande à Maury, qui ne raisonne pas mal quand il veut, le peuple eût-il fait une injustice? Et si Maury ne me répond pas que la représaille est juste, il se ment à lui-même. *Quand il n'y a plus d'équité, quand le petit nombre supprime le grand, je ne connais plus qu'une loi sur la terre*, CELLE DU TALION!

Voilà l'homme! Du premier bond constamment il dépasse le but. Heureusement, si le premier mouvement est toujours mauvais, le second le tempère souvent.

Je m'explique, ajoute Camille, qui s'effraie en apercevant de loin les terribles conséquences de ses enseignements; je m'explique afin que M. Malouet ne me dise pas encore que je dévoue tous les honnêtes gens à la lanterne. Je déclare que, si le peuple avait ramassé des pierres, je me serais opposé de toutes mes forces à la lapidation; j'aurais invoqué le premier la loi martiale, parce qu'il faut des formes pour condamner des citoyens. Tout ce que j'ai voulu dire, *c'est que la justice n'est pas toujours*

entourée de juges et de greffiers; et si cette insurrection fût arrivée, *la postérité aurait absous le peuple de Paris, comme elle a absous le peuple d'Athènes.*

Nous lisons encore dans un autre numéro :

Quelques philosophes n'osent pas trop condamner le peuple, dans certaines circonstances rares, de s'arroger la dictature pour vingt-quatre heures et de recourir à la lanterne dans un pays où il n'y a point de Constitution.

Les remords de Camille, quand par hasard il en a, ne sont pas de longue durée.

On aura remarqué, dans le passage relatif aux districts que nous citions tout à l'heure, le mot *république,* par deux fois répété. Et ce mot était à remarquer, en effet, à l'époque où Desmoulins l'écrivait, car on était bien loin alors de l'idée de république, et, comme il le dit lui-même quelque part, il n'y avait peut-être pas dix hommes en France, au début de la Révolution, qui pensassent comme lui à cet égard. Mais il n'en persistera pas moins jusqu'au bout dans sa manière de penser. Il nous l'a fait connaître dans la *France libre;* nous la retrouvons dans les Révolutions dès le premier numéro.

Ne nous y trompons pas : le problème des grandes républiques est résolu. Le bon sens du manœuvre et du journalier m'étonne tous les jours de plus en plus ; le faubourg Saint-Antoine croît en sagesse. Nous marchons à grands pas vers la république.

Déjà les démocrates sont le plus grand nombre ; mais ils aiment trop leur patrie pour la livrer aux horreurs d'une guerre civile. Attendez quelques années, et la raison triomphera sans effusion de sang.

Et comme il veut la fin, il veut hardiment les moyens. Il se met donc à saper le trône à coups redoublés.

Voici le début de son troisième numéro :

On lit dans la plupart des journaux : « Aujourd'hui 7 décembre, deuil de deux mois, à l'occasion de la mort de Marie-Jeanne, etc., de Lorraine, sœur de la *reine* des *Français*, abbesse d'Inspruck. »

Si jamais deux mots ont dû s'étonner de se trouver ensemble, ce sont ceux-ci : *reine* des *Français*. La Russie, l'Angleterre, la Hongrie, la Suède, peuvent avoir des reines ; mais ce qui a toujours distingué les Francs, c'est qu'ils n'en ont point. Il ne peut pas y avoir de *reine des Français ;* la loi salique y est formelle. Marie-Antoinette d'Autriche est la femme du roi, et rien de plus. Je me souviens d'avoir entendu dire à l'Assemblée nationale : *Il n'y a qu'une Majesté en France.* Pour moi rien ne pourra forcer ma bouche à saluer une femme de ce nom de *reine des Français.*

Ah ! mon sang qui bouillonne à ces mots insolents
M'avertit que je sors de ces antiques Francs.....

Depuis que l'Assemblée nationale l'a décrété, j'ai reconnu, comme les autres, Louis XVI pour roi des Français ; en conséquence, j'ôte mon chapeau quand il passe, et, si je suis de garde, je présente les armes ; mais vous m'avouerez, mes chers concitoyens, que, pour des philosophes, pour des amis de la liberté et de l'égalité des conditions, c'est bien assez d'une Majesté. Je n'ignore pas que nos pères ont dit : La reine Catherine de Médicis, la reine Isabelle de Bavière ; et, dans des temps plus reculés, la reine Brunehaut, la reine Frédégonde, sans croire contrevenir à la loi salique. Je sais que ce mot est purement de

style, et comme, au bas d'une lettre, ce protocole : Votre serviteur. Mais c'est avec des mots qu'on gouverne les hommes. Peut-on douter que ce ne soit ce mot qui ait mis dans la tête à toutes ces femmes qu'elles étaient le pouvoir législatif, et non simplement le pouvoir génératif ? Ma pensée n'est point de proscrire de la langue le mot *reine*. *Ma reine* est un mot charmant; c'est un mot vraiment magique, et comme celui de *Jehova,* dont la prononciation seule opérait des miracles. Il faut que chacun ait une reine, il faut que M. le curé lui-même ait la sienne; je compte bien aussi avoir la mienne un jour. Mais, dans tout autre sens, ce mot dans la bouche d'un Franc est le dernier degré de l'abjection et de la servitude. Laissons autour de la femme du roi cette foule se partager en trois classes, et, les uns sur des tabourets, les autres sur des pliants, et le reste debout, graduer ainsi leur bassesse, et l'appeler leur reine. Pour nous, *non habemus regem nisi Cesarem.....*

Et il continue ses attaques contre « l'Autrichienne, la femme du roi, celle qu'un tas de grimauds et d'imbéciles appellent encore la reine », avec une violence et un cynisme où se lisent à l'avance les destinées de la malheureuse fille de Marie-Thérèse. Il incrimine jusqu'à ses abondantes aumônes, qu'il appelle des *charités liberticides.*

Lorsque cette étrangère, dont la cour a dévoré quatre milliards depuis 1774, se donnant les airs de nourrir aujourd'hui les hommes qu'elle n'a su jusqu'à présent que manger, cherche à se faire des créatures, à capter une popularité dangereuse, à répandre des charités liberticides, et à se faire de ses bienfaits comme des degrés pour monter sur le trône du despotisme, il n'est pas besoin de jurés ni de jugement : elle commet notoirement ce que les Romains appelaient *crimen ambitûs,* le crime de l'ambition. C'est le crime de Manlius qui distribuait au peu-

pie du blé pour régner, ce crime qui le fit précipiter de la Roche Tarpéienne ; et de telles aumônes pourraient bien lui être, non pas les degrés du trône du despotisme, mais l'échelle de l'échafaud.

Le roi lui-même, malgré le décret de l'Assemblée, ne sera bientôt pas plus respecté que la reine; Desmoulins ne lui ôtera pas longtemps son chapeau. C'est lui qui crée cette appellation que le peuple n'oubliera plus, le nom de *Capet,* nom qui, loin de rappeler une origine antique, glorieuse, ne sera plus qu'un sobriquet dérisoire et en quelque sorte infamant.

Mais c'est surtout depuis la journée du 21 juin que Desmoulins se montre acharné contre le roi, tout en feignant de s'en prendre aux « indignes représentants de la nation », auxquels il rappelle la loi des Douze tables, qui permettait au premier passant de courir sus au mandataire infidèle.

Qu'un roi soit corrupteur, accapareur, escroc, féroce, faux-monnayeur, parjure, traître, c'est sa nature de dévorer la substance des peuples et d'être mangeur de gens, et je ne peux pas avoir plus de haine contre lui que contre un loup qui se jette sur nous : comme le tigre quand il suce le sang du voyageur, l'animal roi ne fait que suivre son instinct quand il suce le sang du peuple.

Et Camille, en effet, montre à chaque page de son journal combien peu il a de haine contre l'infortuné monarque !

Le caractère, la gaîté française, ne s'est point démentie dans cette journée. On lisait dans les Tuileries cette affiche :

On prévient les citoyens qu'un gros cochon s'est enfui des Tuileries ; on prévient ceux qui le rencontreront de le ramener à son gîte : ils auront une récompense modique.....

La motion suivante fut faite en plein Palais-Royal : « Messieurs, il serait très-malheureux, dans l'état actuel des choses, que cet homme perfide nous fût ramené : qu'en ferions-nous ? Il viendrait, comme Thersite, nous verser ces larmes grasses dont parle Homère. Si on le ramène, je fais la motion qu'on l'expose pendant trois jours à la risée publique, le mouchoir rouge sur la tête, qu'on le conduise ensuite par étapes jusqu'aux frontières, et qu'arrivé là on lui donne du pied au cul. »

Le nom de Louis XVI a été effacé avec horreur de toutes les enseignes, pour y substituer celui de la nation, et on eût conduit le buste de Marie-Antoinette à la Salpétrière, si on n'eût pas considéré que l'original pouvait être arrêté, et qu'on ne devait recourir à l'effigie qu'à défaut du *quidam*.

Louis XVI ramené de Varennes, Camille Desmoulins court à la barrière, pour assister à ce martyre de la royauté.

L'on ne s'ennuyait pas d'attendre ; on s'étonnait d'avoir été si longtemps dupe de ce *rustre* couronné, dont les piéges avaient été aussi grossiers que la personne.

Une autre fois, le roi souffrant d'un rhume, et des bulletins de sa santé ayant été lus dans l'Assemblée nationale :

Je m'étonne que les médecins n'apportent pas en cérémonie l'urinal et la chaise percée du prince sous le nez du président et de l'Assemblée, et que celle-ci ne crée pas exprès un patriarche des Gaules pour faire la proclamation des selles du grand

Lama.... Quel est le plus vil adulateur, du sénat dans la cuisine de Tibère, ou du sénat dans la garde-robe de Louis XVI?

Un autre jour, après avoir rapporté d'absurdes calomnies tendant à faire passer le « roi honnête homme, le meilleur des rois », comme il l'appelle par moquerie, pour un homme sanguinaire, il ajoute :

Je pourrais citer cent traits pareils. C'est sans doute pour cela que l'Académie l'appelait Louis le Sévère, comme M. Lally l'avait appelé le *Restaurateur de la liberté,* pour son habitude de *péter* en tenant sa cour, et de se tourner devant les femmes pour *expulser le superflu de sa boisson.*

« La rougeur de la honte nous monte au visage, dit avec une juste indignation M. Ed. Fleury, en copiant de telles obscénités ; mais nous n'avons pas cru possible de les dissimuler et de les passer sous silence. De pareils excès portent avec eux leur punition, et aussi leur enseignement. Il faut que les nouvelles générations, qui ne pourront jamais lire les journaux de notre première révolution, sachent bien jusqu'à quel point de furie, de démence, allèrent les hommes même les moins mauvais, même de plus de talent. Respect d'eux-mêmes, dignité de vainqueurs, pitié pour les vaincus, politesse, cette première vertu des Français, ils foulèrent tout aux pieds, pour ne plus écouter que la voix de l'ivresse politique, d'une colère ignoble. Nous voulons, au-

tant qu'il sera en nous, que l'honnête homme — il y en a même en politique — se sente pris de dégoût pour les révolutions et les excès qu'elles inspirent aux révolutionnaires. »

Tout le monde partagera l'opinion de M. Ed. Fleury sur ces infamies, mais tout le monde aussi comprendra le succès qu'elles devaient avoir dans certaines classes, dans celles qui donnaient la popularité.

Le journal de Desmoulins avait tout d'abord été accueilli avec une faveur que le nom seul et les antécédents de son auteur suffisent à expliquer. « On a trouvé mon premier numéro parfait, écrit-il à son père en le lui envoyant; mais soutiendrai-je ce ton ? » Dès le premier mois le succès s'est prononcé ; il écrit à son père le 31 décembre :

La fortune s'est lassée de me poursuivre. Jugez du succès de mon journal : j'ai dans la seule ville de Marseille cent abonnés, et dans celle de Dunkerque cent quarante. Si j'avais prévu cette affluence d'abonnés, je n'aurais pas conclu avec mon libraire le marché de deux mille écus par an ; il est vrai qu'il m'en promet quatre mille quand je serai arrivé à trois mille souscripteurs (tant ces libraires sont juifs !). Au reste, ce n'est pas l'argent que j'ai en vue dans cette entreprise, mais la défense des principes. Quelles lettres, quelles vérités flatteuses je reçois ! On m'avait dit que la reine avait chargé M. de Gouvion, major général, de demander ma détention; ce bruit est venu aux oreilles de M. de Gouvion, qui m'écrit pour me témoigner bien d'autres sentiments. Sur un mot de mon n° 5, M. de Lafayette vient de

me prier de lui écrire, si je n'ai pas le temps de passer chez lui, pour m'expliquer avec lui sur les griefs que je lui reproche. L'un m'appelle le meilleur écrivain, l'autre le plus zélé défenseur de la liberté ; mais il est facile d'être modeste lorsqu'on ne vous déprécie pas. Je suis devenu assez indifférent à ces éloges, et autant je paraissais vain lorsqu'on se plaisait à m'humilier, autant je rabats aujourd'hui des choses flatteuses qu'on m'adresse. Ce qui me touche bien plus, ou plutôt la seule chose qui me touche, c'est l'amitié des patriotes et les embrassements des républicains qui viennent me voir, et quelques-uns de fort loin.

Il est heureux et fier de sa nouvelle profession:

Me voilà journaliste, dit-il encore, répétant au public ce qu'il avait dit à son père, me voilà journaliste, et c'est un assez beau rôle. Ce n'est plus une profession méprisable, mercenaire, esclave du gouvernement. Aujourd'hui, en France, c'est le journaliste qui a les tablettes, l'album du censeur, et qui passe en revue le sénat, les consuls et le dictateur lui-même.

Loustalot ayant mis en avant l'idée d'une confédération des écrivains patriotes, Camille applaudit chaleureusement à ce projet.

Dans le numéro 49 des *Révolutions de Paris*, il a été expédié des lettres de convocation à tous les écrivains patriotes pour faire aussi entre eux un pacte fédératif. J'aime cette noble invitation de M. Loustalot. *Voyons qui de nous cueillera la palme et sera couronné meilleur citoyen.* Je ramasse le gant que vous me jetez, M. Loustalot, et je veux lutter avec vous de civisme. Il ne me reste plus de sacrifices après ceux que j'ai faits, et que je n'ai pas tous révélés au public, quoique certaines personnes aient pris pour une fiction la dénonciation de mon numéro 29 ; mais je sacrifierai, s'il le faut, au bien public, jusqu'à ma réputation. Oui, je répète ici le serment que vous avez prononcé, qu'on m'assigne, qu'on

me décrète, qu'on m'outrage, qu'on me calomnie indignement, j'immolerai jusqu'à l'estime des hommes à ma propre estime, je ne craindrai ni les coups d'autorité, ni le couteau des lois, je serai au-dessus des honneurs et de la misère. Je ne cesserai d'abreuver l'esprit public de la vérité et des bons principes. La lâche désertion de quelques journalistes, la pusillanimité et la mollesse d'un plus grand nombre, ne m'ébranlera pas, et je vous suivrai jusqu'à la ciguë. Je joins à celle de M. Loustalot mon invitation aux journalistes des quatre-vingt-trois départements d'accéder à ce pacte fédératif. Jamais il n'a été plus nécessaire. Ici, sous les yeux de l'Assemblée nationale, qui a décrété en vain la liberté de la presse, qui écarte en vain toutes les motions contre les auteurs, et aristocrates et patriotes indistinctement, la persécution se renouvelle contre ceux-ci avec plus d'acharnement que jamais.

La feuille de Desmoulins paraissait tous les samedis, en un cahier d'au moins trois feuilles in-8°. Chaque numéro était accompagné d'une estampe qui, le plus souvent, faisait caricature, et dans le nombre il y en a de fort spirituelles. Mais Camille déclare à plusieurs reprises qu'il ne se mêle point du frontispice et des figures, qu'il a seulement donné l'idée de trois ou quatre. Il proteste notamment, dans son n° 17, contre l'estampe du n° 16, où le graveur a représenté le roi son chapeau sur la tête au milieu de l'Assemblée nationale. « C'est un véritable délit, un crime de lèse-nation, dont il ne veut point être complice, contre lequel il doit à son caractère et à ses principes de protester. »

Les *Révolutions*, en somme, étaient moins un journal, comme il le dit lui-même, qu'un « supplé-

ment de journal, et des mémoires sur l'an 1er et 2e de la liberté. » C'étaient plutôt encore des causeries, des entretiens familiers, où Camille laissait vaguer son imagination, et allait souvent en dérive. Il était tellement verbeux que, lorsqu'il se trouvait sur un terrain qui lui plaisait, il allait, allait, allait, jusqu'à ce qu'il fût arrivé à la fin de son papier et au fond de son encrier. Et chemin faisant il perdait de vue l'objet de son article : il se trouvait alors forcé de renvoyer *la suite au prochain ordinaire;* mais cette suite, il ne la donnait jamais, emporté qu'il était par un autre courant.

Le charme de ces *verbiages* constitue le plus grand mérite des feuilles de Desmoulins ; mais ils n'étaient pas du goût de tous les abonnés, il en convient lui-même dans un *N. B.* de son n° 7 :

Quelques personnes se plaignent que l'intérêt de ce journal ne se soutient pas. Je saisis cette occasion de prévenir mes souscripteurs du but principal de cet ouvrage périodique.

Il n'était pas besoin d'être fort grand prophète,
Ni d'avoir à son nez la divine lunette,

pour prédire la propagande du civisme et de la philosophie chez tous les peuples. Le plus beau spectacle qui se soit jamais offert à l'esprit humain est sans doute d'observer ces tremblements de terre qui vont ébranler nécessairement tous les trônes de l'Europe, renverser entièrement les uns et mettre les autres presqu'au niveau du sol. Sans doute il s'élèvera des Tacite et des Tite-Live dignes d'écrire ce morceau si intéressant de l'histoire du monde. J'ai voulu recueillir pour eux des matériaux, en sui-

vant pas à pas, dans les différents royaumes, les progrès de la Révolution, après avoir consacré mon premier point tout entier aux détails de celle de ma patrie : voilà ce que je me suis proposé surtout, et c'est sur cela seul que peuvent faire fond mes lecteurs.

Oui, mais l'esprit propose et la tête dispose, dirais-je volontiers. Rien de mieux assurément que ce programme, si Camille eût pu le remplir, s'il eût été capable de suivre un plan, de tenir une promesse quelconque ; mais autant en emportait le vent ; et les plaintes de recommencer.

N'aurons-nous donc de vous que des balivernes ? m'écrit-on de Bourges. Si je voulais de mauvaises plaisanteries, je me serais abonné à M. Peltier. Si j'avais voulu des mensonges, je me serais abonné à Mallet du Pan, puisque M. Cerutti vient de faire le relevé de ceux du *Mercure,* qui montent déjà cette année à cinq cents et tant. Je veux des nouvelles et que vous remplissiez la promesse de votre épigraphe : *Quid novi ?* M. l'auteur des Révolutions de France et de Brabant, qui ne nous en dites pas un mot, je vous somme de tenir votre parole. Dans vos derniers numéros il n'est pas plus question du Brabant que du perroquet de Robinson. Ses révolutions sont assez intéressantes pour que vous n'abandonniez pas cet objet de votre journal. Au lieu de nous parler de Vander-Noot et de Van-Eupen, vous critiquez l'Assemblée nationale, sans nous détailler ses opérations, sans nous rapporter ses décrets.

M. l'abonné a raison ; ma paresse me conseille de lui donner des nouvelles et des décrets, comme on dit, en veux-tu en voilà, de détailler les motions, les opérations de l'Assemblée nationale ; et je vais commencer.

Croyez cela, et... il ne commence même pas. Comment voulez-vous qu'un esprit si mobile s'as-

treigne à la méthode? Coupez-lui les ailes, si vous voulez l'enchaîner au rôle de notateur, de rapporteur, d'analyseur, de commentateur, au rôle de gazetier enfin. Ah! bien oui, l'Assemblée nationale!

Les journalistes peuvent dire aujourd'hui à l'Assemblée nationale ce que Boileau disait autrefois à Louis XIV :

Grand roi, cesse de vaincre ou je cesse d'écrire.

En parcourant cette multitude de décrets qui ont signalé la présidence de l'évêque d'Autun, je sens que trop d'abondance appauvrit la matière... Tous ces décrets ravissent les patriotes, et je ne puis me résoudre à glisser rapidement sur tant de belles lois. Je voudrais rendre hommage à chacune en particulier, et, incertain quelle est celle dont je dois le plus admirer la sagesse, j'éprouve l'embarras du poète dans le triolet si connu :

Aimables sœurs, entre vous trois,
A qui mon cœur doit-il se rendre ?

Laissons à M. Garat, dans sa feuille de tous les jours, l'avantage de ne pas être étouffé sous la richesse des récoltes de la semaine ; c'est là qu'il peut payer le lendemain son tribut d'admiration aux décrets de la veille, et suffire à la louange. Il semble que mon journal ne peut suffire qu'à la critique, et il est bien plus aisé de critiquer.

Cette fois il dit vrai, c'est bien là ce sur quoi ses souscripteurs peuvent faire fond, et sur rien autre chose. Les affaires publiques ne lui sont qu'un prétexte ; il n'en prend que ce qui lui convient et ce qu'il lui en faut pour le but qu'il poursuit. Il s'occupe, d'ailleurs, beaucoup plus des hommes que des choses, et, une fois qu'il est lancé sur le compte

de ses adversaires, les affaires les plus sérieuses ne sauraient rappeler son attention.

Cette légèreté lui attira quelquefois des reproches autrement sérieux que les doléances de ses abonnés, et jusqu'aux plus graves accusations. Parmi ses contemporains Camille ne passait pas précisément pour incorruptible; plus d'une fois on l'accusa (injustement, je crois) de vénalité et de corruption par argent. Or un jour qu'il avait fait l'école buissonnière, tandis qu'une question du plus haut intérêt s'agitait à l'Assemblée, il lui arriva de se voir jeter à la tête par ses meilleurs amis cette accusation de vénalité.

Lorsque je suis si difficile en preuves de corruption, comment se fait-il que moi j'aie été accusé d'être un journaliste vendu, et que j'aie vu Robespierre et L... parmi mes calomniateurs? Il ne me reste plus qu'A M'ENVELOPPER LA TÊTE. Depuis le moment où j'ai publié la *France libre,* où j'ai pris le premier la cocarde nationale, qu'on cite de moi, dans mon journal, je ne dis pas un numéro, mais un paragraphe, un seul mot criminel de lèse-nation et dans lequel j'aie prévariqué! Quoi! parce que les injures, les imprécations que vomissait contre moi, dans sa folie, le malheureux Bergasse, auront détourné un moment mon attention de l'Assemblée nationale; parce que, comme le pieux Samaritain, la compassion m'aura fait descendre de cheval, que je lui aurai ordonné des saignées et des bains froids; parce que, dans la démence de notre Solon (1), j'aurai contemplé quelque temps, non sans verser des larmes, ce grand exemple des misères humaines; parce que j'aurai remis au nº 27 à rapporter la discussion du

(1) Sièyes, dont il avait longuement critiqué le projet de loi sur la presse.

droit de faire la paix ou la guerre, doit-on conclure que le silence de mon nº 26 était acheté! Ainsi je ne pourrai avoir le col enveloppé d'un mouchoir et me plaindre d'une esquinancie sans qu'on me reproche aussi une argyrancie! Ingrat Robespierre!

Mais Robespierre n'entendait point la plaisanterie. Un jour il écrit à Camille, pour « relever une erreur où il avait été induit sur un fait qui le concernait », une lettre magistrale qu'il terminait ainsi :

« J'espère, Monsieur, que vous voudrez bien rendre ma déclaration publique par la voie de votre journal, d'autant plus que votre zèle magnanime pour la cause de la liberté vous fera une loi de ne pas laisser aux mauvais citoyens le plus léger prétexte de calomnier l'énergie des défenseurs du peuple.

» *Signé* : DE ROBESPIERRE. »

Desmoulins lui répond avec son esprit habituel :

Si j'insère cet *errata*, mon cher Robespierre, c'est seulement pour montrer ta signature à mes confrères les journalistes, et leur apprendre à ne plus estropier un nom que le patriotisme a illustré (1). Il y a dans ta lettre une dignité, une gravité sénatoriale, qui blesse l'amitié de collége. Tu es fier, à bon droit, du laticlave de député à l'Assemblée nationale. Ce noble orgueil me plaît, et ce qui me fâche bien davantage, c'est que tous ne sen-

(1) On trouve presque partout, en effet, dans les journaux du temps, *Roberspierre, Robertspierre, Roberts-Pierre,* etc. Tous les noms propres, d'ailleurs, sont orthographiés à tort et à travers dans les journaux et les écrits de cette époque. Desmoulins lui-même écrit en deux mots le nom de Danton, ainsi : d'Anton, et l'on a peine, à première vue, à reconnaître sous ce déguisement le terrible démagogue.

tent pas ainsi que toi leur dignité. Mais tu devais saluer au moins un ancien camarade d'une légère inclination de tête. Je ne t'en aime pas moins, parce que tu es fidèle aux principes, si tu ne l'es pas autant à l'amitié. Cependant, pourquoi exiger de moi cette rétractation? Quand j'aurais légèrement altéré la vérité dans l'anecdote que j'ai contée, puisque ce fait est honorable pour toi, puisque j'ai dit sans doute ta pensée, si ce ne sont tes paroles expresses, au lieu de désavouer le journaliste si sèchement, tu devais te contenter de dire, comme la cousine, dans la charmante comédie du *Mort supposé* :

Ah! monsieur, vous brodez.

Tu n'es pas de ces hommes faibles dont parle J.-J. Rousseau, qui ne veulent pas qu'on puisse répéter ce qu'ils pensent, et qui « ne disent la vérité qu'en déshabillé ou en robe de chambre », et non point dans l'Assemblée nationale ou dans les Tuileries.

Camille avait voué à Robespierre une affection, une admiration, qui ne se démentirent pas un instant; il n'en parlait jamais sans joindre à son nom les épithètes d'*éloquent*, d'*incorruptible*, de *sage*; il était, à ses yeux le *Caton*, l'*Aristide* de l'Assemblée, le *nec plus ultra* du patriotisme; Robespierre, Danton et le *divin* Marat sont les seuls hommes auxquels l'amitié de l'inconstant Camille soit restée à peu près fidèle. L'Ami du Peuple pourtant ne lui épargnait pas les coups de son rude boutoir, et plus d'une fois il le persiffla cruellement.

Malgré tout votre esprit, mon cher Camille, lui écrivait-il un jour, vous êtes encore neuf en politique. Peut-être cette aimable gaîté qui fait le fond de votre caractère et qui perce sous votre plume dans les sujets les plus graves s'oppose-t-elle au sérieux

de la réflexion, et à la solidité des discussions, qui en est le résultat. Je le dis à regret, en consacrant votre plume à la patrie, combien vous la serviriez mieux si votre marche était ferme et soutenue! mais vous vacillez dans vos jugements; vous blâmez aujourd'hui ce que vous approuverez demain; vous préconisez des inconnus pour l'œuvre la plus mince; vous paraissez n'avoir ni plan ni but... (1).

Mon pauvre Camille, lui répète-t-il ailleurs, la manie de faire de l'esprit vous tourmente si fort que vous sacrifiez au plaisir de paraître piquant jusqu'à la crainte de paraître fou, et que vous aimez mieux être le paillasse de la liberté que d'en être l'apôtre (2).

Desmoulins avait d'abord reçu ces corrections, comme il recevra plus tard les admonestations de Robespierre, avec la soumission d'un fils qui ose à peine se permettre quelques observations; mais cette dernière algarade, amenée par une malheureuse faute d'impression, le piqua au vif.

Il paraît que dans mon numéro 73 il y a une faute grossière d'impression: *exercer l'apostat*, pour *exercer l'apostolat*, quoique les numéros qui me restent portent l'*apostolat*. D'abord la langue indique qu'il faut lire apostolat, ensuite le sens de la phrase, car dans cette phrase je loue Marat de sa constance. Cependant Marat part de là pour m'adresser huit pages d'injures. Ecoute, Marat, je te recommande seulement de ne pas t'autoriser tout à fait tant de l'exemple de Gauthier, et de calomnier un peu moins, même les gens en place. Quant à moi, je te permets d'en dire tout le mal que tu voudras. Tu écris dans un souterrain, où l'air ambiant n'est pas propre à donner des idées gaies, et peut faire un Timon d'un Vadé. Tu as raison de prendre sur moi le pas de l'ancienneté et de m'appeler dédaigneusement *jeune homme*, puis-

(1) L'*Ami du Peuple*, 16 août 1790. — (2) *Ibid.*, 5 mai 1791.

qu'il y a vingt-quatre ans que Voltaire s'est moqué de toi ; de m'appeler *injuste*, puisque j'ai dit que tu étais celui de tous les journalistes qui a le plus servi la Révolution ; de m'appeler *malveillant*, puisque je suis le seul écrivain qui ait osé te louer ; enfin de m'appeler *mauvais patriote*, puisqu'il s'est glissé sur quelques numéros une faute d'impression si lourde, que personne ne peut s'y méprendre. Tu auras beau me dire des injures, Marat, comme tu fais depuis six mois, je te déclare que, tant que je te verrai extravaguer dans le sens de la Révolution, je persisterai à te louer, parce que je pense que nous devons défendre la liberté, comme la ville de Saint-Malo, non-seulement avec des hommes, mais avec des chiens.

Je demande pardon à mes lecteurs, ajoutait Camille, d'avoir pris dans mon journal, pour la réponse à Marat, un terrain qui appartient tout entier aux affaires publiques. En cela, j'ai eu la faiblesse de suivre son exemple. Les journalistes sont comme les poètes, *genus irritabile*. C'est bien assez que je dédaigne de faire attention au tombereau d'injures aristocratiques qui ne manque pas de s'arrêter tous les matins devant ma porte : c'est un fumier qu'y laissent Marchand, Champigny, Gauthier, Etienne, et qui engraisse mes terres. Mais quand je vois la charretée aux trois couleurs de Marat s'y arrêter aussi, mon respect pour le charretier tricolore m'oblige à lui faire des observations.

Desmoulins, en effet, dédaigne les attaques des écrivains royalistes, qui ne le ménagent pourtant pas ; il s'en est expliqué une fois pour toutes. Mais cela ne veut pas dire qu'il ne leur rendait pas guerre pour guerre.

Mes honnêtes confrères les auteurs de la *Chronique du Manége* prennent soin de ma célébrité. Ils viennent de publier ma vie dans les formes, sous le titre modeste de *Faits et gestes de Camille Desmoulins*. Je commence à me croire un personnage, puisque j'ai des biographes si illustres ; il ne manque plus à ma

gloire que d'entendre crier dans les rues : *Grande trahison de Camille Desmoulins*, et je suis marqué du sceau de l'immortalité. De tous les détracteurs de mes pauvres feuilles, nul n'a la dent plus acérée et plus longue, comme de raison, que ces journalistes louveteaux :

Lupi ceu quos improba ventris
Exegit cæcos rabies.

Ils ne me pardonnent pas ces deux gros bataillons de souscripteurs dont j'ai eu tort de me vanter, et où je crains bien que la désertion ne se mette...

Ma reconnaissance pour le sieur Marchand, que j'apprends être auteur de la *Chronique du Manége*, et mon Plutarque, m'oblige à lui observer, puisqu'il m'appelle folliculaire comme lui, qu'il y a cette différence entre moi et ce confrère bénévole, qu'il ne m'est jamais arrivé de fouiller dans la vie privée de qui que ce soit. Le folliculaire Camille, qui se dévoue à la haine et brave les menaces et les outrages pour éclairer ses concitoyens sur la vie publique de ceux qu'ils ont mis à leur tête, exerce, en effet, la censure, la plus importante comme la plus honorable magistrature chez un peuple libre; au lieu que le folliculaire Marchand, qui remplit sa Chronique de mes prétendus faits et gestes, et de la vie d'un citoyen qu'il ne connaît pas, serait vil et odieux si ces faits étaient vrais, et lorsqu'il les controuve, c'est un libelliste digne de la sévérité des lois. Qu'il n'appréhende pas néanmoins que je l'invoque; je n'invoque qu'une chose : la liberté de la presse pour moi; et contre moi, j'en permets jusqu'à la licence. Quel mal me font les libelles qui pleuvent depuis quelque temps sur ma tête? Je passe la main sur mon front, et je ne me sens point blessé. Ce n'est que pour les hommes sans philosophie qu'il faut des lois en cette matière. Je serai toujours fort aise qu'un pauvre diable dîne à mes dépens, et tire un assignat de 25 liv. sur ma vie secrète. L'espèce humaine est si mêlée de méchants et de scélérats que, quand on veut être homme de bien, avoir une patrie et aimer le peuple, on doit se croire trop heureux d'en être quitte pour des outrages, et de n'être pas massacré, pendu ou

éventré, comme on doit s'y attendre et comme l'ont été tant de patriotes à Nancy.

Mais il se montrait, et à bon droit, plus sensible aux attaques qui lui venaient assez souvent, sous forme de leçon, du camp des patriotes. Ainsi cette légèreté qu'il apportait dans les affaires les plus sérieuses lui valut de fréquentes admonestations ; Brissot la lui avait reprochée avant Marat, dans une longue et curieuse polémique dont nous avons parlé à l'article du *Patriote français*, et que Brissot avait terminée par quelques conseils « dictés par l'amitié autant que par le patriotisme, car, disait-il, je ne sais point haïr (1), et je ne puis vous voir avec indifférence dans un mauvais parti » :

Vous êtes jeune, Camille Desmoulins, la candeur est sur vos lèvres ; vous comptez toujours écrire sous sa dictée, mais vous êtes souvent dupe de cette candeur même. Vous la prêtez aux autres, à ces hommes astucieux qui empoisonnent votre esprit en le remplissant de terreurs, de contes, de calomnies, en échauffant votre imagination contre des chimères qui convertissent votre talent patriotique en un stylet dangereux avec lequel ils percent vos amis et leurs ennemis.

Vous accusez avec une légèreté qui a fait douter plus d'un sage de votre probité. Montaigne disait : Ces gens sont si alertes à vous soupçonner de corruption, parce qu'ils sont susceptibles de s'y prêter. *Ex infirmitate sua de virtute ferunt sententiam,* dit Sénèque.

Comment n'avez-vous pas vu que cette facilité à prodiguer des

(1) C'est aussi ce que madame Roland dit de Brissot, dans le portrait qu'elle nous a laissé de ce célèbre Girondin : « Il ne peut pas haïr ; on dirait que son âme, toute sensible qu'elle soit, n'a point de consistance pour un sentiment aussi vigoureux. »

éloges et décerner l'apothéose à des hommes que vous traînez ensuite dans la boue, que votre facilité à dénoncer, sans preuves, ceux que vous avez divinisés, que votre fécondité en sarcasmes et en injures, discréditeraient, sinon les principes, car ils sont maintenant au-dessus des attaques comme des inconséquences de leurs défenseurs, au moins les leçons que vous donnez au public? Un journaliste doit le respecter, doit se respecter lui-même; dans les combats qu'il livre à ses adversaires, il doit plus souvent employer la raison que l'arme du sarcasme, et quand il emprunte cette dernière, ce doit être avec sobriété : car ces répétitions dégoûtent, et surtout lorsqu'elles dégénèrent en injures grossières et dignes des anciennes halles. Je ne doute point qu'à cet égard vos excès, comme ceux de l'*Ami* et de l'*Orateur du Peuple*, n'aient plus nui à la cause de la liberté indéfinie de la presse que tous les sophismes de ses adversaires... Ce n'est point avec de pareilles armes que l'on consolidera notre Révolution. Nous sommes arrivés au temps où les déclamations et les injures, rejetées dans le néant, vont faire place au langage de la raison : il est de votre devoir de vous y préparer.

Les fonctions de journaliste populaire, dont vous vous êtes chargé, vous astreignent à étudier, à approfondir les principes de la liberté, à connaître l'histoire des républiques modernes, à étudier les détails par lesquels l'aristocratie rusée détruit successivement tous les grands principes. Il ne vous suffira plus de vous récuser pour cause d'ignorance : un journaliste qui veut défendre la liberté doit ou poser la plume, ou s'enquérir de tout ce qui peut servir, soit à la compromettre, soit à la défendre...

En un mot, Camille Desmoulins, voulez-vous être utile avec votre talent? étudiez et méditez. — Voulez-vous être indépendant? dînez chez vous, et ne dînez jamais chez les chefs de parti ou les gens en place. — Voulez-vous toujours les juger sainement et sûrement? jugez-les par les faits et leurs opinions, et jamais par des historiettes et des suppositions. — Enfin ne divinisez jamais aucun homme; ne jurez jamais sur aucun nom, et, pour en finir avec vous par une citation qui convienne à votre luxe d'érudition, dites, avec je ne sais quel saint : *Cum enim quis dicat :*

Ego quidem sum Pauli; alius autem : Ego Apollo. Quid igitur est Apollo? quid vero Paulus? — Encore un mot... Auguste pouvait attacher à son char Horace et Virgile; mais Lépide ou Céthégus ne réussiront jamais à attacher au leur Camille Desmoulins.

Camille n'était pas homme à courber silencieusement la tête sous cette leçon; il répond donc, et longuement, à son austère confrère.

Jusqu'ici je n'avais été attaqué que par des injures honorables : que je vous sais gré, Brissot, de m'attaquer dans les formes, et de m'assigner au tribunal de l'opinion par trois grandes épîtres, d'un ton grave, sententieux, et bien libellées! C'est mon élément que le genre polémique. Et puis l'accusation est le crible du patriotisme et l'épreuve du citoyen. Je ne saurais estimer parfaitement l'homme dont on ne dit point de mal. L'obscurité et la nullité sont un abri si sûr contre la médisance! Mais avoir été accusé comme Caton soixante et dix fois, ou seulement trois fois par le tribun Brissot, et l'avoir fait descendre de sa tribune couvert des murmures improbatifs et désobligeants du peuple romain, rien n'est plus glorieux.

Après cet exorde, Desmoulins entrait en matière, et discutait les reproches de Brissot. Arrivé à la douzième page, il n'en était encore qu'aux premiers points de sa défense. Force lui est donc de renvoyer *la fin à l'ordinaire prochain*. Mais le numéro suivant se trouva rempli d'autres choses, et Camille n'y aurait probablement plus songé, lors même que le travail des élections qui se préparaient ne serait pas venu mettre fin à cette querelle de famille.

Nous sommes à la veille des élections, dit alors Desmoulins,

après avoir pris Péthion pour arbitre entre lui et Brissot : je me mets avec franchise au nombre des candidats, et mon confrère n'aurait pas dû attendre ce moment pour cacher au fond d'une lettre emmiellée le plus grand reproche qu'on puisse faire à un journaliste, celui d'être un calomniateur... Je fais grâce à Brissot de la suite de ma réponse que je lui avais promise. Quand M. Pio ne m'aurait pas communiqué une lettre que lui a écrite depuis J.-P. Brissot, où il avoue que j'ai raison contre lui, l'injustice qu'il s'était permise à mon égard ne m'eût point fait user de représailles, et j'avais déclaré à mes amis qu'en considération des grands services qu'avait rendus son journal, et de la foule d'excellents principes qu'on y trouvait, malgré ses hostilités, c'est un des candidats, après Danton, Garran de Coulon et Manuel, que je recommanderais le plus vivement aux quatre-vingt-trois départements pour la prochaine législature.

Cependant Desmoulins garda contre Brissot une rancune qui trouvait un aliment et un prétexte dans les attaques du *Patriote français* contre les Jacobins. Ce n'est plus pour lui ce républicain « signalé par son patriotisme et ses importants services dans le Comité des recherches, ce martyr de la liberté sous l'ancien régime, ce Père de l'Eglise, ce Romain, cet athlète de tous les jours, si redoutable aux ennemis de la Constitution »; Camille n'a bientôt plus que des paroles aigres-douces pour cet ami qu'il avait tant prôné, qu'il avait choisi pour témoin lors de son mariage.

Une affaire particulière acheva d'envenimer les rapports des deux écrivains patriotes, et amena entre eux une rupture qui fut féconde en résultats politiques. Desmoulins avait quitté le journalisme,

et après trois années des services les plus actifs sous la bannière de la Révolution, il s'était retrouvé politiquement dans la même position que le premier jour. Ne voulant point rester à la charge de la famille à laquelle il s'était allié dans l'intervalle, il s'était déterminé à reprendre la carrière d'avocat, dans laquelle il avait débuté.

Je ne sais point intriguer, ni même demander, écrivait-il à son père à cette occasion. Voilà pourquoi j'ai vu tous mes cadets dans la Révolution me passer sur le corps. Malgré cela, comme je suis abondamment pourvu de philosophie, et que, dans tout ce que j'ai fait et écrit depuis trois ans, je n'ai fait que suivre ma conscience et ma haine innée des abus, je me console aisément de l'ingratitude publique avec le témoignage de ma propre estime, et, après avoir tour à tour élevé ou abaissé Mirabeau, Lafayette et les Lameth, selon qu'ils se montraient amis ou ennemis de la nation; après avoir tant contribué à élever à la mairie et aux places qu'ils occupent mon cher Péthion et tous nos féaux, Robespierre, Rœderer, Manuel, etc., je rentre, après la Révolution, dans le barreau, où la Révolution m'a trouvé quand elle a commencé.

Ainsi redevenu avocat, il s'était chargé, en janvier 1792, de la défense d'un escroc fileur de cartes, d'un grec, comme nous disons aujourd'hui, et il l'avait vu condamner à six mois de prison. Appel fut formé contre ce jugement; mais on n'en tint aucun compte. Camille alors fit apposer dans tout Paris un immense placard rouge où il dénonçait à l'indignation publique cette violation du droit com-

mun, « cet abus de pouvoir ». Après une courte discussion de droit, il ajoutait :

Si lorsque nos ancêtres n'étaient pas corrompus, si, lorsque Tacite les proposait aux Romains comme des modèles de vertu, c'est une vérité historique et incontestable que, dans les forêts de la Gaule et de la Germanie, nos pères jouaient au *trente-et-un*, et même au *biribi*, leur liberté individuelle ; si ces hommes, qui avaient la servitude en horreur, mettaient pourtant dans un cornet le bonnet de la liberté et se faisaient esclaves, tant ils étaient, disent les historiens, observateurs religieux de leur parole et gens d'honneur, est-il si étrange que cette passion pour les jeux de hasard se soit perpétuée de nos jours, et se soit renouvelée avec fureur depuis que la Déclaration des Droits a proclamé la *liberté de faire tout ce qui ne nuit qu'à soi-même, sans nuire à autrui ?*

Cette paradoxale apologie de la passion du jeu, rédigée d'ailleurs dans les termes les plus virulents, indigna tous les honnêtes gens, et le *Patriote français* la flétrit justement.

« Cette affiche, dit la *Semaine politique et littéraire* (6 février 1792), a attiré à Camille Desmoulins, dans le journal de M. Brissot, la bordée d'injures que voici, et qui n'a pas manqué d'être répétée par la *Gazette universelle*, la *Chronique de Paris* et le *Modérateur*.

Toutes les murailles sont *salies* d'un placard rouge, signé Camille Desmoulins, dans lequel, après une justification *sophistique* de quelques banquiers et *souteneurs de tripots* condamnés par le tribunal de police correctionnelle, après de *grossières injures* vomies contre des juges *qui ont fait leur devoir*, on trouve une *invective abominable contre les mœurs*, et une *scandaleuse apologie*

des jeux de hasard. — Cet homme ne se dit donc patriote que pour *calomnier le patriotisme!*

» Camille Desmoulins ne pouvait pas manquer de répondre à une provocation si injurieuse. Voici la lettre à J.-P. Brissot qu'il me prie de lui faire parvenir par la voie de ce journal :

Paris, ce 1er février l'an IIIe, et non IVe, de notre ère, en dépit du décret Ramond.

J.-P. Brissot,

Les lâches journalistes qui m'ont attaqué depuis que j'ai quitté la carrière athlétique n'oseraient le faire si je tenais encore le ceste. Après les avoir tant de fois convaincus de mauvaise foi et d'incivisme, après les avoir fait pirouetter, comme Lycas, sous le fouet de la censure, je ne m'étonne pas qu'ils poursuivent de leurs cris le censeur devenu émérite; mais si j'ai pris les invalides, je vais vous montrer que je ne suis pas encore hors de combat. J'opposerai toujours le plus froid mépris aux injures des journalistes feuillants : comment pourrais-je être jaloux des suffrages de journaux diffamés par les éloges de Dandré, Bailly, Lafayette, et de la pétition individuelle du directoire du département de Paris, etc., etc.? Il me suffira de répondre à ces messieurs, comme j'ai fait par la voie du journal de Gorsas et du vôtre : « Que la haine, la jalousie et les ressentiments personnels, depuis si longtemps à l'affût s'il n'échappe rien à ma plume dont ils me puissent faire rougir, désespèrent qu'elle cesse d'être irréprochable et incorruptible. J'écris en présence de mes ennemis, et je ne leur donnerai pas cette joie. Pour réponse aux vagues déclamations de mes détracteurs, je n'aurai jamais besoin que de les renvoyer à l'ouvrage qu'ils calomnient, de leur faire le défi d'imprimer la page *si criminelle,* et de prendre pour juge, entre eux et moi, le public, le juré d'opinion. Mes concitoyens trouveront toujours dans mes écrits le même cachet de probité, de bonne foi et de haine pour

les oppresseurs couronnés, enhermínés et empanachés. Je serai toujours Camille Desmoulins. » Il suffit de cette réponse circulaire au *Chroniqueur*, *Modérateur*, et consors. Mais vous, J.-P. Brissot, vous méritez des égards, et je ne vous tiens pas quitte pour l'amendement que vous avez inséré dans votre numéro du lendemain. Aussi bien le sous-amendement que vous y avez joint a-t-il conservé à votre feuille de la veille tout son venin. Il ne vous sert de rien de dire que la diatribe n'est pas de vous, qu'elle est avouée et signée *Girey-Dupré*. Le maître est responsable des délits du domestique, et le régent de ceux qui sont sous la férule. Il est commode à un journaliste de prendre ainsi M. Girey en croupe pour couvrir son dos; mais je saute à la bride, parce que c'est vous qui la tenez, et qui m'avez lâché cette ruade. Il y a longtemps que j'ai remarqué cette malveillance pour moi. Avant d'éclater par des injures, elle transpirait encore, il y a quinze jours, par un éloge perfide et des louanges amères, dans votre second discours sur la guerre à la séance des Jacobins. Je vous avertis qu'on ne réussira pas à *brissoter* ma réputation. C'est moi qui vais vous arracher le masque; mais je ne veux point me fâcher et vous rendre injures pour injures, je vais vous dire seulement quelques vérités. Je suis bien aise de vous faire voir que *cet homme qui ne se dit patriote que pour calomnier le patriotisme* avait ample matière à médire de votre patriotisme, que vous lui aviez quelque obligation de son silence, et qu'il eût été de votre sagesse de ne pas provoquer la verge de notre tribunal correctionnel...

Que la Sorbonne mette un embargo sur l'aérostat de Charles et Robert, elle se détermine d'après le principe qu'un homme n'a pas le droit de risquer sa vie, et, d'après les arguments de l'abbé Royou sur le suicide, on comprend qu'elle aurait de même mis son *veto* au départ de Jason faisant voile sur le premier navire Argo; mais, d'après les articles 4 et 5 de la Déclaration des Droits, j'avoue que j'en suis venu à douter parfois si nos lois correctionnelles contre les jeux n'étaient pas tout aussi ridicules et plus inconséquentes que le décret de la Sorbonne contre les aérostats. Telles sont du moins les réflexions que j'ai faites en voyant l'igno-

rance et le patriotisme déchirer mon affiche, et des barbouilleurs de papier y jeter leur encre. Je ne doute pas, dom Brissot, qu'il ne reste dans votre cornet de quoi faire encore la dépense d'un volume et d'un centième tome ajouté à vos politiques en réponse à ces réflexions. Votre ambition démesurée a cru trouver l'occasion favorable de s'agrandir et de faire des conquêtes sur ma petite réputation. Fidèle à mon système, je suis resté sur la défensive, j'ai repoussé d'abord votre agression, et il me semble que je me suis assez bien justifié de ce que j'avais dit, et même de ce que je n'avais pas dit. Maintenant je vais vous attaquer à mon tour : nous verrons comment vous soutiendrez la guerre offensive, que vous aimez tant.

Attends-moi, Brissot, *à l'ordinaire prochain.*

Dans un second article, en effet, Desmoulins ramasse et jette à la figure de Brissot toutes les calomnies que nous savons et qui traînaient depuis trois ans dans les ruisseaux; puis il lui reproche, comme nous l'avons dit plus haut (p. 283), d'avoir affiché des sentiments républicains, alors que les plus fougueux démocrates étaient convenus de taire les leurs, et s'étaient interdit à ce sujet toute allusion qui eût pu effaroucher la nation, très-peu-préparée à cette idée de république. Il lui reproche encore ses attaques contre Barnave et les Lameth.

Etait-il encore d'une bonne politique de poursuivre avec tant d'acharnement Barnave et les Lameth, de les forcer presque à se jeter dans le parti de la cour, dans le temps qu'ils soutenaient presque seuls la société des Jacobins contre tant d'ennemis, et lorsque la société leur devait tant? Je sais qu'ils n'avaient pour guide que leur ambition, qu'ils voulaient gouverner et qu'ils se servaient de la société comme d'un marche-pied pour monter au

ministère, mais ils nous défendaient contre les satellites de Lafayette et contre le comité autrichien. Que m'importe qu'ils veulussent être ministres? Cela ne pouvait importer qu'à d'autres ambitieux qui spéculaient, pour eux-mêmes ou pour leurs amis, sur le ministère, et qui les trouvaient sur leur chemin. Le citoyen passionné pour la liberté se sert de tous les instruments pour la consolider ; il se sert de la tête d'Alexandre Lameth et de la langue de Barnave, comme un dévot curé fait sa vierge de Saint-Sulpice avec des pots de chambre.

Il terminait cette longue philippique par cette étrange conclusion, bien digne des prémisses :

Enfin, lorsque nous ne pouvons nous dissimuler qu'à la différence des révolutions du XVI[e] siècle, qui tiraient leur force de la vertu et avaient leurs racines dans la conscience ; à la différence de ces révolutions que le protestantisme opérait dans l'Angleterre et dans tout le nord, plutôt des réformes religieuses que civiles, et soutenues par le fanatisme et par les espérances d'une autre vie, notre révolution, purement politique, n'a ses racines que dans l'égoïsme et dans les amours-propres de chacun, de la combinaison desquels s'est composé l'intérêt général ; dans une telle révolution, était-il d'une bonne politique, quand le clergé et la noblesse, l'orgueil et l'oisiveté, tous les abus et tous les privilèges, étaient déjà soulevés contre elle, quand on avait soulevé une partie du commerce par la ruine de la plus florissante de nos colonies, de chercher encore à cette révolution des ennemis dans toutes les passions, d'effaroucher la corruption, de pousser la sévérité contre les joueurs jusqu'à violer la loi même ; de prêcher la réforme par l'envoi de sept cents personnes en quinze jours à Bicêtre ou à l'hôpital ; de sévir contre les vices avant que l'éducation nous ait donné des mœurs et des vertus, et de retirer les oignons d'Égypte avant d'avoir fait pleuvoir la manne? Croyez-vous avoir consolé le peuple du renchérissement du sucre par un sermon sur la superfluité du sucre, et ne voyez-vous pas qu'il n'y a que le prêtre et celui qui promet aux hommes le ciel et les jouis-

sensées d'une autre vie qui ait le droit de leur faire supporter sans se plaindre les privations de celle-ci ?

Desmoulins voua dès lors à Brissot une haine qu'on peut bien appeler mortelle, car *Brissot démasqué par Camille* fut un des préludes de ce procès de sang qui plus tard emporta la Gironde.

Ces luttes corps à corps plaisaient d'ailleurs fort à Camille, il était là dans son élément. En général il ne se perd guère dans les discussions théoriques ; l'escrime vive, agile, toujours prête à la riposte, l'invective, la personnalité railleuse, c'est là qu'il triomphe, et nous n'avons pas besoin de dire que souvent la prévention l'aveugle et la médisance devient calomnie. De là aussi, par une conséquence naturelle, tandis que ses dogmes politiques restent invariables, ses opinions sur les hommes varient singulièrement. Comme il en convenait lui-même tout-à-l'heure, toute sa vie se passa à élever et à abaisser les mêmes hommes, à les glorifier et à les perdre, pour les regretter ensuite ; ses enthousiasmes sont aussi prompts que ses préventions, et ses préventions lui suffisent pour motiver des condamnations. Necker, Mirabeau, Lafayette, ne feront que précéder Brissot, Péthion, Robespierre, que tour à tour il aima, loua, détesta, insulta et combattit à outrance. Inconstant et léger, il fut toujours aussi dangereux ami que dangereux ennemi ; personne ne pouvait compter sur lui.

[redacted]

L'homme sur lequel il s'est le plus contredit est Mirabeau, et ses divers jugements sur l'illustre tribun sont curieux à lire ; en voici quelques échantillons :

Mirabeau est d'abord pour lui *saint Mirabeau*, *le divin Mirabeau* : la canonisation ne lui coûte rien.

Bientôt il reprochera à *son cher Mirabeau*, *qui a si bien mérité de la nation*, *et à qui il semble que le nom de Démosthènes devrait suffire*, *de tenir encore à un misérable titre et de signer toujours* LE COMTE DE MIRABEAU ; mais il n'en est pas moins le grand Mirabeau, qu'on doit désigner ainsi pour le distinguer de son gros ivrogne de frère, le royaliste, et pour ne pas confondre *Mirabeau-Tonnerre* et *Mirabeau-Tonneau*.

Puis, pendant longtemps, il en parle seulement en passant, et semble éviter de se prononcer sur son compte, sans doute par respect pour son ancienne amitié.

Mais bientôt le *saint*, le *très-saint Mirabeau* se rangeant plus décidément du côté de la cour : « La motion Mirabeau (1), dit Desmoulins, est contradictoire, hétérodoxe, caco-politico-ministérielle. Il faut que j'aime grandement l'auteur pour ne pas lui donner d'autres épithètes. »

Enfin, dès le numéro suivant, il n'a plus de ménagements, et raconte avec un plaisir amer la

(1) Il s'agissait de donner aux membres de la famille royale la permission de quitter la France.

scène d'humiliation que Lameth et Duport firent subir à Mirabeau aux Jacobins. Ce n'est plus que *Machiavel-Mirabeau*.

Tout à coup la mort de Mirabeau paraît arrêter Camille dans son passage de l'amitié à la haine. Il semble alors que, pour un moment, il retrouve son ancien enthousiasme pour le grand orateur :

« Mirabeau se meurt... Mirabeau est mort ! *De quelle immense proie la mort vient de se saisir !* J'éprouve en ce moment le même choc d'idées, de sentiments, qui me fit demeurer sans mouvement et sans voix devant cette tête pleine de systèmes, quand j'obtins qu'on me levât le voile qui la couvrait, et que j'y cherchais encore son secret, que le silence de la mort ne gardait pas mieux que la vie... Cette tête semblait vivre encore, et avait conservé tout son caractère. C'était un sommeil, et, ce qui me frappa au delà de toute expression, telle on peint la sérénité du sommeil du juste ou du sage. Jamais je n'oublierai cette tête glacée, et la situation déchirante où sa vue me jeta. Mirabeau est mort en odeur de patriotisme. »

Dès le numéro suivant, le ton change, et l'admiration affectueuse fait place à un étonnement douloureux, mêlé de soupçons.

« Lorsqu'on m'eut levé le drap mortuaire, à la vue d'un homme que j'avais idolâtré, j'avoue que je n'ai pas senti venir une larme, et que je l'ai

regardé d'un œil aussi sec que Cicéron regardait le corps de César percé de vingt-trois coups. *Je contemplais ce superbe magasin d'idées, démeublé par la mort; je souffrais de ne pouvoir donner des larmes à un homme, et qui avait un si beau génie, et qui avait rendu de si éclatants services à sa patrie, et qui voulait que je fusse son ami.* Je pensais à cette réponse de Mirabeau mourant à Socrate mourant, à sa réfutation du long entretien de Socrate sur l'immortalité par ce seul mot : DORMIR. Je considérais son sommeil, et, ne pouvant m'ôter de l'idée ces grands projets contre l'affermissement de notre liberté, et jetant les yeux sur l'ensemble de ses deux dernières années, sur le passé et sur l'avenir, à son dernier mot, à cette profession de matérialisme et d'athéisme, je répondais aussi par ce seul mot : TU MEURS. — La douleur du peuple l'a jugé moins sévèrement... »

Enfin le testament de Mirabeau est ouvert et dévoile la vénalité du grand tribun : dès lors il n'est plus pour Camille que *Judas-Mirabeau*.

Ces variations, que l'on a souvent signalées dans les jugements de Camille sur ses contemporains, fait observer avec quelque raison M. Eug. Despois après avoir dressé cette sorte de bilan de Mirabeau, s'expliquent jusqu'à un certain point par les revirements si soudains, si fréquents, chez les hommes qui ont marqué dans l'histoire de notre Révolution;

par ces changements, effet de la trahison chez quelques-uns, de la lassitude et de l'effroi chez le plus grand nombre. Ainsi, on voit par l'exemple de Mirabeau que les contradictions de Camille ne sont pas toujours aussi inexplicables qu'on le suppose quelquefois : assurément le courtisan des derniers mois ne ressemblait que de bien loin au tribun de 1789.

C'est l'explication que Desmoulins donnait lui-même de sa mobilité, qu'il n'eût pas été éloigné d'élever à la hauteur d'un système politique. Écoutez-le plutôt :

Comment ne voyez-vous pas, répondait-il à Brissot, qu'en cet endroit de votre mercuriale, c'est à la fois votre procès que vous faites et mon plus bel éloge ?... L'avantage que j'ai sur vous, c'est d'avoir proportionné ma censure à la gravité des cas ; c'est, comme vous me le reprochez, de me passionner pour et contre. Je couronne encore avec plus de plaisir, le lendemain, les mêmes personnages que j'ai persifflés la veille. Y a-t-il de plus forte preuve d'impartialité ? Y a-t-il de meilleure preuve que ce ne sont point les hommes publics que je hais, mais le bien public que j'aime ? J'ai varié souvent, parce qu'il y a si peu d'hommes conséquents ; mais, je l'ai déjà dit, ce n'est point la girouette, c'est le vent qui tourne.

Mais Brissot n'était pas le seul de son avis, et cette versatilité valut un jour à Camille une rude leçon de la part de son cher Robespierre, qui le connaissait bien. C'était au commencement de l'an II. Les Jacobins procédaient à l'épuration des membres de leur société. Camille venait de publier

une brochure où il prenait chaleureusement la défense du général Arthur Dillon, bon militaire, mais réputé aristocrate, et il courait, pour ce fait, le risque d'être rayé, quand Robespierre vint à son secours, et le sauva en l'accablant sous le poids de cette écrasante apologie : « Il faut considérer Camille Desmoulins, dit-il, avec ses vertus et ses faiblesses. Quelquefois faible et confiant, souvent courageux et toujours républicain, on l'a vu successivement l'ami de Mirabeau, des Lameth, de Dillon, mais on l'a vu briser ces mêmes idoles qu'il avait encensées ; il les a sacrifiées sur l'autel qu'il leur avait élevé, aussitôt qu'il a reconnu leur perfidie. En un mot, il aime la liberté par instinct et par sentiment, et n'a jamais aimé qu'elle, malgré les séductions puissantes de tous ceux qui la trahirent. J'engage Camille Desmoulins à poursuivre sa carrière, mais à n'être plus aussi versatile, et à tâcher de ne plus se tromper sur le compte des hommes qui jouent un grand rôle sur la scène politique. »

Quelques mois après, Desmoulins était de nouveau cité à la barre des Jacobins pour son *Vieux Cordelier*, et Robespierre le couvre encore une fois de sa protection, mais c'est avec une hauteur, avec un dédain, qui durent faire présager au pauvre Camille le sort que lui réservait son bon ami. Il faut, dit-il, distinguer l'auteur de ses ouvrages.

« Camille est un bon enfant gâté, qui avait d'heureuses dispositions, mais que les mauvaises compagnies ont égaré... Vous voyez dans ses ouvrages les principes les plus révolutionnaires à côté des maximes du plus pernicieux modérantisme... A l'aide de sa massue redoutable, il porte le coup le plus terrible à nos ennemis ; à l'aide du sarcasme le plus piquant, il déchire les meilleurs patriotes. Desmoulins est un composé bizarre de vérités et de mensonges, de politique et d'absurdités, de vues saines et de projets chimériques... »

Quoi qu'il en soit, c'est dans l'attaque surtout que se montre le talent de Desmoulins ; il excelle dans la satire et dans la charge : c'est là son plus grand, pour ne pas dire son seul mérite. Nous mettrons encore sous les yeux de nos lecteurs quelques-unes de ses vives peintures.

Nous l'avons déjà entendu tout à l'heure s'égayer, et dans une circonstance assez sérieuse pour lui, sur le compte de Bergasse. C'est un des plastrons auxquels il décoche le plus volontiers ses sarcasmes. Bergasse avait de grande qualités ; mais elles étaient gâtées par un orgueil excessif. Ajoutons qu'il était un des plus fervents adeptes de Mesmer et du magnétisme. C'était plus qu'il n'en fallait pour exercer la malignité de Camille.

En vain Mesmer a épuisé les enchantements de son harmonica pour guérir la fièvre ; en vain, comme l'ange autrefois descendait dans le lac et remuait l'eau de la piscine, d'Eprémesnil est descendu dans le baquet et en a agité l'eau des deux mains avec sa baguette ; en vain il a magnétisé et frotté le pôle noir de son digne ami, les efforts de Mesmer et de Cagliostro, appelés tour à tour, n'ont abouti qu'à faire que la folie du malheureux Bergasse changeât d'objet. Son amour s'est porté successivement sur le feu parlement, sur Mounier, Lally et le révérend père dom Duval d'Eprémesnil. Aujourd'hui, nouveau Narcisse, Bergasse n'aime plus que lui seul. Ce n'est point comme ce berger au bord d'une fontaine, en contemplant son image dans le miroir des eaux, qu'il entre en passion : dans sa chaise à bras, à l'ombre d'un *acacia*, il lit sans cesse des projets de loi ; là il admire la beauté de son génie, il s'idolâtre lui-même et tombe dans de longues extases. Pour lui s'accomplit le désir du comédien Baron d'être élevé sur les genoux des rois et des princesses. Il n'a quitté Versailles et les écuries de Monsieur que pour se retirer à Petit-Bourg, où il partage ses intervalles lucides entre une femme somnambule, qu'il magnétise, et la sœur de Philippe d'Orléans, qu'il aristocratise. Mais il ne tarde pas à retomber dans sa folie ; il demande tantôt si on n'est pas venu des colonnes d'Hercule pour voir le divin Bergasse, comme pour voir Tite-Live ; si le congrès belge ne lui a pas envoyé une ambassade pour lui demander des lois, comme la Pologne à J.-J. Rousseau, et l'Amérique à Mably. Enfin, il s'étonne que la ville de Paris, la ville de Lyon, les quatre-vingt-trois départements, le Comité de Constitution, ne députent pas vers lui pour supplier son astre de remonter sur l'horizon de l'Assemblée nationale, et de ne pas cacher plus longtemps ses rayons dans les eaux du baquet.

Mais il faut le voir aux prises avec l'abbé Maury, qu'il ne nommait jamais sans faire précéder son nom des initiales J... F..., supposées être celles de ses prénoms et disposées en vue d'une grossière

équivoque. Tous les contemporains sont d'accord sur la gaillardise de propos du député de Péronne, la liberté de ses mœurs, et son allure guerrière, pour ne pas dire soldatesque. Ses bravades contre l'Assemblée firent souvent scandale sous tous les rapports, le « formidable géant de la droite » prêtait singulièrement le flanc aux railleries de Desmoulins, qui voyait d'ailleurs en lui un des plus redoutables adversaires de la Révolution.

J'avais entrepris sa guérison, dit Camille ; mais je vois bien que c'est un homme incurable : *il a le courage de la honte,* comme il l'assurait lui-même l'autre jour, c'est-à-dire, pour les personnes qui n'entendent pas ce jargon académique, le courage de ceux qui avalent la honte comme l'eau. Notre homme aux huit cents fermes a fait tant des siennes à la séance du 13 janvier que tous les pères conscrits de la gauche ont crié : *Tolle !* A bas de la tribune ! Qu'on le chasse...

Qu'on se figure la consternation des Augustins, les convulsions de J.-F... Maury. — O J...F.... Maury, s'est-il dit à lui-même, va maintenant te consumer à faire des motions ou incendiaires ou anti-populaires, sois l'âme damnée des aristocrates, crache le sang dans la tribune, mens comme un laquais, nargue les soufflets et les huées : paroles perdues ! infamie perdue ! La tribune n'est plus tenable : les Jacobins sont les maîtres... Les galériens ne voudraient pas souffrir J...F.... Maury pour leur compagnon ; et on le souffre dans l'Assemblée nationale ! On sait que les statuaires ont pris le front de Maury pour celui de l'impudence ; et quand ils le prennent de la tête aux pieds, c'est l'hiéroglyphe et l'emblème des sept péchés capitaux.

Entre les victimes que s'immola le fanatisme révolutionnaire, dit M. Géruzez, une des plus dignes

de regrets et d'hommages, la plus irréprochable peut-être, fut Bailly ; dans la grande hécatombe, il n'y eut pas de sacrifice plus odieux, parce que la victime était le symbole même, le plus pur ministre, le plus sincère adorateur de la liberté, qu'on invoquait en le frappant. Avant d'être immolé par la frénésie d'une foule aveuglée et abrutie, Bailly, qui voulait loyalement maintenir, mais en le limitant, le pouvoir royal, avait été désigné à ses fureurs et voué d'avance à la mort par la presse royaliste. Voici un exemple, entre mille, des aménités des *Actes des Apôtres* à son égard :

Tribun municipal,
Sylvain finira mal,
Et l'écharpe de maire,
Par un vœu populaire,
Sera bientôt, j'espere,
Convertie en licou.

Mais ce n'était pas seulement aux railleries des journalistes de la cour que le maire de Paris se trouva en butte dès le début de sa carrière. Comme tous les hommes modérés, qui sont, au dire de Montaigne, Guelfes aux Gibelins et Gibelins aux Guelfes, il reçut bientôt le feu des deux partis extrêmes. Dès le 2 janvier 1790, Desmoulins, tout en gardant encore quelques ménagements, se fait le complaisant écho des rumeurs populaires qui s'élèvent contre l'honorable magistrat, et le jeune écer-

velé ne craint pas de donner des leçons de sagesse et de patriotisme au président de la séance du Jeu de Paume, au savant illustre, à l'honnête homme, au grand citoyen.

M. Bailly a osé donner des brevets de capitaine, qui ne doivent être que la récompense des services, et que le mérite même ne doit obtenir que du suffrage des citoyens. Le district des Cordeliers a fait éclater son improbation. Ce district, ainsi que celui des Petits-Augustins, indigné de voir le maire ainsi disposer des grades de la milice nationale, et préparer cette voie à ses flagorneurs, a invité les officiers du bataillon à rapporter sur le bureau leurs brevets signés ; et ceux-ci, honteux de pareilles provisions, se sont empressés de rendre hommage au peuple, seul souverain, en remettant leurs brevets au district.

Il est encore d'autres reproches que font à M. Bailly les philosophes et les patriotes. Pourquoi devant sa voiture ces gardes à cheval, et derrière ces laquais à livrée, profanateurs de la cocarde nationale, et aux couleurs de la liberté, sur leur chapeau, alliant, sur toutes les coutures de leur habit, les couleurs honteuses de la servitude ? Pourquoi encore ce traitement de cent dix mille livres que s'est appliqué le maire de la capitale ? Je lui sais gré de la noble fierté avec laquelle il a demandé au ministre de Paris l'hôtel de la police ; mais pourquoi les murs de cet hôtel ne s'aperçoivent-ils pas qu'ils ont changé de maître ? Pourquoi le même faste de meubles et la même somptuosité de table ? Laissez, M. Bailly, laissez au satrape Pharnabaze ces riches tapis ; Agésilas s'assied par terre, et il dicte des lois au grand roi de Perse. Laissez cette pompe extérieure aux rois et aux pontifes. La superstition du trône et de l'autel a besoin de processions, d'un maître des cérémonies, de la magie des décorations et du spectacle pour en imposer à la plèbe ; mais vous, revêtu de la seule autorité que je reconnaisse sur la terre, celle qui émane du peuple, quel besoin avez-vous de ces ornements, faits pour des poupées ?

Rappelez-vous ce jour du 23 juin, qui doit être si cher à votre souvenir, lorsqu'après la séance royale vous sortiez, sur les quatre heures, dans votre litière, seul, sans gardes, sans laquais, et que vous traversiez, au milieu de nos acclamations, la foule des patriotes, qui s'écriaient : *Vive M. Bailly, président du congrès!* Ces princes, qui, quelques heures auparavant, avaient déployé tout le faste asiatique, dans leur voiture à huit chevaux, au milieu des valets de pied, des pages et d'une armée de gardes-du-corps, qu'ils étaient petits en comparaison de vous, environné alors de l'opinion publique! Je suis encore au nombre de ceux qui vous chérissent, je sais le respect que je dois à votre place et les ménagements que méritent et vos talents et vos services; mais c'est parce que vous êtes revêtu de cette grande place que je ne souffrirai point que vous l'avilissiez. Quand vous serez redevenu simple citoyen, étalez alors un luxe asiatique, scandalisez la nation par votre livrée et votre luxe, déshonorez-vous, peu m'importe; mais c'est cette belle, cette glorieuse Révolution de France, qu'aujourd'hui vous ternissez. Nous n'avons point pris les armes, nous n'avons pas bravé la mort, pour que M. Bailly et quelques autres substituent à un faste révoltant dans le successeur de Witikind le faste et le despotisme mille fois plus choquant et plus intolérable d'un homme nouveau. Je ne suis pas si ridicule que de prétendre que M. le maire vive de brouet noir comme Agésilas, ou que, comme Curius, il reçoive les ambassadeurs dans une chaumière; mais je lui recommande plus de simplicité. Ce n'est pas de l'or que nous avons voulu lui donner, mais le droit plus beau de commander à ceux qui en ont. Parmi la multitude des griefs qu'on reproche à M. Bailly, je ne me suis arrêté qu'à trois : s'être donné une livrée, c'est une petitesse et une puérilité qui a dû provoquer notre ministère correctionnel; s'être appliqué cent dix mille livres d'appointements, c'est une concussion et un vol horrible; avoir donné des brevets de capitaine, c'est un crime de lèse-nation.

Il faut citer encore, parmi les hommes aux dépens desquels s'exerçait le plus souvent et le plus

vivement la verve de Desmoulins, le général Lafayette, qui était de moitié avec Bailly dans toutes les invectives des démocrates, Malouet, Mounier, Cazalès, Mirabeau le jeune, Mirabeau-Tonneau, etc. D'ailleurs, il poursuivait de sa haine et de ses sarcasmes tous les aristocrates, qu'il appelait les *noirs*, et les *calotins*, et les *robins*, auxquels il attribuait tous les mauvais choix faits dans les municipalités et dans les parlements. « Avant de placer un *robin* dans les assemblées de département, disait-il, il faut le tourner au moins sept fois en tous sens; il faut bien secouer sa robe, si l'aristocratie n'y est point cachée. A plus forte raison faut-il fouiller scrupuleusement les candidats *calotins*. »

Ces continuelles violences de langage auxquelles Desmoulins se laissait emporter, ces dénonciations, ces accusations, dont il était si prodigue, lui attirèrent dans le courant de l'année 1790, des désagréments de toute nature.

J'ai parlé ailleurs (t. IV, p. 194) du procès que lui fit Sanson, et des poursuites en rétractation exercées contre lui par le duc de Crillon (*Ibid.*, p. 189). Vers le même temps un sieur Liger, qu'il a traité de pillard, lui envoie une assignation en cent mille livres de dommages-intérêts. « Est-ce que le sieur Liger, s'écrie Camille avec son air narquois, s'imagine qu'on gagne cent mille livres aussi aisé-

ment au métier de journaliste que dans la régie d'une manse abbatiale! »

Le 6 juillet, c'était M. Talon, lieutenant civil et député à l'Assemblée nationale, qui appelait Desmoulins devant le Châtelet, en même temps que Dusaulchoy, rédacteur d'un journal intitulé le *Républicain*, pour répondre d'un article où ils avaient dénoncé ce magistrat comme juge prévaricateur, et comme ayant manifesté dans l'Assemblée nationale des principes et des vues contraires à l'esprit des décrets. Il demandait en conséquence qu'ils fussent tenus de se rétracter et condamnés à des dommages-intérêts. Mais Camille traite le lieutenant civil et le Châtelet avec un sans-façon qui n'a d'égal que celui de Marat.

Encore une assignation en réparation d'honneur et en vingt mille livres de dommages-intérêts ! Cette fois mon adversaire aura l'avantage du terrain. C'est le lieutenant civil Talon qui m'assigne devant son confrere le lieutenant criminel Bachois, qui m'accuse devant le Châtelet d'avoir diffamé le Châtelet. C'est le lieutenant civil qui m'assigne devant Boucher-d'Argis, et ce Boucher-d'Argis, que j'ai suspendu au gibet de l'opinion à côté de Bézenval, dont il s'efforçait en vain de couper la corde, c'est lui qui a assez peu de vergogne pour decréter la plainte et qui permet d'assigner. Mais la pudeur n'est pas une vertu qu'on puisse recouvrer, et il y a longtemps qu'il a perdu toute honte celui qui..... n'a pas craint la boue et les crachats de tout un peuple, dès qu'il a été sûr qu'il n'avait point à craindre les pierres et la lanterne...

Antoine Talon, « non pas pour lui, dit-il, — il n'en a pas besoin, — mais pour le maintien des lois et de la liberté profanée, croit devoir m'accuser devant le Châtelet. » Et moi aussi, Talon, non pas pour moi, — je ne crains pas d'être condamné, — mais

pour le maintien des lois et de la liberté, je crois devoir récuser ton Châtelet.

Vivons-nous donc chez les Troglodites ou les Iroquois, qu'un Boucher-d'Argis, que j'ai dénoncé au peuple il y a trois mois, et que j'ai déclaré que je citerais devant son tribunal dès que le peuple aura un tribunal, vienne se constituer mon juge! On a eu tort de représenter l'effronterie sous l'emblème de J...F..... Maury; c'est les traits de Boucher-d'Argis qu'il fallait prendre.

J'aime à croire qu'il y a des magistrats plus dignes de ce nom dans le Châtelet, quoique... Je me souviens qu'au Palais, parmi les brigands de la grand'chambre, ces brigands enherminés qui m'ont fait, en comparaison d'eux, estimer Mandrin et plaindre les trois quarts de ceux qu'ils faisaient pendre, je me souviens que j'ai trouvé des hommes vénérables, d'une vertu antique et d'une simplicité de mœurs, d'une affabilité, d'une humanité qui n'était ni de leur compagnie ni de leur siècle...

Il y a, d'ailleurs, un moyen de droit auquel je défie le Châtelet de rien répondre de raisonnable. L'article 11 de la Déclaration des Droits porte : « Tout citoyen peut parler, écrire et imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par les lois ». Il est clair que cet amendement : « dans les cas déterminés par les lois », doit s'entendre des cas déterminés par les lois nouvelles : car, si le législateur eût entendu les cas déterminés par les lois anciennes, cet article 11 aurait dit à la fois oui et non.

Or, je demande où sont-elles, ces lois nouvelles? Quels sont ces cas que la Constitution a déterminés? Dans son arrêté du 19 juin 1790, l'incomparable district des Cordeliers, le modèle de tous les districts, sur lequel si le Comité de Constitution se réglait, déjà l'Europe entière serait devenue française, comme Avignon, a fait cette observation pleine de sens : « L'Assemblée nationale n'a pas cru que le moment fût venu de poser les bornes entre la liberté et la licence de la presse, et de déterminer les cas qu'elle s'est réservé de prohiber. Ainsi de la part du Châtelet et du tribunal de police, parties aliquotes infiniment petites du pouvoir exécutif, c'est un véritable attentat au pouvoir législatif,

c'est un crime de lèse-nation, de s'arroger la détermination de ces cas, et de créer la loi qu'ils ne sont faits que pour appliquer. » Le silence de l'Assemblée nationale et de la législature aurait dû avertir ces juges qu'au défaut de loi écrite en cette matière, ils devaient se régler par le droit naturel, par cette loi éternelle, immuable, qui n'oblige, en pareil cas, qu'à la réparation de l'offense et à la rétractation. En vertu de cette loi, gravée dans le cœur de tous les hommes par Dieu lui-même, si j'avais été égaré un moment par mon patriotisme, vous ne pourriez exiger de moi qu'une rétractation, et non point vingt, cent ou trois cent mille livres de dommages-intérêts, et des peines infamantes, comme vous n'avez cessé de le faire.

Je ne crains pas de le dire :

Si l'article 11 est un décret illusoire ; si le fouet du journaliste n'est point continuellement levé sur les mauvais citoyens, sur les ministres, sur toutes les personnes publiques ; si Talon, au lieu de m'opposer ses mœurs, ses services, son patriotisme, au lieu de me demander la réparation de l'offense, lorsque je n'ai voulu qu'avertir mes concitoyens et l'inviter à une justification, se sert de l'avantage de la meute d'huissiers, de juges, de procureurs, qui l'entoure, pour les déchaîner contre moi, comme si j'avais voulu l'égorger ; si, du haut de ma guérite, je suis obligé, sous peine de mort, de montrer à mes concitoyens autre chose que la fumée qui s'élève des maisons des aristocrates, où on pense bien que je ne puis ni ne veux pénétrer et assister à leurs mystères ténébreux, je ne crains point de le dire : plutôt l'ancien régime et la contre-révolution ! Du moins, dans l'ancien régime, je savais que je ne pouvais dire ma pensée, sous peine d'être enseveli vivant dans les cachots de la Bastille ; mais aujourd'hui, tromper les écrivains patriotes, les encourager à dire librement leur pensée, et ensuite les décréter, les emprisonner, n'est-ce pas faire comme le crocodile, qui imite la voix humaine et les vagissements de l'enfance pour attirer l'humanité du voyageur dans le piége du monstre.

Le lendemain du jour où Desmoulins recevait

l'assignation de Talon, Malouet déposait entre les mains du procureur du roi au Châtelet une plainte contre cet impudent libelliste, qui « osait s'attribuer l'épouvantable magistrature de Procureur général de la lanterne, qui se chargeait de provoquer ce qu'il appelait la *justice du peuple* contre ceux qu'il lui dénonçait, et qui, après avoir excité sa fureur, l'alimentait par des calomnies successives. » Longtemps il avait méprisé les injures qui lui étaient personnelles, mais elles avaient pris un caractère qui dénotait un esprit évidemment dérangé, et qui ne lui permettait pas de se taire plus longtemps.

En lisant dans le numéro 31 des Révolutions de France et de Brabant les articles qui le concernent, le suppliant a cru voir des signes certains de démence qui motiveraient le premier chef de ses conclusions contre le sieur Desmoulins. Il paraît évident que, s'il n'avait l'esprit aliéné, il ne se serait pas avisé de menacer le suppliant d'*imprimer sur sa joue des caractères durables*, de le traiter d'*infâme*, et d'avancer qu'*il avait été chassé du bagne de Brest et rayé du tableau des galériens*. Un homme comme le sieur Desmoulins doit être plus accoutumé à recevoir qu'à imprimer des caractères durables, et les faits extravagants qu'il allègue ne peuvent être que l'effet d'une folie décidée.

Malouet demandait en conséquence que Camille Desmoulins fût déclaré en état de démence, et, comme tel, renfermé dans une maison de santé.

Attendu l'existence écrite desdites injures, calomnies et menaces, qui, d'après leur nature et leur grossièreté, ne sauraient provenir que d'un cerveau exalté et démontrent la démence la mieux caractérisée, plaise ordonner que ledit sieur Camille Des-

moulins sera vu et visité par les médecins et chirurgiens du Châtelet, lesquels constateront son état et en feront leur rapport, pour, et dans le cas où il résulterait dudit rapport que ledit sieur Camille Desmoulins est attaqué de folie, être ordonné qu'il sera conduit dans telle maison de force ou de santé qui sera par vous indiquée, pour y être traité comme fou, méchant et dangereux.

Et, « dans le cas où, par l'événement de ladite visite, il serait reconnu que c'était par une insigne dépravation, et non aliénation d'esprit, que Camille Desmoulins se livrait à des excès de fureur », il demandait qu'il fût condamné à se rétracter, et à vingt mille francs de dommages-intérêts, applicables aux pauvres.

A cette curieuse requête, que l'on trouvera dans la *Collection des opinions de Malouet*, t. II, p. 92, est joint un permis d'assigner; mais il avait vu les magistrats si peu disposés à entrer dans ses vues, qu'il n'alla pas plus loin; du moins je ne sache pas que sa plainte ait eu de suite. « Nous n'osons pas ! » lui avait répondu le représentant de la loi.

Cependant Desmoulins, quelques jours après, fournissait de nouveaux griefs à ses accusateurs par une attaque que rien alors ne semblait justifier. A l'occasion de l'anniversaire de la grande fédération de 1789, il tournait contre Louis XVI et sa famille, contre Necker, Lafayette et Bailly, avec une cynique insolence, le récit que fait Tite-Live du triomphe de Paul-Emile, où l'on vit Persée, sa

femme et ses enfants, enchaînés au char du vainqueur.

Nos lecteurs, disait-il en rendant compte de cette fête nationale, nous dispenseront de décrire la procession fédérale. Si la fête l'a emporté sur celles de l'antiquité, ce n'est point par le cortége : qu'est-ce que les trois heures que celui-ci a mis à défiler, en comparaison des trois jours qu'il fallut au triomphe de Paul-Emile pour passer tout entier devant le peuple romain?...

Dans le triomphe de Paul-Emile, deux choses rendaient la procession bien intéressante. La première, c'était de voir Persée, sa femme et ses enfants, enchaînés derrière le char du consul. Je conçois que ce devait être un grand régal pour des Romains de voir des rois et des reines les mains derrière le dos, ces mains qui avaient signé tant de lettres de cachet, et de promener ainsi, depuis la porte triomphale jusqu'au Capitole, ces hommes qui se croyaient pétris d'une autre argile, et qui étaient élevés dans les principes qu'il valait mieux périr que d'être assis sur un fauteuil comme les autres magistrats, et non pas sur un trône comme Jupiter.

Un bourgeois du mont Aventin pouvait sans crime goûter quelque plaisir à voir le pouvoir exécutif suprême de Macédoine, le pouvoir exécutif le plus formidable, celui dont les ministres étaient les plus insolents valets qu'il y eût dans les trois parties du monde connu ; un bourgeois, dis-je, pouvait trouver un certain plaisir philosophique à contempler ce pouvoir exécutif, qui, passant, sur son escalier, la revue des phalanges macédoniennes, n'aurait pas fait un pas au-devant de cinquante millions d'hommes venus du Gange ou de l'Euphrate pour le complimenter, maintenant descendu du trône, découronné, ne voulant point encore marcher, mais contraint, par des chaînes que traînaient les deux chevaux blancs de Paul-Emile, de suivre le char, et, derrière, un peuple immense, criant à sa majesté qui refusait d'avancer : *Ah! ça ira, ça ira!* C'était un peuple bien démocrate, bien fanatique, bien enragé, bien cerveau brûlé, que ces Romains ; ils se faisaient une idée bien étrange de la royauté.

Se peut-il donc qu'il y ait tant de différence dans les peines entre un homme et un autre homme, entre Paul-Émile, par exemple, et Victor Malouet, entre Caton le censeur et le censeur Malouet? A Rome, une loi permettait de tuer, sans forme de procès, tout homme qui aurait eu seulement la pensée d'être roi, ou aurait fait la motion qu'un autre le fût, et voilà que, comme fit Satan, quand il tenta le Fils de Dieu et qu'il l'eut transporté par les cheveux sur le pinacle du temple, Malouet me prend au collet, veut me faire fléchir les genoux, et me dit, non pas comme Satan : Je te donnerai tout cela si tu m'adores; mais : Je vais t'intenter un gros procès et mettre tous les huissiers et procureurs à tes trousses, si tu n'adores pas le roi. De grâce, monsieur Malouet, liberté du culte.

On voit bien que tous les Romains étaient criminels de lèse-majesté au premier chef. Les médecins du Châtelet les auraient tous envoyés à Charenton, ou bien Malouet eût prononcé que, puisqu'ils n'avaient pas perdu le sens, ils devaient perdre la vie. Il n'aurait pas manqué d'exécuter la grande pensée qu'eut Caligula, et il eût fait trancher la tête au peuple romain tout entier.........

L'autre spectacle qui dut charmer les Romains dans ce triomphe, ce fut de voir, à la suite de Persée, le directeur général de ses finances, le héros de Copet, enchaîné aussi, derrière lequel venaient neuf à dix mille chariots et une quantité innombrable de vases où étaient toutes les richesses de l'Asie, le butin d'Alexandre le Grand, que les brigands de Rome venaient de conquérir sur ceux de Macédoine. Ces trésors étaient immenses et tels que, la veille du triomphe, les édiles de Rome, c'est-à-dire M. Bailly et le comité de police, avaient fait afficher dans les rues une proclamation que le peuple romain était affranchi pour jamais de la taille, de la gabelle, de la capitation, de la contribution du marc d'argent, et que tout le monde serait désormais citoyen actif, sans que personne eût à payer le plus léger impôt, octroi ou don gratuit. Qu'on juge de la joie des *Quirites* dans leurs districts, si l'on dut sonner toutes les cloches à la lecture de ce placard. Hélas! ils n'avaient point de cloches, point de pé-

tards, point de Ruggieri, point de canons ! Comment la joie pouvait-elle se manifester ? Ceux qui ont entendu crier avec tant de fureur : *Vive M. Motier ! vive le grand général Motier !* qui pourtant ne nous a point encore délivrés de tous les impôts, je leur laisse à penser si le peuple romain devait crier *Vive Paul-Émile !* si on devait étouffer de caresses ses deux chevaux blancs.

Cette attaque contre le roi, dans un moment où il n'inspirait aucune défiance aux amis de la Révolution, redoubla l'indignation du parti constitutionnel. Malouet, dont la tiédeur des magistrats était loin d'avoir refroidi le zèle contre ces coupables excès, dénonça le numéro de Desmoulins à l'Assemblée nationale, en même temps qu'un pamphlet demeuré fameux, *C'en est fait de nous*, où Marat provoquait le peuple à aller à Saint-Cloud enlever le roi, l'Autrichienne et son beau-frère, à abattre cinq ou six cents têtes, etc., etc. Le côté gauche voulut empêcher le courageux député de développer sa plainte en lui opposant l'ordre du jour.

Il n'est point d'ordre du jour plus pressant, répond Malouet, que de faire connaître des projets atroces et d'assurer le châtiment de leurs auteurs. Vous frémiriez si l'on vous disait qu'il existe un complot formé pour arrêter le roi, emprisonner la reine, la famille royale, les principaux magistrats, et faire égorger cinq à six cents personnes. Eh bien ! c'est sous vos yeux, à votre porte, que des scélérats projettent et publient toutes ces atrocités, qu'ils excitent le peuple à la fureur, à l'effusion du sang, qu'ils dépravent ses mœurs et attaquent, dans ses fondements, la Constitution et la liberté. Les représentants de la nation seraient-ils indifférents, seraient-ils étrangers à ces horreurs ? Je vous dénonce le sieur Marat et le sieur Camille Desmoulins. (Il

s'élève beaucoup de murmures dans la partie gauche de la salle.) Je n'ose croire que ce soit du sein de l'Assemblée nationale que s'échappent ces éclats de rire, lorsque je dénonce un crime public. Lisez le dernier numéro des Révolutions de France et de Brabant. En quoi pourrions-nous nous y méprendre? Est-il de plus cruels ennemis de la Constitution que ceux qui veulent faire du roi et de la royauté un objet de mépris et de scandale, qui saisissent l'occasion de cette fête mémorable, où le roi a reçu de toutes les parties de l'empire des témoignages d'amour et de fidélité, pour nous parler de l'insolence du trône, du fauteuil du pouvoir exécutif.

Camille Desmoulins appelle le triomphe de Paul-Emile une fête nationale ou un roi, les mains liées derrière le dos, suivit, dans l'humiliation, le char du triomphateur; il fait de ce trait historique une allusion criminelle à la fête fédérale !... Avant de vous dénoncer ces attentats, j'ai essayé de provoquer la surveillance du ministère public; l'embarras du magistrat, qui m'annonçait presque l'impuissance des lois, a redoublé mon effroi. Quoi donc! ai-je dit, si les lois sont impuissantes, qui nous en avertira si ce ne sont les tribunaux? C'est à eux à annoncer à la nation le danger qui la menace; sinon qu'ils étendent un crêpe funèbre sur le sanctuaire de la justice; qu'ils nous disent que les lois sont sans force, qu'ils nous le prouvent en périssant avec elles : car ils doivent s'offrir les premiers aux poignards de la tyrannie. Vous dénoncer le péril de la liberté, de la chose publique, c'est y remédier, c'est assurer le châtiment des crimes qui compromettent l'une et l'autre. Ne souffrez pas que l'Europe nous fasse cet outrage de croire que nos principes et nos mœurs sont ceux de Marat et de Camille Desmoulins. Ce sont là les véritables ennemis de la force publique, et non ceux qui souffrent de vos réformes. L'homme passionné de la liberté s'indigne d'une licence effrénée, à laquelle il préférerait les horreurs du despotisme. Je demande que le procureur du roi au Châtelet soit mandé, séance tenante, pour recevoir l'ordre de poursuivre, comme criminels de lèse-nation, les écrivains qui provoquent le peuple à l'effusion du sang et à la désobéissance aux lois.

Après une courte, mais vive discussion, l'Assemblée, malgré les violences de l'opposition, adopta le décret suivant :

L'Assemblée nationale, sur la dénonciation qui lui a été faite par un de ses membres d'une feuille intitulée : *C'en est fait de nous*, et du dernier numéro des Révolutions de France et de Brabant, a décrété et décrète que, séance tenante, le procureur du roi au Châtelet sera mandé, et qu'il lui sera donné ordre de poursuivre, comme criminels de lèse-nation, les auteurs, imprimeurs, colporteurs d'écrits excitant le peuple à l'insurrection contre les lois, à l'effusion du sang et au renversement de la Constitution.

Desmoulins raconte cette affaire en charge, selon son habitude ; il prétend que c'était un coup monté par les meneurs du *Consistoire municipal* et du club ministériel, dans des conciliabules où avaient assisté Riquetti l'aîné, Malouet, Brunville et les principaux amis du ministère. « Un moment après la lecture du décret, dit-il, parut Flandres de Brunville, qui attendait dans la coulisse, aposté comme le notaire pour le dénoûment de la comédie. Il proteste qu'il va sur-le-champ justifier le choix que l'Assemblée a fait de sa compagnie. »

C'est le thème que soutiennent tous les journaux patriotes, qui regardent ce décret comme une atteinte mortelle portée à la liberté de la presse. Marat, dit la *Chronique*, n'a été qu'un échelon pour arriver à Camille Desmoulins, et leurs écrits un prétexte pour extirper la race utile des écrivains patriotes.

Les efforts de quelques députés patriotes réussirent à faire revenir l'Assemblée sur sa décision, et le décret du 30 juillet eut son *revers*, comme dit la *Lorgnette*.

Il n'y a qu'heur et malheur dans ce monde. Ce décret du samedi soir 30 juillet avait fait voler vers nous l'espérance aux ailes brillantes et légères. Déjà, bercé de ces doux songes, il nous semblait voir Camille Desmoulins aux prises avec M. Sanson, et celui-ci lui prouver, en l'étranglant, qu'il avait eu tort de l'appeler bourreau. Le ciel, ennemi de notre joie et de celle de MM. Malouet et Sanson, n'a pas voulu nous donner cette satisfaction. Un nouveau décret a révoqué le premier (1).

Camille, en effet, ne s'était pas tenu pour battu. Il s'indignait d'avoir été mis sur la même ligne que Marat, qui, dans le pamphlet en question, avait tellement dépassé toutes les bornes, que lui-même avait eu à ce sujet, avec l'Ami du Peuple, une violente prise de corps, comme nous le verrons à l'article de ce dernier. Il protesta donc par une lettre qu'il adressa à l'Assemblée, et dont celle-ci eut à s'occuper le lendemain. Il se plaignait de ce que son dénonciateur n'avait pas mis sous les yeux de l'Assemblée le numéro qui avait provoqué le décret rendu contre lui, et que, par conséquent, il n'avait pas énoncé le corps du délit. Il demandait que ce numéro fût renvoyé au Comité des recherches, pour en faire à l'Assemblée nationale un rapport motivé;

(1) *Lorgnette de l'enchanteur Merlin*, 12 août, l'an II de la liberté.

il demandait aussi à être autorisé à prendre à partie son accusateur. Il va sans dire que Camille était aux premières loges pour assister au tournoi qui allait se livrer en son honneur, et ses adversaires auraient pu justement lui retourner son argument, que c'était un coup monté.

Mais laissons Desmoulins nous raconter lui-même cette séance dramatique :

Dubois de Crancé, dit-il, préparait à Malouet et aux noirs un grand rabat-joie. La dénonciation exclusive de Marat et de l'auteur des Révolutions de France et de Brabant était une iniquité manifeste : il fut aisé de prévoir qu'il se ferait de beaux coups de lance.

M. Alquier venait d'achever la lecture de mon adresse ; vingt personnes demandent la parole. J'étais à la galerie, au-dessus du président, en face de Malouet, souhaitant qu'on me fit descendre à la barre, et écoutant ce que notre homme allait répondre aux quatre points de ma pétition. — Quelle fin m'a amené devant vous ? dit-il. Une feuille sanguinaire se vendait : je l'ai lue et je l'ai dénoncée. J'ai aussi dénoncé un numéro de Camille Desmoulins : est-il innocent, il se justifiera ; s'il est coupable, je serai son accusateur, et de tous ceux qui prendront sa défense. *Qu'il se justifie, s'il l'ose...*

J'étouffais de toutes ces réponses que je ne pouvais faire entendre et opposer à la déclamation de Malouet, poursuit Camille ; mais, à cet endroit, qui, à ma place, eût pu laisser passer sans repartie une provocation si impudente? La violence de ma situation était telle, que, si j'avais été muet, je crois que j'aurais retrouvé en ce moment une langue, comme le fils de Crésus à la prise de Sardes. *Oui, je l'ose !* m'écriai-je avec force, et incertain un moment si Malouet ne voulait pas se montrer un ennemi généreux et m'offrir un combat égal. Je compris aux clameurs forcenées du *cul-de-sac* que son défi n'était qu'une figure de rhéto-

riques, et un tour de [illegible] qui voulait voiler sa lâcheté des apparences du courage. *Qu'on l'arrête!* cria tout à la fois le cul-de-sac; si les cris eussent rendu sa pensée, on aurait entendu: *Qu'on l'égorge, qu'on le pende, qu'on le mette en pièces!...* Une douzaine de gardes nationaux couraient déjà sus avec la vitesse du daim. Je m'étais flatté de paraître à la barre, et bien me prit d'avoir mis à cet effet *ce que j'avais de linge plus honnête*: les alguazils qui couraient après l'auteur famélique, et qui cherchaient apparemment l'habit râpé de M. *Hortensius* ou de M. *Claque* dans la comédie, se rangèrent pour me laisser passer. Un de mes confrères, qui me vit, tempéra la vivacité des chasseurs en leur représentant qu'il n'y avait point de décret. Avertis que je venais de passer au milieu d'eux, ils vinrent se jeter sur lui, prétendant qu'il était responsable de l'évasion qu'il avait favorisée, et il fallut un ordre du président pour qu'ils le relâchassent. Mon cher Robespierre ne m'abandonna pas en ce moment...

Quand j'eus dit : *Oui, je l'ose,* répétait plus loin Camille, il y en eut bien une cinquantaine qui, du fond du *cul-de-sac*, allongèrent vers moi deux bras enragés et armés de poings menaçants; il ne leur manquait que des ailes aux talons pour s'élever à la tribune et m'y couper par petits morceaux comme Romulus. On ne peut pas se faire une idée des cris, ou plutôt des hurlements du parti noir,

> *Et les Ménades en fureur*
> *N'en font point de pareils dans les antres de Thrace.*

Pendant près d'une demi-heure on n'eût pas entendu Dieu tonner. On sait que, quand la question préalable ne réussit pas aux noirs, leur dernière ressource, la *ratio ultima* du *cul-de-sac*, est un charivari infernal : c'est alors que les uns se servent de leur fausset, les autres de leur basse-contre, qui des pieds, qui des mains; ce qui déshonorerait l'Assemblée nationale, si ce sabbat s'étendait au-delà du quartier des noirs...

Mais les patriotes étaient bien décidés à prendre

leur revanche ; Biauzat, Robespierre et Péthion demandèrent le rapport du décret rendu contre Camille Desmoulins. Dubois-Crancé recourut à la tactique toujours employée en pareil cas.

Je suis surpris, dit-il, que M. Malouet, dont le patriotisme est connu, ne se soit attaché qu'à deux ouvrages. J'attendais de son impartialité bien notoire qu'il allait dénoncer les *Actes des Apôtres*, la *Gazette de Paris*, la *Protestation* de quelques membres de cette Assemblée, seul ouvrage qui ait fait couler le sang à Montauban, Nîmes. Je m'étonne aussi que le Châtelet ait gardé le silence quand on a vendu la *Passion de Louis XVI*, le *Veni creator*, le prétendu *Manifeste attribué à M. de Condé*. Il est encore un libelle qui est l'objet principal de ma motion ; il est revêtu de noms d'auteur et d'imprimeur ; il a pour titre : *Rapport du Comité des recherches de la Commune de Paris dans l'affaire de MM. Bonne-Savardin, Maillebois et Guignard de Saint-Priest*. Je propose de mander à la barre le Comité des recherches, pour avouer ou désavouer cet écrit : s'il l'avoue, dès lors le ministre accusé de haute trahison doit être suspendu de ses fonctions et poursuivi....

A ces mots, ajoute Camille, stupeur de tous les *noirs* et *mulâtres* du cul-de-sac... Le sabbat recommença, les vents se déchaînèrent, la tourmente devint effroyable. Maury, Montlosier, Foucault, avaient les joues enflées comme Borée, et soulevaient les flots écumeux de la *mer noire*, quand Camus arriva, le crin hérissé. Ce fut le *si forte virum quem*. . — *Quos ego !* dit-il comme Neptune. Bref, les vents mutinés rentrèrent dans les outres d'Eole, et le décret proposé par Péthion et Biauzat fut prononcé.

Voici le texte de ce nouveau décret :

L'Assemblée nationale décrète qu'il ne pourra être intenté aucune action ni dirigé aucune poursuite pour les écrits publiés jusqu'à ce jour sur les affaires publiques, à l'exception de l'écrit intitulé *C'en est fait de nous ;* et cependant l'Assemblée, juste-

ment indignée contre les écrivains qui, dans ces derniers temps, ont abusé de la liberté de la presse, a chargé son Comité de Constitution, joint à celui de jurisprudence criminelle, de lui présenter incessamment un projet de loi sur le mode d'exécution de son décret du 31 juillet.

Il faut entendre Camille chanter victoire.

Victor Malouet avait assez bien arrangé son plan de procédure; mais il n'a pas joui longtemps de sa victoire. Il avait saisi habilement l'avantage

D'une nuit qui laissait peu de place au courage.

M. Dubois de Crancé a rallié les patriotes, et j'ai eu la gloire immortelle de voir Péthion, Lameth, Barnave, Cottin, Lucas, Decroix, Biauzat, etc., confondre les périls d'un journaliste famélique avec la liberté, et livrer pendant quatre heures un combat des plus opiniâtres pour m'arracher aux noirs, qui m'emmenaient captif; maints beaux faits surtout ont signalé mon cher Robespierre. Cependant la victoire restait indécise, lorsque Camus, qu'on était allé chercher au poste des archives, accourant sans perruque et le poil hérissé, se fit jour au travers de la mêlée et parvint à me dégager d'entre les mains des aristocrates, qui, malgré l'inégalité des forces et les embuscades inattendues de Dubois et de Biauzat, se battaient en désespérés. Il était onze heures et demie : Mirabeau-Tonneau était tourmenté du besoin d'aller rafraîchir son gosier desséché, et je fus redevable du silence qu'obtint Camus, moins à la sonnette du président qui appelait à l'ordre, qu'à la sonnette de l'office qui appelait les ci-devant et les ministériels à souper, et qui, depuis plus d'une heure, sonnait la retraite. Ils abandonnèrent enfin le champ de bataille. Je fus ramené en triomphe; et à peine ai-je goûté quelque repos, que déjà un chorus de colporteurs patriotes vient m'éveiller du bruit de mon nom, et crie sous mes fenêtres : *Grande confusion de Malouet; grande victoire de Camille Desmoulins* : comme si c'était la victoire de celui qui, les mains chargées de chaînes, ne

pouvait combattre, et non pas la victoire de cette cohorte sacrée des Amis de la Constitution, de cette foule de preux Jacobins, qui ont culbuté les Malouet, les Dupont, les Desmeuniers, les Murinais, les Foucault, et cette multitude de noirs et de gris, d'aristocrates vétérans et de transfuges du parti populaire. »

Ces assauts successifs ne laissent pourtant pas que d'ébranler Desmoulins : admirablement organisé pour l'escarmouche, il était peu propre à soutenir un choc quelque peu sérieux et prolongé. Disons encore qu'à ces procès s'ajoutaient des tribulations d'une autre nature, qu'il affecte de braver, mais qui ne l'inquiètent, qui ne l'irritent pas moins : il était journellement en butte à des insultes, à des provocations publiques, ce qui l'obligeait à ne jamais sortir qu'avec « son *veni mecum*, c'est-à-dire avec une canne solide et des pistolets, aussi inséparables du journaliste que le roi l'est de l'Assemblée nationale, et qui sont, dit-il, notre *veto*. » Un jour, entre autres, il est souffleté en plein Palais-Royal avec un de ses numéros. Un autre jour, il est brutalement provoqué chez le suisse du Luxembourg par deux acteurs du Théâtre-Français, Naudet et le *ventriloque* Desessarts, dont nos lecteurs n'ont peut-être pas oublié la querelle avec le jeune Fréron. Ces messieurs paraissaient déterminés à recourir aux moyens extrêmes pour forcer Camille à accepter un duel. Celui-ci n'y était rien moins que disposé, et, craignant des voies de fait, il dut

mettre une table entre ses agresseurs et lui. Ecoutons-le raconter « les réflexions que sa position lui suggère pendant que ses adversaires le prient en grâce de les suivre à la boucherie » ; pour être quelque peu intempestives dans la position où il se trouvait, elles n'en sont pas moins sensées.

Un homme que je n'ai jamais vu me signifie qu'il veut me poignarder, mais dans les formes, et impunément, au moyen des injures qu'il vient de me dire. C'est un brigand qui a la générosité de me dire qu'il m'attend dans le bois voisin, qu'il n'aura même que des armes égales. Dois-je éviter le bois où je sais que l'assassin m'attend, ou bien, sur cette belle raison qu'il n'a, comme moi, que les mêmes armes à feu, dois-je me faire un point d'honneur de m'y rendre, au lieu de laisser à la maréchaussée et aux lois le soin d'en purger le bois de Boulogne. Le large point de mire que présente Desessarts doit, me disais-je, mettre les parieurs de mon côté, et il semble qu'on ne peut pas refuser de se battre à plus beau jeu. Mais dans cette masse de chair dont il est matelassé n'y a-t-il pas de quoi amortir un boulet de canon? Puis-je croire que je serai heureux pour la première fois de ma vie? Et puis, quel bonheur que de tuer un homme, même méprisable? Quel fruit de cette victoire? Quand Barnave s'exposa contre Cazalès, c'était comme le combat des Horaces et des Curiaces, et la crainte était égale dans les deux camps. Du moins, si mon adversaire était Malouet ou Mallet du Pan! Mais tuer Desessarts, qu'importe un pareil aristocrate de plus ou de moins? En supposant que je cède au préjugé, que je passe le pont aux ânes et que je descende sur le pré, Malouet doit avoir la priorité.

Je perdrais cette chance si Desessarts était plus adroit ou plus heureux. Et par combien d'autres raisons cette hypothèse devait me décourager! Après avoir tenu dans mon poste malgré les dégoûts, les persécutions de toute espèce, après avoir résisté à Crillon, Talon, Malouet, Sanson, l'honneur de me l'avoir fait

déserter resterait au comédien ventriloque, plus heureux que le bourreau. Quatre ou cinq habits bleus étaient dans la salle. Dans leur physionomie je lisais la joie qu'ils avaient de voir l'honneur du cheval blanc vengé. Il me semblait déjà voir tout le côté droit et la majorité de mes chers concitoyens rire à mon enterrement. Quant aux patriotes, ils auraient fait comme faisaient en ce moment même le petit nombre de patriotes témoins muets de cette scène, et qui avaient suspendu à peine l'action de leur fourchette; ils auraient fait comme on fait en France,

On gémit, on se tait, on dîne et l'on oublie.

Je n'ai jamais tant regretté la république de Rome. C'est là qu'un gladiateur était estimé son prix. Cela coûtait 120 livres, même tarif précisément que celui de nos soldats dans le pacte de famine. Je serais allé acheter au marché une paire de gladiateurs que j'aurais opposés à nos deux bravaches Naudet et Desessarts, et puis, Messieurs, voyez ensemble qui de vous aura tort ou raison.

On peut braver la mort pour la liberté, pour la patrie, et je me sens la force de passer le col hors de la litière, et, comme l'orateur romain, de tendre la gorge au glaive d'Antoine. Je me sens la force de mourir sur un échafaud avec un sentiment mêlé de plaisir et en disant, comme lord Lovat : *Dulce et decorum est pro patria mori.* Voilà cette espèce de courage que j'ai reçu, non pas de la nature, qui frissonne toujours à cet aspect, mais de la philosophie. Je pense que, quel que soit le supplice que me préparent les ennemis de la Révolution, dont je commence à craindre la victoire, il ne peut être ignominieux. Je mourrais avec honneur, assassiné par Sanson ; mais l'être par le spadassin qui me provoquait, c'est mourir piqué par la tarentule. Que me font, après tout, leurs injures? Ferai-je comme le chien qui mord la pierre aveugle qu'on lui a jetée? Non, c'est en continuant de harceler les noirs et les ministériels que je me vengerai. Il me faudrait passer ma vie au bois de Boulogne, si j'étais obligé de rendre raison à tous ceux à qui ma franchise déplaît. Qu'on m'accuse de lâcheté, si on veut. Si avoir dédaigné le rendez-vous d'un as-

sassin avec qui je n'avais rien à démêler; c'est; comme en Lacédémonien, avoir fui aux Thermopyles, la bataille de Platée est proche, où je saurai me justifier. Je crains bien que, malheureusement, le temps ne soit pas loin où les occasions de périr plus glorieusement et plus utilement ne nous manqueront pas. Alors l'amour de la patrie me fera sans doute retrouver dans mon sein ce courage qui me fit monter sur une table du Palais-Royal et prendre le premier la cocarde nationale.....

Mes chers souscripteurs, je vous demande pardon de vous parler si souvent de moi. Vous voyez combien il m'en coûte pour vouloir être honnête homme et faire mon devoir de sentinelle vigilante du peuple. Certes, voilà un journaliste bien tracassé; plaidé par Sanson, placardé par Crillon, poursuivi par Talon, Malouet n'ayant pu le faire pendre par le Châtelet; après avoir essayé le couteau des lois, il ne reste plus que le fer des spadassins.

Ce pressentiment d'une mort violente se retrouve assez fréquemment dans les écrits de Desmoulins. Il écrivait à son père, dans une lettre insérée au n° 7 des *Révolutions*, c'est-à-dire au commencement de 1790.

Pour moi, la contemplation de cette belle révolution de ma patrie m'est si douce que ces dangers même dont vous me parlez ne sauraient me distraire. J'ai fait souvent la même supposition que vous; j'ai même été menacé hier dans un lieu public, en présence de nombre de personnes... Quand on me parle des dangers que je cours, et qu'il m'arrive d'y réfléchir, je regarde ce que nous étions et ce que nous sommes, et je me dis à cette vue : *A présent de la mort l'amertume est passée.* Tant de gens vendent leur vie aux rois pour cinq sous ! Ne ferai-je rien pour l'amour de ma patrie, de la vérité et de la justice? Je m'adresse ce vers qu'Achille dit à un soldat dans Homère :

Et Patrocle est bien mort, qui valait mieux que toi !

Il est vrai de dire qu'il n'y avait pas alors de danger bien sérieux pour les écrivains patriotes ; mais la même idée, le même sentiment, se retrouve sous sa plume à la fin de 1793, quand le péril était véritable, dans ces jours lugubres où personne n'était sûr de son lendemain. Alors encore il semble faire bon marché de sa vie, qu'il se montre prêt à sacrifier pour la cause de la justice et de l'humanité. S'adressant à ses collègues de la Convention, il s'écrie dans un de ces beaux mouvements dont le *Vieux Cordelier* offre de fréquents exemples :

O mes collègues ! je vous dirai comme Brutus à Cicéron : Nous craignons trop la mort, et l'exil et la pauvreté ; *Nimium timemus mortem et exilium et paupertatem.* Cette vie mérite-t-elle donc qu'un représentant la prolonge aux dépens de l'honneur ? Il n'est aucun de nous qui ne soit parvenu au sommet de la montagne de la vie ; il ne nous reste plus qu'à la descendre à travers mille précipices inévitables, même pour l'homme le plus obscur. Cette descente ne nous ouvrira aucuns paysages, aucuns sites, qui ne se soient offerts mille fois plus délicieux à ce Salomon qui disait, au milieu de ses sept cents femmes, et en foulant tout ce mobilier de bonheur : « J'ai trouvé que les morts sont plus heureux que les vivants, et que le plus heureux est celui qui n'est jamais né. » Eh quoi ! lorsque tous les jours les douze cent mille soldats du peuple français affrontent les redoutes hérissées des batteries les plus meurtrières, et volent de victoires en victoires, nous, députés à la Convention, nous qui ne pouvons jamais tomber, comme le soldat, dans l'obscurité de la nuit, fusillé dans les ténèbres et sans témoin de sa valeur ; nous dont la mort soufferte pour la liberté ne peut être que glorieuse, solennelle et en présence de la nation entière, de l'Europe et de la postérité, serions-nous plus lâches que nos soldats ? Craindrions-nous de nous

exposer, de regarder Bouchotte en face! N'oserions-nous braver la grande colère du Père Duchesne, pour remporter aussi la victoire que le peuple français attend de nous, la victoire sur les ultra-révolutionnaires comme sur les contre-révolutionnaires, la victoire sur tous les intrigants, tous les fripons, tous les ambitieux, tous les ennemis du bien public!..

La liberté des opinions ou la mort! Occupons-nous, mes collègues, non pas à défendre notre vie comme des malades, mais à défendre la liberté et les principes comme des républicains. Et quand même, ce qui est impossible, la calomnie et le crime pourraient avoir sur la vertu un moment de triomphe, croit-on que, même sur l'échafaud, soutenu de ce sentiment intime que j'ai aimé avec passion ma patrie et la République, soutenu de ce témoignage éternel des siècles, environné de l'estime et des regrets de tous les vrais républicains, je voulusse changer mon supplice contre la fortune de ce misérable Hebert, qui, dans sa feuille, pousse au désespoir vingt classes de citoyens et plus de trois millions de Français, auxquels il dit anathème et qu'il enveloppe en masse dans une proscription commune, qui, pour s'étourdir sur ses remords et ses calomnies, a besoin de se procurer une ivresse plus forte que celle du vin, et de lécher sans cesse le sang au pied de la guillotine? Qu'est-ce donc que l'échafaud pour un patriote, sinon le piédestal des Sidney et des Jean de Witt? Qu'est-ce, dans un moment de guerre où j'ai eu mes deux frères mutilés et hachés pour la liberté, qu'est-ce que la guillotine, sinon un coup de sabre, et le plus glorieux de tous pour un député victime de son courage et de son républicanisme (1)?

C'est ce qu'il écrivait déjà quatre ans auparavant, au début de la lutte : « Je sens que je mourrais avec joie pour une si belle cause, et, percé de coups, j'écrirais aussi de mon sang : *La France est libre!* » C'est toujours le même enthousiasme, la

(1) *Le Vieux Cordelier*, n° 5.

même intrépidité dans le pamphlet; mais dans l'action, mais en face du danger, c'est toujours, malheureusement, la même pusillanimité. Tout oser la plume à la main; tout dire ne pouvant tout faire; pousser à tous les crimes, quitte à trembler ou à fuir au moment de l'exécution; « rire à la mort », selon l'expression de M. de Lamartine, sauf à pousser des gémissements et à déchirer ses habits quand la mort paraît: voilà, il faut bien le dire, le courage de Desmoulins. Tout le monde connaît le dernier chapitre de sa vie, ses larmes dans la prison, sa colère quand le réquisitoire de l'accusateur public lui tombe sous la main, sa pâleur pendant le procès, sa défense d'abord timide, puis furieuse, son désespoir sur la fatale charrette, ses angoisses pusillanimes sur l'échafaud, où sa jeune femme elle-même montait, peu de temps après, avec un courage si digne, alors d'ailleurs que tout le monde mourait bien. « Qu'allait-il donc faire dans le combat, s'écrie avec raison son biographe, cet homme qui ne sait pas mourir? »

On trouvera, sur le procès et la fin de Camille Desmoulins, un grand nombre de détails intéressants, et quelques-uns inédits, dans le livre curieux et très-remarquable de M. Ed. Fleury. Nous devons nous borner à le suivre dans sa carrière de journaliste, et là aussi il montre de fréquentes défaillances. Dès les premiers mois de 1790, il écrivait à son père:

Je succombe à la fatigue et aux chagrins. Je n'enrichis que mon libraire. J'apprends qu'on me contrefait dans le Languedoc et dans la Provence, et je sens que de plus en plus mon entreprise est au-dessus de mes forces... Il y a bien des moments où, malgré les compliments d'une foule de gens qui me disent que j'ai les flèches d'Hercule, je me trouve aussi malheureux, aussi abandonné, que Philoctète dans l'île de Lemnos.

On voit que les tribulations de toute nature que lui attirait son journal l'inquiètent, le tourmentent, l'énervent. Et puis le succès de sa feuille, quoique grand, ne répondait peut-être pas à ses vues ambitieuses. « Il est certain, dit M. Eugène Despois, que, grâce à ses goûts d'artiste et à son talent vraiment littéraire, il n'est pas aussi *populaire* qu'il voudrait l'être. Par la nature même de son talent, il s'adresse surtout à ceux qui ont eu le bonheur de recevoir une éducation lettrée. Cette circonstance expliquerait pourquoi son journal, lu et fort goûté sans doute, a trouvé dans quelques journaux contemporains une concurrence avec laquelle il ne pouvait lutter. Je ne parle pas des énergumènes, qui, par l'imprévu de leurs violences, savaient piquer la curiosité publique ; mais les *Révolutions de Paris,* rédigées par Loustalot avec une gravité éloquente, mais privées de cette couleur fortement littéraire du journal de Desmoulins, comptèrent jusqu'à deux cent mille lecteurs. En effet, pour apprécier Loustalot, il suffisait d'être patriote, de savoir lire et d'avoir du bon sens ; ces conditions

ne suffisent pas pour goûter Desmoulins. Et, pour n'indiquer qu'un des côtés de son talent qui ne pouvait être saisi par les masses, voyez ces continuelles allusions à l'histoire ancienne et moderne, et ces citations latines si fréquentes de Cicéron et de Tacite, ses deux grandes admirations. Sans doute il les traduit le plus souvent; et, avec un rare bonheur, il donne à ses traductions le langage de 90; il distribue plaisamment les personnages de l'antiquité dans les différentes parties et les diverses fonctions du gouvernement représentatif : le patriarche Joseph est *surintendant des finances* du roi Pharaon, et *honore son ministère* par d'heureuses réformes; Catilina est du côté droit; quant aux *Jacobins* Cicéron et Caton, Camille ne les présente jamais à ses chers Cordeliers qu'en carmagnole et avec la cocarde nationale. Mais qui ne sent que ces anachronismes volontaires, ces travestissements souvent si comiques, perdent presque toute leur valeur pour celui qui n'a pas l'habitude de contempler les citoyens de la vieille Rome dans la majesté solennelle de leur tenue sénatoriale? C'est ce contraste qui fait rire, et c'est cela même que ne saisira pas le lecteur illettré. »

Quand il entreprit les Révolutions de France et de Brabant, Desmoulins ne s'était engagé, paraît-il, avec l'éditeur, que pour six mois. Ce terme expiré, ils s'étaient séparés, soit que Camille jugeât décidé-

ment que la tâche était au-dessus de ses forces, soit pour quelque autre motif que nous ignorons, et Garnery avait continué le journal avec Carra. Mais Camille, poussé sans doute par ses amis, revendiqua sa propriété, et, reprenant sa publication, il eut bientôt étouffé la concurrence. Il raconte lui-même cet épisode, avec sa verve habituelle, dans son n° 27.

J'avais entrepris mon journal des Révolutions de France et de Brabant avec le sieur Garnery; je dis mon journal, quoique le libraire prétende que c'est le sien. Il me semble pourtant que cette paternité là ne devrait pas être équivoque; et si la loi a dit: *Est bien père qui est mari*, je puis dire à meilleur droit: Je suis bien père de mes vingt-six numéros précédents, puisque je les ai tirés de mon cerveau, ou, si l'on veut, de mon écritoire. Mais il y a longtemps que ce procès existe entre les libraires et nous, infortunés auteurs. Mon intention n'est point de le plaider ici. J'observe seulement au public que, suivant la division des trois ordres de Mirabeau, ne voulant être de l'ordre ni des *mendiants*, ni des *fripons*, je m'étais rangé dans l'ordre des *salariés*. J'avais traité avec le sieur Garnery, et (soit dit sans l'offenser) je m'étais embarqué pour six mois dans une galère. C'était une navigation bien assez longue, et sur une mer si orageuse, et pour un pauvre diable chargé de toute la manœuvre, qui composait à lui seul toute la chiourme, et pour un paresseux qui aimait le rivage, qui n'en était pas arraché, comme le commerçant, par la soif de l'or, et qui n'envisageait point au bout des monceaux de piastres et des jouissances exclusives, mais des biens communs à tous les hommes, l'égalité, l'*auream mediocritatem* d'Horace, c'est-à-dire la portion congrue et le légitime due au travail. — Je cherchais une république, non pas telle que les anciennes ou que l'Utopie du chancelier Morus, mais telle que nos législateurs, aidés des lumières du siècle et de l'impulsion du moment, auraient

pu en jeter les fondements, s'ils avaient voulu. Tel était le terme de ma navigation, et, certes, les vents n'étaient pas contraires. Je devais espérer qu'au bout de six mois je serais bien proche de ce continent vers lequel je voguais. Mais en vain je monte à la hune, et je prends ma lorgnette. Elle ne se montre pas, cette terre promise, où les hommes, vraiment égaux en droits, n'auraient que la loi au-dessus d'eux, où la multitude ne serait point si aveugle, si mobile, si ridiculement extrême, aurait dans sa raison des guides plus sûrs que des colporteurs, qui couronnent le soir celui qu'ils ont pendu le matin, et ne m'obligerait point à me démettre de ma charge de Procureur général de la lanterne, pour n'être point complice de meurtres que rien ne justifie. Elle s'éloigne de plus en plus cette terre, où la cour ne pourrait corrompre ni les députés représentants de la nation, ni les journalistes représentants de l'opinion, où le Corps législatif n'affecterait point de se tendre à lui-même des piéges et de garnir les mains royales de richesses et de faveurs à répandre, c'est-à-dire de moyens de corruption et de triomphe sur la fragilité humaine. Si le pouvoir exécutif suprême, dans l'état de nudité où il se trouvait il y a quinze jours, et dans un moment où il était obligé de vendre sa vaisselle, a pu acheter des consciences à crédit, que n'a-t-on pas à redouter de son influence dans l'Assemblée nationale, lorsqu'il aura les mains pleines d'or et chargées de cette énorme feuille de bénéfices que le Comité de Constitution vient de lui composer?

J'ai perdu mon temps à prêcher la république. La république et la démocratie sont maintenant à vau-l'eau, et il est fâcheux pour un auteur de crier dans le désert et d'écrire des feuilles aussi nulles, aussi peu écoutées que les motions de J.-F. Maury. Puisque je désespère de vaincre des courants insurmontables, attaché depuis six mois au banc des rameurs, peut-être ferais-je bien de regagner le rivage et de jeter une rame inutile. Je devrais laisser Garnery continuer au rabais les Révolutions de France et de Brabant, sans tenter avec mon libraire la lutte inégale de Tournon avec Prud'homme. Mais j'entends Robespierre appeler mon découragement corruption, et s'écrier que je suis vendu

comme les autres à la femme du roi et au parti ministériel. Il faut bien détromper mon cher Robespierre, il faut bien donner toutes les semaines de nouvelles preuves de mon incorruptibilité, montrer que je suis aussi fier républicain que lui, et que, quand le nombre des patriotes, qui diminue prodigieusement tous les jours, se réduirait à un ou deux citoyens, c'est moi qui voudrais rester le dernier des Jacobins.....

Quoique je respire encore, mon ami Carra a pensé que ma séparation avec le libraire Garnery était un décès; en conséquence, après avoir donné à ma mort les pleurs qu'on doit à l'amitié, il s'est mis en possession de ma dépouille, de mon hérédité jacente, et continue avec Garnery les Révolutions. Il est bien plus commode de trouver ainsi un ou deux bataillons tout formés de souscripteurs que d'avoir à les recruter soi-même; il est plus facile de continuer un journal qui a réussi que d'en établir un. Je félicite M. Carra de cette bonne fortune. Cependant, comme il n'est si mince auteur qui n'ait un grain de vanité, et que je trouve des souscripteurs qui me font l'honneur de m'assurer que, quand ils se sont abonnés chez Garnery pour le troisième trimestre des Révolutions par Camille Desmoulins, ils s'abonnaient en considération de l'auteur, et non en considération de l'imprimeur, je suis trop sensible à l'honneur qu'ils me font pour ne pas leur envoyer la véritable continuation des Révolutions de France et de Brabant, par Camille Desmoulins, ancien Procureur général de la lanterne, démissionnaire.

Et il continua en effet sa publication: mais bientôt il retombait dans le découragement. Fatigué des persécutions auxquelles il était en butte, des condamnations prononcées contre lui, et attristé surtout du *dernier degré* d'avilissement où *Rome* lui paraissait être tombée, il se résignait, comme Milon, à aller manger des poissons à Marseille. « Mais, disait-il, si je donne aujourd'hui à mes ennemis la

joie de me voir sortir de la lice, ce n'est point de ma part pusillanimité; c'est parce qu'une nation qui porte en triomphe le cheval de M. Moittié, une nation qui traîne en prison un citoyen pour avoir dit que M. Capet avait manqué à la majesté du peuple et à la sainteté du serment, ne mérite pas qu'on se dévoue pour elle : il ne faut pas qu'un Romain descende dans l'arène et s'expose aux bêtes féroces pour amuser des esclaves... Je cède le champ du raisonnement à ceux à qui M. Moittié permet d'écrire. Du moins j'ai la satisfaction de pouvoir me rendre ce témoignage, que moi, *auteur famélique*, au dire de ces messieurs, j'ai pourtant refusé leur or et leurs places... »

Les amis de Desmoulins reviennent une fois encore à la charge, et s'efforcent de ranimer le courage de ce *grand enfant*, de *cette tête faible*. Marat, entre autres, fait appel à son patriotisme.

L'Ami du Peuple à l'auteur des Révolutions de France et de Brabant.

J'aime à croire que mon frère d'armes Camille Desmoulins n'abandonnera point la patrie, et ne renoncera point au soin de sa gloire, en perdant courage au milieu de sa noble carrière. Il est révolté d'avoir entendu demander sa tête par des députés, à la Fédération; mais quelques hommes ivres ou abusés ne sont point le public, et ce public lui-même, vînt-il à s'égarer, renferme toujours un grand nombre de citoyens estimables, pleins d'admiration et de reconnaissance pour leurs généreux défenseurs. Enfin, quand le peuple ne serait composé que d'hommes

comme les autres à la femme du roi et au parti ministériel. Il faut bien détromper mon cher Robespierre, il faut bien donner toutes les semaines de nouvelles preuves de mon incorruptibilité, montrer que je suis aussi fier républicain que lui, et que, quand le nombre des patriotes, qui diminue prodigieusement tous les jours, se réduirait à un ou deux citoyens, c'est moi qui voudrais rester le dernier des Jacobins.

Quoique je respire encore, mon ami Carra a pensé que ma séparation avec le libraire Garnery était un décès; en conséquence, après avoir donné à ma mort les pleurs qu'on doit à l'amitié, il s'est mis en possession de ma dépouille, de mon hérédité jacente, et continue avec Garnery les Révolutions. Il est bien plus commode de trouver ainsi un ou deux bataillons tout formés de souscripteurs que d'avoir à les recruter soi-même; il est plus facile de continuer un journal qui a réussi que d'en établir un. Je félicite M. Carra de cette bonne fortune. Cependant, comme il n'est si mince auteur qui n'ait un grain de vanité, et que je trouve des souscripteurs qui me font l'honneur de m'assurer que, quand ils se sont abonnés chez Garnery pour le troisième trimestre des Révolutions par Camille Desmoulins, ils s'abonnaient en considération de l'auteur, et non en considération de l'imprimeur, je suis trop sensible à l'honneur qu'ils me font pour ne pas leur envoyer la véritable continuation des Révolutions de France et de Brabant, par Camille Desmoulins, ancien Procureur général de la lanterne, démissionnaire.

Et il continua en effet sa publication; mais bientôt il retombait dans le découragement. Fatigué des persécutions auxquelles il était en butte, des condamnations prononcées contre lui, et attristé surtout du *dernier degré* d'avilissement où *Rome* lui paraissait être tombée, il se résignait, comme Milon, à aller manger des poissons à Marseille. « Mais, disait-il, si je donne aujourd'hui à mes ennemis la

joie de me voir sortir de la lice, ce n'est point de ma part pusillanimité; c'est parce qu'une nation qui porte en triomphe le cheval de M. Moittié, une nation qui traîne en prison un citoyen pour avoir dit que M. Capet avait manqué à la majesté du peuple et à la sainteté du serment, ne mérite pas qu'on se dévoue pour elle : il ne faut pas qu'un Romain descende dans l'arène, et s'expose aux bêtes féroces pour amuser des esclaves... Je cède le champ du raisonnement à ceux à qui M. Moittié permet d'écrire. Du moins j'ai la satisfaction de pouvoir me rendre ce témoignage, que moi, *auteur famélique*, au dire de ces messieurs, j'ai pourtant refusé leur or et leurs places... »

Les amis de Desmoulins reviennent une fois encore à la charge, et s'efforcent de ranimer le courage de ce *grand enfant*, de *cette tête faible*. Marat, entre autres, fait appel à son patriotisme.

L'Ami du Peuple à l'auteur des Révolutions de France et de Brabant.

J'aime à croire que mon frère d'armes Camille Desmoulins n'abandonnera point la patrie, et ne renoncera point au soin de sa gloire, en perdant courage au milieu de sa noble carrière. Il est révolté d'avoir entendu demander sa tête par des députés, à la Fédération; mais quelques hommes ivres ou abusés ne sont point le public, et ce public lui-même, vînt-il à s'égarer, renferme toujours un grand nombre de citoyens estimables, pleins d'admiration et de reconnaissance pour leurs généreux défenseurs. Enfin, quand le peuple ne serait composé que d'hommes

vils et ingrats, le vrai philosophe fermera-t-il donc son cœur à l'amour de l'humanité, dès qu'il ne verra plus de rétributions mondaines pour prix de sa vertu? O mon ami, quel sort plus brillant pour un faible mortel, que de pouvoir ici-bas s'élever au rang des dieux! Sens toute la dignité de ton être, et sois convaincu que parmi tes persécuteurs il en est mille qui sont humiliés de leur nullité, de leur bassesse, il en est mille qui envient tes destinées.

Peu d'hommes, je le sais, seraient d'humeur à s'immoler au salut de la patrie. Mais quoi! un citoyen qui n'a ni parents, ni femme, ni enfants à soutenir, craindra-t-il donc de courir quelques dangers pour sauver une grande nation; tandis que des milliers d'hommes abandonnent le soin de leurs affaires, s'arrachent du sein de leur famille, bravent les périls, les fatigues, la faim, et s'exposent à mille morts, pour voler, à la voix d'un maître dédaigneux et superbe, porter la désolation dans des pays lointains, égorger des infortunés qui ne les provoquèrent jamais, qu'ils n'ont jamais vus, et dont ils ont à peine entendu parler! Quoi! de nombreuses légions ne craindront pas de se couvrir de crimes pour huit sols par jour, et l'amour de l'humanité, l'amour de la gloire, seront trop faibles pour porter les sages à braver le moindre danger!

Je ne cherche point à me donner de l'encens; mais, mon ami, que votre sort est encore éloigné de la dureté du mien! Depuis dix-huit mois, condamné à toute espèce de privations, excédé de travail et de veilles, rendu de fatigues, exposé à mille dangers, environné d'espions, d'alguazils, d'assassins, et forcé de me conserver pour la patrie, je cours de retraite en retraite, sans pouvoir souvent dormir deux nuits consécutives dans le même lit; et, toutefois, de ma vie je n'ai été plus content: la grandeur de la cause que je défends élève mon courage au-dessus de la crainte; le sentiment du bien que je tâche de faire, des maux que je cherche à prévenir, me console de mon infortune, et l'espoir d'un triomphe brillant pénètre mon âme d'une douce volupté.

Sachant que son cher Camille aime à rire, Marat

lui raconte alors quelques anecdotes propres à l'égayer, en lui donnant une idée de l'agitation de sa vie depuis la Révolution. « Cher Desmoulins, lui dit-il enfin en terminant, toi qui sais si bien égayer ton lecteur, viens apprendre à rire avec moi ; mais continue à combattre avec énergie les ennemis de la Révolution, et reçois l'augure de la victoire. »

Cette lettre de Marat est du 23 juillet 1790. C'est alors que Desmoulins était si vivement pourchassé par Malouet. L'issue heureuse de ce duel, dont nous l'avons vu sortir vainqueur et si fier, eut pour résultat de le ramener à la galère. « Je préviens mes souscripteurs, dit-il, en reprenant la plume, que, d'après l'obstination de Malouet, je ne veux pas qu'il soit dit qu'un Picard a cédé à un Auvergnat en entêtement. » Et il se remet à ramer. Mais les souscripteurs se fatiguent de ces intermittences et se débandent ; Camille, voyant leurs rangs s'éclaircir de jour en jour, se laisse aller de nouveau au découragement, et peu s'en faut qu'il ne jette le manche après la cognée. « La revue de cette poignée d'abonnés, grande comme l'armée de Mirabeau-Tonneau, m'a rendu très-perplexe si j'ouvrirais une nouvelle campagne », écrit-il dans son n° 79. Les Révolutions se mouraient donc quand les événements du Champ-de-Mars leur donnèrent le dernier coup. Elles étaient alors arrivées à leur 85e numéro.

Obligé de se cacher à la suite de cette funeste journée, comme nous l'avons dit ailleurs, Desmoulins écrivit au fond de sa retraite un 86ᵉ *et dernier* numéro, par lequel il envoyait à Lafayette sa démission de journaliste.

Libérateur des deux mondes, fleur des janissaires agas, phénix des alguazils-majors, Don Quichotte des Capets et des deux Chambres, constellation du cheval blanc, je profite du premier moment où j'ai touché une terre de liberté pour vous envoyer ma démission de journaliste et de censeur national, que vous me demandez depuis longtemps, et que je mets aux pieds de M. Bailly et de son *drapeau rouge*.

Je sens que ma voix est trop faible pour s'élever au-dessus des clameurs de vos trente mille mouchards et d'autant de vos satellites, au-dessus du bruit de vos quatre cents tambours et de vos canons chargés à raisin.....

Nous avions tort, la chose est par trop claire,
Et vos fusils ont prouvé cette affaire.

Il est bien inutile de nous obstiner plus longtemps à nous charger de la haine des mauvais citoyens et à nous dévouer à leurs poignards; je l'ai dit ailleurs, ce n'est pas à un Romain à descendre dans l'arène et à combattre les bêtes féroces pour amuser les esclaves.....

Ce n'était point pour substituer ni des décemvirs à la royauté, ni des comités aux ministres, ni les proscriptions des coadjuteurs Lafayette et Lameth aux lettres de cachet, ce n'était point pour établir les deux chambres, que j'avais pris le premier la cocarde nationale. Ce n'était point la peine de nous délivrer des bourrades des *tristes-à-pattes* pour nous percer de la baïonnette de nos concitoyens, et on n'a point renversé la Bastille, on n'a point affranchi de la prison ceux qui regimbaient contre l'ancien régime, pour fusiller et éventrer ceux qui, soumis au nouveau, et en vertu des décrets, signent une pétition.

Si les faits qui précèdent ne me justifiaient pas assez de quitter un poste où je n'ai point été placé par la patrie, et où moi seul je me suis constitué sentinelle, qui osera me condamner d'abandonner la presse à la vénalité, à la servitude et au mensonge, d'après les faits qui suivent, et le court exposé que je vais faire de l'audace des tyrans de la capitale et de leurs forfaits d'un seul jour?

Desmoulins raconte ensuite à sa manière la journée du 17 juillet. Sous sa plume, les pétitionnaires ameutés deviennent des soutiens de l'ordre, tandis que le maire de Paris et le commandant de la garde nationale se transforment, dans l'intérêt du despotisme, en agents provocateurs de désordres pour arriver à un massacre. Camille, quand il avait à raconter des mouvements populaires, était passé maître dans l'art d'intervertir les rôles et de prêter de la vraisemblance aux mensonges et aux chimères de l'esprit de parti.

—

Les *Révolutions de France et de Brabant,* composées, comme on vient de le voir, de 86 numéros, forment 7 volumes in-8°.

Au n° 51, Camille Desmoulins avait commencé la publication d'une table des matières de son journal, qu'il continua dans les numéros suivants, et qu'il fit précéder de ce préambule :

Ce n'est point une chose indifférente qu'une table des ma-

tières : c'est le précis de l'histoire ; ce sont les tablettes du censeur, où, sans être obligé de parcourir les détails et les pièces justificatives, on a la liste des citoyens notés d'infamie, et de ceux qui sont dignes de la reconnaissance publique. Si j'ai résisté jusqu'ici aux demandes des souscripteurs, aux importunités des colporteurs, et aux sollicitations des relieurs, qui me pressaient de donner la table des matières, ce n'est pas que j'aie attaché peu d'importance à cette table, mais parce que le temps me manquait pour soigner ce que je regarde comme un abrégé de ces annales, l'album de notre censure, les registres de notre procuratie, la carte de la France patriote et aristocrate, l'appel nominal de tous les coquins et de tous les bons citoyens, le catéchisme de tous les dogmes de la philosophie, le testament de tout bon démocrate et le symbole de sa profession de foi. C'est enfin parce que j'ai cru devoir attendre les derniers numéros du quatrième trimestre, et la fin de l'année, pour faire ma distribution de prix.

Cette table *raisonnée* ressemble beaucoup à ces sommaires, à ces boniments placés en tête de beaucoup des journaux de ce temps et destinés à être criés ; en voici quelques échantillons :

— L'Assemblée nationale se déboucle.

— Violente colère du journaliste contre le décret du marc d'argent.

— Ce qui advint à M. Chagnac ; comment la peur le trahit. Étrange découverte dans son haut de chausses.

— Génuflexions serviles de l'Académie française ; fadeurs et bêtises qu'elle dit au roi, à la reine et au dauphin.

— Marie-Antoinette, usurpatrice du titre de reine des Français, déchue de cette qualité en vertu de la loi salique et des décrets ; défense à elle (par Camille, bien entendu) de prendre, dans la nouvelle Constitution, d'autre titre que celui de femme du roi.

— Grande ébriété de Mirabeau-Tonneau. Grand scandale qu'il donne à une séance du soir.

— Le clergé étendu vivant sur la table et disséqué comme un cadavre dans l'Assemblée nationale. Clameurs de J.-F. Maury.

— Éligibilité de MM. les comédiens. Dans ce grand procès entre les Grecs et les Romains, l'Assemblée nationale se range du côté des Grecs. Question proposée par M. Clermont-Tonnerre: Si MM. les Juifs seront obligés de justifier d'un prépuce pour être citoyens actifs; si, pour être éligibles, ils seront obligés de se faire des prépuces, comme certains de leurs pères s'en firent autrefois : *Fecerunt sibi præputia.* La motion est ajournée.

— Robespierre, dans un magnifique discours, décèle toute la turpitude de ces trois vauriens (Cazalès, d'Eprémesnil et Malouet); il arrache les lambeaux de patriotisme dont ils cachent leurs parties honteuses, et montre aux tribunes la lèpre aristocratique qui les couvre depuis les pieds jusqu'à la tête.

—Ridicules des femmes de la cour, qu'on prendrait pour des courtisanes ou des masques au rouge dont elles sont plâtrées, et pour des ânesses aux paniers dont elles sont bâtées.

« Les Révolutions de France et de Brabant, dit M. Sainte-Beuve, ne sont qu'une longue et continuelle insulte à tous les pouvoirs publics qu'essaya d'instituer ou de conserver, en les régénérant, la première Constitution; ce n'est qu'une diffamation, le plus souvent calomnieuse, de tous les hommes qui furent alors en vue, et que Camille Desmoulins ne louait et n'exaltait un moment que pour les ravaler ensuite et les avilir. Le degré de licence et d'invective que se permet dans ce journal un écrivain qui, de loin et *relativement,* peut passer encore pour modéré, excède toutes les bornes que nous supposerions.

« Si nous ne considérons aujourd'hui ce journal que comme un témoignage d'un passé éloigné, comme une mazarinade du temps de la Fronde, nous pourrions y relever littérairement des portraits piquants, des caricatures très-gaies : toutes les fois que l'auteur sent sa verve se refroidir, il la ravive et se remet en goût en taillant quelque tranche de l'abbé Maury ou de Mirabeau-Tonneau. Il est très-amusant sur certaines gens, mais il en est un trop grand nombre sur lesquels il est odieux et infâme : je ne sais pas un meilleur mot. D'autres dresseront de leurs mains l'échafaud de Bailly, mais nul n'y a plus que lui coopéré à l'avance ; nul, on peut le dire, n'en a mieux préparé les pièces. Camille est un organe et un type de ces générations qui, en entrant dans la vie, n'ont le respect de rien, ni de personne entre ceux qui les ont précédés. Il l'avait dit dans sa *France libre* : « La mort éteint tout droit. C'est à nous qui existons, qui sommes maintenant en possession de cette terre, à y faire la loi à notre tour. » Mais, comme on n'est jamais en pleine possession de cette terre, et qu'il n'y a jamais table rase complète, il faut chasser ceux qui tardent trop à nous céder la place et qui nous gênent : c'est l'œuvre qu'entreprend Camille dans son journal, et à laquelle il ne cesse de se dévouer cyniquement, en décriant tout ce qui est vertu, lumières et modération dans l'Assemblée constituante, et en dé-

molissant jour par jour cette Assemblée, dans l'ensemble de ses travaux comme dans chacun de ses membres influents.

Et qu'on n'allègue pas ici en sa faveur l'excuse d'ignorance ou d'étourderie. Il sait bien ce qu'il fait : il a le génie du journal ; il sait quelle est la puissance de l'instrument qu'il emploie, et auquel à la longue, dit-il, rien ne peut résister. Il chauffe l'opinion, la passion, dans le sens où elle veut être chauffée, et il se vante d'être toujours de six mois ou même de dix-huit mois en avance. Il a l'instinct de l'attaque : d'un coup d'œil il a deviné chez l'adversaire le point vulnérable ou ridicule, et tous les moyens lui sont bons pour renverser...

Quelques passages d'un ton assez élevé, quelques pages senties, ne sauraient nous induire à fermer les yeux ni sur ces théories détestables, ni sur les pasquinades et les injures dont Camille se croit en droit de poursuivre les hommes les plus dignes d'être honorés (1)... »

On n'est pas beaucoup plus indulgent dans le camp opposé.

En lisant Camille Desmoulins, acteur si riant au milieu de tant de sombres acteurs, dit Louis Blanc, il est impossible de ne pas éprouver un profond sentiment de pitié et de tristesse. A l'étourderie de ses imprécations, à ses hardiesses in-

(1) *Causeries du Lundi*, t. III, p. 87.

considérées, à son étalage de fausse cruauté, à ses défaillances rachetées par un redoublement d'énergie factice, à ses repentirs aussi frivoles que ses colères, au soin qu'il prend de se tenir toujours à la suite des noms populaires, non pas des noms fameux, tel que celui de Mirabeau, mais des noms redoutés, comme ceux de Robespierre, de Danton, de Marat, on sent que Camille Desmoulins trompe et se trompe; on s'aperçoit qu'il aime la liberté, mais d'un amour trop semblable à l'ivresse; on le plaint d'avoir plus de verve que de courage, et, à mesure qu'on avance, on est frappé de l'amertume de ses éclats de rire, on est frappé de son empressement à se faire par ses bravades illusion sur son effroi. Mais en commençant ses Révolutions de France et de Brabant, il était loin de prévoir les suites : il croyait n'allumer qu'un feu d'artifice, et, ne se doutant guère de l'incendie où il devait périr, enfant qu'il était, il faisait partir joyeusement ses fusées (1). »

En quittant son poste, Desmoulins chargea le propriétaire des *Révolutions de Paris* de continuer l'abonnement de ses souscripteurs, qu'il en prévint par la circulaire suivante :

(1) *Histoire de la Révolution*, t. III, p. 134.

Camille Desmoulins à son abonné, salut.

Cher et féal souscripteur, j'ai exposé dans mon n° 86 la raison suffisante qui m'obligeait à vous dire un adieu, qui, j'espère, ne sera pas éternel. Aux raisons générales j'aurais pu en joindre de personnelles qui n'étaient pas moins pertinentes. Il faut que le journaliste vive du journal; du moins, n'est-il pas obligé de s'y ruiner. Les infidélités de la poste, mon inexpérience et mon peu de loisir pour diriger un journal, avaient rendu l'expédition du septième trimestre si onéreuse pour moi, que je voyais mon ci-devant *péoule*, lequel je puis bien appeler *castrense*, s'engloutir ès mains de l'imprimeur, graveur, brocheuses; et, malgré les florins de la Prusse, et les guinées de l'Angleterre, et les ducats de la Hollande, que j'avais touchés pour médire du cheval blanc, je courais aussi rapidement que Louis XVI à l'insolvabilité et à l'inéligibilité. A ces causes, — peut-être est-ce trop présumer de la bienveillance de mes souscripteurs! — moi, j'ai cru pouvoir déléguer à Prudhomme mon obligation envers eux de leur fournir les cinq numéros qu'il me restait à faire, jusqu'au 91, pour compléter le septième trimestre. En conséquence, j'ai pris des arrangements avec lui, en lui remettant la note des abonnés, et il remplira mes engagements. Prudhomme est l'homme qui leur convient. Il vient de faire le serment emphytéotique de ne cesser son journal que lorsque la France sera libre, et de repousser l'oppression jusqu'à la mort. En faisant mon affaire, je fais encore plus celle de mes abonnés, qui recevront un journal beaucoup plus volumineux, et, à la place des Révolutions de France et de Brabant, qui étaient moins un journal qu'un supplément de journal, et des mémoires sur l'an premier et second de la liberté, les *Révolutions de Paris,* qui ne laissent rien à désirer, et qui sont comme l'encyclopédie de la Révolution.

Comme j'ai cessé ma narration à la journée du 17 juillet, c'est le n° CVIII de Prudhomme qui fait suite à mon LXXXVI. La lecture de ce n° CVIII suffira pour prouver à ceux de mes abonnés à qui je ferai faire connaissance avec M. Prudhomme qu'ils seront amplement dédommagés. J'offre de tenir compte des cinq

numéros que je redois à ceux qui sont déjà ses abonnés, pour leur éviter un double emploi.....

Honneur aux Jacobins, mépris aux Feuillants!

CAMILLE DESMOULINS.

Ce 4 août 1791.

C'est avec plaisir que je me suis chargé de satisfaire aux engagements que M. C. Desmoulins a pris avec ses abonnés. Quoique le prix de mon journal excède de 30 sous par trimestre le prix du sien, j'espère que cette différence ne me privera pas de la continuation de ses souscripteurs.

Paris, le 4 août.

PRUDHOMME,
rue des Marais, faub. S.-G., nº 20.

Mais la spéculation s'était bien vite emparée de la succession de Desmoulins, et les numéros des Révolutions se suivaient comme si rien n'eût été changé. Camille, qui, d'ailleurs, recherchait toutes les occasions d'entretenir le public de lui, réclame contre cette supercherie dans le journal de Prudhomme.

Camille Desmoulins à Prudhomme.

Resurget frater tuus ; Votre frère ressuscitera.
St MARC.

Ce ne sera pas dans les soi-disant continuateurs de mon journal que je ressusciterai. Mais apprenez-moi donc, monsieur Prudhomme, comment je puis faire pour persuader au public que je ne suis pas l'auteur des numéros qui paraissent sous mon nom? J'ai donné solennellement ma démission de journaliste dans mon nº 86; j'ai proclamé dans nos quarante-huit mille municipalités, par la voie de votre journal, que j'avais cessé d'écrire. J'ai ré-

clamé dans Brissot contre la supercherie d'anonymes qui avaient revêtu trois feuilles de rapsodies d'une couverture bleue, et avaient appelé le tout numéro 87 des Révolutions de France et de Brabant, ci-devant par Camille Desmoulins. Du moins, ce *ci-devant*, quoiqu'il fût imprimé en petits caractères et dans un coin, me déchargeait de la responsabilité. Qu'est-il résulté de ma réclamation? Les plagiaires ont retranché le *ci-devant*, et ont intitulé le numéro suivant, purement et simplement, n° 88, par *Camille Desmoulins* : c'est là payer d'effronterie. Que faire? Intenter un procès en restitution de nom? Un jugement a condamné pour un pareil plagiat un certain *Postillon soi-disant par Calais* à mille écus d'amende. Mais Dieu me garde d'approcher des tribunaux! Trouard de Riolles est absous, et Santerre et Danton sont décrétés de prise de corps. Trop heureux le patriote qui n'est pas pendu! Cependant, comme vous vous êtes chargé de remplir mes engagements envers mes abonnés, il est juste que mes plagiaires ne détournent pas à leur profit les sommes qui me sont dues par les libraires auxquels j'ai expédié les huit premiers numéros de mon septième trimestre, et qui croient que c'est moi qui continue de leur expédier de prétendus numéros de mes Révolutions : je donne pouvoir à M. Vitry de poursuivre mes continuateurs dans les tribunaux, pour qu'ils aient à se défaire de leur modestie, et à mettre à leurs chefs-d'œuvre leur nom, et non le mien. En vérité, c'est bien assez que mes huit derniers numéros m'aient coûté plus de cent louis, qu'on m'ait emporté mon registre d'abonnements, à l'aide duquel on continue d'expédier à mes souscripteurs des numéros qu'ils pensent recevoir de moi, sans qu'on me vole encore mon nom. Je demande pardon au public de ces détails; mais peut-être n'est-il pas indifférent qu'il sache que nous autres écrivains *mercenaires, factieux, brigands,* loin de nous enrichir, nous faisions la guerre à nos dépens à tous les ennemis de la chose publique.

Quant au grand nombre d'abonnés qui vous ont écrit que ma lettre insérée sous le couvert de votre n° 108 était supposée et pseudonyme, et qu'au contraire les soi-disant nos 87 et 88 des Révolutions de France et de Brabant sont de moi, j'admire le

tact, le discernement de ces connaisseurs ; je ne puis que leur réitérer que j'ai cessé d'écrire, et je vous prie de publier encore les motifs, bons à redire, qui m'y ont déterminé.

Je n'ai point vu Dieu, comme le prophète. Il ne m'a point dit: Souffle sur ces morts, *Insuffla super interfectos istos*; il ne m'a point donné sa parole d'honneur que mon souffle les animerait et qu'à ma voix les ossements marcheraient. Pourquoi donc continuerais-je de sonner du cor périodique et de souffler sur les cadavres parisiens? Je suis donc sorti de ce séjour des morts, du milieu de ce peuple immense sans yeux et sans oreilles ; j'ai dit un adieu indéfini à cette ville trop peuplée d'agioteurs, de badauds et d'esclaves, d'épauletiers et de mouchards, de mendiants de la liste civile et d'escrocs, de marchands d'argent, de femmes et de décrets ; j'ai fui loin de cette Assemblée nationale que j'avais tant célébrée, de cette Assemblée digne autrefois de l'admiration de l'univers et des bénédictions de tous les siècles, mais qui, changée aujourd'hui en sept comités qu'on a si bien nommés les *sept plaies*, et en tripots plus infâmes que ceux que fréquentaient ses Chapelier et ses Beaumets, était réduite à faire venir de delà les mers, pour panégyriste, l'homme le plus crapuleux, le libelliste le plus décrié de l'Europe, un Morande, dont le nom seul présente à l'imagination comme le tombereau de toutes les immondices, de toutes les ordures de l'espèce humaine. C'est ce Morande et ses pareils, sans doute, qui sont devenus les admirateurs, les prôneurs de l'Assemblée nationale. C'est ce Morande et Barnave qui nous accusent d'être des écrivains *stipendiés*. C'est un Duport, un Dandré, et ces Lameth *dont les principes sont comme un habit dont le dessus serait un uniforme de garde nationale et la doublure un uniforme de contre-révolutionnaire, ces Lameth qui retournent l'honneur et la conscience comme un vêtement;* ce sont ces hommes qui accusent d'être des factieux, de mauvais citoyens, qui? Péthion, Robespierre, si purs, si irréprochables,

Quales neque candidiores
Terra tulit, nec queis me sit devinctior ullus.

Que dirai-je de ces juges du sixième tribunal, que le peuple avait choisis, et qui ne se servent du glaive qu'il leur a confié que contre ses plus zélés défenseurs? Tacite peint admirablement d'un seul mot notre situation en ce moment. « Ce sont les despotes maladroits, dit-il, qui se servent de l'épée; l'art de la tyrannie est de faire les mêmes choses avec la robe. *Plus toga quam ense tyrannus seipsum servabit.* »

A la vue de ce renversement de toutes les idées, de toutes nos espérances, cessons de combattre, me suis-je dit, pour ce peuple stupide qui ne peut suspendre quelques moments un Capet de ses fonctions sans se livrer à des Sylla et des Lépide, à des Critias et des Anitus, pour ce peuple poisson qui ne peut échapper à la dent d'une baleine que pour être la proie de trente requins plus affamés.

N'attendons point la trahison prochaine de la bataille de Philippes pour reconnaître cette vérité accablante, et nous écrier avec Brutus, en périssant : Vertu, patrie, liberté, égalité, vous n'êtes que des fantômes, et le ciel fit le peuple pour les tyrans, comme les insectes pour être la pâture des oiseaux ! Je méprise trop ce peuple imbécile pour m'exposer davantage à me faire pendre pour lui, et à amuser sa frivolité du spectacle de mon supplice, auquel il applaudirait peut-être ; mais, quoiqu'il me paraisse démontré que le ciel a fait notre planète pour être la maison de plaisance des fripons qui savent un peu leur métier, la haine de l'injustice et de tout despotisme est innée et trop enracinée en moi pour changer jamais de parti et de sentiments. D'ailleurs, le peuple dont je parle ici avec un si profond mépris, ce n'est pas le peuple manœuvre ou cultivateur, ce peuple passif, ce n'est pas le peuple des chaumières et de dessous les toits : à Dieu ne plaise que j'insulte à sa nudité par le mot atroce de *sans-culottes !* Ce peuple que je méprise, c'est la populace de l'Assemblée nationale et des hôtels, la populace des tribunaux, des comptoirs et des états-majors oppresseurs. Quel besoin ai-je de ces hommes et de leurs suffrages? Ensevelissons-nous dans la retraite ; du moins, j'aurai gravé leur honte sur l'airain dans la *France libre,* le *Discours de la Lanterne* et les quatre-vingt-six

martyrs de mon journal, de mourir, comme Sydney, comme Morus, comme Marchamont, Needham, comme les Anglais sous Charles Ier, nous aurons donné au monde ce beau spectacle, dit Montesquieu, d'un peuple luttant pour rétablir les droits de l'homme. Comme eux nous aurons trouvé des Cromwel qui n'ont combattu les rois que pour eux-mêmes, et des Monk qui nous ont rendu au tyran, mais le Monk et le Cromwel ne savent pas quelle jouissance c'est pour Caton de pouvoir dire : J'ai été meilleur que les dieux.

Cependant la continuation apocryphe des Révolutions n'en allait pas moins son train. L'auteur de cette continuation était ce même Dusaulchoy, rédacteur du *Républicain*, que nous avons vu traduit devant le Châtelet par Talon en même temps que Desmoulins. Lié par cette circonstance avec l'auteur des Révolutions, il serait devenu, dit-on, son collaborateur ; ce que, pour ma part, j'ai peine à croire, car le journal de Camille est une de ces œuvres personnelles qui repoussent toute idée de collaboration. Quoi qu'il en soit, Desmoulins s'étant retiré de la lice, Dusaulchoy prit immédiatement sa place, et continua la publication des Révolutions de France et de Brabant dans la même forme, mais dans des principes infiniment plus modérés. Il en publia 18 numéros (87-104), que l'on joint ordinairement à la collection de la feuille de Desmoulins, et qui en forment le tome VIII. Cela explique comment le catalogue Deschiens donne aux Révolutions 104 numéros, 8 volumes. En suppo-

sant que le savant bibliographe n'ait pas remarqué que le 8e volume n'était pas de Desmoulins, ce qui n'est guère admissible, nous ne verrions là qu'une inadvertance, qui ne méritait pas d'être relevée aussi bruyamment que l'ont fait les auteurs de l'*Histoire parlementaire*, et d'autant moins peut-être de la part de ces honorables historiens qu'ils ne paraissent pas eux-mêmes très-sûrs du véritable état de la question.

Dusaulchoy n'en demeura pas de sa publication, au nº 104; seulement, arrivé là, et à la fin de l'année 1791, il en changea le titre et le plan, par des motifs qu'il va nous exposer lui-même (1).

Lorsque les représentants du peuple travaillaient à nous donner une Constitution, tous les Français les couvraient de regards d'espérance; leurs opérations alimentaient exclusivement la curiosité publique. A présent que la Constitution est faite, que vingt-cinq millions d'hommes vont en ressentir l'influence, que l'ordre va renaître, différents objets se partageront cette curiosité; les nouvelles de l'Europe, la politique étrangère, l'occupe-

(1) Etabli d'abord en Hollande, Dusaulchoy y avait rédigé pendant quelque temps la *Gazette d'Amsterdam*. Ramené en France par la Révolution, dont il embrassa les principes avec enthousiasme, il travailla d'abord au *Courrier national*; puis, en 1790, il fonda un *Républicain, journal libre*, qui n'eut qu'une existence éphémère. En 1791, il rédigea le *Contre-Poison*, et en l'an III un autre petit journal, la *Fusée volante*. Dans sa continuation des *Révolutions de France* et dans sa *Semaine politique*, il se rapprocha insensiblement du parti constitutionnel. Arrêté sous la Terreur, il fut assez heureux pour être oublié dans sa prison jusqu'au 9 thermidor. En 1795, soutenu par des capitalistes hollandais, il fonda le *Batave*, journal destiné à éclairer le peuple des Pays-Bas sur ses véritables intérêts. Poursuivi pour un pamphlet où il était accusé d'avoir provoqué à la haine et au mépris du gouvernement directorial, il fut défendu par son confrère Michaud, et acquitté. En 1802, il s'associa avec Lavallée, Villeterque et Landon, pour la rédaction du *Journal des Arts, des Sciences et de la Littérature*, dont il devint plus tard le seul propriétaire. Après 1814, il fut chargé de rendre compte des débats parlementaires dans le *Journal de Paris*, et il s'acquitta avec succès, durant de longues années, de cette mission aride et délicate.

ront davantage; on reviendra insensiblement aux sciences, aux lettres, aux beaux-arts, et l'homme de goût, en les cultivant, aimera à se délasser des grandes spéculations politiques, auxquelles, dans un état libre, il est du devoir de tout citoyen éclairé de se livrer, lorsqu'il veut servir la patrie.

Pour ne point cesser d'être utiles et de plaire, les journalistes doivent suivre cette marche de l'esprit public ; ils doivent offrir à la curiosité tous les genres d'aliments qu'elle peut rechercher.

Convaincu de cette obligation, J.-F-N. Dusaulchoy, auteur et propriétaire de ce journal depuis le n° 87, avertit ses concitoyens qu'à dater du n° 104, terme du trimestre courant, les Révolutions de France et de Brabant seront faites sur un plan plus varié, et dont il résultera un intérêt plus piquant pour le lecteur.....

Ce changement de plan nécessite aussi un changement de titre: un titre doit annoncer le sujet, et celui de *Révolutions de France*, etc., est insuffisant à cet égard; en conséquence, à dater du premier numéro du trimestre prochain, ce journal portera le titre suivant : *La Semaine politique et littéraire, faisant suite aux Révolutions*, etc.

Cette nouvelle série eut une vingtaine de numéros, allant à la fin d'avril 1792.

Cependant Camille n'était pas sans regretter ce métier de journaliste, dont les tribulations, en somme, et les ennuis, ont tant et de si douces compensations. « Il m'en coûte pourtant de quitter la plume », avait-il dit à ses abonnés en leur faisant ses adieux, et, le 3 avril 1792, il écrivait à son père :

... Je n'ai plus de pécule depuis que j'ai cessé mon journal. C'est une grande sottise que j'ai faite, car mon journal était une

puissance qui faisait trembler mes ennemis, qui aujourd'hui se jettent lâchement sur moi, me regardant comme le lion à qui Amaryllis a coupé les ongles. J'ai repris mon ancien métier d'homme de loi, auquel je consacre à peu près tout ce que me laissent de temps mes fonctions municipales ou électorales et les Jacobins, c'est-à-dire assez peu de moments. Il m'en coûte de déroger à plaider des causes bourgeoises après avoir traité de si grands intérêts et la cause publique à la face de l'Europe. J'ai tenu la balance des grandeurs; j'ai élevé ou abaissé les principaux personnages de la Révolution. Celui que j'ai abaissé ne me pardonne point, et je n'éprouve qu'ingratitude de ceux que j'ai élevés; mais ils auront beau faire, celui qui tient la balance est toujours plus haut que ceux qu'il élève. *Si j'avais de l'argent, je reprendrais ma plume,* et je remettrais bien des gens à leur place, au lieu que, *faute de fonds,* je suis venu à me trouver à l'égard de la Révolution comme à l'égard de ma famille.

Peu de jours après il avait trouvé ces fonds qui lui manquaient, ou rencontré quelque combinaison équivalente. Le 30 avril, il lançait, de concert avec son confrère et ami Fréron, une nouvelle feuille, dont nous nous bornerons à reproduire le prospectus, qui en est, d'ailleurs, un des morceaux les plus remarquables : Camille excelle généralement dans ces mises en scène.

La Tribune des Patriotes, ou Journal de la Majorité. Ouvrage destiné à servir de suite au n° 86 et dernier des Révolutions de France et de Brabant par Camille Desmoulins, et à la rédaction duquel concourront MM. Camille Desmoulins, Fréron, l'Orateur du Peuple, et autres, tant législateurs qu'officiers municipaux connus par leurs talents et leur patriotisme.

Aujourd'hui un journal est une puissance, même une haute puissance, et M. Necker ne soupirait pas plus, dans sa retraite,

après son rappel à l'hôtel du contrôle général, que je n'ai fait, depuis ma démission de journaliste, après un imprimeur qui me rappelât au gouvernail de l'opinion. Le libraire s'est présenté. En donnant de feints regrets à ma solitude et au doux éloignement des affaires, je cède à une violence encore plus douce, et me voilà redevenu journaliste, c'est-à-dire un des nouveaux pairs de France, et un peu plus puissant seigneur qu'un prince français.

Aussi bien, je vois que dans une révolution il en est de la plume comme de l'épée, qu'on ne peut plus remettre dans la fourreau une fois qu'elle en est dehors. A peine m'étais-je retiré sous mon toit pour me reposer de mes fatigues polémiques, et respirer un peu des décrets de prise de corps et de haine de plus d'un parti, que ç'a été une noble émulation parmi mes bons amis, mes généreux confrères, à qui dauberait davantage sur moi et lâcherait le plus de ruades. Ces messieurs me regardaient sans doute comme le lion qui s'est laissé faire les ongles par Amaryllis.

Sans dent ni griffe, le voilà
Comme place démantelée.
On lâcha sur lui quelques chiens.

Encore s'ils ne s'étaient jetés que sur moi, la chose publique n'en souffrirait pas beaucoup; mais ils commençaient à mordre ces hommes que je regarde comme le point de ralliement des patriotes, et le panache sans tache qui mènera enfin la nation à la liberté et au bonheur.

C'en est trop, on n'y peut plus tenir, et il faut dégaîner la plume de l'écritoire. De l'encre! du papier! Tremblez, ingrats, ambitieux, aristocrates, contre-révolutionnaires de toutes les couleurs! Je vais dire encore une fois la vérité à tous les partis. Justement nous avons trouvé un libraire selon notre cœur, et qui consent à se faire entrepreneur de vérités.

C'est assurément une mauvaise opération de librairie qu'une entreprise de vérités. Candide a-t-il jamais fait fortune? Mais, d'un autre côté, peut-il y avoir un plus beau moment pour re-

prendre le journal intitulé : *Révolutions de France et de Brabant et des royaumes qui, arborant la cocarde nationale, mériteront une place dans ces fastes de la liberté ?* Ce que j'avais prédit dès sa naissance, et en 1789, de la Société des Amis de la Constitution (de la Révolution, comme on l'appelait alors), s'accomplit tous les jours. « Ce grand arbre, disais-je dans un de mes premiers numéros, planté aux Jacobins par les Bretons, a déjà poussé de toutes parts, jusqu'aux extrémités de la France, des racines qui lui promettent une durée éternelle, et tous les peuples viendront s'asseoir à son ombre. »

Le temps n'est pas loin où cet arbre va couvrir l'univers de ses rameaux. A l'entrée de ce printemps, au moment des plus hautes espérances des émigrés et des Feuillants, l'Agamemnon de la ligue contre les Jacobins, Léopold, meurt. A six cents lieues de nous, un tyrannicide, affilié aux Cordeliers, Ankarstrom, tue Gustave, qui devait être l'Achille de la ligne des despotes. Au dehors, mille villes demandent en secret leur affiliation à la société mère. Au dedans, tel écrivain qui, il n'y a pas un an, disait encore : *Les Jacobins passeront,* vient de prendre, pour ses amis, possession du ministère français, en sa qualité de Jacobin. Et dans la fête des soldats de Châteauvieux, dans la pompe de ce triomphe décerné, en leurs personnes, à tous les soldats qui ont posé les armes devant la volonté du peuple, il y aurait eu de quoi rendre Jacobins tous les camps et armées de l'Europe.

Cette face des affaires et la sève du printemps fait sortir les révolutionnaires de leurs quartiers d'hiver.

Le bruit court que Marat va tout réduire en poudre,
Et dans les Cordeliers est entré comme un foudre.

Aux presses de l'Ami du Peuple, saisies tant de fois et immortelles par l'honneur d'avoir soutenu un siége, l'Orateur du Peuple joint aussi les siennes, anoblies par des décrets de prise de corps. C'est dans ce journal, que nous intitulons la *Tribune des Patriotes,* et qui fait suite au nº 86 des Révolutions de France et de Brabant, après lequel j'ai posé la plume, que Stanislas Fréron, l'Orateur du Peuple et président des Cordeliers, va ren-

trer en campagne avec Camille Desmoulins, membre de la Société des Amis de la Constitution en 1789, et aujourd'hui le doyen des Jacobins. A ce formidable armement de journalistes, les seuls qui aient obtenu les honneurs de la persécution, et criblés de décrets de prise de corps, les contre-révolutionnaires, les intrigants, les aristocrates de toutes les couleurs, croient voir le président Fréron, monté sur le Bucentaure, comme le doge de Venise, et précédé du brûlot Marat, sortir du port des Cordeliers pour leur donner la chasse. Nous aurions désiré que Marat, déflogistiqué tant soit peu, voulût combattre avec nous, sur le même bord, afin d'opposer ce trio de glorieux confesseurs de la Révolution au trio académique de M. Panckoucke, ou à cette kyrielle de noms fortunés dont Nicolas Bonneville pare le frontispice de sa *Chronique du Mois*; mais Marat nous a répondu fièrement :

L'aigle va toujours seul et le dindon fait troupe.

Je ne ferai point ici au public les promesses pompeuses que je lui faisais dans le prospectus des Révolutions de France et de Brabant. Alors j'étais sûr, pour ainsi dire, de ma main, et mon style devait tenir de mon imagination, qui voyait tout en beau et n'avait point encore été gâtée par la méditation et les expériences de la vie. Aujourd'hui, si mon lecteur ne rit plus tant, je tâcherai qu'il n'en pense pas moins.

Il est au moins une qualité qu'il est bien sûr de retrouver dans ce journal, c'est la franchise. On ne peut pas exiger d'un écrivain périodique, surtout dans la partie de sa feuille qui n'est pas purement historique, mais conjecturale, qu'il rencontre toujours la vérité. Tout ce qu'on doit à la rigueur lui demander, c'est la bonne foi, qu'on peut appeler la vérité relative, puisque Candide, lors même qu'il se trompe, ne dit que ce qu'il pense ; et cette candeur est toujours un avantage que, dans un temps de factions et de cabales, le public est trop heureux de trouver dans un journal.

Quant au style, faire des livres est un métier qui s'apprend et s'oublie comme un autre : demandez-le à Mercier, etc.; mais c'est la paresse et la désuétude qui m'a rogné les ongles, et j'espère,

mes bons amis, mes chers confrères, qu'avec un peu d'exercice ils repousseront à la longueur des vôtres.

Pour ne pas prendre un fardeau au-dessus de mes forces, je ne rédigerai qu'une feuille de ce journal, composé de trois, qui paraîtront tous les lundis; les deux autres seront rédigées par une société de Cordeliers, Jacobins, municipaux, législateurs, qui ne veulent pas être connus. J'ai nommé seulement Fréron, à qui s'applique si bien le vers d'Horace :

O matre pulchra filia pulchrior !

Chacun de nous, au demeurant, écrira ses articles sous sa responsabilité individuelle, et signera au moins en lettres initiales.

Ce serait le lieu, dans un prospectus, d'indiquer la matière dont traite l'ouvrage; mais pourquoi indiquer les objets et circonscrire l'auteur? Le cheval de la renommée n'a point de bride.

La Tribune des Patriotes n'eut que quatre numéros (204 pages); mais, malgré sa courte existences, elle ne fut pas sans influence sur la journée du 10 août (1). Comment prit-elle fin? c'est ce que je ne saurais dire. Peut-être fut-ce encore, de la part de Desmoulins, l'effet du découragement. Voici, en effet, ce qu'il écrivait à son père le 12 juillet :

Un successeur ne pouvait me venir plus à propos (Lucile venait de lui donner un fils) pour recueillir l'héritage de ma popularité à la veille des dangers que présage aux principaux auteurs de la Révolution l'invasion prussienne et autrichienne. Il m'est impossible quelquefois de ne pas me décourager, et de ne pas avoir du mépris pour le parti du peuple que j'ai si bien et si inutilement servi. Je lui ai prédit depuis trois ans tout ce qui lui arrive. Mes derniers ouvrages, surtout depuis six mois, et les quatre numéros

(1) M. Ed. Fleury est tombé, au sujet de la *Tribune des Patriotes*, qu'il attribue à Prudhomme, dans une étrange confusion, que nous n'aurions pas relevée si une juste créance ne devait s'attacher à son livre.

que je viens de publier d'un journal intitulé la *Tribune des Patriotes*, ont montré combien je connaissais le cœur humain et les principaux pivots sur lesquels tournait la Révolution. Tout le monde, dans mon parti, semble me regarder en ce moment avec des yeux de surprise ; ils se disent : Nous n'aurions jamais cru qu'il eût dit vrai. Je n'ai eu que du sens commun, et il ne fallait pas autre chose ; mais ils sont obligés, en ce moment, de me supposer du génie pour s'excuser eux-mêmes et se dissimuler qu'ils ont été des imbéciles.

—

Elu bientôt aux fonctions qu'il avait tant souhaitées de représentant du peuple à la Convention nationale, Camille Desmoulins ne renonça pas pour cela à ses prédilections pour le journalisme ; il fonda en octobre 1792, avec Merlin de Thionville, un journal quotidien auquel il continua le titre de *Révolutions de France et de Brabant*. Cette feuille, qui n'eut qu'une cinquantaine de numéros, n'offre aucune particularité qui mérite de nous arrêter.

Nous n'avons point à nous occuper non plus de l'*Histoire des Brissotins*, publiée dans le mois de mai 1793, et dont tout le monde connaît le but et le succès fatal. Mais il est une dernière production de Desmoulins, la plus remarquable, ou du moins la plus remarquée, qui appelle impérieusement notre attention : je veux parler du *Vieux Cordelier*. Bien que ce pamphlet, — car c'est un pamphlet en plusieurs livraisons, ou mieux encore une

suite de pamphlets, plutôt qu'un journal, — ait été plusieurs fois réimprimé, et qu'il soit généralement connu, je ne crois pas pouvoir me dispenser de l'analyser, au moins sommairement : l'histoire du journalisme offre peu de pages aussi brillantes. « Le Vieux Cordelier, qui perdit Camille Desmoulins et le fit monter à la guillotine, dit M. Eugène Maron (1), est peut-être l'œuvre la plus éloquente qu'ait produite la Révolution, et, à coup sûr, avant et depuis, le journalisme n'a rien donné qui puisse lui être comparé. »

Desmoulins s'occupait d'écrire une histoire de la Révolution, quand les intérêts de son parti et la nécessité de se défendre lui-même contre des attaques incessantes le forcèrent à rentrer dans la carrière du journalisme. « J'ai vu le nombre de nos ennemis, dit-il : leur multitude m'arrache de l'hôtel des invalides et me ramène au combat. »

Les mémoires du temps nous apprennent comment la création de cette espèce de journal fut résolue. Il y avait quelques mois déjà que le projet en avait été débattu entre Danton et Desmoulins ; ils pensaient que, la République étant sauvée par ses dernières victoires, il était temps de mettre fin à des cruautés désormais inutiles, que ces cruautés, prolongées plus longtemps, ne seraient propres qu'à

(1) Dans un nouveau volume, peut-être encore plus remarquable que celui que j'ai déjà plusieurs fois cité, et auquel il fait suite : *Histoire littéraire de la Convention nationale*, 1 vol. in-12, chez Poulet-Malassis et De Broise.

compromettre la Révolution, et que l'étranger pouvait seul en désirer et en inspirer la continuation. Ils se désolaient et s'effrayaient de ce torrent de sang qui menaçait à la fin de les entraîner eux-mêmes; au moment où la Terreur, dont ils étaient les apôtres, commençait à les atteindre, ils se sentaient pris d'une immense pitié.

Un des derniers soirs du mois de janvier, raconte M. de Lamartine, ils sortaient du Palais de Justice avec Souberbielle, juré du tribunal révolutionnaire. La journée avait été sanglante. Les trois amis s'entretenaient, le cœur serré, du sinistre spectacle qu'ils venaient d'avoir sous les yeux. « Sais-tu bien, dit Danton à Souberbielle, que, du train dont on y va, il n'y aura bientôt plus de sûreté pour personne? — C'est vrai, répondit Souberbielle; mais que puis-je, moi? je ne suis qu'un patriote obscur. Ah! si j'étais Danton! — Danton dort, tais-toi! répliqua le rival de Robespierre; il se réveillera quand il en sera temps. Tout cela commence à me faire horreur. Je suis un homme de révolution; je ne suis pas un homme de carnage. Mais toi, Camille, pourquoi gardes-tu le silence?—J'en suis las, du silence, répondit Camille. La main me pèse; j'ai quelquefois envie d'aiguiser ma plume en stylet et d'en poignarder ces misérables. Qu'ils y prennent garde! mon encre est plus indélébile que leur sang: elle tache pour

l'immortalité ! — Commence donc dès demain, s'écria Danton. C'est toi qui as lancé la Révolution, c'est à toi de l'enrayer. » Camille quitta ses amis sur cette parole, pour tailler sa plume et écrire sa nouvelle et dernière œuvre.

Le Vieux Cordelier était donc une œuvre de parti; mais — et avec Camille il eût été difficile qu'il en fût autrement — c'était aussi une œuvre personnelle, et les plus rudes coups sont toujours pour les ennemis particuliers, intimes, de l'auteur. Une autre remarque à faire, et plus importante, c'est qu'il existe une grande différence d'intentions entre les premiers numéros et les derniers. Il est facile de voir, en les parcourant, que Camille ne voulait attaquer d'abord que les *exagérés*, les *ultra-révolutionnaires*. Le plan de campagne dont la publication de cette feuille fit partie était dirigé d'abord contre la faction d'Hébert et tous ces révolutionnaires nouveaux qui voulaient renverser et dépasser les révolutionnaires les plus anciens et les plus éprouvés; il ne devait atteindre Robespierre qu'après avoir échoué dans la tentative, assez problématique, de l'attendrir.

C'est le 5 décembre 1793 (quintidi frimaire, 2e décade, l'an II de la République, une et indivisible) que parut le 1er numéro du Vieux Cordelier, « journal rédigé par Camille Desmoulins, député à la Convention et doyen des Jacobins », avec cette

devise (indépendamment d'une épigraphe qui variait à chaque numéro) : VIVRE LIBRE OU MOURIR !

Ce premier numéro n'est en quelque sorte qu'une entrée en matière ; il roule sur les changements opérés dans la Société des Amis de la liberté et de l'égalité pendant l'absence de Danton. Camille prétend que les Jacobins sont méconnaissables, tant il s'y est glissé de faux frères, salariés par Pitt pour perdre dans l'opinion publique les plus anciens et les plus purs patriotes.

O Pitt ! je rends hommage à ton génie ! Quels nouveaux débarqués de France en Angleterre t'ont donné de si bons conseils, et des moyens si sûrs de perdre ma patrie ? Tu as vu que tu échouerais éternellement contre elle, si tu ne t'attachais à perdre dans l'opinion publique ceux qui, depuis cinq ans, ont déjoué tous tes projets. Tu as compris que ce sont ceux qui t'ont toujours vaincu qu'il fallait vaincre ; qu'il fallait faire accuser de corruption précisément ceux que tu n'avais pu corrompre, et d'attiédissement ceux que tu n'avais pu attiédir. Avec quels succès, depuis la mort de Marat, tu as poussé les travaux de siége de leur réputation, contre ses amis, ses preux compagnons d'armes, et le navire Argo des vieux Cordeliers !

C'est hier surtout, à la séance des Jacobins, que j'ai vu tes progrès avec effroi, et que j'ai senti toute ta force même au milieu de nous.......

Je me suis instruit hier ; j'ai vu le nombre de nos ennemis : leur multitude m'arrache de l'hôtel des Invalides et me ramène au combat. Il faut écrire, il faut quitter le crayon lent de l'histoire de la Révolution, que je traçais au coin du feu, pour reprendre la plume rapide et haletante du journaliste, et suivre à bride abattue le torrent révolutionnaire. Député consultant, que personne ne consultait plus depuis le 3 juin, je sors de mon ca-

binet et de ma chaise à bras, où j'ai eu tout le loisir de suivre par le menu le nouveau système de nos ennemis, dont Robespierre ne vous a présenté que les masses, et que ses occupations au Comité de salut public ne lui ont pas permis d'embrasser, comme moi, dans son entier. Je sens de nouveau ce que je disais il y a un an, combien j'ai eu tort de quitter la plume périodique, et de laisser le temps à l'intrigue de frelater l'opinion des départements et de corrompre cette mer immense par une foule de journaux, comme par autant de fleuves qui y portaient sans cesse des eaux empoisonnées. Nous n'avons plus de journal qui dise la vérité, du moins toute la vérité. Je rentre dans l'arène avec toute la franchise et le courage qu'on me connaît.

.... Que les bons citoyens ne craignent point les écarts et l'intempérance de ma plume. J'ai la main pleine de vérités, et je me garderai bien de l'ouvrir en entier; mais j'en laisserai échapper assez pour sauver la France et la République une et indivisible.

Nous nous moquions il y a un an, avec grande raison, de la prétendue liberté des Anglais, qui n'ont pas la liberté indéfinie de la presse; et cependant quel homme de bonne foi osera comparer aujourd'hui la France à l'Angletere pour la liberté de la presse? Voyez avec quelle hardiesse le *Morning Chronicle* attaque Pitt et les opérations de la guerre! Quel est le journaliste, en France, qui osât relever les bévues de nos Comités, et des généraux et des Jacobins, et des ministres et de la Commune, comme l'opposition relève celles du ministère britannique? Et moi, Français, moi, Camille Desmoulins, je ne serais pas aussi libre qu'un journaliste anglais! Je m'indigne à cette idée. Qu'on ne dise pas que nous sommes en révolution, et qu'il faut suspendre la liberté de la presse pendant la révolution. Est-ce que l'Angleterre, est-ce que toute l'Europe n'est pas aussi en état de révolution? Les principes de la liberté de la presse sont-ils moins sacrés à Paris qu'à Londres, où Pitt doit avoir une si grande peur de la lumière? Je l'ai dit il y a cinq ans, ce sont les fripons qui craignent les réverbères. Est-ce que, lorsque, d'une part, la servitude et la vénalité tiendront la plume, et de l'autre

la liberté et la vertu, il peut y avoir le moindre danger que le peuple, juge dans ce combat, puisse passer du côté de l'esclavage? Quelle injure ce serait faire à la raison humaine, que de l'appréhender! Est-ce que la raison peut craindre le duel de la sottise? Je le répète, il n'y a que les contre-révolutionnaires, il n'y a que les traîtres, il n'y a que Pitt, qui puissent avoir intérêt à défendre en France la liberté, même indéfinie, de la presse; et la liberté, la vérité, ne peuvent jamais craindre l'écritoire de la servitude et du mensonge.

Ce début paraissait promettre bien des scandales, bien des révélations, bien des attaques; aussi le succès de la nouvelle feuille fut-il grand : on dit qu'elle se tira jusqu'à cinquante mille exemplaires. La Montagne s'en émut; Robespierre lui-même, pour qui cependant le premier numéro était tout miel, prit l'alarme, et Camille s'engagea à lui soumettre les épreuves des numéros suivants.

Le n° 2 prouve qu'il tint parole; l'influence de Robespierre s'y reconnaît aisément. Robespierre redoutait moins alors les Dantonistes que les exagérés, Danton que Hébert. Il avait résolu d'en finir tout d'abord avec les Hébertistes, qui lui avaient servi de moyen, mais qui paraissaient commencer à comprendre qu'il les avait exploités, et complotaient sa perte. Camille, dirigé par Robespierre, attaque donc, au profit de celui-ci, qu'il comble d'éloges, les exagérés et leurs excès. « Je suis honteux, dit-il, d'être si longtemps poltron. » Et il met tout son courage à battre en brèche la faction d'Hé-

bert, contre laquelle Robespierre luttait déjà avec toutes les forces que la Terreur mettait dans sa main. Au Père Duchesne il oppose le souvenir de l'Ami du Peuple, qui, « par sa vie souterraine et ses travaux infatigables, était regardé comme le *maximum du patriotisme* », et que dépassent aujourd'hui ceux qui prétendent avoir hérité de son manteau, et qui conduisent la République à sa perte. La République, en effet, ne peut plus périr que par l'exagération; la seule ressource qui reste à ses ennemis, c'est d'imiter le sénat de Rome, opposant au tribun Gracchus le tribun Drusus.

Le *Jacobin* Gracchus proposait-il le repeuplement et le partage de deux ou trois villes conquises, le *ci-devant Feuillant* Drusus proposait d'en partager douze. Gracchus mettait-il le pain à 16 sous, Drusus mettait à 8 le maximum. Ce qui lui réussit si bien que, dans peu, le Forum, trouvant que Gracchus n'était plus à la hauteur, et que c'était Drusus qui allait au pas, se refroidit pour son véritable défenseur, qui, une fois dépopularisé, fut assommé d'un coup de chaise par l'aristocrate Scipion Nasica dans la première insurrection morale.

Le reste du numéro est une assez pauvre prédication en faveur de la réforme religieuse que préparait Robespierre.

Dans le troisième numéro, que l'on a qualifié, non sans quelque raison, de chef-d'œuvre, Camille veut saper le Terrorisme, qui sévissait alors dans toute sa violence, dans toute sa rage sanguinaire, et, le peignant à grands traits, il le dénonce avec une

héroïque imprudence à l'indignation des bons citoyens. Par un artifice habile, il prend les traits de sa peinture sur la palette de Tacite, et, vivifiant ce sombre tableau par les saillies de cet esprit mordant et lumineux qui ne lui fait jamais défaut, il trace des misères et des crimes de son temps, en feignant de ne peindre que la Rome des Césars, une image qui ne périra point.

Après quelques réflexions sur la différence entre la monarchie et la république, par lesquelles « le patriote répond au royaliste riant sous cape de l'état présent de la France, comme si cet état violent et terrible devait durer », il continue ainsi :

Je vous entends, messieurs les royalistes, narguer tout bas les fondateurs de la république, et comparer le temps de la Bastille. Vous comptez sur la franchise de ma plume, et vous vous faites un plaisir malin de la suivre esquissant fidèlement le tableau de ce dernier semestre; mais je saurai tempérer votre joie et animer les citoyens d'un nouveau courage. Avant de mener le lecteur aux Brotteaux et sur la place de la Révolution, et de les lui montrer inondés du sang qui coula, pendant ces six mois, pour l'éternel affranchissement d'un peuple de vingt-cinq millions d'hommes, et non encore lavés par la liberté et le bonheur public, je vais commencer par reporter les yeux de mes concitoyens sur les règnes des Césars, et sur ce fleuve de sang, sur cet égout de corruption et d'immondices coulant perpétuellement sous la monarchie.......

Dans le combat à mort que se livrent, au milieu de nous, la république et la monarchie, et dans la nécessité que l'une ou l'autre remportât une victoire sanglante, qui pourra gémir du triomphe de la république, après avoir vu la description que

l'histoire nous a laissée du triomphe de la monarchie, après avoir jeté un coup d'œil sur la copie ébauchée et grossière des tableaux de Tacite, que je vais présenter à l'honorable cercle de mes abonnés?

« Après le siége de Pérouse, disent les historiens, malgré la capitulation, la réponse d'Auguste fut : « Il vous faut tous périr. » Trois cents des principaux citoyens furent conduits à l'autel de Jules-César, et là égorgés, le jour des ides de mars; après quoi le reste des habitants fut passé pêle-mêle au fil de l'épée, et la ville, une des plus belles de l'Italie, réduite en cendres, et autant effacée qu'Herculanum de la surface de la terre. Il y avait anciennement à Rome, dit Tacite, une loi qui spécifiait les crimes d'Etat et de lèse-majesté emportant peine capitale. Ces crimes de lèse-majesté, sous la République, se réduisaient à quatre sortes : si une armée avait été abandonnée dans un pays ennemi; si l'on avait excité des séditions; si les membres des corps constitués avaient mal administré les affaires et les deniers publics; si la majesté du peuple romain avait été avilie. Les empereurs n'eurent besoin que de quelques articles additionnels à cette loi pour envelopper et les citoyens et les cités entières dans la proscription. Auguste fut le premier extendeur de cette loi de lèse-majesté, dans laquelle il comprit les écrits qu'il appelait contre-révolutionnaires.

Ici une note dans laquelle Desmoulins prévient que ce numéro n'est, d'un bout à l'autre, qu'une traduction littérale des historiens.

J'ai cru inutile, ajoute-t-il, de le surcharger de citations. Toutefois, au risque de passer pour pédant, je citerai parfois le texte, afin d'ôter tout prétexte à la malignité d'empoisonner mes phrases, et de prétendre ainsi que ma traduction d'un auteur mort il y a quinze cents ans est un crime de contre-révolution. J'ajoute que Marat, dont l'autorité est presque sacrée, pensait absolument comme Tacite sur cette matière.

Après cette parenthèse, Desmoulins reprend son thème.

Sous les successeurs d'Auguste, et bientôt, les extensions n'eurent plus de bornes, dès que des propos furent devenus des crimes d'État; de là il n'y eut qu'un pas pour changer en crimes les simples regards, la tristesse, la compassion, les soupirs, le silence même.

Bientôt ce fut un crime de lèse-majesté ou de contre-révolution à la ville de Nursia d'avoir élevé un monument à ses habitants morts au siége de Modène, en combattant cependant sous Auguste lui-même, mais parce qu'alors Auguste combattait avec Brutus, et Nursia eut le sort de Pérouse. — Crime de contre-révolution à Libon Drusus d'avoir demandé aux diseurs de bonne aventure s'il ne posséderait pas un jour de grandes richesses. — Crime de contre-révolution au journaliste Cremutius Cordus d'avoir appelé Brutus et Cassius les derniers des Romains. — Crime de contre-révolution à un des descendants de Cassius d'avoir chez lui un portrait de son bisaïeul. — Crime de contre-révolution à Mamercus Scaurus d'avoir fait une tragédie où il y avait tel vers à qui l'on pouvait donner deux sens. — Crime de contre-révolution à Torquatus Silanus de faire de la dépense. — Crime de contre-révolution à Pétreius d'avoir eu un songe sur Claude. — Crime de contre-révolution à Appius Silanus de ce que la femme de Claude avait eu un songe sur lui. — Crime de contre-révolution à Pomponius parce qu'un ami de Séjan était venu chercher un asile dans une de ses maisons de campagne. — Crime de contre-révolution d'être allé à la garde-robe sans avoir vidé ses poches et en conservant dans son gilet un jeton à la face royale, ce qui était un manque de respect à la figure sacrée des tyrans. — Crime de contre-révolution de se plaindre des malheurs du temps; car c'était faire le procès du gouvernement. — Crime de contre-révolution à la mère du consul Furius Geminus d'avoir pleuré la mort de son fils.

Il fallait montrer de la joie de la mort de son ami, de son pa-

rent, si l'on ne voulait s'exposer à périr soi-même. Sous Néron, plusieurs dont il avait fait mourir les proches allèrent en rendre grâce aux dieux, ils illuminèrent. Du moins fallait-il avoir un air de contentement, un air ouvert et calme. On avait peur que la peur même ne rendît coupable.

Tout donnait de l'ombrage au tyran.

Un citoyen avait-il de la popularité? C'était un rival du prince qui pouvait susciter une guerre civile. *Studia civium in se vertere; et si multi idem audeant, bellum esse.* Suspect.

Fuyait-on au contraire la popularité, et se tenait-on au coin de son feu? Cette vie retirée vous avait fait remarquer, vous avait fait donner de la considération. *Quanto metu occultior, tanto famæ adeptus.* Suspect.

Etiez-vous riche? Il y avait un péril imminent que le peuple ne fût corrompu par vos largesses. *Auri vim atque opes Plauti principi infensas.* Suspect.

Etiez-vous pauvre? Comment donc! invincible empereur, il faut surveiller de près cet homme; il n'y a personne d'entreprenant comme celui qui n'a rien. *Syllam inopem; unde præcipuam audaciam.* Suspect.

Etiez-vous d'un caractère sombre, mélancolique, ou mis en négligé? Ce qui vous affligeait, c'est que les affaires publiques allaient bien. *Hominem bonis publicis mœstum.* Suspect.

Si au contraire un citoyen se donnait du bon temps et des indigestions, il ne se divertissait que parce que l'empereur avait eu cette attaque de goutte, qui heureusement ne serait rien; il fallait lui faire sentir que Sa Majesté était encore dans la vigueur de l'âge. *Reddendam pro intempestiva licentia mœstam et funebrem noctem, qua sentiat vivere Vitellium et imperare.* Suspect.

Etait-il vertueux et austère dans ses mœurs? Bon! nouveau Brutus, qui prétendait, par sa pâleur et sa perruque de Jacobin, faire la censure d'une cour aimable et bien frisée. *Gliscere æmulos Brutorum, vultus rigidi et tristis, quo tibi lasciviam exprobrent.* Suspect.

Etait-il un philosophe, un orateur ou un poète? Il lui conve-

nait bien d'avoir plus de renommée que ceux qui gouvernaient!... *Virginium et Rufum claritudo nominis*. Suspect.

Enfin s'était-on acquis de la réputation à la guerre? On n'en était que plus dangereux par son talent... *Militari fama metum fecerat*. Suspect.

On peut croire que c'était bien pis si on était petit-fils ou allié d'Auguste : on pouvait avoir un jour des prétentions au trône. *Nobilem, et quod tunc spectaretur, e Cæsarum posteris*. Suspect.

Et tous ces suspects, sous les empereurs, n'en étaient pas quittes, comme chez nous, pour aller aux Madelonnettes, aux Irlandais, ou à Sainte-Pélagie; le prince leur envoyait l'ordre de faire venir leur médecin ou leur apothicaire, et de choisir, dans les vingt-quatre heures, le genre de mort qui leur plairait le plus. *Missus centurio qui maturaret eum*.

La mort de tant de citoyens recommandables semblait une moindre calamité que l'insolence et la fortune scandaleuse de leurs meurtriers et de leurs dénonciateurs. Chaque jour, le délateur, sacré et inviolable, faisait son entrée triomphale dans le palais des morts, et recueillait quelque riche succession. Tous ces dénonciateurs se paraient des plus beaux noms..... La délation était le seul moyen de parvenir... Aussi tout le monde se jetait-il dans une carrière de dignités si large et si facile, et pour se signaler par un début illustre, et faire ses caravanes de délateur, le marquis Serenus intentait une accusation de contre-révolution contre son vieux père, déjà exilé; après quoi il se faisait appeler fièrement Brutus.

Tels accusateurs, tels juges. Les tribunaux protecteurs de la vie et des propriétés étaient devenus des boucheries, où ce qui portait le nom de supplice et de confiscation n'était que vol et assassinat.....

Si un lion empereur avait eu une cour et une garde prétorienne de tigres et de panthères, ils n'eussent pas mis plus de personnes en pièces que les délateurs, les affranchis, les empoisonneurs et les coupe-jarrets des Césars; car la cruauté causée par la faim cesse avec la faim, au lieu que la cruauté causée par

la crainte, la cupidité et les soupçons des tyrans, n'a point de bornes.

Jusqu'à quel degré d'avilissement et de bassesse l'espèce humaine ne peut-elle pas descendre ? Quand on pense que Rome a souffert le gouvernement d'un monstre qui..... pour tout dire en un mot, souhaitait que le peuple romain n'eût qu'une seule tête, pour le *mettre* en masse *à la fenêtre* (1).

Il était impossible que Desmoulins ne prévît pas l'effet que produiraient ces peintures si vives et si transparentes. « Il sait bien, dit-il lui-même, que la malignité trouvera dans sa traduction de Tacite des rapprochements entre ces temps déplorables et le temps présent » ; mais, à l'entendre, c'est précisément « pour faire cesser ces rapprochements, c'est pour que la liberté ne ressemble pas au despotisme, qu'il s'est armé de sa plume. Pour empêcher que les royalistes ne tirent de là un argument contre la République, ne suffit-il pas de représenter, comme il l'a fait, la situation actuelle et l'alternative cruelle où se sont trouvés réduits les amis de la liberté, dans le combat à mort entre la république et la monarchie ? »

Dans ce duel entre la liberté et la servitude, et dans la cruelle alternative d'une défaite mille fois plus sanglante que notre victoire, *outrer la Révolution avait donc moins de péril et valait encore mieux que de rester en deçà*, comme l'a dit Danton, et il a fallu avant tout que la République s'assurât du champ de bataille...

Ceux qui jugent sévèrement les fondateurs de la République ne se mettent pas assez à leur place. Voyez entre quels précipices

(1) Un des nombreux synonymes donnés au mot *guillotiner* par le *Père Duchesne*.

nous marchons. D'un côté est l'exagération en moustaches, à qui il ne tient pas que, par ses mesures ultra-révolutionnaires, nous ne devenions l'horreur et la risée de l'Europe ; d'un autre côté est le modérantisme en deuil, qui, voyant les vieux Cordeliers ramer vers le bon sens et tâcher d'éviter le courant de l'exagération, faisait hier, avec une armée de femmes, le siége du Comité de sûreté générale, et, me prenant au collet, comme j'y entrais par hasard, prétendait que, dans le jour, la Convention ouvrît toutes les prisons pour nous lâcher aux jambes, avec un certain nombre, il est vrai, de bons citoyens, une multitude de contre-révolutionnaires enragés de leur détention. Enfin, il y a une troisieme conspiration, qui n'est pas la moins dangereuse : c'est celle que Marat aurait appelée la conspiration des dindons ; je veux parler de ces hommes qui, avec les intentions du monde les meilleures, étrangers à toutes les idées politiques, et, si je puis m'exprimer ainsi, scélérats de bêtise et d'orgueil, parce qu'ils sont de tel comité ou qu'ils occupent telle place éminente, souffrent à peine qu'on leur parle ; montagnards d'*industrie*, comme les appelle si bien d'Eglantine, tout au moins montagnards de recrues, de la troisieme ou quatrième réquisition, et dont la morgue ose traiter de mauvais citoyens des vétérans blanchis dans les armées de la République, s'ils ne fléchissent pas le genou devant leur opinion, et dont l'ignorance patriote nous fait encore plus de mal que l'habileté contre-révolutionnaire des Lafayette et des Dumouriez. Voilà les trois écueils dont les Jacobins éclairés voient que leur route est semée sans interruption ; mais ceux qui ont posé la première pierre de la République doivent être déterminés à élever jusqu'au faîte ce nouveau Capitole, ou à s'ensevelir sous ses fondements.

Pour moi, j'ai repris tout mon courage, et, tant que j'aurai vécu, je n'aurai pas laissé déshonorer mon écritoire véridique et républicaine. Après ce numéro 3 du *Vieux Cordelier,* que Pitt vienne dire maintenant que je n'ai pas la liberté d'exprimer mon opinion autant que le *Morning Chronicle !...*

Oui, j'espère que la liberté de la presse va renaître tout entière. On a étrangement trompé les meilleurs esprits de la Convention

sur les prétendus dangers de cette liberté. On veut que la terreur soit à l'ordre du jour, c'est-à-dire la terreur des mauvais citoyens : qu'on y mette donc la liberté de la presse, car elle est la terreur des fripons et des contre-révolutionnaires.

Loustalot, qu'on a trop oublié, et à qui il n'a manqué, pour partager les honneurs divins de Marat, que d'être assassiné deux ans plus tard, ne cessait de répéter cette maxime d'un écrivain anglais : « Si la liberté de la presse existait dans un pays où le despotisme le plus absolu réunît dans une seule main tous les pouvoirs, elle suffirait seule pour faire contre-poids. » L'expérience de notre Révolution a démontré la vérité de cette maxime.

Je mourrai avec cette opinion que, pour rendre la France républicaine, heureuse et florissante, il eût suffi d'un peu d'encre et d'une seule guillotine.

On voudrait citer tout ce troisième numéro, que M. Ed. Fleury regarde comme un chef-d'œuvre de courage, de pensée et de style. « Jamais, dit-il, Camille ne s'est élevé à cette hauteur de conception. Une fois dans sa vie, une sainte inspiration l'a conduit au sublime. La vérité, avec ses sévères révélations, avec ses vertueux enthousiasmes, lui a été plus utile pour sa gloire que ses paradoxes à la façon de Voltaire, que ses railleries, que tout son esprit, que toute sa verve des mauvais jours. »

Les juges de Desmoulins les plus sévères pensent comme son biographe, sinon sur le fond, au moins quant à la valeur littéraire de cette éloquente philippique. « Ce numéro est si connu dans la partie qui a défrayé depuis trente ans toutes les histoires de la Révolution française, dit M. Cuvil-

lier-Fleury, que je m'abstiendrai d'y puiser aucune citation. Je reconnais, d'ailleurs, que Camille Desmoulins a reproduit avec une originalité supérieure, et plus en homme politique, cette fois, qu'en lettré, ce qu'il a traduit ou imité de Tacite et des historiens latins dans ce numéro de son journal. Ce n'est pas la première fois que Tacite porte bonheur à une traduction ; ce n'est pas non plus la première fois que de son moule immortel sont sortis des portraits antiques, antiques par la forme, jeunes et vivants par cette empreinte d'inaltérable vérité que son génie leur a donnée. Quant au succès de l'œuvre, je ne le conteste pas davantage : il fut immense ; il l'est encore. Mais... »

Que l'éminent critique me permette de ne pas pousser plus loin cette citation, de ne pas le suivre dans la dissection, quelque peu cruelle, qu'il fait de l'œuvre, de la pensée de Desmoulins ; il n'y a, dit-il, apporté pas plus de haine que de pitié, mais il y met, il en convient lui-même, une passion dont je ne me sens pas le courage.

L'effet de l'œuvre, ajoute M. Fleury, dépassa l'attente de l'auteur. Ce voile d'histoire romaine était si transparent ! Et d'ailleurs, comme s'il eût craint qu'on ne lût pas assez facilement, l'imprudent et généreux Camille n'avait pu aller jusqu'au bout sans le déchirer.

C'est, dit-il, à ceux qui, en lisant ces vives peintures de la ty-

rannie, y trouveraient quelque malheureuse ressemblance avec leur conduite, à s'empresser de la corriger : car on ne se persuadera jamais que le portrait d'un tyran, tracé de la main du plus grand peintre de l'antiquité et par l'historien des philosophes, puisse être devenu le portrait d'après nature de Caton et de Brutus, et que ce que Tacite appelait le despotisme et le pire des gouvernements, il y a dix-huit siècles, puisse s'appeler aujourd'hui la liberté et le meilleur des mondes possibles.

Hélas ! ceux qui se reconnurent ne songèrent pas à se corriger, mais à se venger. Et personne ne s'y méprit. Dans le rapport de Courtois sur les papiers trouvés chez Robespierre après thermidor, on lit cette phrase : « Camille guillotiné pour avoir commenté Tacite. » Le 6 nivôse, Barère crut devoir répondre à la tribune, au nom du Comité de salut public, aux attaques indirectes de Camille Desmoulins ; il ne le nomme pas, mais il le désigne de la façon la plus claire, et le *Moniteur* du surlendemain achevait d'éclairer ses réticences.

Nous devons à nos lecteurs, lit-on dans cette feuille, quelques observations pour l'intelligence de cette partie du rapport de Barère. Camille Desmoulins, dans un journal qu'il vient d'entreprendre sous le nom de *Vieux Cordelier*, s'élève avec chaleur contre la mesure de l'arrestation des gens suspects. On a vu avec quelque étonnement ce représentant du peuple devenu tout à coup aussi indulgent envers les ennemis de la liberté qu'il leur était autrefois terrible : car il faut ou prétendre qu'il n'existe plus de contre-révolutionnaires, ou préserver de leur trahison le berceau de la République, en s'assurant de leurs personnes. Son troisième numéro a été dénoncé dans toutes les sociétés populaires de Paris. Ce n'est pas que nous pensions que le tableau qu'il a

fait, sous le titre de *Traduction de Tacite*, de la tyrannie des Césars, puisse fournir aucun moyen de parallèle avec la mesure précautionnelle de l'arrestation momentanée des hommes suspects : les couleurs et les expressions dont il s'est servi dans la rédaction de cet article, plutôt que les faits exposés dans sa nomenclature des victimes de la cruauté soupçonneuse des tyrans romains, ont pu donner lieu aux applications perfides de l'aristocratie; mais combien il serait nécessaire que les écrivains politiques eussent attention de ne jamais servir la malignité de ces hommes accoutumés à saisir avec avidité tout ce qui peut discréditer les mesures que la prudence et la vigueur révolutionnaires commandent !

Sans doute le Romain libre persécuté par un tyran usurpateur, le préteur patriote Quintus Gelius, à qui Auguste arracha les yeux de sa propre main avant de le livrer au bourreau, ne doivent pas être assimilés à l'aristocrate français condamné pour le salut public au sacrifice momentané de sa liberté; sans doute le peuple français exerçant enfin le droit d'une juste méfiance contre les riches égoïstes qui l'ont si longtemps trahi et opprimé ne sera pas non plus comparé à Néron, qui déclarait *suspects*, dit Desmoulins, ou condamnait à mort, tous les citoyens riches, pour envahir leurs biens. Mais pourquoi ces tableaux ont-ils été environnés par l'artiste de couleurs qui sembleraient faites pour indiquer aux ennemis de la liberté des points de ressemblance qui fournissent déjà un nouvel aliment à leurs calomnies? Il n'est pas permis d'attaquer la pureté des intentions d'un écrivain qui n'a cessé de montrer un patriotisme prononcé; mais la joie que tous les hommes et toutes les sociétés connus par leur aristocratie ont témoignée sur la publication des deux derniers numéros de ce journal, qui fait en ce moment le texte de toutes les conversations, a été le thermomètre sur lequel les patriotes ont jugé cette production.

Dénoncé, comme on le voit, à toutes les sociétés populaires, menacé de la guillotine, *qu'il frise de-*

puis longtemps, Camille résiste d'abord à l'intimidation ; il se raidit même, plus résolu, contre le danger. Il semble que jusque-là ce grand artiste, si facilement dupe de son imagination, dit M. Lanfrey, ait à peine conscience de la nature de l'entreprise à laquelle il s'associe, tant il accumule les restrictions, tant est étrange l'amalgame qu'il fait des noms et des opinions les plus hétéroclites : — la liberté et Robespierre, la clémence et Marat, etc. — Mais peu à peu sa pensée se précise au choc des contradictions ; il se raffermit à mesure que ses adversaires le pressent ; il laisse là les précautions oratoires et les vains ménagements, et dans son nº 4, enfin, il rejette tout à fait les voiles d'une fiction gênante. Rompant solennellement avec les oppresseurs, avec les terroristes, il laisse échapper son secret dans cette page magnifique, qui lui fera un éternel honneur.

Quelques personnes ont improuvé mon nº 3, où je me suis plu, disent-elles, à faire des rapprochements qui tendent à jeter de la défaveur sur la Révolution et les patriotes d'industrie ; elles croient le numéro réfuté et tout le monde justifié par ce seul mot : « On sait bien que l'état présent n'est pas celui de la liberté ; mais patience, vous serez libres un jour. »

Ceux-là pensent apparemment que la liberté, comme l'enfance, a besoin de passer par les pleurs pour arriver à l'âge mûr. Il est, au contraire, de la nature de la liberté que, pour en jouir, il suffit de la désirer ; un peuple est libre du moment qu'il veut l'être ; il rentre dans la plénitude de ses droits dès le 14 juillet...

Non, cette liberté que j'adore n'est point le dieu inconnu. Nous

combattons pour défendre des biens dont elle met sur-le-champ en possession ceux qui l'invoquent; ces biens sont la Déclaration des Droits, la douceur des maximes républicaines, la fraternité, la sainte égalité, l'inviolabilité des principes : voilà les traces des pas de la déesse, voilà à quels traits je distingue *les* peuples au milieu de qui elle habite.

Et à quel autre signe veut-on que je reconnaisse cette liberté divine? Cette liberté, ne serait-ce qu'un vain nom? N'est-ce qu'une actrice de l'Opéra, la Candeille ou la Maillard promenées avec un bonnet rouge, ou bien cette statue de quarante-six pieds de haut que propose David?... O mes chers concitoyens! serions-nous donc avilis à ce point que de nous prosterner devant de telles divinités!

Non, la liberté, cette liberté descendue du ciel, ce n'est point une nymphe de l'Opéra, ce n'est point un bonnet rouge, une chemise sale ou des haillons : la liberté, c'est le bonheur, c'est la raison, c'est l'égalité, c'est la justice. Voulez-vous que je la reconnaisse, que je tombe à ses pieds, que je verse tout mon sang pour elle? Ouvrez les prisons à ces deux cent mille citoyens que vous appelez suspects; car, dans la Déclaration des Droits, il n'y a pas de maison de suspicion, il n'y a que des maisons d'arrêt. Le soupçon n'a point de prison, mais l'accusateur public; il n'y a que des prévenus de délits fixés par la loi. Et ne croyez pas que cette mesure serait funeste à la République : ce serait la mesure la plus révolutionnaire que vous eussiez jamais prise. Vous voulez exterminer tous vos ennemis par la guillotine! Mais y eut-il jamais plus grande folie? Pouvez-vous en faire périr un seul à l'échafaud sans vous faire dix ennemis de sa famille ou de ses amis? Croyez-vous que ce soient ces femmes, ces vieillards, ces cacochymes, ces égoïstes, ces traînards de la Révolution que vous enfermez, qui sont dangereux? De vos ennemis, il n'est resté parmi vous que les lâches et les malades; les braves et les forts ont émigré, ils ont péri à Lyon ou dans la Vendée; tout le reste ne mérite pas votre colère.

De tels cris, dit M. Sainte-Beuve, rachètent beau-

coup, surtout quand on les profère tout haut et tout seul, au milieu de cette insensibilité stupide de la foule et de cette *sécurité dénaturée* que Camille flétrit énergiquement, et par un mot, cette fois, vraiment digne de Tacite.

Camille n'est ni moins éloquent, ni moins hardi, lorsqu'il ose célébrer la clémence, mot si doux, mot si complétement oublié, mot qui devait le tuer.

Que de bénédictions s'élèveraient de toutes parts! Je pense bien différemment de ceux qui vous disent qu'il faut laisser la terreur à l'ordre du jour. Je suis certain, au contraire, que la liberté serait consolidée et l'Europe vaincue si vous aviez un comité de clémence. C'est ce comité qui finirait la Révolution : car la clémence est aussi une mesure révolutionnaire, et la plus efficace de toutes quand elle est distribuée avec sagesse. Que les imbéciles et les fripons m'appellent modéré, s'ils le veulent. Je ne rougis pas de n'être pas plus enragé que M. Brutus ; or, voici ce que Brutus écrivait : « Vous feriez mieux, mon cher Cicéron, de mettre de la vigueur à couper court aux guerres civiles qu'à exercer de la colère et poursuivre vos ressentiments contre des vaincus. »

.... A ce mot de comité de clémence, quel patriote ne sent pas ses entrailles émues? car le patriotisme est la plénitude de toutes les vertus...

Si mon comité de clémence paraît à quelques-uns de mes collègues malsonnant, et sentant le modérantisme, à ceux qui me reprocheront d'être modéré dans ce n° 4 je puis répondre, dans le temps qui court, comme faisait Marat quand, dans un temps bien différent, nous lui reprochions d'avoir été exagéré dans sa feuille : *Vous n'y entendez rien! Eh mon Dieu! laissez-moi dire: On n'en rabattra que trop.*

Le mot est lâché : Desmoulins essaiera ensuite de l'expliquer, de l'affaiblir, de le diminuer; mais le cri des cœurs y a répondu, et la colère des tyrans n'y répondra pas moins. Camille est chassé des Cordeliers; il le sera bientôt des Jacobins (1). La peur alors semble saisir le Vieux Cordelier; il s'affaisse tout à coup; il n'a plus ni inspiration, ni élan, ni force. Son n° 5, intitulé *Grand discours justificatif de Camille Desmoulins aux Jacobins*, est une rétractation dont la violence dissimule mal la pusillanimité.

Le vaisseau de la République vogue, comme je l'ai dit, entre deux écueils : le modérantisme et l'exagération. J'ai commencé mon journal par une profession de foi politique qui aurait dû désarmer la calomnie; j'ai dit, avec Danton, qu'*outrer la Révolution avait moins de péril et valait mieux encore que de rester en deçà;* que, dans la route que tenait le vaisseau, il fallait encore plutôt s'approcher du rocher de l'exagération que du banc de sable du modérantisme. Mais voyant que le Père Duchesne et toutes les sentinelles patriotes se tenaient sur le tillac, avec leur lunette, occupés uniquement à crier : *Gare! vous touchez au modérantisme!* il a bien fallu que moi, vieux Cordelier et doyen des Jacobins, je me chargeasse de la faction difficile, et dont aucun des jeunes gens ne voulait, crainte de se dépopulariser, celle de crier: *Gare! vous allez toucher à l'exagération!* Et voilà l'obligation que doivent m'avoir mes collègues de la Convention, celle d'avoir sacrifié ma popularité même pour sauver le navire où ma cargaison n'était pas plus forte que la leur...

(1) Le *Vieux Cordelier* donna lieu, au sein de ces deux sociétés, à des débats pleins d'un dramatique intérêt, et que nous aurions voulu reproduire, si cet article n'eût pas été déjà trop long. Ils appartiennent, du reste, à l'histoire générale autant, et plus peut-être, qu'à l'histoire de la presse, et les historiens de la Révolution les ont presque tous reproduits, au moins en substance.

Ainsi, au dire de Nicolas et des *tape-dur*, je suis un *aristocrate qui frise la guillotine*, et déjà dans les groupes on m'appelle un conspirateur. Cela est vrai, citoyens : voilà cinq ans que je conspire pour rendre la France républicaine, heureuse et florissante.

J'ai conspiré pour votre liberté bien avant le 12 juillet : Robespierre vous a parlé de cette tirade énergique de vers avant-coureurs de la Révolution (1). Je conspirais le 12 juillet, quand, le pistolet à la main, j'appelais la nation aux armes et à la liberté, et que j'ai pris, le premier, cette cocarde nationale que vous ne pouvez pas attacher à votre chapeau sans vous souvenir de moi. Depuis, je n'ai cessé de conspirer, avec Danton et Robespierre, contre les tyrans. J'ai conspiré dans la *France libre*, dans le *Discours de la lanterne aux Parisiens*, dans les *Révolutions de France et de Brabant*, dans la *Tribune des Patriotes*. Mes huit volumes in-8° attestent toutes mes conspirations contre les aristocrates de toute espèce, les royalistes, les Feuillants, les Brissotins, les fédéralistes...

Moi le patron des aristocrates ! des modérés !... J'ai été révolutionnaire avant vous tous ; j'ai été plus : j'étais un brigand, et je m'en fais gloire, lorsque, dans la nuit du 12 au 13 juillet 1789, moi et le général Danican nous faisions ouvrir les boutiques d'arquebusiers pour armer les premiers bataillons des sans-culottes...

Où avez-vous pris vos actes d'accusation contre Bailly, Lafayette, Malouet, Mirabeau, les Lameth, Péthion, d'Orléans, Sillery, Brissot,

(1) Camille se piquait de poésie, et il versifiait assez facilement. Ainsi il avait, en 1784, dédié à ses professeurs du collége Louis-le-Grand quelques vers qui furent cités avec éloge par l'*Année littéraire*. De 1784 à 1790, il écrivit un certain nombre de satires politiques, qui, après avoir longtemps circulé sous le manteau, furent publiées avec d'autres pièces du même style et de la même inspiration, sous le titre de *Satires ou choix des meilleures pièces de vers qui ont précédé et suivi la Révolution*. C'est à ces premiers et indignes essais, où il avait pris à tâche de rendre la reine odieuse, et ridicule Louis XVI, qu'il appelle, — et il s'en vantera dans son *Vieux Cordelier*, — *son gros benêt de roi*, que Desmoulins fait allusion. On rencontre encore quelques vers par-ci par-là dans son journal ; nous nous bornerons à citer ce quatrain :

Vous qui lavez Broglie, Augeard,
Qui lavez Besenval, qui laveriez la peste,
Vous êtes le papier brouillard :
Vous enlevez la tache, et la tache vous reste.

Dumouriez, *sinon* dans ce que j'avais conjecturé longtemps auparavant *dans mes écrits*, que le temps a confirmés depuis? Et je vous l'ai déjà dit, ce à quoi personne ne fait attention en ce moment, mais qui, bien plus que mes ouvrages, m'honorera auprès des républicains dans la postérité, c'est que j'avais été lié avec la plupart de ces hommes que j'ai dénoncés, et que je n'ai cessé de poursuivre du moment qu'ils ont changé de parti; c'est que j'ai été plus fidèle à la patrie qu'à l'amitié; c'est que l'amour de la République a triomphé de mes affections personnelles, et il a fallu qu'ils fussent condamnés pour que je leur tendisse la main, comme à Barnave...

Desmoulins repousse longuement, et « pour la centième fois, l'éternelle dénonciation » qui l'accuse d'avoir défendu Arthur Dillon; puis, venant au rapport de Barère, auquel nous avons déjà fait allusion, il ajoute :

Un jour la postérité jugera entre les *suspects* de Barère et les *suspects* de Tacite. Provisoirement les patriotes vont être contents de moi : car, après la censure de Comité du salut public, j'ai fait comme Fénélon montant en chaire pour publier le bref du pape qui condamnait les *Maximes des Saints*, et les lacérant lui-même : *je suis prêt à brûler mon n°* 3, *et déjà j'ai défendu à Desenne de le réimprimer*, au moins sans le cartonner.

Si c'était, dit-il encore en s'adressant à Barère, un vieux Cordelier comme moi, un patriote rectiligne, Billaud-Varennes, par exemple, qui m'eût gourmandé si durement, *sustinuissem utique;* c'est le soufflet du bouillant saint Paul au bon saint Pierre. Mais toi, mon cher Barère! toi, le président des Feuillants! toi qui as proposé le Comité des douze! toi qui, le 2 juin, mettais en délibération, dans le Comité de salut public, si l'on n'arrêterait pas Danton! toi dont je pourrais relever bien d'autres fautes, si je voulais fouiller le *vieux sac* (1), que tu deviennes tout à coup un

(1) Jeu de mots sur le nom de Barère de *Vieuzac*, à l'aide duquel Barère jouait le gentilhomme avant la Révolution, et même en 1789.

passe-Robespierre, et que je sois par toi colaphisé si sec! J'avoue que ce soufflet m'a fait voir trente-six chandelles, et que je me frotte encore les yeux. Quoi! c'est toi qui m'accuses de modérantisme!... Oh! la belle chose que de n'avoir point de principes, de savoir prendre le vent, et qu'on est heureux d'être une girouette!

Après cette « querelle de ménage avec son ami le patriote Barère », il annonce qu'il va être bougrement en colère contre le Père Duchesne, qui l'appelle « un misérable écrivailleur, un viédase à mener à la guillotine, un conspirateur qui veut qu'on ouvre toutes les prisons pour en faire une nouvelle Vendée, un endormeur payé par Pitt, un bourriquet à longues oreilles. »

Attends-moi, Hébert, je suis à toi dans un moment. Ici ce n'est pas avec des injures grossières et des mots que je vais t'attaquer; c'est avec des faits. Je vais te démasquer comme j'ai démasqué Brissot, et faire la Société juge entre toi et moi...

Le seul nom de *comité de clémence* que j'ai prononcé, à tort, si l'on veut, pour le moment, ce mot seul a-t-il fait sur toi, Hébert, l'effet du fouet des Furies, puisqu'à ce mot de clémence, que j'avais pourtant si fort amendé, en ajoutant : *Arrière la pensée d'une amnistie! arrière l'ouverture des prisons!* te voilà à *te manger le sang,* à *entrer dans une colère de bougre!*

Suit une longue philippique contre Hébert *contre-marque,* que l'on a beaucoup admirée, et non sans raison, mais qui aura mieux sa place à l'article du Père Duchesne. D'ailleurs, comme le remarque très-justement M. Ed. Fleury, le mal n'était pas là; la gangrène était autre part : c'était à la tête qu'il fal-

lait viser. Desmoulins croit aller droit à la Terreur, et il s'égare en chemin. La Terreur, c'est Robespierre, et non pas Hébert : Hébert va tomber, et la Terreur ne tombera pas. Evidemment, et quelque bravoure qu'il affecte, Camille a peur ; le pressentiment, la crainte d'une mort prochaine, se lisent à chaque page de ce numéro, qui renferme pourtant quelques pages de la plus haute éloquence, et atteste, ainsi que les suivants, une intelligence entière de l'antagonisme profond qui armait les unes contre les autres toutes les forces vives de la Révolution.

Le 6ᵉ numéro n'est encore qu'un long plaidoyer dont l'épigraphe peut donner l'idée : *Peregrinatus est animus ejus*, dit Camille après Valère Maxime ; *in nequitia non habitavit*. Et il ajoute cette *attestation* que Collot-d'Herbois et Robespierre lui ont donnée aux Jacobins, et qui n'est qu'une traduction libre de l'auteur latin : « Camille Desmoulins a fait une débauche d'esprit avec les aristocrates ; mais il est toujours bon républicain, et il lui est impossible d'être autre chose. »

Considérant, dit-il en commençant, l'instabilité de l'opinion, et voulant profiter du moment où j'ai encore de l'encre, des plumes et du papier, et les deux pieds sur les chenets, pour mettre ordre à ma réputation, et fermer la bouche à tous les calomniateurs, passés, présents et à venir, je vais publier ma

profession de foi politique, et les articles de la religion dans laquelle j'ai vécu et je mourrai.....

Je crois encore aujourd'hui, comme je le croyais au mois de juillet 1789, comme j'osais alors l'imprimer en toutes lettres dans ma *France libre,* « que le gouvernement populaire et la démocratie est la seule Constitution qui convienne à la France et à tous ceux qui ne sont pas indignes du nom d'homme. »

Il revient sur son comité de clémence, et en dit encore une fois son *mea culpa.*

Je crois qu'un réprésentant n'est pas plus infaillible qu'inviolable, qu'il doit lui être permis de *se tromper*..... Je crois que l'anathème ne peut commencer pour le député, non lorsqu'il se trompe, mais lorsque, son opinion ayant été condamnée par la Convention et le Concile, il ne laisserait pas d'y persister et se ferait un hérésiarque. Ainsi, par exemple, dans mon nº 4, quoique la note et la parenthèse ouverte aussitôt montrent que c'est un *comité de justice* que je voulais dire lorsque j'ai dit un *comité de clémence,* puisque ce mot nouveau a fait le scandale des patriotes, puisque Jacobins, Cordeliers et toute la Montagne l'ont censuré, je deviendrais coupable si je ne me hâtais de supprimer moi-même mon comité et d'en dire ma coulpe, ce que je fais avec une contrition parfaite.....

Je crois que, pour établir la liberté, il suffirait, si on voulait, de la liberté de la presse et d'une guillotine économique, qui frappât tous les chefs, et tranchât les complots sans tomber sur les erreurs.

Ce numéro est le dernier qu'ait publié Desmoulins. On trouva, c'est lui qui nous l'apprend, qu'il manquait d'intérêt, parce qu'il manquait de personnalités. Camille voulut se réhabiliter, tout en invitant ceux qui ne chercheraient dans son journal

qu'à repaître leur malignité de satires et leur pessimisme de vérités intempestives à retirer leur abonnement. Il écrivit donc un septième numéro, que M. Ed. Fleury, dans son enthousiasme de biographe, qualifie de splendide, et place au niveau, si ce n'est au-dessus du n° 3. Sans parler de la forme, vraiment remarquable, le fait est que cette nouvelle philippique se distingue des autres par son extrême hardiesse. Camille ose enfin prendre le taureau par les cornes, il attaque de front le terrible Robespierre, il stigmatise nominativement les membres des Comités du salut public et de sûreté générale; mais... mais, intimidé peut-être par les représentations de son éditeur, il n'eut point le courage de publier ce numéro, dont l'épreuve était sur son bureau depuis deux mois quand il fut arrêté. Cela lui retire singulièrement de sa valeur : ce n'est plus dès-lors une œuvre de cœur; ce n'est plus qu'un jeu d'esprit, une lettre morte.

Ce septième numéro est intitulé le *Pour et Contre, ou Conversation de deux vieux Cordeliers sur la liberté de la presse*. Camille y débute par la suite de son *Credo politique* (1) :

(1) « Je suis obligé de renvoyer à un autre jour la suite de mon *Credo* politique, avait il dit dans son n° 6, ne voulant plus souffrir qu'on vende encore vingt sous un de mes numéros, comme il est arrivé de mon cinquième, ce qui a donné lieu aux calomnies. Vous savez bien, citoyen Desenne, que, loin de vendre mon journal à la République, je ne le vends pas même à mon libraire, de peur qu'on ne dise que je suis un marchand de patriotisme, et que je ne dois pas faire sonner si haut mes écrits révolutionnaires, puisque c'est mon commerce... Je veux surtout être lu des sans-culottes, et être jugé par mes pairs; et j'exige de vous, quand vous devriez

Je crois que la liberté c'est la justice, et qu'à ses yeux les fautes sont personnelles. Je crois qu'elle ne poursuit point sur le fils innocent le crime du père; qu'elle ne demande point, comme le procureur de la Commune, le Père Duchesne, dans un certain numéro, qu'on égorge les enfants de Capet.....

Je crois que la liberté c'est l'humanité : ainsi je crois que la liberté n'interdit point aux époux, aux mères, aux enfants des détenus ou suspects, de voir leurs pères, ou leurs maris, ou leurs fils, en prison.....

Je crois que la liberté est magnanime : elle n'insulte point au coupable condamné jusqu'au pied de l'échafaud, et après l'exécution, car la mort éteint le crime..... Tibère et Charles IX allaient bien voir le corps d'un ennemi mort, mais au moins ils ne faisaient pas trophée de son cadavre; ils ne faisaient point le lendemain les plaisanteries dégoûtantes d'un magistrat du peuple, d'Hébert : *Enfin, j'ai vu le rasoir national séparer la tête pelée de Custine de son dos rond.*

Vient ensuite le dialogue qui a fourni son titre à cette dernière œuvre de Desmoulins. Il suppose une conversation entre lui, Camille, et « un vieux prêtre de l'ancien district des Cordeliers, qui entre chez lui, et vient voir s'il fait parler dignement le chapitre dans son n° 7, et s'il ne fait pas reculer la bannière. »

Son interlocuteur lui reproche son verbiage, ses ménagements, sa timidité.

Sais-tu que ces circonlocutions, ces précautions oratoires, tout cela est fort peu jacobin? A quoi reconnaît-on le vrai républicain, je te prie, le véritable Cordelier? C'est à sa vertueuse in-

employer un papier bien mauvais, que vous ne vendiez pas mes numéros, dans la rue, plus cher que le Père Duchesne ne vend les siens à Bouchotte, c'est-à-dire 2 sous à raison de 8 pages, et 120,000 francs pour 1,200,000 exemplaires. »

dignation contre les traîtres et les coquins, c'est à l'âpreté de sa censure. Ce qui caractérise le républicain, ce n'est point le siècle, le gouvernement, dans lequel il vit; c'est la franchise du langage.....

. Qu'est-ce qui distingue la république de la monarchie? Une seule chose : la liberté de parler et d'écrire. Ayez la liberté de la presse à Moscou, et demain Moscou sera une république.....

Quel est le meilleur retranchement des peuples libres contre les invasions du despotisme? C'est la liberté de la presse. Et ensuite, le meilleur? C'est la liberté de la presse. Et après, le meilleur? C'est encore la liberté de la presse.....

Qui ne voit que la liberté d'écrire est la plus grande terreur des fripons, des ambitieux et des despotes, mais qu'elle n'entraîne avec soi aucun inconvénient pour le salut du peuple? Dire que cette liberté est dangereuse à la République, cela est aussi stupide que si on disait que la beauté peut craindre de se mettre devant une glace. On a tort ou on a raison; on est juste, vertueux, patriote, en un mot, ou on ne l'est pas. Si on a des torts, il faut les redresser, et pour cela il est nécessaire qu'un journal vous les montre; mais si vous êtes vertueux, que craignez-vous de numéros contre l'injustice, les vices et la tyrannie? Ce n'est point là votre miroir.....

Mieux vaudrait l'intempérance de langue de la démocratie, le pessimisme de ces détracteurs éternels du présent, dont la bile s'épanche sur tout ce qui les environne, que ce froid poison de la crainte, qui fige la pensée jusqu'au fond de l'âme, et l'empêche de jaillir à la tribune ou dans des écrits. Mieux vaudrait la misanthropie de Timon, qui ne trouve rien de beau à Athènes, que cette terreur générale, et comme des montagnes de glace qui, d'un bout de la France à l'autre, couvrent la mer de l'opinion et en obstaclent le flux et le reflux. La devise des républiques, ce sont les vents qui soufflent sur les flots de la mer, avec cette légende : *Tollunt, sed attollunt;* ils les agitent, mais ils les élèvent. Autrement, je ne vois plus dans la république que le calme plat du despotisme et la surface unie des eaux croupissantes d'un marais; je n'y vois qu'une égalité de peur, le ni-

vellement des courages, et les âmes les plus généreuses aussi basses que les plus vulgaires.

Toi, par exemple, qui.....; toi qu'on sait bien n'être pas exempt d'erreurs, mais dont il n'est pas un homme de bonne foi, parmi ceux qui t'ont suivi, qui ne soit persuadé que toutes tes pensées n'ont jamais eu pour objet, comme tu l'as répété jusqu'au dégoût, que la liberté politique et individuelle des citoyens, et non une Constitution utopienne; la République une et indivisible, la splendeur et la prospérité de la patrie, et non une égalité impossible de biens, mais une égalité de droits et de bonheur; toi qui, muni de tous ces certificats authentiques, ayant reçu plaies et bosses pour la cause du peuple, et, par toutes ces considérations, au-dessus d'un rapport malévole et des propos de table de Barère, devrais montrer moins de poltronnerie, et avoir le droit de dire librement ta pensée, sauf meilleur avis, oserais-tu tourner en ridicule les bévues politiques de tel ou tel membre du Comité de salut public, comme l'opposition, toute faible, dégénérée et nulle qu'elle est, persiffle les rapports de Pitt, de Greenville et de Dundas?

On voit à qui Desmoulins s'attaque, mais que de précautions oratoires! Cependant il serre bientôt son adversaire de plus près, il oppose à ses discours récents sur la question de la guerre ceux qu'il a prononcés en 1791, et il se fait dire par son interlocuteur : « Oserais-tu bien faire de semblables rapprochements, et, par ces contradictions, rendre à Robespierre le ridicule qu'il verse sur toi à pleines mains depuis quelque temps? »

Mais il se montre plus oseur contre les membres des Comités, contre tous ces tyrans qui, au nom de la liberté, voulaient absorber et détruire toute li-

berté, et il en trace une peinture dont nous regrettons de ne pouvoir reproduire que quelques traits.

Oserais-tu t'exprimer avec franchise sur le Comité de sûreté générale? Oserais-tu dire que ce Comité, qui embastille la tiédeur et fait enfermer les citoyens par milliers comme suspects, a pour son président Vadier, celui-là même qui le 16 juillet 1791, et la veille du Champ-de-Mars, appuyait de toute sa force la motion de Dandré de mander à la barre les six tribunaux de Paris et de leur commander de faire le procès à tous les Jacobins; ce même Vadier qui, le 16 juillet, disait à la tribune de l'Assemblée nationale : « J'adore la monarchie, et j'ai en horreur le gouvernement républicain », et faisait cette honteuse confession de foi consignée dans le *Moniteur* et dans tous les journaux du temps, et pour laquelle Marat, le lendemain, le traitait comme renégat et le plus infâme des courtisans? Et le voilà aujourd'hui le saint Dominique du Comité de sûreté générale!

Et il continue ainsi, flagellant les uns après les autres tous ces « figurants euménides, tous ces patriotes nouveaux qui ne peuvent pas croire aux Madeleine et aux saint Augustin politiques, et qui lui font un crime de sa pitié pour des patriotes, pour des frères qui ont été cent fois moins égarés qu'eux » : Vouland, secrétaire du Comité de sûreté générale, naguère « royaliste bien prononcé et membre du fameux club des Feuillants »; — Jagot, « autre frère terrible du Comité, et qui incarcère pour un point d'aiguille »; — Amar, « le moins farouche de tous, et dont la musique calme l'orage du métier, mais à qui le sabre ne va pas

mieux qu'à ses confrères » ; — David, « perdu d'orgueil, qui fut le plus forcené de tous par sa misérable ambition de lire dans tous les journaux : *Présidence de David;* qui n'a entassé tant de monde dans les prisons que pour capter la popularité du moment, parvenir à être quinze jours le sonneur de la Convention et à asseoir son c... sur un fauteuil de maroquin vert » ; — La Vicomterie, « connu par son gros livre des *Crimes des rois,* où il tonne à chaque page contre les arrestations arbitraires des gens suspects aux rois, et qui a embastillé à lui seul plus de suspects en cinq mois que tous les tyrants dont il parle depuis la fondation de la Bastille. »

Oserais-tu dire que M. Héron, ci-devant corsaire de profession et écumeur de mer, aujourd'hui écumeur de pavé et grand entrepreneur d'arrestation et d'élargissement à prix d'argent, sans être attaché par aucun emploi au Comité de sûreté générale, et seulement premier commis officieux et volontaire dans la Sainte Hermandad, a gagné peut-être plus d'un million depuis six mois qu'il est le cicerone du Comité, et celui qui, dans la rue, désigne et montre au doigt les suspects !...

Oserais-tu dire que ce Héron, prôné à la tribune de la Convention comme un patriote exquis, ce Le Noir du Comité, a chez lui des mandats d'arrêt et des lettres de cachet en blanc, dont il n'a qu'à remplir les noms, et qu'aujourd'hui, sous le règne des lois et au fort de la démocratie et de l'égalité, il existe un homme inconnu dans la Révolution, et qu'aucun service n'avait recommandé, qui est plus puissant sur les citoyens, par la faveur on ne sait de qui, que ne le fut jamais par la faveur de son Louis XV la Dubarry sur les sujets du tyran, quand, prenant deux oranges,

elle disait : *Saute Choiseul ! Saute Praslin !* qui prend, non des oranges, mais sans doute des poignées d'assignats, et dit : *En prison un tel ! En liberté un tel ! Saute d'Eglantine ! Saute Guffroy ! Saute Camille Desmoulins !*... Oserais-tu ?....

Passe encore que, suivant le conseil de Pollion, *tu n'écrives point contre qui peut proscrire ;* mais oserais-tu parler de quiconque est en crédit aux Cordeliers ?... Oserais-tu dire au peuple, après lui avoir mis quelques exemples sous les yeux : Peuple, fais ton profit de la leçon ; apprends par là que tous ces grands tapageurs des sociétés populaires, qui, comme ceux que je viens de nommer, n'ont à la bouche que le mot de guillotine, qui t'appellent chaque jour à leur aide, font de toi l'instrument de leurs passions, et, pour venger leur amour-propre de la plus légère piqûre, crient sans cesse : *Que le peuple soit debout !*... Prends garde, et tu verras que tous ces tartufes de patriotisme, tous ces pharisiens, tous ces crucifiges, si on les épurait, non pas dans le club, mais dans un journal véridique, parmi ces républicains qui ne pardonneraient pas une petite larme il ne s'en trouverait pas un seul qui ne fût un novice du 10 août, pas un qui n'eût été naguère ou Fayettiste, ou Brissotin, ou même royaliste.

Quand toute vérité n'est plus bonne à dire, c'est que déjà il n'y a plus de république... Le caractere de la république, c'est d'appeler les hommes et les choses par leurs noms, et d'ignorer l'usage des points et des étoiles dans ses écrits... Tu prétends, dans ton journal, faire la guerre aux vices sans noter les personnes : dès lors tu n'es plus un républicain à la tribune des Jacobins, mais un prédicateur et un jésuite dans la chaire de Versailles, qui parle à des oreilles royales de manière qu'elles ne puissent s'effaroucher, et qu'il soit bien évident que ses portraits sont de fantaisie et ne ressemblent à personne.

—

Je m'arrête, mais ce n'est pas sans regret. Camille est un *brigand*, sans doute, il s'en vante lui-même; c'est un vaurien, je ne le nie pas, mais c'est un vaurien si éloquent, si attachant, quand il est en veine, quand il est dans la bonne voie! « Pourquoi faut-il, dirais-je volontiers avec M. Ed. Fleury, mais sans prétendre, bien loin de là, qu'on doive jeter au feu tout ce que Camille a écrit avant le Vieux Cordelier, pourquoi faut-il que Desmoulins, qui eût été si grand, si beau, si admirable, ne se soit pas trouvé plus tôt! Pourquoi faut-il que, pour parvenir au Vieux Cordelier, il ait passé par son ignoble poésie contre la reine, par son Discours de la lanterne, par ses Révolutions de France et de Brabant, par ses incroyables fureurs contre le roi sur le bord du tombeau, contre les Girondins, vers lesquels l'appelaient sa nature de talent, le besoin de sa cause et de sa sécurité? Pourquoi faut-il qu'avant d'attaquer Robespierre et les Comités, il les ait, suivant l'expression de Robespierre, qui le méprise, *caressés* et flattés! Aujourd'hui son mérite, son courage des derniers jours, sont niés, ou tout au moins à peu près méconnus. Ses efforts, il les a vainement dépensés; ses regrets sont stériles et inutiles. »

Et en effet, le Vieux Cordelier lui-même n'a pas trouvé grâce devant la critique, même la plus indulgente.

« Quand on ne connaît que de réputation ce

pamphlet célèbre, a dit un juge dont tout le monde connaît la mansuétude, et qu'on se met à le lire, on a besoin de quelque réflexion pour s'apercevoir que c'est là un retour au bon sens, aux idées de modération et de justice... Dans tout ce début du Vieux Cordelier on sent bien l'homme qui s'est fourvoyé à tel point que, pour revenir au droit chemin, il lui faut absolument repasser par les boues et par la fange, il lui faut repasser à travers le sang, non-seulement célébrer les Marat, les Billaud-Varennes, mais saluer à plusieurs reprises la guillotine du 21 janvier, et s'écrier, d'un ton de héros : « J'ai été révolutionnaire avant vous tous; j'ai été plus : j'étais un brigand, et je m'en fais gloire. » Pour que toutes ces choses aient été un jour raisonnables et bonnes à dire, pour qu'elles aient paru marquer un signal de retour, combien il faut que l'égarement et le délire aient été grands! Tout est relatif, et Camille, l'anarchiste d'hier, dans sa lutte contre le misérable Hébert, représente en vérité la civilisation, et presque le génie social, comme Apollon dans sa lutte contre le serpent Python.

» Camille a pourtant, dans quelques endroits du Vieux Cordelier, des mouvements d'élévation véritable; mais, malgré ces cris généreux qui à un ou deux endroits lui partent du cœur, malgré la verve, qui en trois ou quatre passages est excellente, il est dans cet écrit ce qu'il était dans les

précédents, incohérent, indécent, accouplant à satiété les images et les noms les plus disparates, accolant Moïse à Ronsin, profanant à plaisir des noms vénérés, disant le *sans-culotte* Jésus, en même temps qu'il a l'air de s'élever contre l'indigne mascarade de l'évêque apostat Gobel. En un mot, il parle dans le Vieux Cordelier l'argot du temps; il a le style débraillé, sans dignité, sans le respect de soi-même et des autres, qui est le propre des époques régulières et la loi des âmes saines, même dans les extrémités morales où elles peuvent être jetées...

» En résumé, le Vieux Cordelier mérite assurément, dans la plus désastreuse des crises où ait passé une grande nation, de rester comme un signal généreux de retour et de repentir, mais il n'obtiendra jamais place parmi les œuvres dont peut s'honorer l'esprit humain (1). »

Nous reconnaissons tout ce qu'il y a de juste dans cette sentence; et pourtant, sous l'émotion de tant de pages si éloquentes et si hardies, émotion à laquelle ajoutent encore et le souvenir des derniers jours de Camille, et l'image de cette noble et si intéressante Lucile, nous serions tenté, en nous séparant de ce mauvais garçon, de répéter après Mirabeau : « Adieu, beau fils ! vous méritez qu'on vous aime, malgré vos fougueux écarts (2). »

(1) Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, t. III, p. 87.
(2) Lettre de Mirabeau à Camille Desmoulins, 2 mai 1790.

« Malgré ses cruautés, que le repentir suivait toujours de près, et qui n'étaient chez lui que l'emportement d'une nature toute féminine, incapable de se maîtriser elle-même et de résister à un premier mouvement, Camille, dit M. Lanfrey dans son remarquable *Essai sur la Révolution*, Camille a dans sa vie deux dates qui honoreraient les vies les plus glorieuses, et qui plaideront éternellement pour lui : la première, c'est cet instant déjà si lointain de la pure et brillante aurore de 89, où, enthousiaste inconnu, il haranguait le peuple au Palais-Royal, désignait à ses efforts la Bastille, encore menaçante, et donnait pour couleurs à la Révolution naissante « le vert, couleur de l'espérance ! » — la seconde, c'est celle du *Vieux Cordelier*. »

—

ROCH MARCANDIER

Le véritable Ami du Peuple.

J'ai dit que la nature des ouvrages de Desmoulins exclut toute idée de collaboration. Quand il écrivit les Révolutions, il avait, il est vrai, un secrétaire, mais dont la mission se bornait évidemment à la manutention du journal, à la partie ma-

térielle. C'était un nommé Roch Marcandier, dont le nom s'est déjà rencontré sous ma plume (t. IV, p. 326). A la suite de son étude sur Camille, M. Ed. Fleury a consacré quelques pages à son secrétaire, dont il fait un héros, et pour lequel son enthousiasme ne trouve pas de termes assez laudatifs. En feuilletant les journaux de Fréron et de Marat, j'y avais rencontré quelques lettres de ce Marcandier, qui ne prouvaient autre chose qu'un désir immodéré de faire parler de soi, et qui m'avaient laissé de ce personnage une impression qui n'était rien moins que favorable. Après avoir lu la notice de M. Ed. Fleury, je suis loin encore de partager son admiration; je serais cependant disposé à reconnaître que Marcandier valait mieux que je ne l'avais jugé tout d'abord; il se recommande d'ailleurs par un acte de courage auquel j'ai déjà applaudi moi-même, et dont le souvenir mérite d'être conservé.

Ouvrier typographe, Marcandier avait vu de près comment se faisaient les journaux, quel moyen facile c'avait été pour quelques jeunes hommes d'arriver à la célébrité, quelquefois même à la fortune; la fumée lui était montée à la tête, et il avait quitté le composteur pour la plume. Mais il n'avait rien de ce qui fait l'écrivain, encore moins le journaliste, le pamphlétaire. Ne pouvant donc voler de ses propres ailes, il était allé s'offrir à Camille

Desmoulins, qui était l'ami d'enfance de son frère aîné, répétiteur au collége Louis-le-Grand, et il lui demeura attaché en qualité de secrétaire aussi longtemps que vécurent les Révolutions de France et de Brabant. C'est, du moins, la supposition de son biographe, et je ne suis pas en mesure de la contrôler. Pourtant je lis dans l'*Ami du Peuple,* à la date du 18 mars 1791, une phrase qui donnerait à croire qu'à cette époque il était déjà séparé de Desmoulins, si l'on pouvait baser quelque certitude sur les dénonciations de l'Ami du Peuple. « On débite, dit Marat, que Marcandier fait chambrée avec le scélérat Languedoc ; j'ai peine à le croire : il paraissait si chaud patriote ! »

Quoi qu'il en soit, nous ne savons ce que devint Marcandier jusqu'à la fin de 1792. Nous manquons, du reste, complétement de renseignements sur son compte ; seulement nous rencontrons de temps à autre son nom dans les journaux démocrates, au bas de très-pauvres articles, que M. Fleury mettrait volontiers sur le compte de la faim. Puis tout à coup nous le voyons faire volte-face, et se retourner avec une énergie qu'on ne lui aurait pas soupçonnée contre les hommes qu'il avait encensés jusque là. Au commencement de 1793, il lance contre les auteurs des massacres de septembre, contre la Montagne et la Commune, une brochure qu'il intitule *Histoire des hommes de proie,*

ou les Crimes du Comité révolutionnaire. Dans ce pamphlet, le plus énergique peut-être de tous ceux que produisit la Révolution et assurément la plus grande hardiesse du temps, Marcandier stigmatise avec une incroyable audace les fauteurs des massacres, qui, à l'entendre, auraient eu pour principal mobile une lâche convoitise; selon lui, ces massacres ne devaient être imputés qu'à Danton, à Camille Desmoulins, à Panis-Barrabas, à tous ces Jacobins qui se débarrassaient ainsi d'un seul coup des maîtres légitimes de tant de richesses par eux convoitées et volées. Nous ne sachions pourtant pas qu'il ait été inquiété pour cette œuvre si hardie, et il est permis de voir dans cette impunité une preuve du peu de cas que faisaient de lui les hommes qu'il attaquait.

Quand la lutte, déchaînée par le pamphlet homicide de Desmoulins, se fut engagée plus vive entre la Gironde et la Montagne, Marcandier voulut y prendre part, et sachant combien le journal était dans ces occasions une arme supérieure au pamphlet, sachant aussi combien la forme, le titre, importaient au succès, il commença, le 10 mai, la publication d'une feuille à laquelle il donna ce titre cynique, imité de Marat et d'Hébert : *Le véritable Ami du Peuple, par un sacré bougre de sans-culotte qui ne se mouche pas du pied, foutre, et qui le fera bien voir*. Sous cette enseigne, quelque peu trompeuse,

le hardi journaliste fait une guerre à outrance à tous ceux qu'il a déjà flagellés dans son pamphlet, et il n'épargne pas davantage Robespierre, Robespierre le renard, le tartufe, le roi des Jacobins, comme il l'appelle.

Nous allons voir si ces b......-là sont des j...f...... ou des républicains. Ils nous prennent pour des cruches à qui l'on fait avaler de l'eau toute claire en guise de rogome... Pauvre peuple, qui as cru voir des amis dans une poignée de j...f...... qui t'ont pillé, assassiné ..

La cause de tous nos malheurs ne vient ni de la plaine, ni du rocher, mais d'une poignée de lâches assassins, qui seront envoyés au supplice par la Montagne désabusée.

Quelques fragments des sommaires de cette feuille permettront de juger de sa hardiesse :

— Les crapuleux forcés d'inventer des mots nouveaux pour peindre des attentats inconnus à la terre.

— L'araignée prussienne, le petit médecin du comte d'Artois, Marat, le faux ami du peuple, dénoncé par la Commune du 10 août comme l'assassin du peuple et comme un des membres du Comité du 2 septembre

— Les voleurs et les assassins groupés sur le sommet de la Montagne.

— Rapport fait par Saint-Just au nom du Comité de malheur public sur l'affaire des trente-deux (les Girondins). Infamie notoire de ce rapporteur, qui s'est déclaré l'avocat général de la faction des hommes de proie.

— Tours de gobelets des paillasses de la Montagne pour endormir les Parisiens.

Ce n'est guère, d'ailleurs, que dans la légende

de ses numéros que Marcandier affectait ces formes burlesques ou plaisantes. C'est avec le dur marteau de la raison, c'est à coups de massue, qu'il frappe les géants de la Montagne. Et ces rudes coups, il ne dissimule pas la main qui les porte; il les signe en toutes lettres : ROCH MARCANDIER, *secrétaire de Camille Desmoulins, rue de Tournon, n° 1177.*

Cependant les persécutions ne tardèrent pas à arriver. Elles tombèrent d'abord sur la femme de Marcandier, qui était son factotum, distribuait et affichait ses numéros. Un jour, les colporteurs d'Hébert et de Marat se ruèrent sur elle, la maltraitèrent et la conduisirent à je ne sais quel Comité, qui la fit emprisonner; mais, sur la plainte de Marcandier, soutenue par Gorsas et la Gironde, la Convention ordonna qu'elle fût remise en liberté.

Marcandier lui-même se vit bientôt en butte aux insultes des démagogues; mais ni leurs menaces, ni la chute des Girondins, ne purent l'intimider. Retiré dans un grenier avec son petit matériel de guerre, il y continua son journal, qu'il écrivait, composait et imprimait lui-même, et qu'il datait *de son camp retranché, au sixième étage*. Sa femme, intrépide et dévouée, allait l'afficher pendant la nuit.

Marcandier brava ainsi pendant deux mois encore le Comité de salut public et ses limiers, et il n'abandonna le champ de bataille, au milieu de la

terreur et du silence universels, que lorsque la saisie de sa presse et les poursuites incessantes dont il était l'objet eurent rendu matériellement impossible cette lutte périlleuse et inégale d'un homme contre une révolution. Il resta alors caché pendant près d'un an, jusqu'au moment où sa retraite fut dénoncée par le conventionnel Legendre, auquel il avait eu l'imprudence d'écrire, bien que ce farouche patriote eût, du haut de la tribune des Jacobins, « déclaré aux écrivailleurs qui voudraient le rendre l'instrument de leurs machinations qu'ils ne lui écriraient pas une seule lettre qu'il ne la portât au Comité de salut public. » Arrêté et décrété d'accusation avec sa femme, il fut aussitôt mis en jugement comme contre-révolutionnaire et ennemi du peuple, pour avoir provoqué la dissolution de la Convention nationale en imprimant que « la Convention n'était plus qu'un noyau de séditieux et un conciliabule d'anarchistes, etc. », et ils furent tous les deux condamnés à mort.

Le *Véritable Ami du Peuple* n'est guère autre chose qu'un acte courageux ; mais à ce point de vue personne ne lui refusera sa sympathie, et en donnant à son auteur, quelque peu de valeur qu'il eût d'ailleurs, une petite place dans cette galerie, je crois n'avoir fait que justice.

FIN DU CINQUIÈME VOLUME.

TABLE

FIN DE LA TABLE.

